QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12285 – 4 F — JEUDI 26 JUILLET 1984



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

Le pouvoir veut changer d'image

• M. Fabius s'efforce de prendre l'opposition à contre-pied
• Le PC s'abstient et réclame une autre politique

M. Laurent Fabius a obtenu dans la soirée du mardi 24 juillet, la « confiance » de l'Assemblée nationale sur la déclaration de politique générale de son gouvernement par 279 voix contre 157 et 46 abstentions. Pour la première fois depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, les députés communistes se sont abstenus dans un vote de confiance au gouvernement. Le nouveau premier ministre a placé son action future sous le double signe de la *« modernisation »* de l'économie nationale et du *« rassemblement »* des Français.

L'opposition lui a contesté la capacité de réaliser ces objectifs. Elle a rappelé que le référendum ne suffirait pas à donner une légitimité à la majorité. Dans les milieux syndicaux, on a favorablement accueilli la relance de la politique contractuelle tout en souhaitant voir préciser la notion de modernisation des rapports sociaux. Les milieux patronaux attendent pour se prononcer des mesures concrètes.

Premier ministre

M. Laurent Fabius existe. Il existe en lui-même et non pas seulement *par* la grâce de M. François Mitterrand ou par contraste avec le discours de son prédécesseur. Il est adroit, pédagogue, précis, sans emphase. Il est lisse et poli. Il pratique, l'air distrait, l'art du contre-pied. Il en impose.

Cela se lisait, mardi à l'Assemblée nationale, sur les visages des députés de l'opposition venus écouter sa déclaration de politique générale comme on se rend à la corrida, et qui se sont retrouvés auditeurs, de plus en plus silencieux, d'un concert *de musique de chambre*. M. Fabius n'est certes pas *« l'ectoplasme »* décrit à contre-temps par le porte-parole du RPR.

Les communistes ont consacré son existence à leur manière, par l'abstention. Malgré des réserves de plus en plus accentuées, *ils* accordaient leur confiance à M. Mauroy. M. Fabius ne l'a pas, et il le savait depuis la nuit du 19 juillet, lorsque le PCF a décidé de soutenir son gouvernement sans y participer. Il le regrette, mais s'en passera.

Que cherchait M. Mitterrand en changeant de gouvernement ? Non pas un changement d'une politique qu'il inspire et dont il n'entend pas s'écarter, mais plutôt un changement de style et de méthode, l'espoir aussi d'atténuer les divisions naissantes du pays. M. Fabius répond à ce *souci, sans* attendre. Son gouvernement *« continuera la tâche entreprise »* et, sur le terrain économique, les propos qu'il a tenus devant l'Assemblée nationale confirment cette volonté. La composition de l'équipe qu'il conduit répondait au souci de gagner en cohésion et en efficacité, donc en crédibilité. Le départ des ministres communistes, dont le parti critiquait une politique à laquelle ils étaient associés, le retour de M. Jean-Pierre Chevènement, qui met fin à sa période de contestation de *l'extérieur*, le poids accru des proches de M. Mitterrand, sont de nature à y contribuer.

L'image de la *« jeunesse »* et de la *« modernité »*, recherchée par l'Elysée, M. Fabius l'impose sans mal. La jeunesse, cela va de soi. Quant à la modernité, il y a là quelque illusion. Après tout, M. Fabius est largement impliqué dans la phase dite « archaïque » du socialisme celle des thèmes de conquête du pouvoir et de la première période de son exercice. La « modernité » existait sans *lui*, puisqu'il s'agissait *d'un axe du discours et de l'action* du président de la République depuis, au moins, son discours de Figeac, en septembre 1982. Il n'empêche, M. Fabius fait moderne. M. Mitterrand l'a choisi pour cela.

Comment atténuer les divisions du pays, contribuer à la préservation de cette unité *nationale* dont le président de la République se veut le garant ? M. Mitterrand s'y est essayé en s'efforçant de désamorcer l'entreprise de l'opposition sur le thème des libertés. L'engagement d'une procédure *référendaire* en a *été* la *première manifestation*. Dans cette stratégie, M. Fabius a sa partie à jouer.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 6.)

La nouvelle trajectoire

Ce n'est pas à proprement parler *un discours-programme* qu'a prononcé le premier ministre, comme l'avait fait son prédécesseur qui avait, il y a trois ans, présenté le sien aux députés plusieurs semaines après s'être installé à Matignon (M. Fabius y est depuis huit jours seulement).

Il serait trop facile d'opposer les deux déclarations liminaires, cela d'autant plus que M. Fabius semble s'être employé à plaisir à se démarquer de M. Pierre Mauroy, allant jusqu'à lire ses notes, comme pour s'interdire tout effet de lyrisme.

Ne pourrait-on tout aussi bien observer que les thèmes développés par le deuxième premier ministre de M. François Mitterrand et par le premier se recoupent plus souvent qu'un jugement sommaire pourrait le faire penser ? Si, d'un côté, M. Fabius a parlé du chômage comme d'un *« crève-cœur »*, M. Pierre Mauroy, dès le mois de juillet 1981, à l'époque, donc, où la gauche n'avait pas encore fait sa grande mutation, avait récusé le modèle d'*« une France frileuse bardée de subventions, une France où le corporatisme et la bureaucratie imposeraient leur loi à l'Etat, une France qui renoncerait à ses engagements internationaux et se couperait du monde »*.

Il reste que M. Mauroy annonçait, en juillet 1981, un plan de deux ans au terme duquel la tendance à l'accroissement du chômage serait renversée. Cela devait se produire... en 1984. M. Fabius a d'autres échéances, mais elles s'inspirent davantage du célèbre aphorisme proclamé par l'ancien chancelier Helmut Schmidt, le modèle des sociaux-démocrates européens. *« Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain, et les investissements de demain sont les emplois d'après-demain. »*

Dans le langage de M. Fabius, l'équation est ainsi posée : *« Toute amélioration réelle de l'emploi passe par une certaine croissance ; toute croissance durable suppose un appareil de production solide capable d'exporter et de défendre ses positions sur le marché intérieur ; tout appareil de production solide requiert d'être moderne pour soutenir la concurrence. »* Et pour bien préciser sa pensée, il a ajouté : *« Refuser de moderniser coûterait, faute de compétitivité, plus cher que tout en emplois. »*

Les hommes politiques français, sans doute parce que leur pays est encore, sur de nombreux points, en retard, ou croit l'être, affectionnent le mot « moderne » que M. Giscard d'Estaing employait à tout propos et dont M. Fabius a fait le leitmotiv de son exposé. Il est vrai que les déclarations du premier ministre visaient sans doute au moins autant à séduire les électeurs de l'opposition que les députés de la majorité parlementaire. En guise de consolation, ceux-ci eurent droit au thème aujourd'hui un peu usé selon lequel les socialistes, s'ils mènent, à tout prendre, une politique pas très différente de celle des régimes conservateurs, du moins l'appliquent-ils de façon plus humaine.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 6.)

Stratégie élyséenne

LA stratégie de la seconde partie du septennat se dessine à grands traits. Elle tend à redonner au pouvoir, dans son ensemble, *les bases d'une légitimité qui, au-delà des contestations* habituelles dont elle est l'objet, s'est véritablement affaiblie. Elle se développe sur deux registres, celui du président de la République, celui de la majorité.

M. Mitterrand entend montrer qu'il n'est pas prisonnier de ceux *qui l'ont élu. Le retrait de la loi sur l'école, la manière dont est assumé* le départ des ministres communistes, les consignes données au nouveau gouvernement dans la façon de se conduire vis-à-vis des partis de la majorité d'une part, de l'opposition d'autre part, les marques d'attention déployées à *l'égard des sénateurs : ce sont autant de signes de cette volonté.*

En direction d'une opinion publique qu'il s'agit de reconquérir, un recadrage analogue s'effectue. Ce n'est pas forcément un recentrage, suivant l'acception politique de ce terme. Il apparaît clairement, par exemple, que la nouvelle équipe gouvernementale cherche à compenser à gauche le changement de *premier ministre et la défection* des communistes. Plusieurs signes tendent, là aussi, à révéler une autre image de la gauche au pouvoir. Ce sont : la personnalité de M. Fabius, le recrutement de certains ministres, la mise en avant de préoccupations propres à fournir des éléments de consensus *(la politique étrangère, les libertés, la sécurité,* le sort des plus âgés), les offres de collaboration proposées aux opposants, le ton d'un langage qui correspond mieux à la réalité de l'action gouvernementale.

L'opposition organisée ne se laissera pas séduire, mais ce n'est pas à elle que le discours s'adresse. *Il est, on le voit bien, conçu pour la reconquête de l'opinion.* Avec ou sans référendum.

La tâche de M. Fabius n'est pas facile, celle de M. Mitterrand pas davantage. Le premier ministre ne peut se contenter d'incarner la jeunesse et la modernité : il doit expliquer ce qu'implique concrètement la modernisation de la France. *Et il n'est pas sûr de dégager ainsi, tant à gauche qu'à droite,* tant le conservatisme est bien partagé, des raisons de « rassembler », puisque tel est son objectif.

Le chef de l'Etat sait bien qu'il ne trouvera pas grâce auprès de l'opposition aussi longtemps que celle-ci aura le sentiment d'avoir le *vent en poupe. Il devra donc l'affronter ouvertement*, à la première occasion qui lui paraîtra favorable, en prenant à témoin ses concitoyens. Pour le moment, il prépare le terrain de cette épreuve à venir.

A. L.

La CEE en vacances

La Communauté économique européenne n'est pas en état de cessation de paiement. Après une *montée en tension*, une dramatisation *même*, les *ministres* de l'agriculture ayant repassé le dossier budgétaire à leurs collègues des finances, puis à ceux des affaires étrangères, ces derniers sont convenus de le transmettre à nouveau aux grands argentiers des Dix en septembre prochain. La Communauté, dit-on, a suffisamment *de ressources pour faire face à ses* dépenses jusqu'à la mi-novembre. Après, il faudra faire vite si l'on veut éviter le ridicule d'une politique agricole commune en suspens.

Comme rien n'indique que la Grande-Bretagne détournera l'arme qu'elle tient à nouveau braquée sur l'Europe verte – car c'est *d'elle que vient essentiellement le blocage*, – la *Commission* a tenté de mettre les Dix devant leurs responsabilités. En décidant des mesures de régulation des marchés agricoles, mesures au demeurant ordinaires qui ne font que respecter les engagements pris vis-à-vis des producteurs, la Commission confirme qu'elle est bien l'exécutif de la Communauté, se positionne par rapport à l'Assemblée européenne *et, incidemment,* indique aux Etats membres qu'ils ne pourront pas user indéfiniment de leur aptitude à ne pas trancher.

On peut se féliciter de cette initiative, comme vient de le faire M. Michel Rocard, qui voit là une « décision courageuse ». De fait, la poursuite des mesures d'intervention peut contribuer à améliorer le climat social dans les campagnes, notamment dans le Midi viticole, *où la tension monte. Elle peut* éviter aussi que les Etats intéressés ne recourent à des mesures de soutien nationales, dangereuses pour la solidarité européenne, faisant ainsi le jeu britannique.

Cependant, la querelle budgétaire confirme que rien n'est jamais acquis en Europe. Après la réforme de la politique agricole commune engagée le 31 mars dernier, après les accords de Fontainebleau, où les dix chefs d'Etat et de gouvernement s'étaient engagés « à assurer le fonctionnement normal de la Communauté » en 1984, rien ne va plus à nouveau. Le fait que ce soit Londres qui sonne la charge pour exiger des économies dans le secteur agricole, n'est pas innocent. C'est une vieille ambition *de la Grande-Bretagne, qui est moins concernée*, socialement et économiquement, que d'obtenir toujours un peu moins de garanties pour les huit millions de producteurs agricoles de la Communauté. Cela prouve que la réforme engagée depuis avril, avec la réduction de la production laitière, n'est pas à ses yeux suffisante.

Si cette affaire de budget européen constitue un *retour en arrière* par rapport aux conclusions de Fontainebleau, il est un second recul possible. Les représentants des Dix et celui de l'Espagne ont dressé mardi 24 février au soir un constat d'échec. Les négociations pour l'adhésion de l'Espagne à la Communauté, *adhésion prévue le 1er janvier 1986, risquent de n'être point terminées le 30 septembre* prochain, comme les Dix s'y étaient résolus.

Les négociateurs espagnols sont, semble-t-il, revenus sur les engagements qui avaient permis aux Dix d'espérer conclure au plus tôt. Le contentieux ne porte pas seulement *sur les périodes de transition pour* les produits agricoles, mais il vise également les produits industriels, notamment dans des secteurs jugés sensibles comme l'automobile.

Budget, élargissement : la Communauté semble en état de vacance. *Les abstentions aux élections de l'Assemblée de Strabourg sont le signe sinon d'une désaffection, du moins d'un désintérêt certain.* Les mesures concrètes pour donner de l'Europe une image moderne – passeport européen, suppression des contrôles aux frontières – *ne sont rien comparées* à la chappe de plomb que représentait l'imbroglio de la contribution britannique. Cette affaire à peine démêlée, une autre survient, qui continue à donner de l'Europe une image négative.

Le Sénégal, bourse plate...

I. – Le spleen de l'austérité

De notre envoyé spécial LAURENT ZECCHINI

Dakar. – Le roi est nu : le Sénégal ne peut plus faire figure de « modèle », même si, sur le continent noir, il reste exemplaire par sa tradition démocratique. Le président Léopold Sédar Senghor *a eu la meilleure part* : le mythe. Pour son successeur, Abdou Diouf, « l'état de grâce » a été vite expédié, laissant place à un constat : la société sénégalaise est malade d'avoir vécu trop longtemps (de 1970 à 1979) au-dessus *de ses moyens. Au réveil*, les experts du Fonds monétaire international étaient là, imposant leurs potions amères et sans surprise. *« Avec Senghor, nous sommes tombés insensiblement pendant vingt ans ; avec Abdou Diouf, nous avons atterri. »* Ce jugement – elliptique – d'un haut fonctionnaire n'est pas isolé, même si on peut lui opposer un point de vue plus optimiste. Christian Valantin, député socialiste : *« Cette morosité qui semble dominer l'état d'esprit des Sénégalais est la traduction d'une situation économique effectivement difficile. Que l'hivernage s'installe durablement, avec une pluie abondante qui nous donne 800 000 tonnes d'arachide, et vous verrez qu'en novembre tout aura changé. »* Peut-être...

En attendant, le Sénégal offre toutes les apparences d'un pays victime d'une crise multiforme. Le « spleen » de l'austérité n'explique pas tout. La volonté du chef de l'Etat n'est pas en cause, bien que l'on puisse s'interroger sur sa capacité à entraîner. Faute de concepts mobilisateurs, le « message » passe mal, le redressement tant espéré ne vient pas. Dans les rues de Dakar, il n'y a guère que le *toubab* (Blanc) de passage pour s'agacer de l'insistance des *bana-bana* (petits « vendeurs-pleureurs-voleurs »), dont le nombre s'est multiplié ; pour constater aussi la recrudescence des mendiants et, dans les quartiers populaires, des familles entières qui ont élu domicile sur le trottoir, faute d'autre chose. Cette crise au quotidien ne fait même plus recette dans le débat politique. En l'absence de certitudes idéologiques crédibles, l'opposition se borne à essayer de récupérer tous les mécontentements. Mais elle se dévalorise aussi, en paraissant s'effacer devant le combat que mène l'un de ses chefs de file, Me Abdoulaye Wade, qui tente d'atteindre le chef de l'État à travers le tout-puissant secrétaire général de la présidence de la République, le ministre d'Etat Jean *Collin*, *sénégalais mais* blanc.

En face, la lourde machine du parti *socialiste*, qui *domine* le *jeu politique*, paraît aphone, mal remise sans doute de la réorganisation interne que lui a imposée son secrétaire général, le chef de l'Etat : les nouveaux « barons » n'ont ni l'expérience, ni l'autorité, ni l'assise populaire et rurale des anciens.

La relève, en janvier 1981, du président Senghor par M. Abdou Diouf a eu un effet immédiat : elle a levé le voile sur les contradictions et les pesanteurs de la société sénégalaise. *« Avec Diouf*, explique un dirigeant du PS, *c'était le renouveau, une sorte de décolonisation intérieure. »* Pourtant, le nouveau président n'avait pas psychologiquement les mains libres. Certes, contrairement à ce qui s'est passé au Cameroun entre MM. Ahidjo et Biya, M. Senghor n'a pas tenté d'imposer un dualisme du pouvoir en gardant les rênes du parti. Ou du moins, s'il eût cette velléité, il en fut rapidement découragé par ses proches. La formule, *quoique éculée, s'impose* : M. Diouf a mis longtemps à se débarrasser de l'« image du père ». Président intérimaire, il lui faudra attendre les scrutins présidentiel et législatif de février 1983 pour *acquérir une vraie légitimité. Le* parti socialiste, avec 80 % des voix, rafle 92,5 % des sièges (111 sur 120). Pour celui qui se veut homme de dialogue et d'ouverture, l'ampleur de cette victoire, qui donne lieu à contestation, est un *frein*.

L'ouverture amorcée dès son accession à la *pésidence* (multipartisme intégral, suppression du droit présidentiel de dissolution de l'Assemblée, suppression du visa de sortie obligatoire, main tendue aux syndicats) continue timidement par l'entrée au gouvernement de trois anciens opposants isolés, puis... tombe en panne. Le poste de premier ministre est supprimé, la notion de gouvernement disparaît de la Constitution, les ministres deviennent *de simples « collaborateurs »* du chef de l'Etat. Commence alors l'« affaire Habib Thiam » ou... l'exécution d'un homme politique.

Devenu président de l'Assemblée nationale avec la suppression de la « primature » (le poste de premier ministre), M. Thiam va être victime d'une initiative parlementaire « spontanée » de quatre vingt-un députés socialistes, qui font voter une loi réduisant le mandat du président de l'Assemblée de cinq ans à un an. Un mois plus tard, M. Thiam démissionne spectaculairement de tous ses mandats. Pendant toute cette période, le président Diouf, officiellement, n'intervient pas notamment pour venir en aide à son *ami. Certes, si M. Jean Collin était* favorable à la suppression du poste de premier ministre, c'était pour le bon motif : la primature ne devait pas faire écran au président.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde Arts et Spectacles

PAGES 9 A 14

MICHEL COURNOT : **Une semaine à Avignon**

ANDRÉ CHASTEL : **La collection privée**

HERVÉ GUIBERT : **Portrait d'un photographe**

politique

M. LAURENT FABIUS DEVANT

Les députés approuvent par 279 voix contre 157 et 46 abstentions

Le style, c'est l'homme. Et, à l'évidence, M. Laurent Fabius n'a pas le même style que M. Pierre Mauroy. Massif, tribun, les gestes amples, l'ancien premier ministre était à la tribune de l'Assemblée nationale le porte-parole du *« peuple de gauche »* ; le rouge de la colère lui montait facilement au visage pour stigmatiser les *« gens du château »* et la *« droite revancharde »* ; quand il s'adressait à cette dernière, c'était pour la montrer du doigt. Il y a quinze jours exactement, la dernière fois que les députés socialistes et communistes lui avaient accordé leur confiance, il l'avait encore accusée de *« mener le combat contre le progrès »*, voire contre *« la démocratie et les libertés »*.

Aujourd'hui, le successeur de M. Pierre Mauroy propose de travailler avec elle, de rechercher tous les consensus possibles. Le verbe mesuré, la phrase précise et sans emphase, les mains ne quittant le pupitre que pour se rejoindre, comme pour aider à la réflexion, ou se dresser devant l'opposition, mais en un geste presque amical pour lui demander de le laisser parler, M. Fabius ne veut pas s'adresser – comme son prédécesseur – aux *« tripes » des militants de gauche mais* à l'intelligence de tous les Français. Il ne veut cependant être ni un pédagogue sententieux ni un simple technocrate. Il montre qu'il sait manier l'humour et parler au cœur lorsqu'il s'agit d'évoquer le tiers-monde ou la jeunesse, surtout quand, répondant aux orateurs, il n'est plus prisonnier du texte écrit que doit lire M. Gaston Defferre au Sénat, en même temps que lui s'exprime à l'Assemblée nationale.

Si la politique, c'est le *style, il y bien changement.* Sinon, on peut tout juste deviner quelques inflexions. M. Fabius a d'ailleurs confirmé qu'il allait continuer la politique de son prédécesseur, à qui il a rendu hommage. Mais il a aussi déclaré qu'il dirait *« la vérité aux Français »* et a commencé en reconnaissant qu'il y avait eu échec de la politique de relance du début du septennat. Pour l'avenir, il veut moderniser en s'appuyant sur la recherche, l'investissement – en aidant les entreprises, notamment par un allègement de leurs charges et par une libération progressive des prix industriels – et la formation des hommes aux technologies modernes.

Le premier ministre veut aussi rassembler particulièrement autour des libertés, traiter le dossier de l'école sans dogmatisme, étendre le champ des libertés grâce au référendum. Il est prêt également à travailler avec l'opposition, et d'ores et déjà sur les problèmes de sécurité et d'allongement de la durée de vie, donc sur le financement des retraites. Enfin, souhaitant un consensus sur la politique étrangère, il parle de M. Mandela (le chef historique, emprisonné, de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud) et de M. Sakharov comme de drapeaux des droits de l'homme.

Le premier ministre aux Français :

M. Laurent Fabius engage, le mardi 24 juin, la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale sur une déclaration de politique générale. Pendant qu'il monte à la tribune pour présenter celle-ci, il est applaudi par tous les députés de gauche, mais les socialistes se lèvent alors que les communistes restent assis.

Voici la plus grande partie du discours du premier ministre :

Moderniser et rassembler : telles seront les priorités du gouvernement que je conduis.

Au moment où j'aborde cette déclaration de politique générale et où j'engage, conformément à la Constitution, la responsabilité du gouvernement, on comprendra que ma pensée aille non seulement au socle du changement économique, social, culturel qu'aimait à rappeler mon prédécesseur Pierre Mauroy, mais que je pense à lui-même, à sa conviction, à sa chaleur, à son courage *(applaudissements sur les bancs du PS et du PC)*. Je voudrais ici, aujourd'hui, devant vous, lui rendre un amical hommage.

Sous l'autorité du président de la République, mon gouvernement continuera la tâche entreprise (...). La première condition de l'adhésion populaire me semble plutôt d'expliquer, d'expliquer, d'expliquer encore et de promettre une seule chose aux Français : je vous dirai la vérité (un député UDF : *« Ça change ! »)*.

Un mot, un mot seulement, sur la situation politique qui vient d'être créée. D'abord l'élection européenne : son résultat a été mauvais pour la gauche. Mais, contrairement à ce qui est parfois prétendu ou souhaité, ce résultat ne change strictement rien à la réalité institutionnelle *(« Oh ! »* sur les bancs RPR et UDF). Il n'y aurait pas de sens à remettre en cause la composition de l'Assemblée nationale selon le résultat d'élections qui ont un tout autre objet. La Constitution a prévu des règles et des échéances. Il convient de la respecter. Il ne faut pas être pressé.

Quant à la composition du gouvernement lui-même et à ma déclaration, j'aurais souhaité la présenter à la tête d'un gouvernement d'union. Cela n'a pas été possible dans la mesure où *(M. Fabius se tourne vers les communistes)* vous avez jugé que nous ne marchions plus du même pas. Du moins, nous restons tous sur la même route pour avancer dans la même direction *(interruptions sur les bancs du RPR et de l'UDF)*.

Moderniser

Alors, moderniser, pourquoi ? Par goût du neuf, par souci de la mode ? Évidemment non : moderniser pour livrer la bataille de l'emploi. Le chômage est un crève-cœur. Le chômage est un cancer. Il faut vivre, dans nos communes, le désarroi des familles, celui des jeunes, celui des plus âgés, qui se sentent, dans leur vie même, *rejetés sur le bas côté* ! La bataille pour l'emploi ne peut être menée que d'une façon farouche et livrée que sur la base d'une économie moderne.

La démarche est claire : toute amélioration réelle de l'emploi passe par une certaine croissance ; toute croissance durable suppose un appareil de production solide, capable d'exporter et de défendre ses positions sur le marché intérieur ; tout appareil de production solide requiert d'être moderne pour soutenir la concurrence. C'est parce que l'économie française n'était pas suffisamment modernisée en 1974 que mon prédécesseur, M. Jacques Chirac, a échoué en 1975 dans sa tentative de relance. Et c'est parce que, sept ans plus tard, notre économie ne l'était toujours pas assez que nous avons dû arrêter la relance et dévaluer *(interruptions sur les bancs RPR et UDF)*. Le combat contre le chômage sera sans doute long et difficile car la modernisation – il faut avoir l'honnêteté de le dire – peut coûter des emplois avant d'en créer. C'est ce terrible décalage que vivent nos sociétés d'Europe et que nous essaierons de combler. Mon gouvernement fera le maximum pour encourager *la création et* le développement des emplois. Il y consacrera toutes ses forces. Mais refuser de moderniser coûterait, faute de compétitivité, plus cher que tout en emplois.

Bien entendu, cette modernisation en profondeur ne peut s'accomplir que si nous poursuivons sans relâche l'assainissement de notre économie. L'action de rétablissement des grands équilibres commence à porter ses fruits. Notre rythme d'inflation se rapproche de celui de nos principaux partenaires, mais il est encore trop fort : plus fort que nous ne l'avions prévu. Notre balance des paiements se redresse, mais peu à peu. L'investissement redémarre, mais encore trop faiblement. Les déficits publics sont limités, mais le ministre de l'économie et des finances devra chercher à les réduire (...).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 350 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

(Croquis de CAGNAT)

Qui pourrait d'ailleurs imaginer qu'aujourd'hui, alors que notre action vise à mettre en œuvre des engagements du président de la République qui portent sur sept ans, alors que le chemin est entamé, alors que la rigueur apporte déjà certains résultats, qui pourrait imaginer que le gouvernement se relâche et compromette les acquis ? (...).

Nous sommes dans une de ces *périodes où tout bascule et se transforme* – l'économie, la technologie, la culture, les mœurs ; où l'avenir éclate sous les yeux du présent (...).

En réalité, trois actions fondamentales détermineront l'avenir de notre économie. Elles sont au centre du IXe Plan.

D'abord, la recherche. Les progrès réalisés pour la recherche en France depuis 1981 sont considérables. Quantitatifs (en termes de finances et d'emplois), institutionnels, culturels. Un nouvel état d'esprit s'est établi qui, je crois, a redonné confiance à la communauté scientifique. Nos coopérations européennes réussissent : *elles devront se* développer encore. Notre recherche est encore trop souvent coupée de ses applications : la recherche industrielle sera encouragée. Les recrutements sont actuellement taris par le déséquilibre de la pyramide des âges et par le faible taux de mobilité interne : la réponse viendra d'une ambitieuse politique à long terme de l'emploi scientifique sur dix ou quinze ans. Je demande à M. Hubert Curien de la préparer dès maintenant. Notre choix en faveur de la recherche n'est pas seulement *économique, culturel*, social, fondé sur la certitude que la ressource d'un pays comme la France est l'intelligence, l'imagination, la créativité. Ce choix renvoie à une conviction plus profonde, politiqe au sens élevé du terme ; la confiance en l'homme, dans sa capacité de connaissance, dans la contribution possible de cette connaissance au progrès, dans la volonté de maîtriser pacifiquement le futur. Tel est bien notre projet (...).

Former comme au Japon

Le deuxième outil de l'avenir, c'est l'investisement. Depuis 1973, la France n'y consacre plus une part suffisante de ses ressources. Or, si l'investissement recule, ou même marque le pas, cela veut dire que les équipements des entreprises ne sont pas renouvelés, et donc que, très vite, les concurrents passent devant. De 1973 à 1981, l'investissement industriel avait baissé de 15 % ; notre pays en paie aujourd'hui les conséquences avec les problèmes qui secouent tour à tour des secteurs *entiers de notre industrie, qui ont* secoué nos industries de base, qui vont d'une autre façon concerner l'automobile et qui exigent une approche *industrielle* et *sociale* tout à la fois. Pour favoriser l'investissement, nous poursuivrons une triple action : l'allègement des charges des entreprises, qui sera contenu dans le prochain budget ; le mouvement engagé pour réorienter l'épargne vers l'industrie ; la libération progressive des prix industriels, tout en restant extrêmement strict dans la lutte contre l'inflation.

Le troisième volet, c'est la formation des hommes. Un niveau insuffisant d'éducation et de formation, plus encore pour les femmes que pour les hommes, a *freiné au cours* des quinze années passées notre mutation économique. Au Japon, plus de 90 % d'une classe d'âge achève avec succès des études secondaires complètes contre moins de 35 % en France. Comme en témoignent les centaines de milliers d'emplois qualifiés qui pourraient être créés d'ici à 1990 dans la filière électronique et qui ne trouvent pas de candidats compétents, il y a jusqu'ici trop souvent divorce entre les contenus de la formation et les besoins. Or la compétence et la qualification professionnelle sont les meilleures ressources de notre pays. Ayons à l'esprit que les jeunes qui arrivent maintenant en âge de travailler seront encore en activité en 2020. Combien de fois d'ici-là devront-ils changer de fonctions, voire même *de métier! Ils doivent* être préparés à cela. Nous avons donc besoin d'accentuer massivement notre effort de formation. Fixons-nous un minimum : faire en sorte que tout chômeur qui le souhaite puisse bénéficier d'une véritable formation de reconversion dans les techniques d'avenir. Mais ayons à l'esprit une ambition plus haute : que chaque travailleur, avant même l'arrivée des machines modernes, sans attendre que surgisse un éventuel sureffectif, sans attendre de savoir qui conservera son emploi et qui risque d'en changer, que chaque *travailleur soit formé, qualifié aux* techniques nouvelles. Cela suppose un considérable effort (...).

Recherche, formation, investissement (...). C'est le triangle de base de la modernisation.

Il n'y aura pas de modernisation *économique réussie sans* modernisation des rapports sociaux. Celle-ci ne se décrète pas. Alors, quel rôle pour l'Etat ? Quelle place pour l'entreprise ? Quel contenu pour la politique contractuelle. Il faut sur tous ces point clarifier.

Il est vital que la France adopte une pratique nouvelle du rôle de l'Etat. Les agents publics ne sont pas en cause, qui sont réputés pour *leurs qualités. La France* est par tradition une société mixte où public et privé jouent chacun leur rôle. Mais, faute de règles claires et stables, cette société mixte n'est souvent qu'une société confuse. Sachons écouter notre société. Elle nous dit qu'elle ne veut plus d'un Etat lointain, indifférent, bureaucratique, pas plus qu'elle ne voudrait, comme le proposent certains, d'un Etat faible, désarmé *par rapport* aux puissances financières ; l'autorité de l'Etat, cela a un sens. Elle nous dit que le rôle de l'Etat n'est pas d'imposer ce dont le pays ne veut pas ni d'empêcher ce à quoi il aspire. Il est de rendre possible ce qui est nécessaire. A cet égard, la décision du président de la République de réduire dès l'an prochain de 1 % les prélèvements obligatoires (impôts et *cotisations sociales) constitue une* révolution tranquille. L'Etat a rencontré ses limites. Il ne doit pas les dépasser.

C'est sur les entreprises que repose pour l'essentiel la responsabilité de la *modernisation*. Elles doivent bénéficier du soutien de l'ensemble du pays. J'ai toujours pensé que c'était la gauche qui était la mieux placée pour réconcilier l'entreprise et la nation *(exclamations sur les bancs RPR et UDF ; applaudissements sur ceux du PS)*. Et c'est ce qui se produit. Faisons clairement confiance à la capacité des entreprises, en particilier aux artisans, aux PME, qui sont probablement les plus susceptibles de créer des emplois. Le gouvernement prendra les dispositions nécessaires pour que, dès la prochaine rentrée parlementaire, il devienne possible en France de créer son entreprise en moins d'un mois. Faisons confiance aux personnels, à tous les niveaux de la hiérarchie, qui sont la réalité même de l'entreprise. Ce sont eux, dans leur diversité, dans leur collectivité aussi, qui feront le succès ou l'échec du développement de notre économie. Ici comme ailleurs, la réussite devra être reconnue et récompensée. S'agissant des entreprises nationales, j'attends qu'elles soient aux avant-postes du redressement économique et souvent plus actives qu'aujourd'hui dans leur dialogue social. L'État jouera pleinement à leur égard son rôle d'actionnaire. Contrat de plan et autonomie de gestion : leurs règles du jeu sont maintenant connues. On nous avait annoncé des cataclysmes ! Or, déjà en 1984, Pechiney et Rhône-Poulenc ont opéré leur redressement cependant que Saint-Gobain ou la CGE continuaient leur progression. Ce mouvement va se poursuivre. Et on verra – ce qui aujourd'hui est reçu avec scepticisme – que nos entreprises *nationales* industrielles, qui étaient pour la plupart, avant d'être nationalisées, en piètre état, en passe d'être liquidées ou vendues à l'étranger *(exclamations sur les bancs RPR et UDF ; applaudissements sur ceux du PS et du PC)*, réaliseront en 1985 des performances économiques le plus souvent remarquables.

Renforcer le dialogue social

L'efficacité économique est inséparable du dialogue social. Il faut que soit pleinement reconnu, dans les faits quotidiens et pas seulement dans les textes, le rôle majeur pour notre démocratie économique et sociale des organisations syndicales. L'affaiblissement du syndicalisme, que certains dépeignent avec gourmandise, serait un danger pour notre vie sociale, qui a besoin de pouvoir compter sur des interlocuteurs responsables. Il faut donc renforcer la qualité de ce dialogue et mieux faire *vivre la politique* contractuelle. C'est tout le sens des lois Auroux (...).

Parallèlement, nous devons nous attacher à *ouvrir* de nouveaux espaces aux partenaires sociaux et à la politique contractuelle. Je pense d'abord au développement du temps choisi. Je pense à la réduction de la durée du travail dans la cadre d'une négociation décentralisée, branche par branche, ou entreprise par entreprise, tenant compte des progrès de la productivité. *Je* pense aux conditions d'emploi et de travail, aux qualifications qui doivent être adaptées aux mutations technologiques et à l'évolution de la vie des entreprises. On ne gérera pas les gigantesques mutations en cours ou qui s'annoncent sans prendre en compte leur dimension sociale – et mieux vaut à froid qu'à chaud. Pour traduire ces orientations, je souhaite que les partenaires sociaux conduisent, au *niveau national mais aussi dans* les entreprises, une réflexion commune sur les conditions dans lesquelles le progrès social peut contribuer à la compétitivité de nos entreprises et à la croissance. Ce nouvel espace de la politique contractuelle, au service d'objectifs qu'aucun Français ne devrait récuser, devrait permettre, je l'espère, de conclure des accords dès cet automne.

Rassembler autour des libertés

Pour mener à bien cette modernisation, la France ne peut cultiver ses divisions. Elle doit au contraire se rassembler.

Je constate que, quelles que soient leurs opinions politiques, beaucoup de nos citoyens souhaitent, tout simplement, que les choses « marchent », que l'économie se développe, que les entreprises prospèrent, que des emplois se créent, que les jeunes puissent pratiquer le sport et la musique, se former aux qualifications les plus utiles, et que les individus, quels que soient leur âge *et* leur *condition*, puissent déployer librement leur talent et leur initiative. *(Exclamations sur les bancs RPR et UDF.)* (...) *Je ne tomberai* pas pour autant dans un unanimisme de façade. Les sujets de débat, les conflits d'intérêts, les oppositions réelles existent et elles sont la loi de la démocratie : sur le rôle de l'Etat, sur la nécessité ou non de lutter contre les inégalités sociales, sur la justice fiscale, sur une certaine conception de la société, il y a des oppositions entre nous qui fondent des convictions politiques diverses. Et je n'oublie pas que dans ces grands choix la majorité depuis trois ans a toujours été unie. Il existe suffisamment de vraies divisions pour qu'*on n'en* ajoute pas de fausses. *(Une voix UDF :* « L'école ! »*)*

On peut, si choquant que cela paraisse sans doute à certains, essayer de rassembler autour des libertés. Sans doute est-ce précisément à travers la question des libertés qu'on assiste aujourd'hui aux plus vives controverses. Mais tel fut souvent le cas dans l'histoire des libertés : les divisions s'exacerbent au moment de leur adoption, et le rassemblement s'opère pour les *défendre* après un temps plus ou moins long.

En tout cas, certaines – je dis bien certaines – controverses actuelles sont difficiles à comprendre. Imaginez la perplexité de l'his*torien dans cinquante ans ! Il* observera que dans les années 1980-1985 on a mis soudainement en cause l'attachement de la gauche, et notamment des socialistes, à défendre les libertés. Et il aura sans doute du mal à saisir ! Car, d'une part, de tout temps la sensibilité socialiste en France s'est identifiée aux libertés. D'autre part, la majorité a réalisé en trois ans une avancée considérable dans ce domaine. (...) Et on vous accuse d'être liberticides ! Avec des explications suffisantes – j'en reviens à la nécessité d'expliquer, – ce malentendu-là ne devrait pas pouvoir durer.

L'attention a été portée ou est portée sur deux questions en particulier : l'école et la procédure référendaire *(voix RPR et UDF : « Et la presse ! »)*. A propos de l'école, je dirai seulement que le président de la République a pris récemment des initiatives de nature à apaiser *(quelques applaudissements sur les bancs UDF)*. Le gouvernement, pour sa part, aura le souci, dans le même esprit, de régler au plus tôt les problèmes sur lesquels l'accord était bien engagé et qui relèvent du bon sens. Il faudra examiner aussi la manière dont la décentralisation sera mise en place dans ce domaine. Tout cela sera fait sans dogmatisme, en ayant avant tout à l'esprit l'intérêt des enfants. Le nouveau ministre de l'éducation nationale s'est déjà mis au travail. Mais la recherche de ces solutions ne trouvera son sens que *dans* une perspective plus vaste. L'essentiel, à mes yeux, c'est que, dans toutes ses composantes, l'école poursuive l'œuvre de rénovation entreprise afin de mieux mettre en valeur notre seule ressource, la res-

ASSEMBLÉE
déclaratio
Je vous d
La collabo
A PROPOS D'U
En août 1978,

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

la déclaration de politique générale du gouvernement

Une intervention volontairement plate, qui ne recherchait pas les applaudissements. M. Lionel Jospin était là pour cela, pour mobiliser le cœur, l'intelligence, l'espoir des députés socialistes. Les deux « chouchous » de M. François Mitterrand *s'étaient visiblement* partagés les rôles à l'Assemblée, comme ils ont chacun leur tâche dans la stratégie présidentielle. Au premier secrétaire du Parti socialiste de montrer que la majorité n'entend pas seulement gérer mais aussi faire de la politique — au sens partisan du terme. A lui de rappeler que la rigueur ne doit pas signifier *oubli du* chômage, à lui de placer les bornes que ne saurait franchir l'exécutif dans son souci d'assainir les comptes de la France. Mais l'homme du gouvernement et l'homme du parti se retrouvent pour prêcher aux communistes la nécessité de l'union.

Leurs appels n'ont pas été entendus. « *Non possumus* », a redit M. André Lajoinie, membre du secrétariat du PCF. La raison est connue : les socialistes n'ont pas voulu infléchir leur politique, comme le souhaitaient les communistes. Mais le PCF reste dans la majorité, il faut que la chose soit entendue ! Curieux majoritaires, quand même, qui s'abstiennent sur un acte aussi important que le vote de la déclaration de politique générale du premier ministre, qui lui mesurent chichement leurs applaudissements, les lui accordant *quand il* monte à la tribune mais restant impassibles lorsqu'il en descend.

Et l'opposition ? Elle a écouté, compris qu'il était en train de se *passer quelque chose*, mais n'a pas su répliquer. Alors que M. Mitterrand avait lui-même riposté à M. Raymond Barre lorsque celui-ci avait présenté le programme de son gouvernement en octobre 1976, ni M. Barre ni M. Chirac — absent du Palais-Bourbon, comme M. Marchais — n'ont voulu répondre au nouveau premier ministre. MM. Claude Labbé et Jean-Claude Gaudin, qui pourtant connaissaient M. Fabius, n'ont su trouver le ton. Ils semblaient parler à M. Mauroy, non à son successeur, même s'ils ont pris un malin plaisir à rappeler qu'il ne pouvait revendiquer la qualité d'homme neuf.

Ce débat n'était pas celui de la droite. C'était à la gauche de régler ses comptes. Quand M. Fabius s'adressait à l'opposition, c'était plus à ses électeurs actuels ou potentiels qu'à ses élus. Il lui fallait aussi faire comprendre que la majorité souhaitait un débat politique serein, loin des passions et des excès, faire oublier le « cirque » des récentes discussions parlementaires.

***L'objectif est clair : tenter d'obtenir de pouvoir gouverner dans un* calme relatif, avant que les électeurs ne se prononcent sur le bilan, en 1986. Vaste programme.**

THIERRY BREHIER.

« Je vous dirai la vérité. »

source humaine. L'école doit former les Français de demain, des citoyens, des producteurs qualifiés, des femmes et des hommes capables de faire face aux mutations du XXIe siècle. Voilà l'enjeu. Quel formidable défi !

Quant à la question du référendum, voilà un sujet qui, malgré les réactions qu'on observe dans le monde politique, pourrait utilement rassembler les Français. La question de fond est celle-ci : faut-il, oui ou non, que le peuple puisse donner directement son opinion sur les libertés ? Des responsables de tous horizons politiques estiment que ce serait une bonne chose, et c'est la position du gouvernement. Mais on sait qu'un référendum sur les libertés publiques n'est pas possible dans le texte actuel de la Constitution et qu'il faut donc le modifier légèrement si on souhaite cette extension des libertés. Les parlementaires le savent bien, et c'est pourquoi des responsables d'options diverses ont déposé dans le passé des propositions de loi en ce sens. C'est ce que vient de faire le gouvernement. Je me résume : il s'agit d'étendre un peu le champ du référendum pour étendre beaucoup le champ des libertés. Voilà exactement le débat. Vous l'aurez le moment venu. Je pense pour ma part que l'acceptation de cette modification constituerait un excellent développement des libertés *(applaudissements sur les bancs PS, « M. Madelin : « C'est faux ! »)*.

Mesdames et messieurs les parlementaires, nous devons aussi rassembler dans la prévention et dans la lutte contre l'insécurité. Qu'on le veuille ou non, il existe aujourd'hui en France un vrai problème lié à l'insécurité et au sentiment d'insécurité. Le chômage, les difficultés d'insertion professionnelle, l'urbanisme, l'exiguïté du logement, d'autres raisons encore, expliquent le développement d'une certaine délinquance et la forte montée du sentiment d'insécurité. Tous les élus locaux le savent. Très vite, on cherche des boucs émissaires : les pouvoirs publics bien sûr — le fameux « ils » ne font pas ce qu'il faut, — mais aussi, et c'est plus grave, on met en cause des minorités et d'abord les immigrés. De là — la démagogie aidant — tous les simplismes et bientôt les excès.

La collaboration de l'opposition

Ce problème de l'insécurité pourrait, s'il se développait, menacer l'équilibre même de notre corps social. Il doit, à mon sens, être traité en dehors du champ des passions politiques. C'est d'ailleurs un organisme composé de personnalités de toutes opinions — la commission Bonnemaison — qui a dans ce domaine réalisé les avancées les plus fortes. Tant il est vrai que quand des hommes de terrain, même animés d'idéologies différentes, approfondissent un sujet de cet ordre, il est rare qu'ils ne se rencontrent pas. Je souhaite que ce dialogue entre les forces politiques, au-dessus des forces politiques, soit poursuivi pour prévenir et lutter contre l'insécurité. C'est pourquoi je demanderai dès cette semaine à un membre de l'opposition de suivre concrètement la lutte contre l'insécurité en lui proposant de le nommer parlementaire en mission directement à mes côtés *(applaudissements sur les bancs PS ; exclamations sur les bancs RPR et UDF)*.

Je pense d'ailleurs que sur de grands problèmes de société la majorité et l'opposition doivent s'habituer à travailler ensemble. D'autres pays le font : pourquoi pas la France ? Je proposerai donc à deux parlementaires de l'opposition et à deux parlementaires de la majorité d'examiner ensemble les problèmes liés en France à l'allongement de la durée de vie et à l'avenir à long terme de nos systèmes de retraite. Leurs travaux et leurs propositions feront l'objet d'un rapport public. Si cette expérience est fructueuse, je souhaite qu'elle soit généralisée.

Nous devons et nous pouvons, enfin, rassembler le plus grand nombre de nos concitoyens autour de la politique étrangère. Telle que le président de la République l'a définie, elle est vraiment celle de tous les Français. L'autorité dont jouit notre pays dans le monde vient de l'affirmation sans équivoque de quelques principes : l'indépendance de la France, l'attachement aux solidarités internationales, et d'abord européennes, l'estime, l'amitié, l'appui aux pays du tiers-monde, et le principe qui résume tous les autres : la défense de la liberté.

La liberté exige d'abord la paix. Nous ne cesserons, dans toutes les parties du monde, d'insister sur l'équilibre des forces, première condition de la paix. Bien évidemment nous souhaitons que l'équilibre des forces se place au niveau le plus bas possible. Nous continuerons à nous employer pour que reprennent les négociations entre les deux principaux détenteurs d'armes nucléaires, pour que de nouvelles menaces redoutables n'apparaissent ni dans l'espace ni sous forme chimique. Nous pensons aussi que la paix passe par la négociation, la coopération à l'intérieur de chaque région menacée ou ensanglantée.

La liberté passe par le respect des Etats, celui des peuples, celui des hommes. La France condamne toute occupation étrangère par la force ; de l'Afghanistan à la Namibie, du Cambodge au Liban et au Tchad. Au-delà de cette affirmation, l'action devient nécessaire quand on fait appel à nous en application d'engagements pris par la France, alors, même si c'est difficile, parce que c'est difficile, notre pays ne se dérobe pas : c'est le cas au Tchad. Je souhaite rendre hommage ici — devant la représentation parlementaire — à l'action de nos soldats là-bas, qui sont des soldats de la paix. Au-delà d'eux, cet hommage va aux combattants de toutes les générations et à l'ensemble de l'armée française *(applaudissements sur les bancs du PS, du RPR, de l'UDF et de quelques-uns du PC)*. Droit des Etats, droit de chaque peuple à l'autodétermination, droit de chaque peuple à choisir librement son destin, son régime, ses alliances. Enfin, et d'abord, et partout, droits de l'homme : Chtcharanski, Mandela, Sakharov, ces noms qui sont aussi des drapeaux, et centaines de milliers d'hommes et de femmes qui sont aujourd'hui prisonniers pour leurs convictions, les plus connus, les inconnus. Nous avons réussi, grâce à une action discrète, à en faire libérer des centaines dans plusieurs parties du monde. Nous poursuivrons avec ténacité cet effort qui est une mission propre à la France *(mêmes applaudissements)*.

La liberté exige la maîtrise de son destin. A cet égard, la construction européenne est une voie indispensable pour consolider notre indépendance vis-à-vis des deux superpuissances. Sous la présidence française, la communauté européenne est sortie d'une période de lente asphyxie. (...)

La liberté implique enfin la possibilité de se développer. Nous la demandons d'abord pour nous : d'où l'effort pour reconstruire un véritable système monétaire international, autour de trois grands pôles : le dollar, le yen et l'ECU. Mais nous demandons cette liberté aussi pour les nations plus faibles. Il faut écouter cette interpellation qui monte, et qui est la plus grave de toutes : comment certains pays du tiers-monde vont-ils survivre ? Oui, survivre ? L'Europe doit tenter de convaincre les Etats-Unis, car leur intervention est déterminante. Le développement des pays pauvres, voilà, au milieu de nos propres difficultés, le problème le plus déterminant de tous. S'y attaquer est d'abord une exigence morale à l'égard de peuples et d'enfants qui ont faim. C'est aussi une nécessité politique ; nulle part le danger de déstabilisation n'est plus grand que dans les pays ainsi menacés. Enfin, c'est la sagesse économique : car il n'y aura pas de relance durable des économies développées, donc de solution générale au chômage, si une série d'explosions secoue demain le tiers-monde.

Sur ces problèmes majeurs, aussi, je souhaite que nous rassemblions les Français *(mêmes applaudissements)*.

Peut-être « notre » succès

« Je crois à la tolérance. Non comme un ornement, mais comme la condition de la démocratie. Quelles que soient vos convictions, vous pourrez attendre de mon gouvernement une attitude de courtoisie qui n'exclut pas la fermeté, une capacité d'écoute qui n'exclut pas la clarté des choix. Servir la démocratie, c'est donner au discours politique sa vérité, son sérieux, sa dignité. C'est réhabiliter la réflexion, le respect des autres, je disais la tolérance, la capacité de comprendre, la capacité d'expliquer. Regardez ce qu'attendent de nous les jeunes : ils attendent de nous tous que, sans renier nos différences, nous sachions faire la paix civile. Je souhaite que nos débats au Parlement aillent en ce sens et fassent honneur à la politique.

J'ai précisé, en commençant cette déclaration, que je formulais une seule promesse : je vous dirai la vérité. La vérité, c'est que le monde qui est devant nous est un monde dur, sans pitié, ce qui ne veut pas dire sans espoir. Les transformations opérées depuis 1981 n'ont pas fait disparaître toutes les difficultés et les divisions. Face à la tourmente internationale, face à ses propres faiblesses, la France est encore au milieu du gué.

Notre but n'est pas que, d'ici 1986, tous les problèmes de la France soient, comme magiquement, résolus. Nous souhaitons seulement pouvoir dire alors aux Français : « Nous vous avons demandé des efforts, c'est vrai. Ils étaient nécessaires. Ces efforts, nous avons cherché à les répartir le plus justement possible. Déjà des résultats importants existent. Il faut poursuivre le chemin. En pensant à vous, bien sûr, mais tout autant à vos enfants. »

Le peuple jugera alors, dans sa sagesse. Dès aujourd'hui, je souhaite qu'il sache que mon gouvernement, sous l'autorité du chef de l'Etat, n'a pas de plus haute ambition que de préparer l'avenir du pays. Je convie tous les Français, sans distinction, à participer à cette tâche. Le succès, ce sera le leur. Peut-être, alors, ce sera aussi le nôtre. » *(Les députés socialistes se lèvent et applaudissent longuement, silence sur les bancs communistes.)*

(Lire la suite du débat page 4.)

A PROPOS D'UN « GADGET »

En août 1978, M. Fabre déjà...

La proposition de M. Laurent Fabius d'associer des représentants de l'ancienne majorité au traitement de certains dossiers sur la sécurité et l'avenir du système de retraite était accueillie, mardi 24 juillet, avec ironie par l'opposition, qui la qualifiait aussitôt de *« gadget »*. Et M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, ne manquait pas de rappeler qu'elle ne saurait être marquée du sceau de l'originalité puisque, expliquait-il, *« au temps de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Barre avait demandé à un parlementaire de l'opposition, M. Fabre, de remplir une mission concernant l'emploi »*.

C'était en août 1978. Un an plus tôt, en septembre 1977, M. Robert Fabre avait claqué la porte lors des négociations sur l'actualisation du programme commun de la gauche, et, en mars 1978, il avait démissionné de la présidence du Mouvement des radicaux de gauche. En acceptant *« le principe »* de la mission que souhaitait lui confier M. Giscard d'Estaing, le député de l'Aveyron avait suscité un tollé de protestations à gauche. Il était reproché à M. Fabre d'accepter de se prêter à ce qui n'était au fond qu'une *« magouille »*, de vouloir apporter sa caution à la politique du pouvoir qui devait être condamnée *« globalement »* et *« sans ambages »*. Cet accord intervenu entre M. Giscard d'Estaing et M. Fabre ravivait les querelles, le Parti communiste suspectant notamment le Parti socialiste d'être prêt à se laisser séduire par quelque tentative d'élargissement de la majorité.

M. Robert Fabre, et avec lui une minorité du Mouvement des radicaux de gauche, soulignait au contraire que cette mission pourrait constituer *« la première expérience d'une opposition constructive »* qui réclamait depuis plusieurs années *« le droit d'accéder aux grands dossiers nationaux »*.

Sept mois plus tard, M. Robert Fabre, exclu du MRG, remettait à l'Elysée un copieux rapport de cent soixante-quinze pages sur les conclusions de sa mission sur l'emploi et le chômage. Un an plus tard, il demandait au gouvernement un bilan et dressait un constat modérément positif d'une action dont les résultats sont passés inaperçus.

M. Fabre aura été le seul parlementaire de l'opposition à accepter sous le septennat de M. Giscard d'Estaing une mission. Une telle situation ne s'est pas encore produite sous la présidence de M. Mitterrand. M. Jean-Claude Gaudin a fait preuve d'une relative prudence quand il a répondu à la proposition de M. Fabius en précisant : *« Vous comprendrez que nous nous concertions avant de vous répondre. »* Mais si un parlementaire de l'opposition acceptait une mission du gouvernement, il est probable qu'il serait dans une situation comparable à celle de M. Fabre, à la frange d'une opposition dont on l'inviterait vite à sortir car, comme le soulignait mardi, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges : *« A chacun ses responsabilités »*.

C. F.-M.

La suite du débat

M. Labbé (RPR) : ectoplasme

Premier orateur à intervenir après M. Fabius, M. Claude Labbé, président du groupe RPR, lui demande : *« N'êtes-vous pas à nouveau le secrétaire de celui qui demeure le premire secrétaire du Parti socialiste ? »* Puis il lui déclare : *« La puissance et le respect des institutions vous permettent d'expédier les affaires courantes, mais, dans la réalité populaire, l'avenir nous est déjà confié. »* Evoquant le passé, M. Labbé affirme que le nouveau premier ministre n'est pas *« un novice »*, qu'il a été *« le ministre de l'échec de la relance »*.

Parlant du rôle du président de la République, le porte-parole du RPR compare le chef du gouvernement à un *« ectoplasme »*. Abordant le programme de M. Fabius, M. Labbé déclare : *« Vous ne moderniserez pas la France à l'intérieur d'un modèle aussi vieillot que la social-démocratie (...). Vous ne pouvez pas compter sur le soutien et l'engagement de ceux qui dirigent les entreprises (...). Vous êtes très clairement le réprésentant d'un système fondé sur une certaine idéologie technocratique et marxisée que nous contestons (...). Votre socialisme étatique c'est la muraille de Chine contre la liberté. »*

L'opposition, selon lui, ressent qu'elle est majoritaire dans le pays. Il souhaite donc *« une clarification »* mais affirme que celle-ci ne peut avoir lieu par *« un référendum grossièrement truqué »* et doit passer par *« un appel direct au peuple français pour le renouvellement de l'Assemblée nationale »*.

M. Jospin : attention au chômage

Intervenant à son tour, M. Lionel Jospin, député de Paris, premier secrétaire du Parti socialiste, dit que le nouveau gouvernement *« aurait pu être, aurait dû être celui de toute la gauche »*.

Répondant à la demande de dissolution, l'orateur socialiste voit dans le comportement de M. Chirac des raisons « psychologiques » : *« sa tendance à vouloir plier la politique, ses règles et ses systèmes à ses désirs du moment, à ses ambitions personnelles »*, et des raisons « politiques » : *« faire passer au second plan le problème du référendum qui [l'] embarrasse »*. Il s'étonne que ceux qui demandaient cette consultation la refusent maintenant. Il estime que la question posée au Sénat *« est donc simple » : « Acceptez-vous, oui ou non, que les citoyens français soient consultés par référendum sur des questions touchant aux garanties fondamentales des libertés ? Si vous répondez « oui », le peuple, les électeurs, seront eux-mêmes directement consultés ; si vous répondez « non », le référendum n'aura pas lieu. Le peuple sera privé du droit d'être consulté sur les libertés, et l'opposition aura dit « non » à ce qu'elle avait elle-même proposé. »*

Reconnaissant que la gauche a été *« largement minoritaire »* aux élections européennes, M. Jospin estime que s'il fallait dissoudre l'Assemblée nationale *« chaque fois qu'une majorité perd des élections intermédiaires »*, ce serait *« un considérable facteur d'instabilité »* dans la vie politique.

S'adressant au gouvernement, le premier secrétaire du Parti socialiste reconnaît que la tâche du premier ministre sera *« rude »*. Pour être *« réussie »*, ajoute-t-il, la modernisation implique que les choix budgétaires épargnent *« les coupes sombres »* dans la recherche, les investissements et l'école, que *« la montée du chômage »* ne soit pas *« considérée »* comme une *« fatalité »*. Il affirme : *« Si des contraintes immédiates ne permettent plus de dire « d'abord l'emploi », reconnaissons-le, mais à condition de démontrer dans les faits que la modernisation est faite non pas contre mais pour l'emploi »*. Il rappelle que le Parti socialiste est prêt *« à consentir certains allégements de charges* [aux entreprises] *si la contrepartie clairement mesurée est l'emploi »*.

Parlant du texte sur l'enseignement privé, M. Jospin déclare : *« J'avais senti, il y a déjà quelques mois, naître ce malentendu et monter ces passions hostiles. Et j'avais alors suggéré une démarche moins ambitieuse, laïque dans sa philosophie mais pragmatique dans son développement. »* Les faits ont conduits, depuis, au retrait de ce projet controversé. M. Jospin suggère de se garder des *« constructions trop aventureuses d'un mariage impossible entre deux institutions scolaires si différentes »*. *« Ne tentons pas*, dit-il, *de changer cette école catholique qui ne trouve sa liberté qu'en elle-même. Bornons-nous, dans l'immédiat, à réduire les privilèges qui lui ont été accordés par rapport à l'école publique, et consacrons à cette dernière, qui rassemble 80 % des enfants et des parents, les moyens, l'effort, de rénovation pédagogique. »*

Evoquant la volonté *« de rassembler les Français »*, il estime que *« rassembler largement »* suppose *« d'abord de rassembler les siens »* et conclut que la préservation ou la renaissance de *« ce rassemblement des forces de progrès décidera « ou non » de notre victoire en 1986 »*.

M. Gaudin (UDF) : improvisation

Montant à son tour à la tribune, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, rappelle que M. Fabius avait déclaré que la majorité avait été élue *« pour faire reculer le chômage »*. Il explique, ensuite, que les derniers événements politiques ne correspondent pas à un *« plan d'ensemble du président de la République »* mais donnent une *« extraordinaire impression d'improvisations au gré des circonstances »*.

S'adressant à M. Fabius, il déclare : *« Vous avez été l'un des artisans les plus actifs de la politique menée depuis 1981, et donc de ses contradictions, de ses revirements et de ses échecs. »* Pour lui, l'opinion n'attendait pas *« un gouvernement rafistolé »*, mais *« une nouvelle majorité »*. Il ajoute qu'il fallait penser au rassemblement *« dès les premiers jours du septennat »*, ne pas parler de *« fracture »* du *« peuple de gauche »*, ne pas *« évoquer sans cesse la lutte des classes »*. Il dit que le référendum annoncé fait *« penser à une manœuvre de M. Mitterrand »*.

Répondant à la proposition de M. Fabius, le chargé de mission des parlementaires de l'opposition se demande s'il s'agit de *« créer une unanimité de façade, un consensus artificiel »*, il rappelle que M. Valéry Giscard d'Estaing avait confié une mission sur l'emploi à M. Robert Fabre, alors leader des radicaux de gauche, et annonce que l'opposition va se concerter avant de déterminer sa position.

M. Lajoinie : un signal d'alarme

M. André Lajoinie, président du groupe communiste, critiquant *« la politique de rigueur »*, affirme que celle-ci *« ne s'est pas attaquée à muscler notre économie »*, mais s'est *« attaquée à la relance de la consommation alors qu'il y avait d'autres moyens de réduire l'inflation en combattant le gâchis capitaliste »*.

Après avoir rappelé *« les réserves »* émises à plusieurs reprises par son parti, il parle de *« l'inquiétude »*, de *« la déception »*, du *« mécontentement »* manifestés par les électeurs de gauche lors des élections européennes. Il ajoute que *« l'annonce du référendum avec l'abandon des objectifs concernant l'école, tout comme l'augmentation de la taxe sur l'essence ont accru l'inquiétude et les interrogations »*. Il explique *« qu'il n'y a pas de fatalité de la crise »*, qu'il *« est possible de moderniser nos industries sans licenciements massifs »*.

M. Lajoinie déclare : *« Nous ne trouvons pas de réponse positive suffisante à nos propositions (...) Vous maintenez la politique précédente sur laquelle nous avons émis des réserves et qui ne peut que continuer à se traduire par la poussée du chômage, la détérioration du pouvoir d'achat, des inquiétudes pour l'avenir des enfants et des jeunes, sans redresser pour autant l'économie nationale. Nous avons entendu à plusieurs reprises depuis 1982 de telles phrases rassurantes sans que celles-ci soient suivies d'effets. »*

M. Lajoinie affirme que cette position ne signifie pas *« la rupture de l'union de la gauche et le retour des communistes dans on ne sait quelle opposition »*. Pour l'heure, explique-t-il, il n'y aura pas *« opposition systématique vis-à-vis du gouvernement »*, mais soutien, dans la mesure où les projets proposés *« constitueront un progrès, même limité, dans le sens des engagements de la gauche »*.

Le vote des communistes sur l'engagement de responsabilité du gouvernement *« ne peut donc être négatif »*, dit-il, mais ne pourra pas non plus être positif, faute *« de réponses à nos propositions »*. Ils s'abstiendront donc. M. Lajoinie espère que ce vote constituera *« un signal d'alarme »* sur le « danger » de la « rigueur », qui ne peut *« que conduire à l'échec de la gauche aux échéances électorales »*.

M. Olivier Stirn (non inscrit, Calvados), veut *« faire entendre la voix de l'équilibre »* et s'étonne que ceux qui avaient critiqué la présence communiste au gouvernement ne se soient pas félicités de leur départ. Il constate que *« là même où les convergences existent, chacun les nie »*. Citant notamment la politique étrangère, il estime que *« le rassemblement »*, évoqué par M. Fabius, est *« possible à certaines conditions »*. Comme il ne se contente pas d'*« intentions »* mais qu'il lui faut *« des actes des deux côtés »*, il s'abstiendra dans le vote.



(Croquis de CAGNAT)

La réponse du premier ministre

Répondant aux orateurs, M. Fabius déclare : *« Il n'y a rien de plus fort dans un pays que l'espérance de la jeunesse. Je suis blessé de la voir se désintéresser de la politique ; si nous pouvons lui redonner confiance dans l'avenir, alors ma jeunesse ne serait pas un handicap mais un atout. »* Il assure aussi que les dirigeants d'entreprises *« se moquent de la couleur politique du gouvernement »* et reconnaît avoir besoin *« de la participation de tous, des responsables comme du personnel des entreprises »*. Sur l'augmentation des impôts, il assure qu'il s'agit là d'un *« problème de fond qui se pose depuis plus de dix ans »*. Quant au chômage, il avoue : *« Nous n'avons pas su freiner la tendance, mais il ne faut pas nous en imputer la responsabilité. »*

A M. Lajoinie il dit souhaiter que *« demain, tous les électeurs français attachés à l'union puissent trouver un nouveau chemin du rassemblement »*. Et à M. Jospin, il assure que si le budget de 1985 sera très strict, il préservera l'*« épine dorsale de l'avenir économique de la France »*. Il dit aussi avoir *« noté »* la position sur l'école du premier secrétaire du Parti socialiste et déclare : *« J'y ai trouvé une volonté d'apaisement qui sera celle du gouvernement »*.

Après les explications de vote au cours desquelles M. André Rossinot (UDF, Meurthe-et-Moselle), président du Parti radical, affirme que le président de la République devrait dissoudre l'Assemblée nationale, alors que M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine) souligne l'appartenance des communistes à la majorité les députés montent un à un à la tribune pour voter. Il y a 482 votants (MM. Pierre de Bénouville, opp. RPR, Paris, et Marcel Dassault, opp. RPR, Oise, n'ont pas pris part au vote) ; 46 s'abstiennent (les élus communistes ; M. Jean Juventin, non-inscr., Polynésie française, et M. Stirn), 279 approuvent la déclaration de politique générale du gouvernement (les socialistes), 157 votent contre (les RPR et les UDF).

Th. B.

Deux spectacles complets dans le même programme

L'Assemblée nationale, mardi 24 juillet, joue les cinémas d'avant-guerre : dans un même programme, deux spectacles complets. L'un pour une élite de spectateurs déjà initiés, l'autre conçu pour un public plus vaste et plus neuf.

En lever de rideau, l'élection du président du groupe parlementaire socialiste ou *« La tentation de Metz »* ; en seconde partie, l'engagement de responsabilité de M. Laurent Fabius ou *« Les premières armes d'un jeune talent »*.

« Alors, ce débat ? » « J'espère un vote unanime. » Un parlementaire éprouvé par la chaleur étouffante qui pèse sur le Palais-Bourbon ? Simplement un député socialiste qui, comme tous les autres en cette fin de matinée, pense plus à l'élection du président du groupe socialiste qu'au discours de M. Fabius. Ce socialiste-là, au demeurant, en sera pour ses frais. M. André Billardon, premier vice-président « de fait » du groupe socialiste, n'obtiendra de succéder à M. Pierre Joxe qu'au prix de l'abstention (ou du vote nul) de quatre-vingt-quatre de ses collègues (1). Ce qui, à défaut peut-être de constituer une première, n'en est pas moins une nouveauté.

Auparavant, les couloirs du Palais-Bourbon auront vu se déployer de véritables manœuvres de congrès. CERES et mitterrandistes d'un côté, mauroyistes et rocardiens de l'autre, c'est le congrès de Metz de 1979 qui se répète à l'échelle du microcosme de l'Assemblée nationale en cette fin du mois de juillet 1984.

La nomination de M. Joxe comme ministre de l'intérieur et de la décentralisation a déclenché le scénario en imposant au groupe l'élection d'un nouveau président. Sont, théoriquement, en présence M. Jean Poperen, numéro deux du PS, et M. André Billardon (*le Monde* du 21 juillet). M. Billardon passe pour être le candidat de M. Joxe ; quant à M. Poperen, il s'est effacé en 1981 au profit de M. Joxe, à la demande de l'Elysée. Trois ans plus tard, le numéro deux du PS est-il toujours candidat ? Il est en vacances, injoignable, muet, et ne regagnera Paris qu'à la dernière minute, le matin même de l'élection.

Entre-temps, un candidat « sauvage » s'est déclaré, M. Bernard Derosier, député du Nord, proche de M. Mauroy, mais qui, en l'occurrence, prendra une initiative personnelle et mettra ses amis du courant B devant le fait accompli. M. Derosier fait savoir qu'il se retirera si M. Poperen est candidat.

Les rocardiens du courant C, eux, ont plusieurs raisons de ne pas se satisfaire de la solution Billardon : ils souhaitent, à la lumière de l'expérience vécue de 1981 à 1984, que l'élection du président soit précédée d'une réflexion sur le fonctionnement du groupe. Ils veulent aussi manifester leur désir de rupture avec une gestion autoritaire du groupe « à la Joxe » : ils sont enfin très déçus de la place qui leur est faite dans le gouvernement. A vrai dire, les rocardiens ne se satisferaient pas beaucoup plus d'une solution Poperen. En tout cas, si M. Derosier maintient sa candidature, ils sont prêts à sortir de leur manche celle de M. Michel Sapin, député de l'Indre.

Quant au CERES, qui observe une neutralité bienveillante à l'égard de M. Billardon, ils tient en réserve, en cas de candidature Poperen, M. Raymond Forni, président de la commission des lois, qui éprouve, au demeurant, quelques tentations personnelles.

Mardi 24 juillet. M. Poperen est rentré à Paris, tout étonné des interrogations autour de sa candidature : il a envie de continuer son travail au parti, affirme-t-il, et, même si les uns et les autres sont venus le lui demander, il n'est pas question qu'il soit candidat.

Au moment où s'ouvre la réunion du groupe, à 14 h 30, seuls MM. Billardon et Derosier postulent à la présidence. M. Derosier, qui paie le fait d'avoir agi isolément, hésite, puis retire sa candidature. Dans ces conditions, les rocardiens ne « sortent » pas leur candidat. Le CERES non plus. M. Billardon est élu avec 37 % d'abstentionnistes, qui représentent probablement le courant C (rocardiens), une partie du courant B (mauroyistes) et des mitterrandistes (courant A) non « joxistes ».

Expression d'un refus des *« solutions toutes ficelées »* imposées d'en haut, selon l'expression d'un député ; recul devant ce qui apparaît comme une continuité joxiste, même si M. Billardon n'est pas soupçonné de vouloir suivre exactement les traces de M. Joxe : ce résultat, dans un premier temps, peut contribuer à « fragiliser » un président de groupe qui n'a pas la même carrure que MM. Joxe ou Poperen.

Au moment où M. Billardon est élu, M. Fabius s'apprête à rejoindre, pour la deuxième partie du programme, une Assemblée où règne l'atmosphère des grands jours. Pendant l'heure du déjeuner, la buvette des parlementaires, prise d'assaut, prend des couleurs de guinguette ensoleillée, avec ses portes ouvertes sur le jardin, ses garçons débordés, ses députés — de bonne humeur — avalant un sandwich au coude à coude devant le zinc.

De son côté, la salle des Quatre Colonnes revêt des allures de wagon de métro aux heures d'affluence. Dans le brouhaha des cameramen et des journalistes qui se bousculent, Mme Gisèle Halimi, indifférente à l'agitation qui règne autour d'elle, réussit à donner une interview à deux journalistes.

Les requins de M. Chevènement

Députés et ministres se frayent un passage jusqu'à l'hémicycle ; à travers la cohue, M. Jean-Pierre Chevènement raconte comment il a appris sa nomination : *« J'étais en train de me baigner à Lacanau. Oui, il y a des requins, mais je ne me sentais pas en mauvaise compagnie... »* M. Jean-Paul Planchou, député CERES de Paris, définit, avec quelque solennité, la ligne de son mouvement à l'égard du gouvernement dirigé par M. Fabius : *« François Mitterrand a constitué un gouvernement de regroupement des socialistes, ce qui est une bonne chose. Au CERES, nous ne sommes pas des témoins de Jéhovah. Le président de la République ouvre une période nouvelle, celle de la dernière ligne droite. Nous la mesurons avec gravité et responsabilité, ce qui ne veut pas dire que nous perdrons notre capacité d'appréciation et d'éventuelle critique. »* M. Alain Billon, autre député de Paris, mais du « courant du président », a une vision plus simple de la vie : *« J'ai un plan dans le 19e arrondissement : rassembler et moderniser. Or Fabius dit la même chose. Que demander de mieux ? »*

« Moderniser et rassembler ». C'est, précisément, par ces mots que le nouveau premier ministre commencera son discours, dans une ambiance d'« amphi ». Le silence est total, impressionnant. Les crépitements des appareils, dans les tribunes de presse, en deviennent indiscrets. Laurent Fabius parle et l'auditoire prend des notes.

Fabius, ou l'anti-Mauroy. A la tribune qu'occupait de toute sa largeur la silhouette massive de M. Mauroy, immuable costume croisé noir, crinière argentée et lunettes, apparaît un mince jeune homme déjà chauve, qui fait taire l'opposition d'un *« Messieurs, je vous en prie »*, poli, sec et même un peu peiné. Quand Pierre Mauroy déchaînait les orages, évoquait sans se lasser les dieux lares du mouvement ouvrier, pointait un doigt accusateur vers les bancs de la droite, Laurent Fabius souligne de l'index un moment délicat de la démonstration, à mille lieues des rites incantatoires qu'aimait à pratiquer son prédécesseur. Suprême finesse, le premier ministre *lit* son texte, comme tout le monde...

Chez les socialistes, ça marche, à l'évidence. *« Fine lame, Fabius »*, s'incline M. Bernard Poignant (PS, Finistère). *C'est vraiment le mélange de ce que donnent de meilleur la Rue d'Ulm et la Rue des Saints-Pères. »* Beau joueur, M. Derosier, qu'on sait proche de M. Mauroy, approuve ; *« C'est très bien. Un autre style. Il a réussi son examen de passage. Peut difficilement faire mieux. »* M. François Loncle (PS, Eure), qui souligne le choix du *« sérieux plutôt que le lyrisme »*, a apprécié *« l'aspect mendésiste de l'appel à la vérité et l'habileté de l'appel au rassemblement, qui semble gêner terriblement l'opposition »*.

« Ferme sur le fond, ouvert dans la démarche », lance M. André Laignel (PS, Indre), qui se prend à espérer : et si l'opposition entendait l'appel au dialogue venu de Matignon ? *« Débattre sans caricature ! Le rêve ! »*, soupire M. Laignel, qui, il est vrai, en matière de caricature, a eu plus que son compte...

Même approbation chez M. Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne), qui salue un langage qu'il aurait *« souhaité entendre en 1981 »*. Pourtant, passé l'hommage rendu au ton nouveau, le doute est là : *« Tout cela mérite d'être disséqué*, continue M. Gouzes. *J'ai beaucoup d'espoir dans l'action de Laurent Fabius. Mais les problèmes sont encore là. » « Il a été égal à lui-même »*, lâche M. Georges Sarre (PS, Paris), qui n'en dira pas plus. Seule Mme Denise Cacheux (PS, Nord), fidèle entre les fidèles de M. Mauroy, sort du langage feutré qui semble désormais de mise : *« C'est un discours attrape-tout, pas un discours très socialiste. Je ne suis pas déçue ; je n'attendais rien d'autre. Mais, quand j'entends certains socialistes applaudir à certains passages, je pense à tout ce qu'on disait sur le « socialisme mou » du premier ministre ! »* M. Christian Pierret (PS, Vosges), lui, a apprécié, mais ce qu'il a cru comprendre n'a sans doute rien pour rassurer Mme Cacheux : *« Cette inflexion, au-delà de la tolérance qu'elle manifeste, laisse pointer, dans un avenir plus ou moins proche, une modification des rapports de forces. Ce discours de rassemblement doit aller bien au-delà du rassemblement sur les frontières classiques de la majorité. Je crois à un élargissement de la majorité en termes d'individualités politiques. »*

« Après le tambour le pipeau »

Du côté de l'opposition, l'exégèse ne s'embarrasse pas de subtilités. On aurait plutôt tendance à rivaliser dans la cruauté : *« Un devoir de deuxième année d'Institut d'études politiques*, lâche M. Philippe Seguin (RPR, Vosges). *Le genre où on écrit en marge : « Ne caricaturez » pas trop ce que vous croyez » connaître de la maison. »* Si M. Maurice Couve de Murville reconnaît, lui, *« un devoir d'énarque »*, M. Jean Foyer (RPR, Maine-et-Loire) condamne sans appel : *« C'est décevant. Les parlementaires en mission ? Une rigolade ! Il fallait rien de choquant pour tout le monde et un petit peu pour tout le monde. Tout ça, ça relève du gadget. Il ne s'est pas haussé à son niveau actuel. Son plus gros handicap, c'est d'appartenir à une formation politique qui déteste tout ce qui dépasse et a horreur du talent »*. Pour M. Jacques Toubon (RPR, Paris), la proposition de nommer parlementaires en mission des membres de l'opposition est *« une ficelle qui ressemble à du câble de marine »*. *« Après le tambour, le pipeau »*, lance M. Pascal Clément (UDF, Loire), qui observe : *« Je suis surpris que les députés socialistes se lèvent pour applaudire ce discours, puisqu'ils applaudissaient aussi bien l'inverse. »*

« Discours gentillet », pour M. Georges Gorse, (RPR, Hauts-de-Seine). Discours *« électoraliste, et, j'ose dire, électoral »*, pour M. Couve de Murville, discours *« aseptisé »* pour MM. François d'Aubert (UDF, Mayenne) et M. Bernard Stasi (UDF, Marne). Le député de la Marne, qui relève qu'*« il en rajoute dans le mimétisme giscardien »*, observe pourtant : *« C'est un discours qui ne peut pas enthousiasmer, mais qui peut séduire »*, avant de concéder : *« Pour une fois, nous ne nous sommes pas sentis agressés. C'est déjà nouveau. »*

Reste l'autre nouveauté du jour : l'abstention *« positive »* des communistes. Cette innovation inspirera à M. Laignel une remarque pleine de bon sens : *« Il y a trois boutons pour exprimer un vote : pour, contre, abstention. Je n'ai pas encore trouvé le bouton pour l'abstention positive... »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Le vote a donné lieu à 140 suffrages favorables à M. Billardon, 74 abstentions, 6 bulletins nuls et 4, comportant des noms divers, considérés comme nuls. Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale compte 265 membres, plus 18 apparentés.

DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Priorité à la recherche

« La recherche est, avec la formation et la modernisation de notre appareil de production, la clé de notre avenir. Ce sont des priorités absolues. » Ainsi s'exprimait M. Laurent Fabius, alors ministre de l'industrie et de la recherche, lors d'une visite le 22 avril 1983 à l'Ecole normale supérieure de Paris. En déclarant à nouveau mardi, à l'Assemblée nationale, que *« la recherche, l'investissement et la formation constituent le triangle de base de la modernisation »*, le premier ministre ne fait donc que réaffirmer ses priorités.

Pour un chef de gouvernement qui souhaite *« rassembler »*, brandir un thème comme celui-là ne manque certes pas d'attrait, et semble même aller dans le sens de la facilité. Les communistes ou la droite auraient probablement préféré l'affirmation d'autres priorités, mais ni les uns ni les autres ne peuvent nier l'importance du *« triangle de base »* évoqué par M. Fabius.

Le budget civil de recherche a pratiquement doublé de 1981 à 1984, ce qui correspond à une augmentation de plus de 50 % en francs constants. Dans ce budget, *la part de la recherche industrielle a* crû plus vite que l'ensemble, et différentes mesures incitatives ont été prises, la plus importante étant la création du Fonds industriel de modernisation. Mais les entreprises n'ont pas suivi l'impulsion gouvernementale, et la recherche qu'elles financent est loin d'avoir augmenté autant qu'on l'espérait. C'est cette faiblesse qui pénalise la France par rapport à l'Allemagne fédérale ou au Japon, pays dans lesquels l'effort public de recherche est comparable au nôtre.

En outre, cette recherche est limitée à un petit nombre de secteurs industriels : l'électronique, l'aéronautique, la construction automobile, la chimie, l'énergie et la pharmacie concentrent les trois quarts du potentiel de recherche et de développement, alors qu'ils ne représentent qu'un tiers de la valeur ajoutée de l'industrie. Le programme mobilisateur *« développement technologique du tissu industriel »*, qui vise à développer la recherche dans les autres branches, n'a pas encore donné beaucoup de résultats. Il reste donc encore beaucoup d'efforts à faire, comme l'a reconnu le premier ministre en déclarant que *« la recherche industrielle sera encouragée »*.

M. Fabius a également demandé à M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, de préparer la mise en œuvre d'une *« ambitieuse politique à long terme de l'emploi scientifique sur dix ou quinze ans »*. Voilà de quoi satisfaire pleinement le nouveau ministre, qui, le jour même de sa nomination (*le Monde* du 21 juillet), avait attiré l'attention sur ce problème de l'emploi scientifique.

E. G.

La santé des sociétés nationalisées

Les nationalisations, un succès ? M. Fabius l'affirme : *« On verra — ce qui aujourd'hui est reçu avec scepticisme — que nos entreprises nationales industrielles, qui étaient pour la plupart, avant d'être nationalisées, en piètre état, réaliseront en 1985 des performances économiques le plus souvent remarquables. »*

Le premier ministre a les chiffres pour lui : 1983 a marqué un coup d'arrêt dans la dégradation des comptes des douze groupes du secteur concurrentiel (*le Monde* du 14 février 1984). Les pertes cumulées ont cru de 2,65 milliards de francs en 1980 à 12 milliards en 1981, puis à 19,6 milliards en 1982, avant de revenir à 14 milliards l'an passé. Dans cette somme, 10,5 milliards sont dus uniquement aux groupes sidérurgiques, Usinor et Sacilor. En 1984, l'amélioration se poursuivra, et l'objectif fixé par M. Fabius, alors ministre de l'industrie, à chacun des groupes hors sidérurgie, *« être rentable en 1985 »*, sera pour la majorité d'entre eux atteint.

Encore faut-il nuancer. Déjà deux entreprises, Bull et la Compagnie générale de constructions téléphoniques (CGCT), toutes deux sur le secteur de croissance de l'électronique, ont annoncé qu'elles ne sortiront du rouge qu'en 1986. Aucune des autres n'est tirée d'affaire : Renault plonge, la CGE devra subir la crise des chantiers navals, du nucléaire, et son secteur télécommunication inquiète. Thomson profite des commandes militaires mais son activité électronique grand public subit maintenant des pertes, Péchiney dépend à tout moment d'un écroulement du prix mondial de l'aluminium. Et il reste bien entendu la sidérurgie qui doit, elle, revenir à l'équilibre en 1987. Mais Sacilor évoque déjà ouvertement la date de 1988...

Bref, rien n'est acquis, et il serait étonnant que cela puisse l'être dans l'industrie. A cet égard, les PDG se réjouiront de l'engagement de M. Fabius devant l'Assemblée : *« L'Etat jouera son rôle d'actionnaire. »* Ils avaient craint une réduction de leurs dotations budgétaires en 1985, alors que leurs besoins de financement ne cessent de croître.

« Le cataclysme annoncé » n'a pas eu lieu. M. Fabius a raison. Il aurait même pu dire que le cataclysme aurait vraisemblablement eu lieu dans certaines sociétés sans la nationalisation : l'affaire Creusot-Loire, hélas ! le laisse penser sinon le démontre.

Mais quant à parler de performances *« remarquables »*, on en est loin au niveau international ; Saint-Gobain, qui obtient les meilleurs résultats, serait classé — critère que M. Fabius ne renierait pas, — par ordre des bénéfices, aux Etats-Unis, au-delà du cent cinquantième rang.

E. L. B.

Favoriser la création d'entreprises

La volonté de M. Fabius *« de prendre les dispositions nécessaires pour que, dès la semaine prochaine rentrée parlementaire, il devienne possible en France de créer son entreprise en moins d'un mois »*, répond en fait à un vœu du président de la République. Visitant le siège de Saint-Gobain le 25 mai, M. Mitterrand avait souligné qu'il fallait quinze jours pour créer une entreprise aux Etats-Unis. *« Il faut dépasser cette tradition exagérément bureaucratique qui veut que celui qui ose imaginer, concevoir et agir se trouve prisonnier d'un incroyable lacis de complications administratives »*, avait alors dit le président de la République.

L'avant-veille, M. Fabius, alors ministre de l'industrie, avait confié à M. Chavannes, président de Leroy-Somer et de l'Agence nationale pour la création d'entreprise (ANCE), la rédaction d'un rapport sur la manière de simplifier les formalités administratives et financières auxquelles sont astreintes les personnes qui veulent créer une entreprise.

Il est admis actuellement qu'une telle création dure au minimum six mois. La principale difficulté est financière. *« Pour obtenir un prêt, disent tous les créateurs (1), il faut se battre avec les banques, mettre sa maison en garantie. »* Ni les banques, ni l'administration ne prennent de risques.

Mais pendant le démarrage de l'entreprise, le créateur est aussi obligé de se mettre en rapport avec différentes administrations (préfecture, municipalité, Sécurité sociale, direction des impôts, Agence nationale pour l'emploi, inspection du travail, ASSEDIC). Comme avec certains organismes (chambres de commerce régionales). Si les primes offertes aux créateurs sont multiples, leur obtention est laborieuse. Les démarches sont compliquées (il faut faire des dossiers différents pour chaque organisme) et l'instruction des dossiers particulièrement lente car il y a cinq directions départementales concernées. Il est donc rare que les primes soient reçues avant un an. Il est alors parfois trop tard.

La simplification administrative est donc un impératif évident. Mais un meilleur climat — psychologique comme économique — n'est pas indifférent non plus. Le premier ministre à raison d'affirmer que la gauche est *« la mieux placée pour réconcilier l'entreprise et la Nation »*. C'est en ses rangs que l'entreprise — conçue comme propriété d'un patron — était la plus mal appréciée. La pédagogie du début du septennat a d'ailleurs porté ses fruits. Un sondage récent montre que 72 % des Français jugent nécessaire de s'occuper d'abord de la santé des entreprises alors que 23 % seulement mettent au premier rang de leurs préoccupations le niveau de vie des particuliers. Les Français ont compris que l'un découlait de l'autre.

Reste à améliorer le climat économique général — ce à quoi s'attelle le plan de rigueur — et surtout à régénérer l'investissement sans lequel la modernisation signifierait uniquement des suppressions d'emplois. Très faible en 1982, celui-ci se porte un peu mieux depuis lors, tout comme se redresse le taux de marge des sociétés. Mais la reprise des investissements reste très largement inférieure en France, si l'on en croit les dernières perspectives économiques de l'OCDE pour 1984, à ce qui se passe dans les pays étrangers.

B. D.

Elargir le débat scolaire

Dans l'attente des propositions que sera amené à faire le gouvernement sur l'avenir de l'école privée, les propos de M. Fabius donnent quelques indications de méthodes et d'objectifs.

Le problème n'est pas renvoyé à plus tard puisque le ministre de l'éducation nationale a pour mission de le *« régler au plus tôt »* dans un souci d'apaisement, et sur les seuls points susceptibles d'accord.

Le premier ministre ne précise pas avec quels partenaires l'accord doit être recherché, mais l'expérience de ces derniers mois a montré qu'il était impossible de le faire avec les deux camps à la fois. Tout dans les propos de M. Fabius permet de penser que l'accord sera recherché — *« sans dogmatisme »* — avec les responsables de l'enseignement privé. Des points d'accord existent, après trente mois de négociations. Les responsables de l'enseignement catholique sont prêts à accepter de nouvelles règles budgétaires, mettant fin aux *« privilèges »* dont ils disposaient. Un premier pas a été fait en ce sens à la rentrée 1983. Ils souhaitent bien entendu que la décentralisation soit appliquée à leurs établissements, même s'ils savent que la participation financière des communes demeure un point sensible. Mais le problème ne se pose que si les écoles passent du contrat simple au contrat d'association. Ce qui, dans l'état actuel de la législation, n'est pas une obligation, mais une possibilité que les écoles saisissent au rythme de 10 à 15 % par an.

Enfin s'ils sont hostiles à toute perspective de titularisation généralisée, les responsables de l'enseignement privé avaient accepté — et souhaitent toujours — pour les maîtres un statut de contractuel de droit public. Une telle démarche ne sera peut-être pas du goût des laïques. Mais M. Fabius leur offre une perspective plus exaltante et plus réaliste, que le grand service public, unifié et laïque. Ni eux ni les catholiques ne l'avaient saisie dans les propositions successives de M. Savary où cette perspective était présente : la rénovation de l'école *« dans toutes ses composantes »* pour faire face aux *« mutations du vingtième siècle »*. Les suggestions énoncées par M. Jospin vont dans le même sens que les propos du premier ministre : moins d'ambitions dans les nouvelles relations avec l'enseignement privé, mais beaucoup plus pour toute l'éducation et d'abord pour l'école publique.

C. A.

L'insécurité sans passion

M. Fabius, qui croit à la *« tolérance »*, a choisi la modération à l'égard du dossier embarrassant et empoisonné de la sécurité et de la délinquance.

Après l'annonce qu'il demandera *« dès cette semaine à un membre de l'opposition de suivre concrètement la lutte contre l'insécurité en lui proposant de le nommer parlementaire en mission directement à [ses] côtés »*, certains l'accuseront — plusieurs députés n'ont pas attendu — d'offrir un *« gadget »*. Le premier ministre, plus simplement, s'inscrit dans la continuité de la politique de prévention mise en place par M. Pierre Mauroy auquel il succède, de droit, à la présidence du Conseil national de la prévention de la délinquance.

Devant la représentation parlementaire, M. Fabius a remisé, beaucoup plus qu'on ne le pense, les idéologies. N'est-ce pas le même homme qui assurait, il y a peu : *« Les réponses de la gauche à l'insécurité, en termes de prévention, de sanction et de réparation, s'inscrivent dans une logique d'insertion. Celles de la droite, dans une logique d'exclusion »* ? Le premier ministre manifeste aujourd'hui une volonté de réalisme et de pragmatisme. Sans passion.

Deux livres parus ces derniers mois sont là pour lui donner un peu d'espoir. Le premier, consacré aux réformes pénitentiaires, est l'œuvre de l'ancienne secrétaire d'Etat, chargée de la condition pénitentiaire, de M. Giscard d'Estaing. Mme Hélène Dorlhac de Borne veut *« changer la prison »*, titre de son ouvrage (paru chez Plon). Et son propos n'est pas si loin de celui de M. Badinter. Le deuxième livre n'est autre que celui de M. Jacques Toubon, député (RPR) de Paris et proche collaborateur de M. Chirac. En lisant *Pour en finir avec la peur* (éditions Robert Laffont), M. Gilbert Bonnemaison, député (PS) de Seine-Saint-Denis, avait éprouvé un sentiment de réconfort : *« Je constate que la clairvoyance s'étend*, avait-il dit. *Le récent livre de M. Jacques Toubon en est un exemple. »* (*Le Monde* du 13 juillet.)

Deux livres, ce serait peu. Mais M. Fabius sait fort bien que les élus de l'opposition et de la majorité ont déjà eu bien d'autres occasions de se *« rencontrer »*. La commission des maires sur la sécurité dans les villes (1982), puis le Conseil national de la prévention de la délinquance (1983), animé par M. Bonnemaison, ont, entre autres, donné la possibilité aux uns et aux autres de se parler. MM. Chirac, Defferre, Chaban-Delmas et Mauroy, pour ne citer qu'eux, se sont côtoyés au Conseil national de la prévention de la délinquance. — L. G.

Les réactions syndicales et patronales

Dans l'ensemble, les centrales syndicales, ainsi que certaines organisations patronales, ont réagi rapidement à la déclaration de politique générale de M. Laurent Fabius en marquant leur intérêt pour les objectifs proclamés par le premier ministre.

La CFDT : une nouvelle pratique du pouvoir. — La commission exécutive de la CFDT prend acte de l'intention de M. Fabius de *« dire la vérité »* et estime qu'une *« nouvelle pratique du pouvoir, pour le gouvernement, vient d'être définie »*. La CFDT note avec satisfaction la volonté qui a été affirmée d'assurer la pleine mise en œuvre des lois Auroux et de développer les négociations, mais attend *« la concrétisation »* de ces bonnes intentions. Tout en partageant les vues du premier ministre quant à la nécessité d'une modernisation de l'économie, la CFDT rappelle l'urgence d'une recherche de solutions dans le domaine de l'emploi, thème des négociations entamées fin mai avec le CNPF.

FO : pour une relance des discussions salariales. — M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a déclaré, mardi soir, que *« disponible pour une relance du dialogue social »*, son organisation demandait au premier ministre *« d'admettre qu'il faut maintenant aussi relancer les discussions salariales, ce qui suppose un assouplissement de la politique économique »*. Faute de quoi, ajoute M. Bergeron, *« on ne parviendrait à endiguer la montée du chômage »*. La Confédération FO estime que des négociations avec l'Etat et le patronat sont possibles dans les domaines de la formation professionnelle, du temps de travail, des garanties en faveur des chômeurs et de la modernisation industrielle.

La CGC : un changement de tonalité. — La Confédération française de l'encadrement CGC affirme que le discours de M. Fabius, dans le domaine économique et social, montre *« un net changement de tonalité »*. Elle reconnaît que les objectifs du premier ministre en matière de recherches, d'investissements et de formation sont ceux qu'elle *« préconise depuis longtemps »* afin de réaliser *« la politique économique nécessaire pour gagner la bataille de l'emploi »*. La CGC souhaite également la reprise de la politique contractuelle et se déclare attentive aux moyens qui seront mis en œuvre pour assurer une croissance durable.

La CFTC : au pied du mur, le maçon. — La CFTC affirme qu'elle sera *« attentive »* à manière dont les intentions de M. Fabius se traduiront dans les faits : *« N'est-ce pas au pied du mur qu'on voit le maçon ? »*, ajoute cette centrale, qui fait observer que le nouveau premier ministre accorde une large place à des considérations économiques *« d'un grand classicisme »*. La CFTC note aussi que M. Fabius semble *« s'accommoder un peu allègement de la baisse déjà réalisée du pouvoir d'achat des salariés »*. Elle veut espérer que, *au nom de la rigueur, il n'aggravera pas leur cas »*.

Le CNPF : quelles mesures concrètes ? — Tout en considérant que les entreprises sont prêtes *« à participer activement à la modernisation, à la croissance, à l'emploi et au dialogue social »*, le CNPF s'interroge sur les *« mesures concrètes »* que va susciter la déclaration de M. Fabius, car *« rien de durable ni de solide ne pourra être fait sans le retour à la santé des entreprises »*. Le CNPF réclame, à cet égard, la suppression des contrôles des prix et des changes, et celle des interventions de l'administration dans les procédures d'embauche et de licenciement.

Les PME : beaucoup d'intérêt. — La Confédération générale des petites et moyennes entreprises a relevé avec *« beaucoup d'intérêt »* les propos de M. Fabius, même s'il *« n'apparaît pas que les PME soient près de retrouver la liberté de gérer »*. D'autre part, cette organisation *« récuse fondamentalement la notion, toujours mise en avant, d'économie mixte fondée sur la nationalisation quasiment complète du crédit »*.

Au Sénat : rien de nouveau

Il n'était pas dans les intentions de l'opposition, majoritaire au Sénat, de réserver un accueil chaleureux à la déclaration de politique générale qu'était venu leur lire le numéro deux du gouvernement, M. Gaston Defferre. Silencieux, voire indifférents, les sénateurs de la majorité sénatoriale se sont contentés de quelques rires pour saluer l'affirmation selon laquelle c'est la gauche *« qui est la mieux placée pour réconcilier l'entreprise et la nation »* ou encore celle de l'identification aux libertés de *« la sensibilité socialiste »*. Quant à l'annonce de la nomination d'un parlementaire de l'opposition pour étudier les problèmes de sécurité, des regards se sont tournés vers le président du groupe RPR, M. Charles Pasqua, dont le nom prononcé alors par certains de ses collègues a fait sourire M. Defferre. *« J'entends des noms »*, a-t-il fait remarquer.

Aux côtés de leurs collègues communistes impassibles, les socialistes et les radicaux de gauche ont semblé apprécier plus particulièrement les passages relatifs à la nécessité du dialogue social, au bilan positif dans le domaine des libertés judiciaires et de la *« ténacité »* promise dans l'action gouvernementale en faveur des droits de l'homme.

Quant aux commentaires de couloirs, ils étaient impertinents : *« Pierre Mauroy avait bien du talent ! »*, relevait M. Dominique Pado (Un. cent., Paris). M. Pasqua ajoutait que ce discours n'avait *« pas de souffle, pas d'enthousiasme, pas de conviction »*. *« Le discours que j'attendais brillant est d'une morne platitude »*, expliquait M. Adolphe Chauvin, président du groupe de l'Union centriste. Aux yeux de M. Roger Romani (RPR, Paris), l'*« encéphalogramme est plat »*. Tandis qu'à ceux de M. Jacques Pelletier, président du groupe de la Gauche démocratique, et de son collègue, M. Jean-Pierre Cantegrit, il y avait *« de l'apaisement dans l'air »*, et M. François Abadie, ancien secrétaire d'Etat de M. Mauroy, élu radical de gauche des Hautes-Pyrénées, approuvait à 200 % *« l'orientation de politique étrangère »*. De son côté, M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) reconnaissait : *« Ce n'est pas enthousiasmant »*, mais *« c'est normal quand on s'engage à dire la vérité »*. En résumé, le nouveau premier ministre lui apparaît à la fois *« mendésiste et churchillien »*. Comme on pouvait s'y attendre le premier discours du nouveau chef du gouvernement n'a pas ébranlé l'équilibre sénatorial.

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. LAURENT FABIUS DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La nouvelle trajectoire

(Suite de la première page.)

C'est, à n'en pas douter, pour opposer le socialisme à la française au thatchérisme, ou ce que l'on prend pour tel, que M. Fabius a dit : *« Au contraire des ajustements très durs opérés par certains de nos partenaires, la politique menée en France depuis trois ans n'a pas été accompagnée d'une diminution brutale du pouvoir d'achat. »*

La vérité que M. Fabius a promis aux Français de respecter est que le pouvoir d'achat a sensiblement augmenté au cours des dix-huit derniers mois en Grande-Bretagne et que l'écart entre les salaires français et les salaires allemands *(au détriment des premiers)* est plus élevé que jamais, ce qui s'explique notamment par l'appauvrissement causé par trois dévaluations successives du franc.

Les « grands équilibres »

Donnons acte à M. Laurent Fabius que c'est dans une tout autre direction qu'il entend aujourd'hui conduire le pays, lui pour qui l'essentiel est désormais que *« l'action de rétablissement des grands équilibres commence à porter ses fruits »*. *« Grands équilibres »* : M. Fabius a prononcé l'expression de la manière la plus neutre possible. Il s'agit, certes, d'une notion qui devrait être acceptée de tous. Il n'empêche qu'elle évoque plus une gestion à la Barre qu'un grand souffle de *« changement »*.

Comme pour faire pleine mesure, le premier ministre a consacré un des passages un peu plus précis que les autres de son discours aux mesures qu'il entendait prendre pour encourager l'investissement (stagnant, remarquons-le au passage, en dépit des prévisions optimistes de l'INSEE), et ce fut pour prendre l'engagement de procéder à une *« libération progressive des prix industriels »*.

Le premier ministre aurait pu ajouter, pour être plus exact, *« et des services industriels »*, conformément à ce qu'avait aussi promis M. Jacques Delors. Mais ce dernier et, encore plus, le gouvernement auquel il appartenait étaient restés assez flous sur le sujet. Le programme annoncé avait du retard, notamment en ce qui concerne la libération, promise pour le mois de juillet, de certains prix du textile.

M. Fabius n'a pas précisé non plus ce qu'il entendait par *« libération progressive »*, mais tout laisse penser que son intention est de mener l'affaire à son terme d'ici à la fin de l'année. Selon le gouvernement, 60 % environ des produits industriels sont déjà libérés, alors que, à en croire le CNPF, la proportion est seulement de 50 %. Si plusieurs, concernant du reste des secteurs sensibles, tels que la mécanique ou le matériel électrique, sont libérés, il n'en est pas de même pour d'autres, tels les papiers et cartons, plusieurs branches des textiles et de la chimie, le verre et l'électroménager.

Ce qui, plus qu'un long commentaire, décrit l'état d'esprit de la nouvelle équipe au pouvoir est qu'elle avait d'abord songé à frapper un grand coup en annonçant d'entrée de jeu une libération complète et immédiate des prix industriels. Ce qui l'a fait reculer est, semble-t-il, d'abord un argument politique : on peut beaucoup demander aux députés socialistes, majoritaires dans l'hémicycle, mais parfois isolés dans leurs circonscriptions.

Il a paru toutefois difficile de leur faire accepter sans préparation une mesure que la droite, naguère au pouvoir avait eu elle-même beaucoup de mal à faire admettre par l'opinion. M. Raymond Barre, qui se targue d'avoir libéré les prix, n'a jamais osé faire voter une loi abolissant les ordonnances de 1945, selon lesquelles la liberté est l'exception et le contrôle la règle juridique.

Deux autres raisons ont amené le nouveau gouvernement à renoncer à son projet initial : la peur de réveiller des revendications de salaires et aussi la difficulté technique de libérer d'un seul coup les prix industriels sans aménager simultanément le complexe dispositif de contrôle sur les prix des services que, pour satisfaire le préjugé ambiant, le gouvernement entend maintenir sous surveillance. Argument spécieux dans la mesure où le mécanisme des prix, pour avoir des chances d'être efficace, doit pouvoir régler l'ensemble de l'activité économique.

M. Fabius n'a pas été non plus explicite sur un autre volet de l'action qu'il a annoncée, à savoir l'allégement des charges des entreprises. Cette expression recouvre essentiellement la promesse faite par le chef de l'Etat d'alléger de quelque 10 milliards de francs la taxe professionnelle en 1985. En 1984, ladite taxe augmentera probablement de plus de 15 % (de 18 % assurent les experts du patronat, selon lesquels le produit passerait d'un peu moins de 60 milliards de francs à quelque 69 milliards.

Pour favoriser l'investissement, le premier ministre a encore exprimé l'intention de continuer *« le mouvement engagé pour réorienter l'épargne vers l'industrie »*. Les mesures prises en ce sens sont sans doute parmi les plus utiles qu'ait prises M. Jacques Delors. L'ancien ministre de l'économie et des finances a toutefois, en 1983, pour satisfaire M. Laurent Fabius, alors ministre de l'industrie, dû ajouter une disposition pour le moins contestable. Il s'agit du bouleversement apporté au circuit de l'épargne par l'ouverture des CODEVI, coûteux détour qui a déplacé quelque 70 milliards de fonds, dont 7 ont été affectés à la création du Fonds industriel de modernisation (FIM) et dont la moitié du reste doit normalement être à la disposition des banques (lesquelles disposaient antérieurement, sous une autre forme, des mêmes sommes).

La grande question est aujourd'hui de limiter les appétits du Trésor, qui voit là un moyen commode de financer le déficit budgétaire. M. Fabius, premier ministre, corrigera-t-il les erreurs qui avaient été commises au nom de M. Fabius, ministre de l'industrie de M. Mauroy.

Dès le 1er août, les Français vont découvrir les effets pratiques d'une autre orientation de la politique du gouvernement Fabius que l'opposition aurait mauvaise grâce à critiquer, car elle est conforme aux exigences d'une gestion plus orthodoxe des finances publiques. Afin de réduire l'augmentation des subventions qui pèse très lourd sur le budget de l'Etat, ou plus vraisemblablement afin d'en freiner la progression, le gouvernement entend relever les tarifs publics. Il commencera dans quelques jours par une hausse importante, de l'ordre de 15 %, des tarifs du téléphone.

« L'Etat a rencontré ses limites, il ne doit pas les dépasser », a encore déclaré M. Fabius. M. Fabius faisant notamment allusion à l'abaissement, à partir de l'année prochaine, des prélèvements obligatoires, impôts et cotisations sociales. C'est seulement vers le 15 août que les arbitrages seront pris en ce qui concerne la mise en pratique de cette politique pour les impôts à payer en 1985.

Pour M. Fabius, il faut également que des règles *« claires et stables »* soient établies pour circonscrire le champ du secteur public. L'intention est certainement louable, mais on peut se demander s'il est possible de l'appliquer dans toute sa rigueur dans un pays où les banques ont été nationalisées dans leur quasi-totalité. L'affaire Creusot-Loire montre à quel point il est difficile d'empêcher en cas de faillite une extension de fait des nationalisations.

L'extrême difficulté du problème est illustrée par le fait que l'on voit actuellement un pouvoir aussi hostile au principe des nationalisations que peut l'être l'administration Reagan pratiquement contraint de devenir l'actionnaire majoritaire d'une grande banque. L'Etat fédéral américain procède cette semaine sans crier gare à la nationalisation de la Continental Illinois, qu'aucun intérêt privé n'a voulu reprendre. Seule la puissance publique se révèle disposée à assumer les lourds engagements de cet établissement.

C'est un fait que l'un des passages les plus applaudis du discours de M. Fabius aura été celui où il rappelle le redressement de certains groupes industriels nationalisés (Péchiney et Rhône-Poulenc) et le fait que ces entreprises connaissaient de très graves difficultés du temps où elles relevaient du secteur privé. C'est là aussi un élément sentimental que M. Fabius et son équipe, si disposé soit-ils à favoriser l'initiative économique, ne pourront complètement ignorer. L'action gouvernementale risque, elle aussi, de rencontrer assez rapidement ses limites.

PAUL FABRA.

M. Mauroy dans son beffroi

M. Pierre Mauroy, qui a retrouvé, le mardi 24 juillet *« avec beaucoup de plaisir »* son beffroi de Lille, a indiqué qu'il ne souhaitait pas *« seulement vivre dans l'actualité, mais analyser, réfléchir, commenter »*, et s'occuper *« du PS, de la gauche et de suivre les affaires du pays »*.

Après avoir *« géré la France »* durant trente-six mois *« en assurant les engagements de la gauche »*, ainsi qu'il l'a déclaré devant ses adjoints et les cadres de la mairie qui l'accueillaient officiellement, l'ancien premier ministre a estimé qu'il fallait *« prendre le temps de la réflexion afin que l'idéologie et la doctrine puissent évoluer et tenir compte des expériences en cours »*.

Il a observé, à l'adresse des journalistes, qu'il n'avait nulle envie de *« faire des petites phrases à l'intention de la presse. Après trois ans comme premier ministre*, a-t-il ajouté, *il est bon de faire une sorte de cure de silence »*. *« Je n'ai toutefois pas envie que vous m'ignoriez*, a-t-il continué, *c'est une situation difficile pour un premier ministre qui a terminé ses fonctions »*. M. Mauroy, qui a souligné sa *« fierté d'avoir servi auprès du président de la République »*, a qualifié sa mission à Matignon de *« service national »* durant lequel, a-t-il dit, il s'est efforcé de rester le maire de Lille.

M. Mauroy a enfin indiqué qu'il n'avait *« pas de projet au niveau de Lille »* sauf d'écouter les Lillois *« afin de mieux les servir »*. *« Je ne prendrai pas de congé*, a-t-il conclu, *car mes vacances consistent à me faire à ma nouvelle vie »*.

Premier ministre

(Suite de la première page.)

C'est à lui de régler la querelle scolaire, d'empêcher l'opposition de continuer sa campagne contre les « liberticides » socialistes à propos de projet de loi sur la presse, de déminer autant que possible le terrain de l'insécurité, électoralement payant pour la droite. Prudent sur l'école, il n'a pas dit un mot de la presse et se propose de confier à un parlementaire de l'opposition une mission d'étude sur la sécurité.

M. Mauroy n'existait plus lorsqu'il s'adressait à l'opposition, parce que son discours, quoi qu'il dît, était frappé de l'infamie du sectarisme. *M. Fabius a évité, mardi*, tous les pièges que son prédécesseur avait lui-même posés. A défaut d'un gouvernement élargi, il pratique l'ouverture à lui tout seul. La manière — main tendue, même avec quelque hypocrisie, à l'opposition — rappelle celle de M. Valéry Giscard d'Estaing. La « décrispation » avait du bon.

La gauche y vient à son tour en inversant le rythme de la démarche. M. Giscard d'Estaing avait commencé ainsi, sans résultat, avait de terminer son septennat sur une phase de combat. M. Mitterrand fait le contraire. M. Fabius, polyvalent, peut combattre — il l'a montré dans le passé — ou décrisper. Cette phase nouvelle lui convient. Il est là, aussi, pour cela.

JEAN-YVES LHOMEAU.

NOUVEAU PRESIDENT DU GROUPE SOCIALISTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Billardon, « l'industriel »

M. André Billardon, qui a été *élu, le mardi 24 juillet*, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale *(lire par ailleurs)*, est député de Saône-et-Loire depuis 1978, mais ne s'est réellement affirmé qu'avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 : ce professeur de mathématiques, député d'une ville (Le Creusot) qui dépend totalement des activités industrielles, s'était intéressé à ces questions à une époque où, rappelle-t-il, ces problèmes intéressaient peu les députés socialistes *(le Monde* daté 3-4 juin).

Après 1981, cette spécialisation s'est révélée « payante ». Président de la commission spéciale sur les nationalisations, en 1981, M. Billardon s'est imposé comme l'homme de la politique industrielle au sein du groupe socialiste. Lorsque le gouvernement Mauroy a mis au point, au début de 1984, le plan de restructuration industrielle, c'est lui qui a dirigé le groupe sur la politique industrielle chargé d'assurer un contact entre le gouvernement et les députés. Au fil du temps, M. Billardon, au départ l'un des vice-présidents du groupe socialiste, est devenu le premier vice-président « de fait » du groupe.

Avec l'affaire Creusot-Loire, il a connu des moments difficiles. Lui-même sait, au demeurant, que sa réélection est liée au sort de Creusot-Loire...

Très proche de M. Pierre Joxe, il a su cependant garder son autonomie de pensée. Les conditions délicates de son élection sont plus une conséquence de ces liens avec le nouveau ministre de l'intérieur qu'une marque de défiance personnelle. Ce gros travailleur, qui n'est pas un orateur au sens parlementaire du terme, devra prouver les capacités — que certains lui contestent — à diriger le groupe socialiste, dans des circonstances qui s'annoncent difficiles.

J.-L. A.

[Né le 22 octobre 1940 à Montceaux-le-Comte (Nièvre), diplômé d'études supérieures de mathématiques, M. Billardon a été professeur de mathématiques au collège militaire d'Autun (Saône-et-Loire) de 1967 à 1978. Conseiller municipal d'Autun depuis 1973, il est conseiller général depuis 1975. Elu député de la circonscription d'Autun-Le Creusot en 1978, M. Billardon a été président du Conseil général de Saône-et-Loire de 1979 à 1982 et président du Conseil régional de Bourgogne d'octobre 1982 à mai 1983. Il siège à la commission exécutive socialiste de son département. Il est vice-président de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale et, depuis 1983, président du Conseil supérieur d'EDF-GDF.]

M. HENRI FISZBIN, ancien député dissident du PC : *« L'appel de M. Fabius pour le progrès social et la grandeur nationale éveille un écho profond parmi les eurocommunistes pour qui le mot d'ordre d'union du peuple de France n'a rien perdu de sa valeur et de son dynamisme. La gauche persévère, innove, construit. Le PCF, lui, décroche. »* M. Fiszbin réprouve *« l'attitude négative du PCF qui s'enfonce dans le refus des réalités et la protestation systématique »*, et il *« espère que la désaffection du PC sera sévèrement sanctionnée par les électeurs »*.

L'ASSOCIATION DE RAPATRIÉS L'ANFANOMA se félicite du maintien de M. Raymond Courrière à la tête du secrétariat d'Etat aux rapatriés.

LE MOUVEMENT DE RAPATRIÉS LE RECOURS se félicite du maintien du secrétaire d'Etat aux rapatriés et de la nomination de M. Baylet comme secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, *« ce qui pourrait faciliter le règlement du contentieux avec les Etats du Maghreb »*.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Reagan accuse M. Mondale d'ignorer la «menace marxiste» au Nicaragua

Correspondance

Washington. – Le président Reagan n'a pas perdu de temps pour passer à la contre-attaque et réfuter vigoureusement les arguments, qualifiés de démagogiques, de ses adversaires démocrates. Apparemment, la remontée, dans tous les sondages, du «ticket» Mondale-Ferraro – qui a rattrapé et même dépassé l'équipe Reagan-Bush – a déterminé le président à entrer sans plus attendre dans la bataille politique bien avant l'ouverture officielle de la campagne, traditionnellement fixée au *Labor Day*, au début de septembre. C'est ainsi qu'il a entrepris une tournée politique dans les importants Etats du Texas, de Géorgie et du New-Jersey.

Au Texas, il entend consolider l'emprise républicaine menacée par la poussée démocrate. En Georgie, son objectif est de rallier ceux des électeurs blancs, qui votent démocrate, mais qui sont préoccupés par la mobilisation des électeurs noirs derrière le révérend Jackson et par la présence d'une femme sur le «ticket» démocrate. Dans le New-Jersey, le président Reagan espère maintenir ses positions, c'est un Etat industriel où, en 1980, un nombre important de *«blue collars»* (travailleurs manuels) ont voté pour lui.

Dans sa conférence de presse du mardi 24 juillet, le président a développé un thème très simple mais de nature à frapper les auditeurs. Mondale a toujours voulu augmenter les impôts, moi je préfère réduire les dépenses publiques, a-t-il dit en substance, sans préciser toutefois sur quels postes budgétaires tomberait la hache, mais il a laissé entendre que l'assistance médicale aux personnes âgées ou de faibles revenus, les pensions d'anciens combattants et le système de subvention aux agriculteurs pourraient être touchés. En même temps, il a souligné que, contrairement aux accusations de ses adversaires, le gouvernement républicain avait maintenu et augmenté les programmes d'aide aux économiquement faibles.

En outre, il se propose de demander au Congrès que l'augmentation automatique de l'allocation du coût de la vie soit maintenue pour les bénéficiaires de la sécurité sociale, même si le taux d'inflation devait tomber au-dessous de 3 %, limite fixée par la loi pour l'attribution de l'allocation. *« Les républicains ne sont pas le parti des riches »*, a dit encore le président, en affirmant que le Parti démocrate demandait à ses membres et sympathisants des contributions énormes et monnayait très cher quelques faveurs. Ainsi, une place dans la salle de la convention de San-Francisco pouvait s'obtenir pour 5 000 dollars et une photographie avec les candidats pour 50 000 dollars.

Le président a également attaqué ses adversaires au sujet du Nicaragua. Rappelant que M. Mondale s'était engagé à *« arrêter la guerre illégale des Etats-Unis au Nicaragua »*, le président a affirmé que c'était ignorer la *« menace marxiste »* dans l'hémisphère. *« Les démocrates s'opposent à tout ce que nous essayons de faire en Amérique centrale »*, a dit le président. Evoquant avec fierté l'intervention à La Grenade, il a ajouté que le gouvernement américain avait la responsabilité d'aider les Nicaraguayens à empêcher que leur pays ne se transforme en base soviétique.

M. Reagan s'est montré prudent dans son appréciation de Mme Ferraro, candidate démocrate à la vice-présidence. *« Ce choix est significatif de la nouvelle place occupée par la femme dans notre société »*, a-t-il dit, en rappelant que lui-même avait nommé une femme à la Cour suprême, que son cabinet comprenait trois femmes, et que mille six cents femmes occupaient des postes de responsabilité dans son administration.

H. P.

L'ABDICATION DE MISS AMERICA

Un concours d'hypocrisie

A deux mois de la fin de son « règne », miss America a abdiqué. Non pas sous la pression de l'opinion publique, mais des organisateurs de la compétition, qui ont jugé que Vanessa Williams, modèle de vingt et un ans, avait rompu son contrat dans lequel elle affirmait n'avoir jamais été impliquée *« dans un acte de turpitude morale »*. Or, les photographies publiées lundi dernier dans *Penthouse*, un magazine spécialisé, *la montre nue* dans une position de grande intimité avec une autre femme, également *nue*...

Miss Williams a admis *« une erreur de jeunesse »*. Elle déclare avoir oublié que, il y a deux ans en effet, elle avait accepté la proposition de son employeur photographe de poser de cette façon, étant entendu que les clichés ne seraient pas utilisés. Mais le directeur du magazine affirme avoir reçu du photographe une autorisation signée. Signature contrefaite ? Non, il y aurait eu des témoins.

Apparemment, l'ancienne miss America, déchue de son titre, n'engagera pas de poursuites contre le magazine. Une jurisprudence s'appuyant sur le premier amendement permet en effet de publier, même sans l'accord des intéressés, tout document, à condition qu'il soit authentique ou rapporté avec exactitude. Et puis, curieusement, Vanessa pense, comme les organisateurs qui l'ont poussée à abandonner sa couronne, qu'il est essentiel de protéger cette image de pureté, de rectitude morale, de modèle de miss America représente, paraît-il, pour la jeunesse.

L'abdication a provoqué des remous. Une organisation féministe *« contre la pornographie »* a accusé le magazine et les organisateurs de vouloir discréditer cette femme *« franche et talentueuse (...) au moment même où l'on reconnaît aux femmes leur intelligence et leurs qualités politiques... »*. D'autre part, comme miss Williams est la première femme noire élu miss America, certains voient dans cette affaire une tentative de s'opposer aux progrès de l'égalité raciale.

Finalement, le concours de beauté se transforme en un concours d'hyprocisie. Qui sont les plus hypocrites ? Les organisateurs, ces Catons défenseurs de la vertu qui tirent de substantiels bénéfices d'une compétition « sexiste » où les jeunes femmes en tenue légère se voient mesurer les seins, la taille, les hanches, et à qui on demande, en outre, de danser, de chanter, de répondre à des questions pour étaler leur culture ? Ceux qui dénoncent avec indignation un magazine avant de se précipiter pour l'acheter ? Le premier tirage de cinq millions a été épuisé en un jour...

Et que penser de miss Williams elle-même, s'accommodent finalement assez bien d'une abdication dont elle tirera assurément des bénéfices ? Hypocrites également, les dirigeants de *Penthouse*, invoquant les libertés fondamentales pour diffuser avec de gros bénéfices la *soft-porno* (pornographie douce) et qui, aujourd'hui, se déclarent navrés de la mésaventure arrivée à miss Williams.

Quant aux organisations noires, déçues que la première femme noire ayant gagné la compétition soit la première miss America à avoir dû abdiquer, elles peuvent se consoler : miss New-Jersey, arrivée deuxième dans le concours, et qui succède à miss Williams, est, elle aussi, noire et d'un égal attrait.

HENRI PIERRE.

DIPLOMATIE

ÉLU PRÉSIDENT DU PARLEMENT EUROPÉEN

M. Pflimlin a obtenu un succès plus rapide et plus net que prévu

M. Pierre Pflimlin a été élu, mardi après-midi 24 juillet, au second tour de scrutin, président du Parlement européen par 221 voix contre 133 à M. Piete Dankert, candidat socialiste néerlandais, et 49 à M. Altiero Spinelli, qui avait maintenu sa candidature à titre individuel. Il y avait eu 421 votants et 403 suffrages exprimés.

Le succès de l'ancien président du conseil s'était déjà dessiné au premier tour, où il avait rassemblé 165 suffrages (nos dernières éditions du 25 juillet). *Son rival socialiste en avait recueilli 123* ; la candidate conservatrice, lady Elles, 44 ; le porte-drapeau des communistes, M. Pajetta, 37 ; Mme Von Blottnitz, écologiste ouest-allemande, 17 ; *M. Le Pen, 16 et M. Spinelli, 11.*

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – L'arithmétique parlementaire donnant à M. Pflimlin un espoir raisonnable de l'emporter, mais même les plus optimistes au sein de son groupe démocrate-chrétien auraient hésité à lui prédire un succès aussi rapide et aussi achevé. On redoutait un troisième tour, voire un quatrième, où la majorité simple aurait suffi mais aurait produit une victoire un peu bancale. L'ancien maire de Strasbourg est « bien » élu. En particulier, comme il l'a souligné en réponse à une question lors de sa conférence de presse, il ne doit pas sa victoire au report sur son nom des voix qui s'étaient portées sur M. Le Pen au premier tour, puisque, même sans ces seize suffrages, il aurait obtenu la majorité absolu. L'ampleur et la rapidité de ce succès tiennent, outre aux qualités personnelles du candidat et à ses titres indiscutables de « vieil Européen », selon ses propres termes, à la conjonction de trois facteurs.

Le premier est qu'il a pu rassembler dès le deuxième tour toute la droite, incontestablement majoritaire dans l'Europe communautaire, mais jusqu'alors divisée. M. Le Pen s'est désisté en sa faveur dès la proclamation des résultats du premier tour, au nom d'une nécessité de principe : *« éviter que cette assemblée soit présidée par un marxiste »*. Mais aussi pour bien marquer que, quelle que soit sa réputation d'extrémiste et le chahut que provoque sur la gauche de l'hémicycle le moindre de ses propos, il entend bien jouer le jeu parlementaire – un jeu dont, manifestement, le président du Front national raffole.

Mais, surtout, les conservateurs britanniques, dont l'obstination à jouer les francs-tireurs avait permis l'élection de M. Dankert en 1982, se sont ralliés dès le deuxième tour à la candidature de M. Pflimlin. Ils y avaient été puissamment aidés, il est vrai, par un télégramme de Mme Thatcher au président de leur groupe, M. Plumb, dans lequel le premier ministre britannique écrivait : *« Les électeurs ont, dans le nouveau Parlement, donné la majorité aux partis qui œuvrent pour la liberté personnelle et économique. Je sais que votre groupe jouera pleinement son rôle dans cette majorité et contre une Europe socialiste. Cinq ans de dur labeur vous attendent – soyez sûrs de prendre un bon départ. »* Les Tories (et leurs homologues danois qui siègent avec eux) ont reçu « cinq sur cinq » ce message au demeurant transparent, et Lady Elles a, elle aussi, fait voter pour M. Pflimlin. Les gaullistes et les nationalistes irlandais du groupe des Démocrates européens de progrès avaient fait de même dès le premier tour.

La gauche divisée

En second lieu et symétriquement, M. Pflimlin a été aidé par le fait que son concurrent socialiste n'est pas parvenu, lui, à rassembler sur son nom l'ensemble des voix de gauche. Les communistes se sont fait un plaisir, au second tour, M. Spinelli ayant maintenu sa candidature, de se souvenir que l'auteur du fameux rapport qui porte son nom sur l'Union européenne était apparenté au PCI et de voter pour lui (bien que ses conceptions européennes soient aux antipodes de celles des communistes français), plutôt que pour le représentant, au demeurant controversé, de la social-démocratie. Même les suffrages écologistes ne se sont pas tous reportés sur M. Dankert. Bien que ce dernier ait reçu, selon l'usage, l'hommage des vainqueurs, il subit là ce qu'il faut bien appeler un échec personnel.

M. Pflimlin a aussi bénéficié d'un autre échec, dont l'ampleur est inattendue : celui de M. Spinelli lui-même. La tentative du député italien de surmonter les clivages des partis et de rassembler sur son nom une majorité ou au moins une minorité significative d'élus européens attachés à la mise en œuvre de son projet, se solde par un fiasco cruel. *« J'ai pris l'habitude, au cours de ma longue vie militante, de voir les idées trahies après l'échec des personnes qui les ont soutenues »*, confiait-il, avec un sourire triste, dans les couloirs après le premier tour.

Cette chute sonne comme un rappel aux réalités. L'Assemblée de Strasbourg n'échappe pas plus qu'aucune autre à la politisation et à sa forme la plus classique : une nette opposition droite-gauche. *« Cette assemblée doit faire de la politique »*, a déclaré M. de La Malène (RPR) dans son discours de félicitations à M. Pflimlin. *« Il ne faut pas s'en désoler, c'est au contraire un signe de maturité*, estimait de son côté Mme Veil. *Où voulez-vous faire de la politique, si ce n'est dans une Assemblée ? Et cela prouve que les familles de pensée commencent à surmonter les barrières créées par les nationalités »*.

Une manifestation contre M. Le Pen

Il est malheureusement un domaine où une partie de l'Assemblée européenne a *« fait de la politique »* non plus *« au meilleur sens du terme »*, comme l'y invitait M. de La Malène, mais au pire : lorsqu'elle a, par des claquements de pupitre et des cris divers, tenté de couvrir la voix de M. Le Pen, qui demandait un rappel au règlement, après la distribution dans l'enceinte du Parlement d'un tract le présentant comme un *« tortionnaire »* et exigeant son expulsion. Le public, souvent très jeune, qui se pressait dans les tribunes, était visiblement médusé par cette tentative de censure d'un élu par d'autres élus. Le comportement des députés communistes, écologistes et de quelques socialistes a été sévèrement commenté par ces témoins désolés, dont beaucoup ne partageaient pas les orientations de M. Le Pen. M. Panella (radical italien) devait d'ailleurs inviter ses collègues de gauche à *« respecter les droits de leurs adversaires, même les plus lointains »*.

Il restait à la nouvelle Assemblée à désigner les autres membres de son bureau – ce devait être chose faite ce mercredi – et à s'attaquer aux problèmes, budgétaires notamment, qui s'amoncellent déjà.

M. Pflimlin, dans son discours inaugural, puis lors de sa conférence de presse, a notamment estimé que le vote à la majorité doit redevenir la règle entre les Dix et à plus forte raison entre les Douze, si l'élargissement à l'Espagne et au Portugal – auquel il est favorable – devient une réalité. Il s'est montré acquis au principe d'une nouvelle étape vers l'Union européenne telle que l'a esquissée M. Mitterrand, tout en laissant paraître un certain scepticisme sur les résultats réels du sommet de Fontainebleau et des travaux de la future commission chargée de préparer une nouvelle conférence européenne.

Quant à l'Europe dite *« à géométrie variable »*, le président de l'Assemblée de Strasbourg a souligné que si certaines avancées technico-industrielles indiscutables avaient déjà été obtenues sans le concours de tous, il fallait se méfier de la généralisation d'une telle pratique, *« qui finirait par priver la Communauté de sa substance et en faire une sorte de coquille vide »*. En outre, dans la ligne du rapport Spinelli, *« un texte beaucoup plus modéré qu'on ne le dit trop souvent »*, il a insisté sur la nécessité de donner plus d'influence au Parlement européen, actuellement sans vrais pouvoirs d'initiative sur le plan législatif.

BERNARD BRIGOULEIX.

A soixante-dix-sept ans une nouvelle jeunesse européenne

Dès le début, la vie de M. Pierre Pflimlin aura eu quelque chose de paradoxal. Cet Alsacien *s'il en fût, à qui nul ne songerait* à contester son titre de « premier Strasbourgeois de France », est *né...* à Roubaix, le 7 février 1907. Il fut, en février 1955, le premier président du conseil alsacien – c'était à l'époque où l'on remarquait encore ces choses-là. Tout comme on avait observé, en décembre 1949, que cet homme d'Etat habité par de grandes idées avait quitté le gouvernement Bidault à cause d'un désaccord sur le prix de la betterave. Autres temps, autres mœurs...

Candidat à la présidence d'une autre assemblée, la Chambre des députés, M. Pflimlin avait été battu en janvier 1954, au troisième tour, par M. Le Troquer. La suite des événements devait faire de cet échec honorable un titre de gloire supplémentaire. Quant à ses rapports avec le gaullisme, ils furent complexes, tourmentés, contradictoires et ambigus – ce en quoi cet élu des marches de l'Hexagone aura au fond été très représentatif de l'ensemble de ses concitoyens.

Pilier de la IVe République (il sera quinze fois membre du gouvernement jusqu'en 1958, plus que M. Mitterrand, qui passe parfois pour le détenteur de ce discutable record), c'est lui qui, après la chute du cabinet Félix Gaillard, consécutive au bombardement de Sakiet-Sidi-Youssef en Tunisie, le 15 avril 1958, est chargé, un mois plus tard, de constituer le gouvernement de la dernière chance. Le débat d'investiture pourrait n'être qu'un épisode parmi d'autres de la IVe République. Mais il a lieu le 13 mai, dans un Palais-Bourbon que l'annonce des événements d'Alger met en ébullition.

M. Pflimlin dénonce l'*« insurrection contre la loi républicaine »*. Sous les acclamations du MRP, dont il est le président depuis deux ans, mais aussi de la gauche et de l'extrême gauche, il est investi par 274 voix contre 129, les communistes s'abstenant. En février 1955, il avait tenté en vain de former le gouvernement, après la chute de Pierre Mendès France. L'heure de la revanche a-t-elle sonné ? Non. Le 28 mai, il doit offrir sa démission à René Coty, qui l'accepte trois jours plus tard. Il fait partie du gouvernement de Gaulle, comme ministre d'État, mais refuse, *« pour des raisons purement personnelles »*, de voir ses fonctions reconduites dans le cabinet Debré.

Ce qui ne l'empêche pas, entre-temps, de continuer une carrière européenne, à l'époque où celle-ci ressemble inévitablement à une voie de garage. Membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale, les mandats les plus obscurs ne le rebutent pas, pourvu qu'il ait l'occasion d'œuvrer à l'unification du Vieux Continent. Recevant en 1959 le général de Gaulle à Strasbourg, dont il est devenu maire, il voit dans sa ville *« un symbole de réconciliation et la clé de voûte de l'unité européenne »*, convaincu qu'il est que *« cette idée est profondément inscrite dans le sentiment de notre peuple »*.

Revenu au gouvernement en avril 1962, comme ministre d'État chargé de la coopération, il en démissionne un mois plus tard avec les quatre autres ministres MRP, après la célèbre conférence de presse dite *« du volapük »*, au cours de laquelle de Gaulle brocarde les inconditionnels de l'intégration européenne. Depuis, il n'a cessé, comme maire de Strasbourg et comme « grande conscience » de la démocratie chrétienne française, de militer pour la Communauté. Il veille néanmoins à ne pas se couper du régime, quitte à préférer ses responsabilités municipales, départementales et régionales à un nouveau mandat législatif.

Aux municipales de mars 1983, M. Pflimlin a lui-même choisi de faire *« place aux jeunes »* en ne sollicitant pas le renouvellement de son mandat de maire de Strasbourg. Il s'était déjà retiré de la vie parlementaire à l'occasion des législatives de 1967. Mais cette grande figure du christianisme social n'avait pas dit son dernier mot. Lui qui avait tant parlé de l'Europe, et politiquement beaucoup risqué pour elle, vient enfin, à soixante dix-sept ans, avec un dynamisme intact, beaucoup d'amis et quelques solides adversaires, d'être couronné. Soixante dix-sept ans : la dernière année de la jeunesse, selon Tintin, un de ses héros favoris...

B. B.

NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OTAN

Lord Carrington va tenter de consolider à Athènes le « maillon faible » de l'organisation

De notre correspondant

Athènes. – Le nouveau secrétaire général de l'OTAN, lord Carrington, est attendu le jeudi 26 juillet à Athènes où il aura des entretiens avec les dirigeants grecs. Il s'attaque ainsi à une question difficile puisque les rapports entre Athènes et Washington sont pour le moins maussades et que les divergences entre la Grèce et la Turquie font du flanc sud-est le « maillon faible » de l'organisation militaire atlantique.

Les milieux politiques et militaires américains ne dissimulent pas leurs réticences envers une politique étrangère grecque spectaculairement orientée vers les pays de l'Est. Ils n'ont guère apprécié l'ambiguïté de la position grecque sur la Pologne, l'Afghanistan, ainsi que dans l'affaire du Boeing sud-coréen, ni l'opposition d'Athènes à l'installation des Pershing-2 et des Cruise de l'OTAN en Europe occidentale. En mai dernier, lors du premier congrès de son parti, le PASOK, M. Papandréou qualifiait les États-Unis de *« puissance impérialiste »*, tout en donnant un coup de chapeau à l'URSS.

Washington se plaint également du laxisme des autorités grecques dans la lutte contre le terrorisme, en particulier celui qui est entretenu par les pays arabes. Enfin les Américains s'étonnent des retards apportés à la conclusion d'un achat de quelques dizaines d'avions de combat, projet vivement condamné par le Parti communiste grec. Le précédent secrétaire général de l'OTAN, M. Luns, n'a jamais bénéficié de la confiance d'Athènes en raison de sa position jugée trop favorable à la Turquie et il appartient à lord Carrington de redresser la situation. Les experts militaires semblent avoir quelque peu déblayé le terrain lors de la visite éclair à Athènes du général Rogers, le 13 juillet. Mais il reste bien des obstacles à surmonter pour que soient résolus les principaux problèmes, notamment la répartition des responsabilités dans les espaces aériens et maritimes de la mer Égée, l'intégration de l'île de Limnos dans les manœuvres de l'OTAN, la création d'un quartier général à Larissa afin d'assurer la liaison avec ceux de Naples et d'Izmir.

La Grèce ne peut se passer des Etats-Unis et de l'OTAN pour renforcer et mécaniser ses forces armées. Les alliés atlantiques, de leur côté, ont besoin d'une pleine et étroite coopération avec Athènes. Il reste donc à lever le veto des dirigeants militaires et politiques turcs, ce qui fait précisément l'objet de la mission de lord Carrington. Ce dernier a quelques atouts car la Grande-Bretagne qui, depuis 1951, a souvent exprimé son désaccord avec Washington dans la conduite des affaires dans cette région, dispose encore de bonnes positions en Grèce et en Turquie.

MARC MARCEAU.

A TRAVERS LE MONDE

Namibie

- POURPARLERS ENTRE PRETORIA ET LA SWAPO POUR UN CESSEZ-LE-FEU. – Des responsables du gouvernement sud-africain et des représentants de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) ont engagé des discussions, mercredi 25 juillet, au Cap-Vert, sur une éventuelle cessation des hostilités en Namibie. – *(Reuter, AFP.)*

URSS

- GRÈVE DE LA FAIM. – M. Zachar Zunchein, dissident juif emprisonné à Riga (Lettonie), a commencé samedi 21 juillet une grève de la faim. Condamné à trois ans de prison le mois dernier pour *« agitation anti-soviétique »*, il demande la révision de son procès. – *(Reuter.)*

EUROPE

Pologne

M. Walesa et la direction clandestine de Solidarité accueillent « avec joie » les prisonniers politiques libérés

M. Lech Walesa et Zbigniew Bujak, ainsi que cinq autres dirigeants nationaux de Solidarité, agissant au grand jour ou dans la clandestinité, ont rendu publique, à la suite de l'amnistie votée samedi 21 juillet, une déclaration par laquelle ils *« accueillent avec joie ceux qui ont payé par une longue détention leur fidélité aux idéaux de Solidarité »* et rendent hommage *« avec émotion à leur sacrifice et à leur dignité »*.

Les sept signataires se déclarent persuadés que, après leur libération, les anciens détenus resteront fidèles au programme de Solidarité et *« continueront de mettre toutes leurs forces au service de la Pologne »*. Ils soulignent *« avec toute la fermeté possible que le retour aux accords sociaux* (d'août 1980) *et donc aux principes du pluralisme syndical et du respect des droits civiques est une condition* sine qua non *pour que la Pologne puisse sortir de la cris politique et économique »*. Seul le respect de ces conditions pourra *« garantir que la loi d'amnistie n'est pas un épisode passager et que les prisons ne se rempliront pas à nouveau des victimes de la répression anti-syndicale »*, déclarent les signataires.

C'est évidemment à dessein que ce message a été signé par sept représentants du syndicat, au moment où sept autres membres de la direction élue de Solidarité, *internés le 13 décembre 1981*, s'apprêtent à sortir de prison. Le premier d'entre eux à avoir retrouvé la liberté est M. Andrzej Gwiadza, un ingénieur électricien de Gdansk qui fut aux côtés de M. Walesa l'un des premiers animateurs du mouvement pour la création de syndicats libres.

Après avoir bénéficié d'une permission de sortir de trois jours à cause de la maladie de sa mère, il a réintégré brièvement la prison de la rue Rakowiecka à Varsovie avant de faire une sortie officielle, mardi 24 juillet en fin d'après-midi. Pâle, vieilli et édenté, M. Gwiazda arborait un immense sourire, et, accroché à son blouson, un badge de Solidarité (dont le port est strictement *interdit*). A peine avait-il franchi la porte de la prison, encore décorée des drapeaux du 40e anniversaire du régime, qu'il faisait le V de la victoire, sous les yeux ahuris d'une vingtaine de miliciens présents pour disperser tout attroupement. Spontanément, une vingtaine de femmes *qui avaient attendu depuis le matin*, et en vain, la libération de leurs proches, lui ont offert leurs bouquets de fleurs.

Au total, une cinquantaine de détenus politiques et huit cents « droit commun » ont été libérés depuis l'amnistie.

Parallèlement, le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, semblant s'étonner que Washington n'ait pas levé dès l'annonce de l'amnistie les sanctions économiques contre Varsovie, a dénoncé *« la malhonnêteté de plus en plus évidente des exigences américaines »*.

Mardi soir, le président Ronald Reagan a déclaré au cours d'une conférence de presse que son administration étudiait *« très attentivement »* les implications de la loi d'amnistie, et que si cette loi remplissait les conditions posées, les Etats-Unis lèveraient les sanctions. Ces conditions, formulées en décembre 1982, étaient l'abolition de la loi martiale, la libération des prisonniers politiques et l'établissement d'un dialogue entre le gouvernement et l'opposition.

A Moscou, la radio soviétique a fait état pour la première fois de l'amnistie votée en Pologne, en citant les commentaires du général Jaruzelski, selon lesquels cette amnistie excluait tout *« retour à l'anarchie »*, était un *« signe de force »* de l'Etat en même temps que d'humanité, et ne *« modifiait en rien l'appréciation politique sévère portée sur les activités anti-Etat »*. – *(AFP, UPI).*

Les timbres « séditieux » de Solidarité

Les philatélistes polonais ont depuis deux ans un nouvel objet de collection — des timbres que l'on achète, échange et classe dans la plus grande circonspection. Dentelés ou non, gommés et sans gomme, gravés ou lithographiés, en bandes ou en feuillets, ils portent la même légende : *« Poczta* (Poste) *Solidarnosc »*. D'une valeur faciale de 30 à 75 zlotys, ils coûtent... trois ans de prison à ceux qui les impriment et n'ont pas de prix pour les collectionneurs.

La collection complète se compose aujourd'hui de 186 timbres, et toute nouvelle édition est annoncée par la presse clandestine. Les plus recherchés sont les timbres à l'effigie de Lech Walesa, parus en 1983 et commémorant son prix Nobel de la paix. La série se compose de 5 timbres, en noir, vert, bleu, rose et chaudron, chacun de 50 zlotys. Viennent ensuite les timbres de Jean-Paul II, mêmes couleurs, même valeur et sans doute œuvre du même graveur, qui préfère rester anonyme.

Deux séries rappellent le souvenir de Grzegorz Przemyk, le lycéen battu à mort dans un commissariat de milice à Varsovie. Un beau feuillet portant l'inscription « Prisonniers de conscience, 1984 » réunit les portraits des onze chefs de file de l'opposition, quatre dirigeants du KOR et sept anciens dirigeants de Solidarité.

Les « quatre » du KOR sont présents sur une autre série de huit timbres. Jacek Kuron, Adam Michnik, Henryk Wujec et Zbigniew Romaszewski coûtent chacun 50 zlotys et existent en bleu et en brun. D'autres timbres reproduisent l'image du maréchal Pilsudski, chef de l'État polonais d'entre les deux guerres et vainqueur de l'armée rouge en 1921. les généraux polonais de l'armée de l'intérieur et du gouvernement de Londres 1939-1945.

Le seul étranger qui figure dans cette collection est George Orwell, dont le *1984* est interdit en Pologne et circule sous le manteau en édition clandesine.

Deux séries de timbres sont consacrées aux élections municipales du 17 juin 1984, boycottées par Solidarité clandestine. Chaque timbre de la première série reproduit trois objets différents accompagnés du slogan électoral officiel : *« Citoyen, fais ton choix. »* Le choix est proposé entre une matraque de zomo, une baïonnette et une cravache sur le premier timbre, entre une faucille, un marteau et une étoile rouge sur le deuxième, et des crochets nus de boucherie, une bouteille de vodka et les lunettes de soleil du général Jaruzelski sur le troisième. Le tout en noir, bleu et rouge, avec ou sans gomme, au choix des collectionneurs. La deuxième série du *« boycottage des élections »* représente un ouvrier en bleu de travail qui répond à l'invitation de se rendre aux urnes par un large geste sans équivoque.

Il existe de nombreuses *« surtaxes »* au profit de fonds d'aide aux victimes de la répression et aux prisonniers politiques, de même que des timbres « officiels » surchargés « Solidarnosc » et surtaxés au profit de ceux qui ont perdu leur travail.

Un débat théorique oppose les spécialistes : ces timbres servent-ils vraiment à affranchir les lettres, et seront-ils par conséquent un jour reconnus et cotés par les grands catalogues ? Cela ne peut pas faire de doute, répondent les sympathisants de Solidarité, illustrant leurs propos de nombreux plis oblitérés de cachets les plus officiels de la poste et bien remis à leurs destinataires. Certains ont fait l'objet d'un examen minutieux de la part des employés de la poste, à 80 % membres de Solidarité pendant sa période légale : ils sont accompagnés de timbres-taxes à payer par le destinataire lorsque le timbre « Poczta Solidarnosc » a une valeur faciale inférieure au tarif en vigueur.

Parfois, la presse clandestine publie des mises en garde contre l'achat de certains timbres, dont le tirage a été saisi par la police politique. *« Achetez pour vos collections, mais refusez de payer la surtaxe qui ne pourrait que servir d'autres causes. »*

VINCENT WOLSKI.



Bloc de onze timbres représentant les septs dirigeants de Solidarité et les quatre anciens membres du KOR détenus depuis le 13 décembre 1981, et qui vont être libérés à la suite de l'amnistie.

ASIE

Afghanistan

OFFENSIVE CONTRE LES BASES DE LA RÉSISTANCE AU LOGAR

Les forces soviétiques et afghanes ont lancé une opération d'envergure contre les positions des résistants, dans la province du Logar, au sud de Kaboul, la semaine dernière, ont révélé, mardi 24 juillet, les milieux diplomatiques occidentaux à Islamabad. Deux colonnes, l'une venant de la capitale, l'autre de Ghazani, au sud, ont pris la vallée principale en étau. Les opérations auraient provoqué des pertes élevées dans la population.

Cette offensive — après celle du Panshir et de Hérat — ainsi que le pilonnage de la vallée de Shomali constituant la principale voie d'accès de Kaboul en direction du nord, font, semble-t-il, partie d'une stratégie visant à réduire les bases de la résistance et à chasser les populations de certaines campagnes afin que les maquisards y perdent leurs appuis.

D'autre part, une équipe de l'organisation, Aide médicale internationale (1), qui vient d'effectuer un séjour de cinq mois dans la région du Panshir, a relaté, mardi à Paris, l'offensive dans cette zone. L'équipe, formée de deux médecins et de deux infirmières était partie pour créer des hôpitaux et former des infirmiers afghans. Mais les « *bombardements incessants* », soit par des Tupolev-16, soit par des hélicoptères ou des chasseurs, ne lui ont pas permis de réaliser l'essentiel de ses projets. Elle a suivi le commandant Massoud, qui a fait évacuer une partie de la population de la vallée vers le nord, en altitude et a subi l'attaque d'« *un commando héliporté soviétique* » qui a fait une centaine de morts civils et s'est emparé du gros du matériel de la mission médicale. D'après l'un des membres de l'équipe, les principales victimes des attaques sont des civils et non pas des résistants, ceux-ci en étant généralement avertis à l'avance. Le Panshir pourrait avoir à faire face à des difficultés alimentaires cet hiver, les paysans ayant dû abandonner leurs cultures.

(1) 119, rue des Amandiers, 75020 Paris. Tél. : (1) 636-66-10. CCP *13-274-46-G* Paris.

OCÉANIE

Nouvelle-Zélande

M. DAVID LANGE A FORMÉ SON GOUVERNEMENT

M. David Lange, nouveau premier ministre néo-zélandais, chef du Parti travailliste qui a remporté les récentes élections législatives (*le Monde* du 17 juillet), a annoncé, mardi 24 juillet, la composition de son gouvernement. Il assure les fonctions de ministre des affaires étrangères. Pour la première fois, un gouvernement néo-zélandais compte deux femmes, Mme Anne Hercus (bien-être social, police — portefeuille différent de celui de l'intérieur, — questions féminines et Margaret Shields (douanes et consommation).

Par ailleurs, pour la deuxième fois dans l'histoire du pays, deux Maoris (minorité autochtone) sont nommés ministres : MM. Koro Wetere (affaires maories, terres et forêts) et un chirurgien, le docteur Peter Tapsell (intérieur, défense civile, arts et tourisme).

Voici la composition du gouvernement :

Premier ministre, ministre des affaires étrangères, ministre chargé des services de renseignement : M. David Lange ; *vice-premier ministre, président de la Chambre, ministre de la justice :* M. Geoffrey Palmer ; *commerce extérieur, tourisme, publicité, sports et loisirs :* M. Mike Moore ; *finances :* M. Roger Douglas ; *transports :* M. Richard Prebble ; *affaires maories, terres et forêts :* M. Koro Wetere ; *commerce et industrie :* M. David Caygill ; *éducation, environnement :* M. Russell Marshall ; *ministre d'État, défense, réhabilitation :* M. Frank O'Flynn ; *ministre de la santé, ministre du gouvernement local :* M. Michael Bassett ; *bien-être social, police, questions féminines :* Mme Anne Hercus ; *énergie, statistiques, science et technologie, Cour des comptes :* M. Bob Tizard ; *agriculture, pêches :* M. Colin Moyl ; *travail :* M. Stan Rodger ; *postes et télécommunications :* M. Jonathon Hunt ; *travaux publics :* M. Fraser Colman ; *développement régional, emploi, immigration :* M. Kerry Burke ; *douanes, consommation :* Mme Margaret Shields ; *intérieur :* docteur Peter Tapsell ; *logement, caisses d'assurance et de retraite :* M. Phil Goff. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

Le Sénégal, bourse plate...

(Suite de la première page.)

Le Tout-Dakar politique connaissait l'inimitié ancienne du ministre d'Etat pour celui dont la forte personnalité et la propension à bousculer, parfois sans nuances, les habitudes, lui avait valu le surnom de « M. Muscle » ; et chacun a pu constater que l'intéressé ayant disparu de la scène politique, le pouvoir du secrétaire général de la présidence pouvait librement s'épanouir. Le militant socialiste Habib Thiam ne veut pas, aujourd'hui, agiter le passé : *« Mon souhait est qu'Abdou Diouf et le Sénégal réussissent. C'est un ami, même si j'ai des reproches à lui faire. S'il échouait, c'est le Sénégal qui échouerait. »*.

Au fond, l'« affaire Thiam » serait sans doute une péripétie si elle ne soulignait l'influence prépondérante d'un seul homme. Les principaux responsables du gouvernement sénégalais s'irritent souvent de l'excès d'honneur accordé à M. Collin au regard des problèmes vitaux que connaît leur pays. Il n'empêche : ministre d'Etat, il arbitre tous les dossiers épineux et impose le point de vue présidentiel à tous les ministres ; président de la commission des conflits du PS, il contrôle l'instrument qui sert — ou devrait servir — de relais à la politique gouvernementale. Mais il est inattaquable sur le plan personnel.

Un puissant « honnête homme »

Sur ce point, le témoignage de... Me Wade n'est pas contestable : *« Personne n'a jamais mis en cause l'intégrité de Jean Collin. C'est un honnête homme »*. Au Sénégal, le compliment est, si l'on ose dire, inestimable. Pour le reste, M. Collin se donne les moyens de la politique du chef de l'Etat. Fut-il l'instrument ou l'inspirateur du « renouveau » du parti socialiste, c'est-à-dire la mise à l'écart des « barons » ? Là encore, il serait inutile d'insister si les conséquences de cette opération n'influaient pas directement sur la capacité de M. Diouf à maîtriser la situation intérieure.

Cette « purge » était indispensable pour asseoir l'autorité du chef de l'Etat. Problème de confiance, mais, plus encore, problème de génération : il était parfois difficile au président de dire son fait à tel ou tel compagnon historique de M. Senghor. De plus, certains ne faisaient pas preuve de beaucoup d'empressement pour faire « passer » une politique présidentielle qui remettait parfois en cause des rentes de situation.

L'appareil n'est pas pour autant régénéré, débarrassé de tous ses apparatchiks aux dents longues, même si la suppression de postes convoités (secrétaires généraux des unions régionales et commissaires politiques) a permis d'atténuer les luttes de clans entre ceux que M. Diouf lui-même a appellé *« les bloqueurs, les blindeurs, les tricheurs »*. Un vent de démocratie interne a soufflé sur le Parti socialiste ; on en attend les effets. Et puis le système se charge d'assurer la reconversion de ceux qui ont été un moment écartés du jeu politique. Sur les treize partants lors du dernier remaniement ministériel, tous ou presque ont retrouvés des postes « confortables » comme ceux de vice-président de l'Assemblée ou de président de commission. *« Ici,* explique un ministre qui parle en connaisseur, *lorsqu'on « tombe » en politique, d'un point de vue financier ce n'est jamais très douloureux. »*

Les résultats des élections législatives ont largement contribué à démobiliser une opposition dont les forces avaient déjà été atomisées par les conséquences du multipartisme intégral (quatorze partis). Le PS lui-même a été surpris par l'ampleur de sa victoire, due à son implantation ancienne en milieu rural, à une bonne campagne axée sur le « changement », au réflexe « clientéliste » et, comme veulent bien l'admettre en privé quelques responsables du parti, à des *« bavures marginales »* dans certains bureaux de vote. Hormis le PDS (Parti démocratique sénégalais) de Me Wade, dont l'électorat est assez semblable à celui de la formation présidentielle, les partis d'opposition, pour la plupart d'inspiration marxiste, recrutent surtout en milieu urbain, notamment à Dakar.

Face au PS, ils ne représentent donc pas une alternance crédible, et l'*« appel pour une conférence nationale des forces populaires »*, destiné à tous ceux (chômeurs, étudiants, syndicats) qui ont des motifs d'insatisfaction, est encore loin, en dépit d'une tendance à l'unité d'action, d'incarner un front du refus. D'autant que le PDS (huit députés sur les neuf d'opposition) n'est pas prêt à n'importe quel accord : *« Nous n'avons pas l'intention de faire cavalier seul,* explique l'un de ses principaux responsables, *mais nous n'avons pas non plus l'intention de traîner certains boulets qui, sur le plan de la représentativité, ne nous apportent rien. »*

L'aspiration au changement

De leur côté, les autres partis de l'opposition n'ont aucune envie d'emboîter le pas de Me Wade, sachant qu'au Sénégal aucun homme politique ne peut longtemps tenir un discours à forte connotation raciale sans risquer le discrédit. Me Wade, apparemment, n'en a cure : *« Je vais accuser Diouf d'être raciste : pourquoi ne nomme-t-il pas Collin premier ministre, puisque celui-ci en exerce les fonctions ? »* Dans une société réputée pour avoir dépassé depuis longtemps les problèmes d'intégration raciale, le parti-pris de Me Wade ne recueille un écho que dans certains milieux intellectuels ou auprès d'une partie de la jeunesse (*« Quand même, il n'y a pas un Sénégalais bon teint qui pourrait prendre sa place ? »*).

Au PSD, dont la crise interne se manifeste notamment par la suspension du journal *Takusaan*, nombreux sont ceux qui estiment que leur secrétaire général serait mieux inspiré de porter son effort sur le thème du changement : *« Collin est usé, d'une autre génération, il ne peut plus rien apporter sur le plan de la créativité. Ce n'est pas avec lui que Diouf nous entraînera sur la voie du changement. »* D'autres estiment même que Me Wade *« ferait mieux de briller par sa force de propositions, parce que cette situation d'impasse politique ne peut durer éternellement »*.

Préoccupé malgré tout par cette campagne qui l'atteint indirectement, le président Diouf ne peut que constater l'échec de son appel à la réconciliation et au sursaut national, dans lequel l'opposition n'a discerné que l'aumône de quelques portefeuilles ministériels. *« Le pouvoir n'a pas su capter l'aspiration au changement »*, note M. Mamadou Ndoye, secrétaire aux relations extérieures de la LD-MTP (Ligue démocratique - Mouvement pour le parti du travail). Comment le nier ? A terme, cette agitation politique entretenue par l'opposition peut constituer un danger pour le pouvoir, qui ne peut espérer rallier à lui les couches de plus en plus nombreuses de la population qui sont victimes de l'austérité.

« Le président Abdou Diouf a une manière très africaine de régler, en douceur, les problèmes pour éviter les trop grandes contradictions », remarque l'un de ses proches. Cette qualité ne va pas sans inconvénients. D'autant que le successeur du président Senghor n'a pas fait preuve de beaucoup d'audace pour remettre en cause les privilèges établis et les circuits complexes de l'enrichissement illicite qui contribuent à aggraver les facteurs endogènes de la crise économique. Mais en avait-il les moyens ?

LAURENT ZECCHINI.

Prochain article :

CES MESSIEURS DU FMI...

Tchad

M. GOUARA LASSOU EST NOMMÉ MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le président tchadien, M. Hissène Habré, a procédé, mardi 24 juillet, à un remaniement du gouvernement, le premier depuis son accession au pouvoir en juin 1982. M. Gouara Lassou, qui était ministre de l'enseignement supérieur, devient ministre des affaires étrangères, poste vacant depuis la mort d'Idriss Miskine, le 7 janvier dernier. Le nouveau gouvernement comporte vingt-trois membres au lieu de vingt-neuf.

Pour l'essentiel, ce remaniement se traduit par des permutations de postes. Le ministre de la défense est un nouveau venu, le capitaine Ndilnodji. Les anciens ministres de la défense et de l'intérieur, MM. Rotounag Yoma et Taher Guinassou, deviennent respectivement ministres de la justice et de l'élevage. Le ministère de l'intérieur est confié à M. Ibrahim Mahamat Ituo.

M. Gouara Lassou, le nouveau chef de la diplomatie tchadienne, est très proche du président Habré. Depuis le congrès de juin dernier, qui a abouti à la création du mouvement politique UNIR, il est apparu comme le *« numéro deux »* du régime tchadien. – *(AFP, AP.)*

La Ligue arabe s'inquiète de la dégradation des rapports entre Rabat et Nouakchott

La mise en garde adressée à la Mauritanie par le roi Hassan II, qui menaçait d'exercer son « droit de suite », a provoqué une certaine inquiétude au sein de la Ligue arabe et suscité diverses réactions. Dans un premier temps, le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla, chef de l'Etat mauritanien, a catégoriquement démenti les accusations de Rabat selon lesquelles son pays aurait servi de base aux opérations du Front Polisario contre Dakhla et d'autres objectifs au Sahara occidental (*le Monde* du 24 juillet).

Mardi 24 juillet, M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, a exprimé « sa préoccupation » devant la dégradation des relations entre Rabat et Nouakchott. Recevant les représentants des deux pays, il s'est déclaré « prêt » à entreprendre *« toute démarche de nature à rétablir la concorde entre les deux pays voisins et la stabilité dans la région du Maghreb arabe »*.

Lundi, M. Ahmed Taleb Ibrahimi, ministre algérien des affaires étrangères, a effectué une visite éclair à Nouakchott, porteur d'un message du président Chadli Bendjedid. Le lendemain, c'est son homologue mauritanien, M. Ahmed Ould Minnih, qui s'est rendu à Alger où il a remis un message du président Haidalla. Rien n'a filtré sur le contenu de ces visites, mais un éditorial du quotidien algérien *El Moudjahid* en donne la tonalité.

Sous le titre « Entre la raison et l'aventure », le journal rappelle que le *« droit de suite est un pur produit de l'idéologie coloniale »* et adresse, à son tour, une mise en garde au Maroc. Il souligne qu'il faut choisir entre l'*« aventure »* et l'*« édification du Grand-Maghreb »* qui suppose *« la satisfaction des droits nationaux du peuple du Sahara occidental »*. *El Moudjahid* note que le droit de suite invoqué contre la Mauritanie, pays signataire du traité de fraternité et de concorde, *« ne peut laisser indifférents »* les autres membres, à savoir l'Algérie et la Tunisie. – *(AFP, Reuter.)*

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Une semaine à Avignon

Théâtres, les zoos de l'avenir

Vendredi. – Exposition « Jean Vilar et les peintres » dans les salles de l'ancien archevêché : Ghiscia, Jacno, Pignon...

Avant de faire vivre Chaillot, Vilar travaillait sans peintres. Sans décors ou presque.

Au Théâtre des Champs-Élysées, le roi Richard II descendait d'une barque, l'eau jusqu'aux genoux, montait sur la plage, murmurait des choses sur la mort des rois, disait cela aux étoiles, dans le creux de l'oreille des étoiles, et nous, du dernier rang des galeries, nous restions sidérés par le balancement de la barque, le blanc de l'écume qui redescendait vers l'eau, le sable qui se creusait sous les pas inégaux de l'infirme Richard, et, au loin, par le bleu du ciel qui était un peu moins foncé juste sur la ligne d'horizon.

Tout cela *aucun peintre* ne l'avait peint. Il n'y avait pas de décor. Juste un drap noir derrière. Tout cela, si *visible, si présent, n'était qu'autant* d'apparitions surgies et imposées par la seule voix de Jean Vilar, par les *inflexions* rageuses ou *fraternelles* de cette voix, par sa fièvre, sa tension.

A voir Jean Vilar, *acteur*, faire naître devant nous des images, des décors entiers, par le seul emploi de sa voix et de *quelques* gestes retenus, nous avions le sentiment que Vilar, depuis sa première enfance, avait *scruté le monde, des ses deux* yeux, avec une intensité incroyable, qu'il avait dévoré des yeux les plages, les nageurs, les pêcheurs, les paysans qui encore de ce temps-là descendaient ramasser sur les plages le goémon dans leurs charrettes (et les bœufs peinaient pour remonter sur la falaise).

Mais il semblait évident que Vilar avait longuement contemplé aussi les œuvres des peintres, les plages de Turner ou Courbet, les corps en action de Delacroix. Les décors de *Richard II*, il les avait vus, par exemple, au Grau-du-Roi, au Louvre. Et là, sur les planches, il les jouait, *comme le texte*. Parce que le théâtre c'est l'acteur, c'est le jeu, c'est l'imagination créatrice, son courage.

Et lorsque, quelques années plus tard, l'immensité de la salle et de la scène de Chaillot conduisit Vilar à donner à la faculté imaginatrice du spectateur des repères, des balises, à ce moment les toiles peintes, et surtout les costumes traités un peu comme des à-plats, des Pignon et des Ghiscia, apportèrent un appui au mirage évocatoire du jeu, mais cela sans que le décor écrase l'acteur, marche sur ses plates-bandes.

Samedi. – Un savant, à la suite de longs travaux, invente un système révolutionnaire de freinage des trains lancés à tombeau ouvert. Munis de cet appareil, les trains s'immobilisent en quelques mètres. Une compagnie de chemins de fer achète l'invention. Une démonstration est organisée. Deux trains, bondés de voyageurs, sont lancés l'un vers l'autre, sur la même voie. Pour mieux jouir de son succès, le savant assiste à la chose, posté avec ses ingénieurs sur une éminence voisine. Les deux trains, fendant l'espace, s'approchent l'un de l'autre. Le dispositif est déclenché. Collision effroyable. Ecrabouillis. Des centaines de morts.

« *Quels stupides maladroits que ces deux conducteurs* », chuchote simplement le savant, qui ne s'étonne pas davantage de ce « contretemps », mais qui s'étonne en revanche, les semaines suivantes, de ce qu'aucune autre compagnie de chemins de fer ne se sente l'envie d'organiser une seconde expérience, « *et au besoin une troisième*, dit le savant, *jusqu'à ce que le procédé réussisse.* »

Cette histoire, Villiers de L'Isle-Adam la raconte dans son roman *l'Eve future*, et le savant inventeur victime de sa moquerie, de son ironie, n'est autre qu'Edison.

Grande gaieté d'imagination de Villiers de L'Isle-Adam, dans *l'Eve future*, l'ironie se monte la tête, se mord la queue, avec un tel allant que le lecteur ne sait plus trop qui trompe qui.

La première partie du roman est *occupée par deux messieurs*, Edison justement et un jeune lord présenté comme un phœnix d'intelligence, de courtoisie. Tous deux ne s'emploient qu'à casser du sucre sur le dos d'une jeune femme absente, une cantatrice, Alicia Clary, et à se convaincre l'un l'autre que cette femme est un comble d'idiotie, de vulgarité. En poussant des cris d'orfraie, ils se citent des phrases qu'a dites cette jeune femme, afin de se prouver une fois de plus sa nullité : « *La mort, ce n'est plus de notre temps* », ou « *Le ciel ne pourrait-il être un peu plus terre-à-terre* ». Mais ces phrases ont un charme.

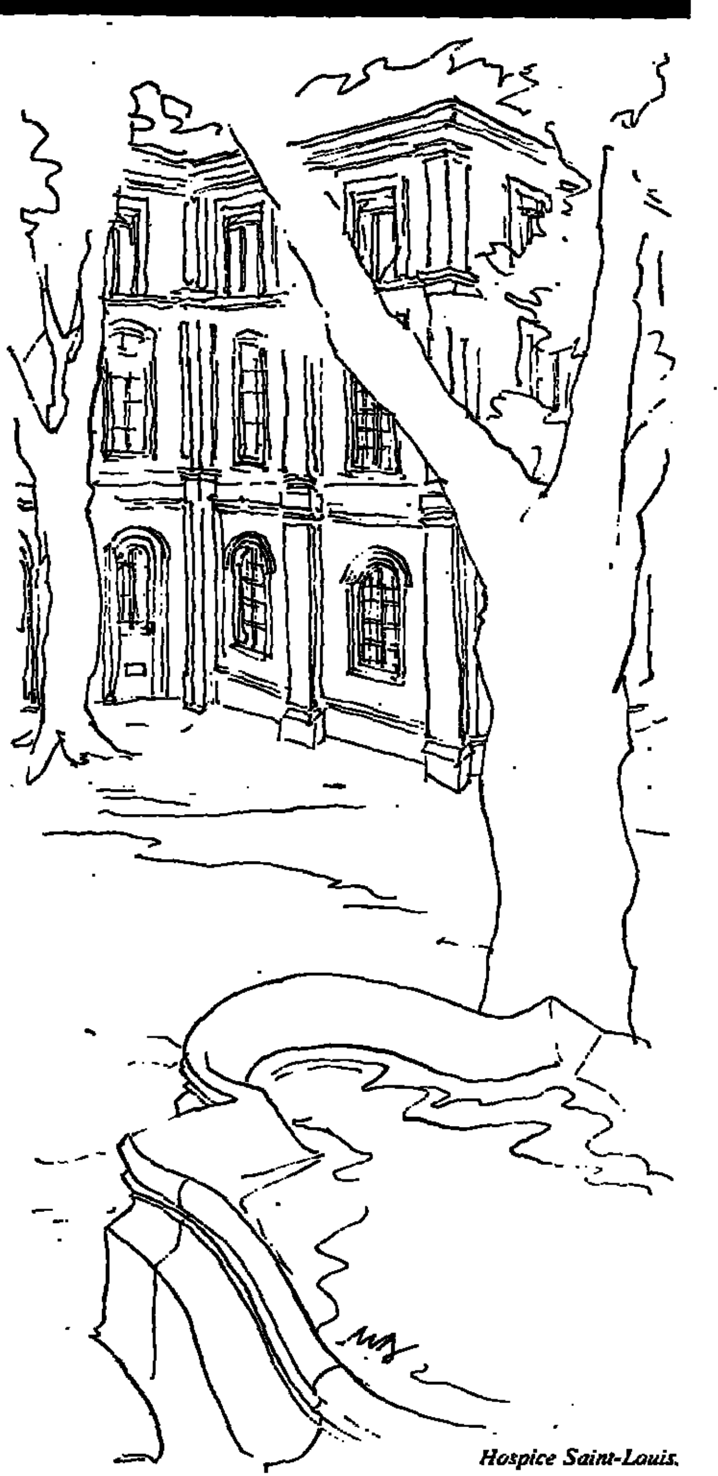
Plus nos deux hommes *supérieurs* s'indignent de la bassesse d'esprit d'Alicia Clary, plus le lecteur se dit qu'Edison et son génial visiteur sont, non seulement des mufles, mais des esprits pas terribles, alors qu'Alicia Clary, à travers leurs indignations, nous apparaît comme une femme singulière. Et attachante.

L'emprise (assez forte) du roman sur le lecteur repose alors, très étrangement, sur un doute : l'auteur ne tend aucunement la perche, pas une seconde il ne laisse deviner s'il partage ou ne partage pas l'opinion de ses deux bonshommes sur Alicia Clary. Plus exactement, il fait comme s'il pensait comme eux, et dans le cours des descriptions il s'exprime un peu comme eux, fait *preuve des mêmes préjugés*.

Lorsqu'il fait voir l'un des deux hommes, il cadre le regard sur des détails inhabituels, et nous ne savons *pas si le narrateur est épaté ou dé*routé. Il dit, par exemple, de l'ami d'Edison : « *A sa main sévèrement gantée de noir, il tenait un cigare éteint.* »

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 10.)


Hospice Saint-Louis.

Portrait

François Delebecque, le photographe tireur à l'arc



A la villa Médicis, on le sait *peut-être, il y a des orangers* et des labyrinthes touffus, des marais figés d'où *émergent des statues, et le grand* palais d'été ocre biscornu, aux fenêtres ouvertes les rideaux *volent dans la chaleur*, une petite fille fait la roue sur une pelouse, douceur de l'air, espaces, sages *lions de pierre*, cliquetis des jets d'eau, hiératisme joyeux des statues, comment résister à une telle beauté ? Au *premier* abord, elle est un peu écrasante, paralysante. « *Les trois premiers mois, on reste là sans rien faire,* raconte François Delebecque, *puis il faut se retourner, se défendre. Le lieu est trop fort si l'on est vulnérable.* »

François Delebecque, vingt-huit ans, est le troisième photographe *invité à la villa Médicis*, après Bernard Richebé et François Bergeret, deux reporters. Richebé a visité *Rome en* long et en large et a mis deux ans à se remettre de son passage à la villa ; Bergeret n'y a fait *que des séjours* de trois *jours*, ne restant à Rome qu'un mois sur vingt-quatre. A *cause de* ces *désertions* et du type même de leur activité, les photographes étaient mal vus *à la villa : dans ce royaume* de l'art, photographie égale reportage, et en aucun cas le reportage ne peut *égaler* l'art. *François* Delebecque est le premier photographe à s'incruster dans le milieu offert, *dans son histoire*, dans ses caves et ses racines, pour accomplir un travail de plasticien.

Il est né en 1955, *un après-midi* d'été. A Arles, en 1976, il suit les stages de Christian Vogt, Les *Krims*, Duane Michals, Paul de Nooijer. Il renonce à des études de biologie pour devenir l'assistant d'un photographe commercial. Parallèlement, en 1980, il commence un *travail personnel. Il se* met à tirer le portrait à des gorilles : « *Initialement, c'était un besoin de représenter la force, une force proche de l'être humain mais pas encore spoliée par la civilisation. J'avais besoin de force et je la représentais.* » Début 1981, il enchaîne avec ce qu'il appelle des « Natures souples » : « *J'avais dans la tête un mouvement très précis, que j'ai cherché à reproduire, d'un feuillage qui déborde d'un mur.* » Souvent, avant de prendre une photo, il écrit des notes et, pour donner sa propre réponse au problème texte/image dont la vogue démarre en France, il retranscrit ces notations sur ses tirages : « *Des textes brefs, très lisibles, qu'on soit forcé de lire...* » Les trois séries, « Gorilles », « *Natures souples* » *et* « Poèmes naturels » obtiennent en 1981 le Prix de l'aide à la première exposition et *se retrouvent un* an plus tard sur les murs de la Galerie Agathe Gaillard. Bon accueil.

Mais, après cette *première* petite consécration, c'est une panne de sept mois. Quel travail *poursuivre, et avec quels moyens ?* En juillet dernier, le père de François Delebecque meurt. L'acceptation *de sa candidature* à la villa Médicis est une sorte de consolation. Et une aubaine : une bourse de 14 000 F *par mois* pendant un an, plusieurs possibilités de voyage... Il quitte sa maison de *Malakoff*, emmène sa femme, Astrid, ainsi que leur chatte, et achète un Hasselblad, *remplit ses* valises de rouleaux de pellicule 6 × 6. Il emménage à la villa le 19 *octobre : il dispose* d'un petit appartement distinct du palais, au-dessus des ateliers du graveur, du *cinéaste et d'un pianiste*. Son atelier à lui se trouve un peu plus loin, à l'écart, mais un téléphone *intérieur* qui sonne vingt fois par jour le relie à l'appartement. Quand Astrid *fait des confitures, François* s'enfonce dans le jardin pour tirer à l'arc...

Après le fameux *temps d'acclimatation* proche de l'inertie, François Delebecque se met au travail : « *Le but à atteindre ici est de retrouver* un *équilibre de travail. Respecter les conditions extérieures représente une bonne discipline. Dans un premier temps, j'ai besoin de me refermer sur moi-même pour m'ouvrir ensuite et sentir un minimum de certitudes.* » *En réponse à Rome et à l'environnement,* il commence, pendant trois mois, par photographier des statues, *celles* du *jardin*, celles de la ville, celles aussi qui restent, à moitié pourries, entreposées dans les souterrains de la Villa, des copies que devaient autrefois réaliser *les pensionnaires durant* leur séjour.

Il se balade autour de Rome, se perd *dans les jardins de Bomarzo.* Parfois il se relève à trois heures du matin, va photographier une pyramide sous une lumière au tungstène, puis rentre se coucher. *Quand la lumière est belle, souvent* à l'aube, il prend ses photos : quand elle devient laide, il les tire. *Et il fait un voyage de dix jours en* Sicile pour photographier les temples grecs. Il part avec une seule *image dans la tête : un garçon qui* court sous un temple. Il la fera : François se déshabille, c'est Astrid *qui appuiera sur le déclencheur.* La série s'appellera « Pierres blanches » : « *Je me remets un peu dans les pas de ces artistes du siècles dernier qui venaient en Italie pour faire des croquis antiques. J'avais envie de voir ces pierres, ces tombes, ces temples même écroulés. Je ne pense pas à une civilisation perdue ; je n'ai pas l'impression de travailler dans le regret, mais dans un formidable sentiment du temps. J'observe des structures qui ont été fortes pour en construire d'autres...* »

Des statues de Rome et de Bomarzo il passe à des détails relevés à *Palerme* et aux plâtres des souterrains de la villa. La série s'interrompt sur une de leurs têtes *transportée dans son studio,* simplement posée sur un socle de métal. Les statues dynamiques du *stade du Foro Italico le font* approcher du corps en mouvement : « *J'ai arrêté de travailler sur les statues parce que ça pouvait être infini. Après les gorilles, j'avais eu le pressentiment que je devais passer au corps humain, et le décomposer par son activité physique. Le travail a pu commencer ici : la villa ne m'a pas dérouté de mon projet, elle l'a déplacé un tout petit peu, mais elle l'a aussi conforté. En passant par les statues, je me suis aperçu qu'un passé est éternel : quelles que soient les histoires, le corps humain ne change pas, pas vraiment.* ».

Il débute avec un modèle, sur l'image de saint Sébastien, mais le travail ne le satisfait pas entièrement : « *Avec un modèle on peut faire passer certaines choses, pas toutes. Et puis il faut savoir ne pas perdre de temps.* » Il décide d'être son propre modèle. C'est encore l'hiver, le voilà nu dans son atelier transformé en studio, face à un rideau noir, le fil du déclencheur à *la main* (*le Hasselblad n'en a pas* d'automatique). Le fil devient le moteur de jeu pour le dissimuler, *ou l'utiliser dans le cadre comme* ligne de traction, de tension. Il pousse ainsi l'objet-sujet à se *présenter de dos, reliefs d'ombre,* grains de peau qui constellent les muscles...

L'atelier se trouve entre le jardin et une bretelle d'autoroute, par la fenêtre on apercevra les premiers *corps qui se bronzent* dans le parc de la villa Borghèse. Des projecteurs de cinéma, un matériel de développement, une branche d'arbre dans le lavabo, des cassettes de musique africaine, et sur les étagères des albums de Man Ray, des traités d'anatomie, *un manuel de « Zen dans l'art chevaleresque du tir à l'arc »*. François Delebecque a repris les éléments *d'un architecte* stockés dans un garage, ils ont la fameuse patine balthusienne, et ils peuvent se transformer en toboggans ou en portiques, en présentoirs pour les natures mortes à venir, des végétaux, des légumes.

« *Quelquefois j'aimerais bien mettre six mois pour faire une photo, mais ce n'est pas très réel.* » Quarante photos « *montrables* » (c'est lui qui emploie ce terme) sont déjà sorties en six mois de travail. « *Je ne suis pas encore arrivé à ce que je cherche,* explique-t-il. *J'aimerais poursuivre le travail sur le mouvement, en le remplissant et en l'épurant.* »

Il lui reste trois mois : la fin d'un été, et l'automne. Avant de quitter *la villa, François Delebecque* photographiera les vingt-deux autres pensionnaires, plasticiens, écrivains, *restaurateurs et historiens* d'art, comme le faisaient autrefois les peintres. D'autres traditions se *sont perdues : les pensionnaires ne* font plus de dépôt de leur œuvre, et le valet ne passe plus qu'une *fois par semaine dans les appartements* pour les nettoyer. Mais les dix jardiniers, le menuisier, les deux *cuisinières et les deux majordomes* du directeur restent fidèles à leur poste. Dans la cafétéria de marbre avec la tache verte de son billard et dans la salle de lecture aux fauteuils et au piano houssés de vieux rose flotte un spleen dingo. Frédéric, l'ami sculpteur, verse sa bière à côté de son verre, sur ses doigts. Par la fenêtre il regarde les grands arbres du jardin, qu'il est question de couper, pour revenir paraît-il à la forme du XVI[e] siècle. Cela fait longtemps que les jardiniers n'y grimpent plus pour les élaguer : ils sont trop hauts, les assureurs ne veulent plus courir les risques. Les *arbres malades tombent tout seuls.*

HERVÉ GUIBERT.

Une semaine à Avignon

Théâtres, les zoos

Hôtel Crochans...

(Suite de la page 9.)

Sans doute n'est-ce rien, mais tout le roman est *fait de cette farine*, de ce ton un peu ridicule, emprunté, mais distancié, si bien que *l'Eve future*, paru il y a cent ans, reste une œuvre-phénomène, qui reste là, encombrante, sous notre nez, comme si nous n'avions pas trouvé par quel bout la prendre, pour la jeter.

Cette échappée de *l'Eve future*, cette impression d'un texte-anguille qui vous file entre les doigts, Jean-Louis Jacopin l'indique avec esprit dans son adaptation scénique du roman à la chapelle des Pénitents Blancs, ou plutôt dans sa mise en scène, puisque l'adaptation est de Marie Thonon et Guy Authier.

Tout se passe dans une pénombre, le spectateur n'oserait pas jurer qu'il voit ce qu'il voit. Des chants de grillons ou des chocs éloignés recoupent les voix des comédiens, le spectateur doute souvent d'entendre ce qu'il entend. Dans des glaces noires, les reflets sont plus nets que les visages qu'ils renvoient. Seules les flèches bleues phosphorescentes d'appareils scientifiques émettent une présence évidente, mais dont la nature n'est pas accessible au profane.

Les trois comédiens, Christiane Millet (Alicia Clary), Wladimir Yordanoff (Edison), *Alain Libolt* (l'ami d'Edison), figurent, avec une finesse de touche tout à fait curieuse, les ambiguïtés des songeries et de l'écriture de Villiers de L'Isle-Adam, et jusqu'à l'ironie glacée de son dandysme un peu bêta (il est vrai que ces acteurs aiment ce livre depuis très longtemps).

Le théâtre est aussi cela : une tentative d'équilibriste amateur, dans le noir. Une décomposition du reflet. Un gel sinistre du fou rire étouffé.

Dimanche. — Deux heures du matin. Rencontre de Bernard Faivre d'Arcier, sur le pont Daladier. Il sort de la projection du *Parsifal* de Syberberg. Comme les années précédentes, Faivre d'Arcier voit tout, est partout. Comme s'il disposait d'un hélicoptère individuel de poche, personnel.

Il se sent partagé entre l'inquiétude et l'espoir. Il dit qu'il a observé soigneusement les spectateurs, depuis deux étés surtout, pendant les représentations. Il lui semble qu'ils ne peuvent plus appliquer leur attention sur une même chose, disons un acteur immobile qui dit un texte, pendant plus d'une durée très courte : il faut qu'il y ait des ruptures, des métamorphoses brusques, des éclatements.

Il rappelle que le théâtre est l'art du vivant : les acteurs et les spectateurs sont là, vivants, et tout un jeu d'interférences entre eux est là, hasardeux, vivant. Et cette confrontation-là, cet échange-là, est irremplaçable. Mais la marche des choses, des sciences, des économies, condamne cette convivialité.

Il voit venir les temps très proches où l'artificiel aura balayé le vivant, où dans les maisons, la mère, le père, les enfants, équipés de cassettes ou branchés sur des câbles, seront postés, le soir, chacun pour soi, devant un écran, dans son coin. « *L'artificiel*, dit-il, *a déjà si fort supplanté le vivant que les humains ressentent un manque, et que le nombre des animaux vivants, chats, chiens, etc., est en brusque et constante augmentation, dans les foyers. Parce qu'ils sont vivants, et aussi parce que les animaux sont impénétrables, inanalysables, ou, si l'on veut, irréductibles.* »

C'est pourquoi, dans l'exposition « Le vivant et l'artificiel », Bernard Faivre d'Arcier a tenu à ce que les animaux prennent tant de place. « *Les actrices et les acteurs de théâtre restent, et resteront, eux aussi, en une certaine façon, irréductibles. Parce qu'ils sont inanalysables, eux aussi. Ils ne laissent pas de mémoire. Le point central, infini-fini, de leur création, restera un secret.* »

Derrière le visage de Bernard Faivre d'Arcier, le fleuve roule très vite. « *Ne demeurera-t-il un jour que deux êtres vraiment vivants, sur cette terre, l'animal et l'acteur ? Seront-ils même confondus ? Pourrait-il arriver que les acteurs de théâtre soient les animaux du futur ? Ne serait-ce pas sublime ? Ne serait-ce pas l'une des raisons pour lesquelles nous les aimons ? Ne me faites pas dire que les acteurs sont des animaux, ce serait mal répété, ils me regarderaient de travers. Ce que j'aimerais bien, maintenant, ce serait promouvoir un petit festival de théâtre, et, d'ici là, travailler dans une troupe, comme stagiaire, quelque part comme chez Vitez, aussi je ne tiens pas à m'inventer des méprises avec les acteurs...* »

Lundi. — Mistral. Le vent fait un vacarme fou. Pas moyen de fiche le nez dehors. Journée de lecture dans la chambre, fenêtres fermées sur le déchaînement des platanes. Dans la bibliothèque de la propriétaire, le *Journal de Sainte-Hélène*, du général Gourgaud. A travers tous les témoignages sur Sainte-Hélène, Napoléon a la même voix. Brève, rapide, sans inflexion. Très prenante, avouons-le.

Napoléon raconte le départ de l'île d'Elbe, le débarquement. « *Arrivé à quatre heures au golfe Juan, je plaçai des postes sur les chemins, pour arrêter tout ce qui passerait et j'envoyai vingt-cinq hommes en détachement vers Antibes. Il survint une foule de gens, étonnés de notre petite force. Un maître me dit :* « Nous commencions à devenir heureux, tranquilles, vous allez tout troubler. » *Je ne saurais exprimer combien ce propos me remua, ni le mal qu'il me fit.* »

« *J'ai craint souvent les fous. Un jour, je louai une loge au théâtre, incognito avec Duroc. Un homme s'approcha de moi, je croyais qu'il voulait me remettre une pétition, mais il s'écria :* « Je suis amoureux de l'impératrice. » *Je lui répondis :* « Vous devriez choisir un autre confident. » *Duroc le reconnut pour s'être sauvé de Bicêtre. Les fous parlent toujours de Dieu et du souverain.* »

« *Si j'avais à avoir une religion, j'adorerais le soleil, c'est lui qui féconde tout.* »

« *Que deviendra mon âme, après ma mort ? Quant à mon corps, il sera navet, ou carotte. Je ne crains pas la mort. A l'armée j'ai vu périr tout d'un coup des gens avec qui je causais.* »

« *Je crois me connaître en hommes, et je vous dis, moi, que Jésus-Christ n'était pas un homme. Je ne crois pas que Jésus ait jamais existé. Jésus aura été pendu, comme beaucoup de fanatiques qui voulaient faire le prophète. Tous les ans, il y en avait.* »

« *On détruit toutes mes institutions, la Légion d'honneur, l'Université, bientôt je serai oublié, les historiens n'auront que peu à dire sur mon compte.*

» *Comme nous serions bien, à Buenos-Aires !* »

Dommage que Napoléon n'ait pas écrit de comédies. Nous aurions des dialogues coupants, vifs. Du Labiche noir.

Mardi. — Karge et Langhoff reprennent à Avignon leur mise en scène du *Prince de Hombourg*. Décors de rêves. Pénombres poudreuses que coupent des flèches de soleil. Apparitions de silhouettes à contre-jour. S'il ne s'agissait que des yeux, le spectacle est un enchantement. Les photographies, d'ailleurs, en témoignent. Et justement, c'est presque à croire que telles ou telles mises en scène, à présent en vogue, ont été conçues à l'intention des photographes. Les clichés, reproduits dans les revues, font gros effet, imposent la conviction d'une mise en scène géniale.

Sur la scène, pendant la représentation, c'est autre chose. Le décor, ses lumières, l'inscription des silhouettes sombres sur des fonds clairs, ne sont qu'une composante d'un ensemble de phénomènes. Tout se passe comme si les metteurs en scène s'étaient exclusivement employés à requérir, de seconde en seconde, l'attention du spectateur. Chacun des comédiens a sans cesse les mains occupées par une activité particulière, intrigante, qui « distrait » l'auditoire : s'enrouler une bande autour des chevilles, écraser et peler la coquille d'un œuf dur.

Atomisée en gags, en mini-sketchés, la pièce elle-même s'évanouit. Comme un fleuve qui cesserait de couler et qui, dans un lit devenu sec, éclaterait en des milliers de gouttelettes suspendues, solidifiées, irisées.

Les metteurs en scène ont tenu à ne pas paraître dupes du lyrisme, du *romantisme, du patriotisme*, de l'enthousiasme, de Kleist. Tout cela daterait, semblerait bêta, réactionnaire, aujourd'hui. Caricaturés en *figures de mélodrame, de satire*, les protagonistes, au lieu d'épouser franchement l'action, prennent la salle à témoin de leur recul, de leur distance vis-à-vis du texte. Comme s'il fallait qu'acteur et spectateur, complices, accomplissent ensemble une contre-expertise de la pièce, la mettent en doute.

Cette analyse critique du *Prince de Hombourg*, marquée d'un peu de dérision, est amusante, d'autant plus que cette pièce de Kleist, malgré ce qui est dit parfois, reste d'un militarisme foncier, assez ridicule. Et la splendeur plastique du décor, des lumières, ne cesse d'opérer. Mais bientôt l'attention stagne, l'ennui s'installe, parce que la dynamique *manque. Il n'y a ni action ni mouvement.* L'œuvre s'émiette en une infinité d'instantanés réflexifs.

Dans la mise en scène de Vilar, les décors étaient moins beaux, plus plats, les lumières plus ordinaires, le patriotisme de Kleist était plus naïvement respecté, et il se passait sur scène mille fois moins d'activités autonomes, mais le théâtre vivait, le feu dansait, l'esprit respirait. Autant de mystères tout à fait insoupçonnables, si nous regardons aujourd'hui les photographies du spectacle. Un drame, à présent, est que les metteurs en scène — enfin, pas tous, mais les plus admirés — travaillent pour les photographes, pour les revues, pour les archives. Pour le faux-*semblant et la gloire*.

Mercredi. — Exposition Georges Rouault au Palais des papes. Accès plutôt modeste, par un escabeau de bois, presque une échelle, posé contre la façade blanche du palais, mais une fois dedans, c'est l'immensité des salles, des escaliers. Par une baie du premier étage, d'où le pape donnait ses bénédictions, ses « indulgences », la vue plonge sur la cour d'honneur : c'est effrayant comme les gradins du Festival, le tissu synthétique rouge des fauteuils, les échafaudages métalliques, les passerelles des électriciens détruisent l'architecture de cette cour. Un gâchis.

Les peintures et gravures de Rouault sont accrochées à des *portants de toile grège*. Souvenir de la visite de l'appartement du docteur Girardin, il y a trente ans, boulevard Malesherbes, le stomatologue qui a légué tous les Rouault ici présents à la Ville de Paris.

Sensation brusque de cauchemar en entrant dans l'appartement. Des tableaux pâteux, lourdingues, de Gromaire, de Bernard Buffet, parmi quoi beaucoup de Rouault, tapissaient totalement, du parquet au plafond, les surfaces de l'appartement : les murs, les portes, les fenêtres, les radiateurs, les cheminées, et même les glaces au-dessus des cheminées. Les cadres, tarabiscotés, se touchaient, se chevauchaient. Il n'y *avait pas un centimètre de libre.*



... Maison de Jean Vilar.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

WILLEM DE KOONING. Jusqu'au 24 septembre.

MARC CHAGALL. Œuvres sur papier. Jusqu'au 8 octobre.

ALIBIS : Artschwager, Collin-Thiébaut, Fabro, Garouste, Klossowski, Longo, etc. Jusqu'au 17 septembre.

COLLECTION MAGNELLI. Arts primitifs. Jusqu'à fin septembre.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Bakst à Matisse. Jusqu'au 20 août.

EVE SONNEMAN. Travaux photographiques 1981-1984. Jusqu'au 9 septembre.

LE SIÈCLE DE KAFKA. Jusqu'au 1[er] octobre.

CCI

MOBILIER NATIONAL. Vingt ans de création. Jusqu'au 24 septembre.

LES CRÉATEURS AU MOBILIER NATIONAL. Salle de documentation. Jusqu'au 24 septembre.

BPI

PLACES D'EUROPE. Histoire et actualité d'un espace public. Jusqu'au 24 septembre.

POLITIQUE/FICTION. Jusqu'au 10 septembre.

DES LIVRES POUR LES VACANCES. Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 1[er] octobre.

∴

PERMIS DE CONSTRUIRE N° 13 : Boîtes à théâtre. Atelier des enfants. Jusqu'au 11 août.

Musées

LA RIME ET LA RAISON. Les collections *Ménil (Houston - New-York)*. Grand Palais. Entrée place Clemenceau, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F ; sam. : 12 F. Jusqu'au 30 juillet.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 septembre.

TAPISSERIES DES XVI[e] ET XVIII[e] SIÈCLES. Petit Palais, avenue Winston Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h 40. Entrée 9 F Jusqu'au 25 août.

LA DONATION KAUFMANN ET SCHLAGETER. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 3 septembre.

DESSIN ET SCIENCES. XVII[e] et XVIII[e] siècles. Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 septembre.

JEAN LE GAC — GIUSEPPE PENONE. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 23 septembre.

BERNARD LAGNEAU. Architectures fugitives. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 19 août.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM *CHAPITEAUX ROMANS*. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'à fin octobre.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A *CLOVIS*. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars 1985.

SUR INVITATION. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; Sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

TIM, QUARANTE ANS DE POLITIQUES. Musée des arts décoratifs *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 17 septembre.

L'AUTOMOBILE ET LA PUBLICITÉ. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 octobre.

UN SIÈCLE D'IMAGES DE PIÉTÉ 1814-1914. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

HOMMAGE A PAUL DELAROCHE. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Entrée : 8 F ; Dim. : 4 F. Jusqu'au 17 septembre.

MICHEL DUFET. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

DIDEROT A LA CONCIERGERIE. Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (354-30-06). T.l.j., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

LOUIS XIV ET L'URBANISME ROYAL PARISIEN. Archives nationales. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. *Entrée : 4 F* ; dim. : *2 F*. Jusqu'au 31 octobre.

MONTMARTRE. Des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

L'IMPRIMÉ DANS LA MODE. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-1[er]-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. *Jusqu'au 28 octobre.*

HOMMAGE A ELSA SCHIAPARELLI, 1895-1973. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'à fin août.

150 ANS DE RESTAURATION EN LANGUEDOC - ROUSSILLON - L'ARCHITECTURE ET L'EAU. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. *Entrée : 9 F Jusqu'au 27 août.*

OBJETS ET MONDES. Présentation des acquisitions récentes. Musée de l'homme, place du Trocadéro (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 13 F. *Jusqu'au 18 août.*

Centres culturels

CHARLES ESTIENNE et l'art à Paris, 1945-1966. *Fondation nationale des arts graphiques et plastiques*, 11, rue Berryer (563-90-05). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 2 septembre.

GUSTAV KLIMT, OSKAR KOKOSCHKA, EGON SCHIELE. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Jusqu'au 12 août.

UN MUSÉE : DES CHEFS-D'ŒUVRE. Le musée d'art moderne de Liège, 1950-1984. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 septembre.

CHARLES SCHNEIDER. Verreries Schneider France de 1913 à 1940. Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 octobre.

RICHESSES D'ART EN MORVAN. Orangerie de l'hôtel Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.l.j., de 10 h à 18 h. Entrée libre jusqu'au 2 septembre.

TROIS ARCHITECTES FRANÇAIS : Ciriani, Gaudin, de Portzamparc. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36), sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 6 octobre.

LE JAPON EN ASIE. Espace Japon. 12, rue Sainte-Anne (260-69-30). Sauf dim. et lundi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

BEFFROIS ET CARILLONS DU *NORD-PAS-DE-CALAIS*. Maison de la région du Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 19 h. Jusqu'au 27 septembre.

En région parisienne

BRÉTIGNY. Dedans... Dehors... Propositions III : Coignet, Gérard, Skoda, Larrière, Hellinger. Jusqu'en septembre. Haussmann, Gomez Perez, Houcmant. Photographies. Jusqu'au 29 septembre. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 à 12 h et de 14 h à 18 h.

L'ISLE-ADAM. Louis-Albert Demangeon, 1909-1979. Musée Louis-Senlecq, 46, Grande-Rue. Jusqu'au 30 septembre.

NOINTEL. La sculpture est une fête. Des artistes et un château : Nointel, Château (887-45-81). *Jusqu'au 16 septembre.*

PONTOISE. Carlos Cairoli. Sculptures — Aurélie Nemours. Peintures. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. *Jusqu'au 28 octobre.* — Gustave Caillebotte, 1848-1894. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 21 octobre.

ROSNY-SUR-SEINE. Lumens : Sara Holt, Jean-Max Albert. Ancien hospice Saint-Charles, 30, rue Nationale (024-91-55). Jusqu'au 30 octobre.

SOISY-SUR-ECOLE. Vingt-cinq sculpteurs contemporains. *Verrerie d'art* (499-00-03). Jusqu'au 16 septembre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Hommage de Pablo Picasso à « Monsieur Cézanne ». Granet : aquarelles de Paris et de Versailles. Jusqu'à fin août. — Le Chénier. Peintures. Jusqu'au 30 septembre. Musée Granet, palais de Malte (38-14-70). — Tapisseries des anciennes et nouvelles Indes. Musée des Tapisseries, 13, rue de la Mollé (21-05-78). Jusqu'au 1[er] octobre. — Adami. Peintures et dessins. Présence contemporaine, 60, boulevard Carnot (92-12-41). Jusqu'au 28 août.

ANOST et LUCENAY L'ÉVÊQUE. Tendres boucheries (41-64-07). Jusqu'en août.

ARC-ET-SENANS. L'hologramme. Saline royale (80-25-43). Juillet-août.

AVIGNON. Un retable avignonnais de la fin du Moyen Age. Musée du Petit Palais (86-44-58). Été.

BEAUVAIS. Un palais-musée à Beauvais : tours et détours de l'ancien hôtel épiscopal. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 10 septembre.

BELLAC. Rebeyrolle, peintures et lithographies. Festival national de Bellac (68-12-79). Jusqu'au 31 août.

BORDEAUX. 50 ans d'art espagnol, 1880-1936. Galerie des beaux-arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 1[er] septembre. — Anselm Kiefer. Peintures 1983-1984. — Cy Twombly, Œuvres 1973-1983. — *Légendes*. Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 9 septembre.

BOURBON-LANCY. Gérard Garouste : la cinquième saison. Musée municipal (89-23-23). Jusqu'à fin août.

BOURG-EN-BRESSE. Peinture refigurée. Musée de l'Ain, 63, boulevard de Brou (22-22-31). Jusqu'au 2 septembre. — Peintres bressans, des XIX[e] et XX[e] siècles. Centre A. Camus. Juillet-août.

BRAUX-SAINTE-COHIERE. L'art contemporain en Champagne-Ardenne - Les Jacobins allemands, 1792-1798. Château (60-83-51). Jusqu'au 3 septembre.

CAGNES-SUR-MER. Festival international de peinture. Musée-château (20-87-29). Juillet-septembre.

CALAIS. Les collections du Fonds régional d'art contemporain Nord-Pas-de-Calais. Musée des beaux-arts, 25, rue de Richelieu (97-99-00) *et galerie de* l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 4 septembre. Jean Dubuffet : paysage du Pas-de-Calais, Gratte-Merluche et autres œuvres, 1962-1964. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 3 septembre.

CARCASSONNE. Gabriel Coudere. Musée des beaux-arts, 1, rue de Verdun (47-80-90). Juillet-août. — Bengt Lindström. Salle des Chevaliers (71-30-30). Juillet-août.

CASES-DE-PENE. Jules Olitsky. Château de Jau. Été.

CARPENTRAS. Shada : peintures. La Charité, grande salle voûtée, rue Vigne. — Pastels. Chapelle de La Charité, rue Cottier. Jusqu'au 15 août.

LE CATEAU-CAMBRESIS. Gromaire. Dessins : paysages de Noyelles-sur-Sambre et nus. Musée Matisse, palais Fénelon (84-13-15). Jusqu'au 3 septembre.

CERET. Jean-Michel Folon, gravures (1972-1983). Musée d'art moderne, rue Joseph Parayre (87-27-76). Juillet-août.

CHATEAUROUX. Sculpture en France. Couvent des Cordeliers, rue Alain-Fournier et musée Bertrand, rue des Cordeliers. Jusqu'au 31 août. Alain Kirili, sculptures en terre cuite et dessins. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). *Jusqu'au 4 août.*

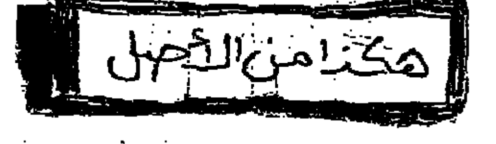
COLMAR. Jean Bazaine. Musée d'Unterlinden, place d'Unterlinden (41-89-23). Jusqu'au 2 septembre.

DAX. Dax, ville d'eau. Galerie d'art municipale (74-83-17). Jusqu'au 30 août.

DIEULEFIT. Symposium international de sculpture en terre. Ecole maternelle (26-22-01). Juillet-août.

DIJON. François Rude au Musée des beaux-arts de Dijon. De Liotard à Hodler, deux siècles de dessins genevois. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 17 octobre. L'art celtique en Gaule. Collections des musées de province. Musée archéologique, 5, rue du Docteur-Maret (30-88-54). Jusqu'au 20 août.

DOUAI. Donation Delplanque. Musée de la Chartreuse, 4, rue des Chartreux (87-26-63). Jusqu'au 3 septembre.



Les donateurs et les musées

de l'avenir

Une lèpre, une paranoïa de peinture. Quelque part, près d'une fenêtre, étouffait une fragile petite aquarelle le Matisse, une jeune femme transparente.

Ici, au Palais des papes, il y a de l'air, on respire. Les Rouault font cavalier seul. Sans les Buffet et les Gromaire. Mais Gromaire demeure un homme énigmatique, fermé.

Tout se passe comme s'il n'y avait pas : contact, d'affinité, entre son acte peindre et les prétextes de sa peinture, par *exemple les prostituées* les écuyères. Obésités, bourrelets difformités. Trognes avinées tous tout à fait comme des masques de carton bouilli. Et il n'y a là ni ire, *ni amitié, ni* colère, *ni* presque considération.

...ntraste entre une harmonie primaire, non figurative, de la surface du papier couverte de taches bleues, ...res, avec des coulis vifs de jaune ...dif, et les gros traits *noirs* pardus, style cloisonnements de ...vil, qui font comme remonter les ...tes de couleur du fond d'on ne ...quel songe.

...l y a une absence si délibérée de ...uvements de la conscience *du* ...tre que le regard du témoin, du ...teur, reste « muet ». Rien de ...mmun entre ces tableaux-énigmes ...es œuvres de Daumier, Lautrec, ...stave Moreau. Il saute *aux yeux* ... : Rouault a été essentiellement ...sible à *Cézanne*, le *Cézanne* des ...mières années *(le Grand Nègre ...u assis)*, et le Cézanne des der...res *années* (les *baigneurs et* les ...igneuses), et aux vitraux.

Cette exposition par bonheur ne ...résente que peu de Rouault de la ...ériode 1930, 1940, ces empâte...ments criards, satinés, alliance de ...éramique et de vitrail, qui *évoquent* de la mangeaille, certaines omelettes baveuses aux confitures.

Juste deux moments où le peintre Rouault donne le sentiment d'être personnellement impliqué dans l'acte de création, c'est lorsqu'il semble éprouver un recul, un assombrissement, devant les *magistrats* assis, devant les conférenciers assis, ou lorsqu'il semble éprouver un malaise devant le dénuement, le manque d'alimentation, de chauffage des sous-prolétaires, que Rouault fait voir avec une justesse étonnante.

Aucun peintre peut-être ne met le visiteur dans une situation si précise de vide intérieur. C'est en quoi *l'œuvre de Rouault* s'apparente à l'exercice spirituel de l'icône. En tout cas, les tableaux de Rouault ne donnent pas lieu à la délectation « artistique » habituelle. Ils sont les incitations d'une expérience intérieure. C'est beaucoup nous demander, à nous qui sommes si paresseux. D'où notre premier réflexe d'impatience. Puis nous commençons à deviner que Georges Rouault n'est pas du tout ce que l'on appelle un peintre.

Jeudi. – Pour la première fois au Festival, le théâtre a lieu au pied du Palais des papes du côté opposé à la grande façade connue du monde entier. Ce nouveau lieu scénique où les jardiniers du pape *plantaient les* fruits et les légumes est de toute beauté. Les murs très blancs, aux pierres niellées par les vents, achevés en ogives aiguës, filent vers les étoiles *comme des flèches*. Il y a des arbres, des oiseaux. L'esprit souffle ici bien plus fort que dans la cour d'honneur aux pierres grisâtres et d'où la nature est absente. Souhaitons que les dirigeants du Festival, à l'avenir, maintiennent vie et poésie à ce potager.

C'est la Légende du roi Arthur qui y est jouée cette année 1984, surtout d'après les œuvres de Chrétien de Troyes, réalisation de Bruno de la Salle, qui avait déjà donné à Avignon *l'Odyssée*, d'Homère, en 1981 et *le Récit de Shéhérazade* en 1983.

Sur une longue estrade sont disposés les instruments de percussion, tambours divers, toutes sortes d'objets bizarres à *frotter*, à *cogner*, et deux longs instruments à vent comme des flûtes de cinq ou six mètres, ainsi que le « cristal » des frères Baschet d'où s'élèvent des *chants stellaires*. La *musique* de Jean-Paul Auboux, plutôt orientale par sa calme méditation horizontale et par l'intégration d'un silence profond à la mélodie, mais scandée sec comme par des *Africains, fait sourdre* un vrai paysage sonore marin, sylvain tout autour du poème très bien rythmé à quatre temps par Bruno de la Salle.

Six interprètes disent en un chant délicatement modulé la légende, les rois rêveurs, les lions aventureux, les forêts enchantées, et ces contes étrangement nous touchent de très près sans doute parce qu'ils frôlent des données immédiates de la conscience qui ne changent pas.

Commençant à dix heures du soir, ce « Cycle du roi Arthur » garde son public jusqu'à cinq heures du matin sans fatigue aucune. *Il* n'y a pas d'exploit dramaturgique exceptionnel dans ce spectacle, mais il *charme* en douceur un peu comme un songe. La splendeur du bien y est pour beaucoup.

MICHEL COURNOT.

La collection particulière

CE *pourrait être le titre d'un* roman de Henry James ou de *Thomas Mann ouvrant sur* les drames de l'héritage et de la *dépossession consentie. Mais,* s'il peut y avoir une note mélancolique dans la *dévolution* généreuse d'une collection à un musée, c'est la fierté qui domine avec cette lueur de gloire due au fait qu'un don accepté est une « consécration ». Le phénomène s'accélère dans tous les *vieux pays,* où avec ses tableaux, ses statues, ses *dessins,* le *« privé » perd* régulièrement ses privilèges au bénéfice du *« public ». Nous* en *avons quelques* exemples sous les yeux.

L'un de ces privilèges est de composer à loisir dans une demeure un ensemble doté d'une tonalité propre, d'un charme *calculé.* Ceux qui l'offrent à une ville ou à l'État souhai*tent souvent pour cette raison que la* collection reste groupée.

La réouverture de l'Orangerie des Tuileries a ramené l'attention sur la collection imposante constituée par le fonds commercial de Paul Guillaume, continué par sa veuve devenue Mme Walter. Mais la curieuse absence de documentation sur les *dates d'acquisition, les circonstances* compliquées de la donation, la diversité des « séries » (Soutine, Cézanne, Derain, Renoir...), n'en font pas une réunion qui touche par un climat, une atmosphère originale. Ce sont des pièces diverses, inégales, parfois *attachantes, qu'il n'était probablement* pas nécessaire de maintenir réunies.

Autre exemple. Le Cabinet des dessins du Louvre vient de présenter ses acquisitions des dix dernières années (1). On remarquera la proportion intéressante des ouvrages acquis dans les ventes : un peu plus de *400, et des ouvrages* entrés par « donation et legs » : un peu plus de 1 000. Dans tous les cas, ce sont d'excellentes entrées, étoffant des rubriques un peu faibles ou comblant des lacunes : le lavis du *Palais* fantastique par Piranèse, conquis en 1983 ; le *Portefaix* de Goya, *obtenu* au titre des dations, et les études de *Véronèse récemment acquises ne* sont pas des choses indifférentes. Mais dorénavant les catalogues devront perpétuer les noms des « donateurs » à propos de superbes Daumier : le fusain des *Voleurs et l'âne ; le Centaure* à la plume, celui de Claude Roger-Marx, qui en fit don naguère, et le nom de M. et *Mme Trouvelot pour des Hollandais du* XVIe siècle, dont le Louvre n'abonde pas. *Le* nom enfin de J.P. Hugot pour une feuille blonde de J.B. Tiepolo et vingt autres, qui se fondent avec modestie dans le total des collections nationales. A nous de retenir *l'origine* et la dignité du « donateur ».

Le grand événement, c'est *l'entrée surprenante par la force et* l'importance des tableaux des XVIIe et XVIIIe siècles français et italiens acquis, depuis la guerre, par deux amis alsaciens passionnés et tranquilles. Leur histoire pure et tou*chante, très différente de celle des* cousins Pons qui couchent dans un bric-à-brac, a été déjà racontée (2), et il n'y a rien eu de plus sympathique que la remise de ces cinquante tableaux au Louvre en échange d'un ruban rouge. Les collectionneurs ver*tueux ont donc trouvé le moyen* d'étonner les plus avertis par la qualité, le « fini », ou, si l'on veut, la plénitude picturale des œuvres présentées.



*Les collections d'amateurs abon*dent généralement en études, esquisses, *bozzetti,* et petits morceaux. Ce n'est pas du tout le cas ici. On en peut mieux saisir le fait du *« style »,* dans la force de la nation, qu'en regardant le *Loth* de Greuze, *fauve et argenté, qui oblige à revenir* sur notre dédain instinctif du peintre sentimental cher à Diderot. On peut ne pas raffoler de Subleyras, mais *l'étude en blanc du Bienheureux Jean d'Avila,* peinte dans le goût espa*gnol, accroche l'attention. Si l'on ne* connaît pas le turbulent Borgianni – un Toscan enfiévré par Caravage – ou le sec Carpioni, un Vénitien « poussinisé », ou le fuligineux Cairo, c'est dans la donation K. et S. qu'on peut le mieux les découvrir (3). C'est assez incroyable !

Dans une des brillantes conférences de Washington (maintenant réunies en volume) sur « l'Art du collectionneur », *Joseph* Alsop (4) a consacré un développement astucieux aux amateurs « à contre-courant ». Le grand exemple en est le curieux moine franciscain de San Francisco *alla Vigna,* Carlo Lodoli, dont les historiens de l'archi*tecture connaissent le nom à cause* de sa position précoce dès 1740-1750 en faveur d'une réforme « néo-classique ». Il aimait aussi la peinture ; seulement, raconte le biographe, *« étant un pauvre moine, il ne pouvait tenter d'acquérir des œuvres des grands maîtres, qui ne sont accessibles qu'aux gens fortunés... Il songea donc à former une collection d'une autre nature ».* Ce n'est pas chez les grands marchands mais chez les brocanteurs qu'il trouva des icônes, des panneaux du *Trecento* et des ouvrages de ces peintres alors oubliés qui se nommaient Vivarini, Carpaccio, Bellini. Bref, une remarquable galerie de *« primitifs »,* avant qu'un demi-siècle plus tard ils ne soient à la mode. L'analogie *avec l'aventure de K. et S.* est assez frappante, à cette différence près que ce n'est pas chez les fripiers mais plutôt dans les ventes à l'étranger que tous leurs tableaux ont été repérés et recherchés avant d'être étudiés avec amour et intelligence, à une époque où ils n'étaient pas encore à la mode.

Il y a en effet quelque chose d'insolite dans cette collection particulière. Elle est si exactement ajustée aux besoins du Louvre qu'elle apparaît comme calculée pour combler certaines lacunes du musée. Il y a eu souvent, très souvent, des conseil*lers auprès des amateurs – et* dans leur belle modestie K. et S. rappellent *souvent ce qu'ils doivent* à H. Voss, grand historien venu de Dresde, à R. Causa, l'éminent directeur du Musée de Naples, qui vient de nous quitter, et à Pierre Rosenberg, du Louvre ; mais c'est peut-être la première fois que, au long de *trente années de voyages, d'informa*tions, de visites, on a su former un complément *si opportun pour la* grande collection nationale.

Comme l'observe si justement J.-P. Changeux, la sélection de nos amis est très démonstrative. Elle *manifeste* ce qu'on peut appeler la spirale des styles, enchaînant à l'exubérance *étrange de Borgianni* le calme « néo-hellénique » de Le Sueur, puis, par un mouvement analogue qui repart, la composition frémissante de Boucher en face du groupe net, épuré, de Batoni. C'est en effet si bien conçu, si cohérent, que l'opposition des manières joue à plein, en avivant la curiosité pour les ressources *de ce grand langage disparu :* la peinture. On peut difficilement souhaiter mieux.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) *Acquisitions du Cabinet des dessins (1973-1983). (Quatre-vingt unième exposition). Musée du Louvre,* cent soixante-trois numéros. Présentation par *R. Bacou*

(2) H. Mercillon : une collection pour le Louvre, dans *Connaissance des arts* (janvier 1984).

(3) Joseph Alsop, *The Rare Art Traditions*, Priston, 1981.

(4) *La donation Kaufmann et Schlageter au département des peintures. N° S. Préface par P. Rosenberg*, introduction de J.-P. Changeux. Pavillon de Flore.

EXPOSITIONS

DUNKERQUE. Trésors des musées du Nord de la France : le Nord de la France de Théodose à Charles Martel. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 9 septembre.

FONTEVRAUD. Art espagnol actuel. Abbaye royale (51-73-52). Jusqu'au 2 septembre.

GAILLON. L'univers magique de Wakhevitch. Décors et costumes. Château (52-65-98). Jusqu'au 16 septembre.

GORDES. Alechinsky. Frontières et bordures. Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 3 septembre.

GRAVELINES. Hommage à Frans Masereel. Musée du dessin et de l'estampe, Arsenal. Jusqu'au 5 août.

HONFLEUR. Cappiello, caricatures et affiches. Musée Eugène Boudin, place Erik-Satie (89-16-47). Jusqu'au 24 septembre. – Salon des artistes honfleurais. Grenier à sel. Jusqu'au 31 août.

JOUY-SUR-EURE. Biennale européenne de sculpture de Normandie. Centre d'art contemporain (36-61-55). Jusqu'au 2 septembre.

LA CAVALERIE (Aveyron). Abstraction au carré. Mostra del Larzac (62-70-93). Les Infruts, sur la RN 9. Jusqu'au 15 septembre.

LANGRES. Diderot et la critique de Salon, 1759-1781. Musée du Breuil de Saint-Germain, 2, rue Chambrûlard (85-08-05). Jusqu'au 15 septembre.

LA ROCHE-SUR-YON. F. Plouy, B. Webb. Photographies – C. Perugini, peintures. Musée municipal, rue Georges-Clemenceau (05-54-23). Jusqu'au 1er septembre.

LAVAL. Autour du Douanier Rousseau : L'atelier du peintre, documents et archives. Vieux château, place de La Trémoille (53-39-89).

LE HAVRE. Devade. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 10 septembre.

LILLE. Extra muros. Sculptures en plein air. Jardin des plantes. Jusqu'au 31 août.

LIMOGES. Biennale internationale de l'art de l'émail. Au Verdurier. Jusqu'au 31 août.

LUBERON. Premier carrefour international des estampes. Château de la Tour d'Aigues (77-46-60). Jusqu'au 19 août.

LYON. Paysagistes lyonnais, 1800-1900. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 30 septembre. – Berthelin, Gherban, Saytour. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 16 septembre.

MARSEILLE. Marseille et les grands ports français vus par Louis Garneray. Musée de la marine, palais de la Bourse (91-91-51). Jusqu'au 3 septembre. – Cantini 84. Musée Cantini, 19, rue de Grignan (54-77-75). Jusqu'à fin août. – Techniques du dessin. Musée Grobet-Labadie, 140, boulevard Longchamp (62-21-82). Jusqu'au 30 septembre. – François Bret : le temps qui passe. Chapelle de la Vieille Charité (90-26-14). Jusqu'au 15 août.

MEYMAC. Le cinétisme, mouvement réel-mouvement suggéré, 1955-1984. Pierre Andrès, Jean-Bernard Nandin, Boris Tissot. Abbaye Saint-André (95-23-30). Jusqu'au 2 septembre.

MONTAUBAN. Dado, un signe des temps. Rétrospective 1961-1984. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 30 septembre. – Aspects de la vie quotidienne à Montauban à la fin du Moyen Age. Muséum d'histoire naturelle, place Bourdelle. Jusqu'au 31 août.

MULHOUSE. Germinations II. Grand gymnase universitaire, 4, *rue* des Frères-Lumière. T.l.j. de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 août. – *Le zoo, hier et aujourd'hui.* Musée historique, 4, rue des Archives (42-98-11). Jusqu'au 15 septembre.

NANTES. Autour de Michel Ragon. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 15 septembre.

NICE. Chagall, vitraux et sculptures. Musée national Message biblique M. Chagall, avenue du Dr Ménard (81-75-75). Jusqu'au 8 octobre. – Helmut Newton-Alice Springs. Photographies. Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'à fin septembre. – Picasso. Peintures et sculptures du fonds J. Picasso. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 15 septembre. – Jean Eve. Musée international d'art naïf A. Jakovsky. Château Sainte-Hélène, avenue Val-de-Marne (71-78-33). Jusqu'au 16 septembre. – Estampes japonaises du XVIIe au XIXe siècle. Enac-Nice Etoile, 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'à fin octobre. – Ecritures dans la peinture. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liegeard (51-30-00). Jusqu'en septembre. – Fêtes et traditions carnavalesques. Pays niçois, Provence, Alpes du Sud, Piémont. Palais Lascaris, 15, rue Droite (62-05-54). Jusqu'au 31 août.

NIMES. Paul Klee. Œuvres de 1933 à 1940. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (67-38-21). Jusqu'au 24 septembre.

ORLÉANS. Les peintures françaises au Museum of Art de la Nouvelle-Orléans. Musée des beaux-arts, 1, place de la République (53-39-22). Jusqu'au 15 septembre.

PONT-A-MOUSSON. Images de Prémontrés. *Jusqu'au* 30 septembre. – Parcours italien : neuf plasticiens. Jusqu'au 25 août. Centre culturel de l'abbaye des Prémontrés (81-10-32).

RATILLY. Charles Marq. Peintures. Château. Été.

ROUEN. Choix de dessins français du XVIIe siècle. Collection du musée. Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 7 octobre. La peinture d'inspiration religieuse à Rouen au temps de Pierre Corneille, 1606-1684. Eglise Saint-Ouen. Jusqu'au 7 octobre.

LES SABLES-D'OLONNE. Totem. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Été.

SAINT-ANTONIN. Amélie Galup, femme photographe à la fin du siècle dernier. Mairie. Jusqu'au 3 août.

SAINT-ETIENNE. Joseph Beuys, dessins. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'en septembre.

SAINT-GENGOUX. Paysages de Bourgogne et d'ailleurs. – Hommage à Charles Ravier. Centre de création rurale (41-64-07). Jusqu'au 15 août.

SAINT-MALO. *La découverte du monde, cartographes et cosmographes. Musée-château (56-41-36). Jusqu'au* 16 septembre. – Jacques Cartier, le pilote du pays de Canada. Chapelle Saint-Sauveur (56-24-68). Jusqu'au 1er octobre.

SAINTE-SUZANNE. L'œuvre de *Louis Travert*. Château. Jusqu'au *10 septembre.* – Poids et mesures dans la vie quotidienne. Musée de l'Auditoire. Jusqu'au 16 septembre.

TANLAY (Yonne). Alberto Giacometti : dessins, gravures, lithographies. Souvenirs d'un musée à la campagne : Ancy-le-Franc, 1965-1981. Château (52-26-27). Été.

TOULOUSE. *Le musée des Augustins,* 1969-1984. Nouvelles acquisitions. Musée *des Augustins, 21, rue* de Metz (23-55-07). – Jacques-Henri Lartigue. Photographies. *Réfectoire des Jacobins. Jusqu'à fin* août. – Eugène Trutat. Galerie municipale du Château d'eau, place Laganne (22-28-98). Juillet-août.

TOURNUS. 32 artistes contemporains et l'art roman. Abbaye (51-13-89). Jusqu'au 7 septembre.

TOURS. Temps de l'art. Art du *temps :* peintres italiens contemporains. Château, quai d'Orléans. *Jusqu'au 15 août.*

TROYES. Jacques Ousson. Dessins et peintures. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 17 septembre. – Formes, matériaux, éléments. Association Passages, 3, rue Vieille-Rome (80-59-42). Jusqu'au 11 août.

VALENÇAY. *Le château des Tuileries,* 1564-1883. Château. Jusqu'au 31 août.

VALREAS. Jean Le Moal. Peintures, maquettes de vitraux, gravures. Jean Arène. Peintures et dessins. Château de Simiane. Jusqu'au 2 septembre.

VICHY. Second Empire et thermalisme. Grand Casino. Jusqu'au 15 août.

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON. Dédale 84. Deuxième Biennale des métiers d'art. – Travaux des créateurs résidents : A. Adjemian, sculptures ; G. Cotte, photographies ; A. Cohen, textes et dessins. jusqu'au 19 août. Chartreuse.

VILLEURBANNE. *Jeunes artistes* français : Bourget, Dauriac, Faucon, *Friedman, Guinochet,* Krauth, Leccia, Varini, Verjux. Le Nouveau Musée. 11, rue *du Docteur*-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 20 septembre.

SELECTION

CINÉMA

« Meurtre d'un bookmaker chinois » de John Cassavetes

Reprise sous son vrai titre (celui de la précédente sortie étant *le Bal des vauriens)* d'un grand film noir.

« Il Bidone » de Federico Fellini

L'arnaque à l'italienne et la solitude morale d'un bidoniste (l'acteur américain Broderick Crawford). Réalisé en 1955, après *la Strada*.

THÉATRE

« Le Roi-cerf » au Théâtre de la Potinière

L'histoire un peu loufoque d'un roi malheureux, métamorphosé en cerf et sauvé par un mage déguisé en perroquet.

« Hiroshima mon amour » au Lucernaire

Polia Janska et Shigeaki *Takahashi font*, avec les mots de Marguerite Duras, un arc de triomphe à l'amour.

MUSIQUE

« Nymphes au crépuscule » de Déodat de Séverac

Le récent inventaire des partitions inédites (se trouvant encore dans la demeure de Déodat de Séverac à Saint-Félix-Lauragais) a permis de découvrir un poème symphonique que l'on croyait perdu, *Nymphes au crépuscule* (1901) pour chœurs et orchestre.

Grâce à l'Orchestre symphonique des jeunes pour le Sud-Ouest, que dirige Jacques Pesi, on pourra enfin entendre cette œuvre rare le 31 juillet à Cahors, le 2 août à Saint-Céré, et le 4 à Figeac ; le programme sera complété par des pages de Moussorgski, Ravel et Debussy. (Rens. : tél. (65) 38-29-08.)

VARIÉTÉS

Jacques Villeret

Sur un rythme soutenu, un public nouveau découvre Villeret, ses dons de mime ou d'imitateur. Un beau début de soirée (20 h 15, au Splendid).

CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 25 JUILLET

15 h, Hommage à G. Morlay : le Roman d'un génie, de C. Gallone (version ital.) ; 19 h, Aspects du cinéma japonais : Contes fantastiques de Yotsuya, de K. Misumi ; 21 h, Umberto D., de V. de Sica.

JEUDI 26 JUILLET

15 h, Hommage à G. Morlay : le Roman d'un génie, de C. Gallone (vers. franç.) ; 19 h, Aspects du cinéma japonais : Contes fantastiques de Yotsuya : le Fantôme d'Oiwa, de K. Mori ; 21 h, Une journée particulière, de E. Scola.

VENDREDI 27 JUILLET

15 h, Hommage à G. Morlay : Derrière la façade, de Y. Mirande et G. Lacombe ; 19 h, Aspects du cinéma japonais : Contes fantastiques de Yotsuya : Fantômes japonais, de S. Toyoda ; 21 h, le Cri, de M. Antonioni.

SAMEDI 28 JUILLET

Hommage à G. Morlay : 15 h, Entente cordiale, de M. L'Herbier ; 17 h, Elles étaient douze femmes, de G. Lacombe ; Aspects du cinéma japonais : 19 h, Contes fantastiques de Yotsuya : Tokaido, de N. Nakagawa ; 21 h, la Maison hantée du chat fantôme, de N. Nakagawa.

DIMANCHE 29 JUILLET

Hommage à G. Morlay : 15 h, l'Arlésienne, de M. Allégret ; 17 h, le Destin fabuleux de Désirée Clary, de S. Guitry ; Aspects du cinéma japonais : 19 h, le Corbillard qui se promène, de H. Sato ; 21 h, l'Enfer, de N. Nakagawa.

LUNDI 30 JUILLET

Relâche.

MARDI 31 JUILLET

15 h, Hommage à G. Morlay : Mademoiselle Béatrice, de M. de Vaucorbeil ; 18 h, Aspects du cinéma japonais : le Chat fantôme, de K. Misumi ; 21 h, La terre tremble, de L. Visconti.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 25 JUILLET

15 h, Don Quichotte, de G.-W. Pabst ; 17 h, Cinéma japonais : le Pot d'un million de Ryo, de S. Yamanaka ; 19 h, Racines, de B. Alazraki.

JEUDI 26 JUILLET

15 h, la Fin du monde, d'A. Gance ; 17 h, Cinéma japonais : Kakita Akanishi, de M. Itami ; 19 h, Jardim de Guerra, de M.-D. D'Almeida.

VENDREDI 27 JUILLET

15 h, la Petite Lise, de J. Grémillon ; 17 h, Cinéma japonais : l'Elégie de Naniwa, de K. Mizoguchi ; 19 h, Quand le carnaval arrive, de C. Diegues.

SAMEDI 28 JUILLET

15 h, Remous, de E.-T. Greville ; 17 h, Cinéma japonais : la Femme de la brume, de H. Gosho ; 19 h, l'Épouvantail, de J. Schatzberg ; 21 h, Pour Electre, de M. Jancso.

DIMANCHE 29 JUILLET

15 h, Le crime de M. Lange, de J. Renoir ; 17 h, Cinéma japonais : les Enfants dans le vent, de H. Shimizu ; 19 h, John McCabe, de R. Altman ; 21 h, Blue collar, de P. Schrader.

LUNDI 30 JUILLET

15 h, Jean de la Lune, de J. Choux ; Cinéma japonais : 17 h, Pauvres humains et ballons de papier, de S. Yamanaka ; 19 h, la Classe de composition.

MARDI 31 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11 ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-93-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BOUNTY V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES BRANCHES DU BAHUT (A., v.o.) : Paramount city triomphe, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

BUSH MAMA (A., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44) ; Convention, 15e (828-20-64).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LE CHEVALIER DU MONDE PERDU (*) (Italo-Américain, v.o.) : Ambassade, 8e (359-36-14) ; (V.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George V, 8e (562-41-46).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

DENT POUR DENT (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EMMANUELLE IV (**) (A., V.f.) : George-V 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LES EXTERMINATEURS DE L'AN 3000 (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

FORBIDDEN ZONE (A., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRAULEIN S.S. (It., v.f.) (**) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HERCULE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18), V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LADY LIBERTINE (*) (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

MES CHERS AMIS N° 2 (It., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSISSIPPI BLUES (franco-américain) : La Pagode, 7e (705-12-15).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis St-Germain, 5e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies (h. sp.), 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA PIRATE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Ile de Bois, 5e (337-57-47).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) Marbeuf, 8e (225-18-45).

TONNERRE (A. v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet BeauGrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra (261-50-32) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (h. sp.), 17e (380-03-11).

XTRO (Angl., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Convention St-Charles, 15e (570-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

YENTL (A.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12), UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

LES FILMS NOUVEAUX

CHALLENGER, film américain de Davis Fisher ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MISSION FINALE, film américain de Ciro H. Santiago ; v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17 ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SIGNÉ : LASSITER, film américain de Robert Young ; v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount —Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

Les festivals

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), mer. : Chercheurs d'or ; jeu. : la Soupe au canard ; ven. : les Marx au grand magasin ; sam. : Une nuit à l'Opéra ; dim. : Un jour aux courses ; lun. : Monkey business ; mar. : Plumes de cheval.

BUNUEL AU MEXIQUE : Marais, 4e (278-47-86) ; T.l.j. : la Vie d'Archibald de la Cruz ; T.l.j. : Don Quintin l'Amer ; T.l.j. : le Grand Noceur.

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA RKO (v.o.) : Olympic Petite salle, 14e (545-35-38) ; mer., jeu. : le Mouchard ; ven. : Marie Stuart ; sam. : Mon épouse favorite ; dim. : Pendez-moi haut et court ; lun., mar. : la Septième Victime.

COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; mer., dim. : la Parade de printemps ; jeu. : la Joyeuse Divorcée ; ven. : En suivant la flotte ; sam. : Amanda ; lun. : l'Entreprenant Mr. Petrov ; mar. : Carioca.

CYCLE PATRICK DEWAERE : Ciné 13 première, 18e (259-62-75) ; sam., dim. : les Valseuses (**) ; sam., dim. : F comme Fairbanks.

FANTASTIQUE ET SCIENCE-FICTION (v.o.) (v.f.), Cosmos, 6e (544-28-80) ; mer. : le Mystère de la troisième planète ; mer., ven., sam., lun. : la Chauve-souris + l'Arc-en-ciel lunaire ; mer., ven. : la Chasse sauvage du roi Stakh ; mer., ven., lun. : A travers les ronces vers les étoiles ; jeu. : l'Auberge des visiteurs de l'au-delà ; jeu., lun. : Rapport sur le cosmonaute Pirks ; jeu., mar. : Aelita ; jeu., mar. : la Nébuleuse Andromède ; la Musique + VYJ ; ven., dim. : le Huitième Jour de la création ; sam., mar. : Terre Sannikov ; sam., dim. : Stalker ; sam., dim., lun. : Solaris ; dim. : Randonnée cosmique.

FRANKENSTEIN : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05) ; mer. : Frankenstein et les monstres (v.o.) ; jeu., dim. : Frankenstein s'est échappé (v.f.) ; ven. : Chair pour Frankenstein (v.f.) ; sam. : les Horreurs de Frankenstein (v.f.) ; lun. : Dracula contre Frankenstein (v.f.) ; mar. : Frankenstein créa la femme (v.f.).

HITCHCOCK : Action rive gauche, 5e (329-44-40) (v.o.) : mer., dim., mar. : les Oiseaux ; jeu., sam., lun. : Psychose ; ven. : l'Etau.

HITCHCOCK PERIODE ANGLAISE (v.o.), Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; mer., sam., lun. : Une femme disparaît ; jeu., mar. : Jeune et innocent ; ven., dim. : Les trente-neuf marches.

LES POLARS DE L'ÉTÉ (v.o.), Action Lafayette, 9e (329-79-89), mer., jeu. : le Paradis des mauvais garçons ; ven., sam. : la Cinquième Victime ; dim., lun., mar. : l'Enigme du Chicago Express ; Ça commence à Vera-Cruz.

PROMOTION DU CINÉMA : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Un dernier hiver ; jeu. : Une fille pour Gregory ; ven., sam., dim. : Il était une fois en Amérique.

ERIC ROHMER, ÉLOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01), mer., ven., sam., mar. : la Collectionneuse ; jeu., lun., dim. : la Carrière de Suzanne ; mer., lun., jeu., mar. : le Genou de Claire ; jeu., ven., lun., mar., dim. : la Femme de l'aviateur ; mer., ven., lun., sam. : l'Amour l'après-midi ; ven. : la

CINEMA

Marquise d'O ; mer., dim., sam. : Perceval le Galois.

TRUFFAUT-DOINEL : Logos, 5e (354-42-34), mer., dim. : les Quatre Cents Coups ; jeu., lun. : Baisers volés ; ven., mar. : Domicile conjugal ; sam. : l'Amour en fuite.

HOMOSEXUALITÉ (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun., mar. : Sébastiane ; dim., lun. : l'Homme blessé ; dim., lun., mar. : Querelle ; dim., lun. : Outrageous ; dim., lun., mar. : Flesh.

LE PARI DEPARDON : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), tlj : Reporters ; tlj., sf dim. et lun. : San Clemente ; mer., dim., lun., mar : Tchad-Yemen-Tibesti Too ; tlj., sf sam., mar. : Faits divers ; tlj., sf mer. : Numéro zéro.

WOODY ALLEN (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; mer. : Stardust Memories ; jeu. : Intérieurs ; ven. : Annie Hall ; sam., mar. : Guerre et amour ; dim. : Bananas ; lun. : Woody et le Robot.

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

AMBRE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (Hsp), 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CONAN LE BARBARE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) : v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Bastille, 11e (307-54-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) : Pathé Wepler, 18e (522-46-01) : Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Lincoln, 8e (359-36-14) : Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (233-56-70) : Athéna, 12e (343-00-65) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (325-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) : Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

EL (Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

ET LA TENDRESSE BORDEL No 2 (ex-ZIG-ZAG STORY) (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) : Cluny-Palace, 5e (354-20-12) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'ÉTRANGER (It.) : Logos I, 5e (354-42-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.) 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V. f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Lumière, 9e (246-49-07).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

FREAKS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) : v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UCG Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA HYÈNE INTRÉPIDE (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

IL BIDONE (It., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PARIS VU PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

RAGTIME (A., v.o.) : Cinoches (h.sp.), 6e (633-10-82) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

RAMBO (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

LA RUÉE DES VIKINGS (It., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Images, 18e (522-41-94).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) : Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

SOIF DU MAL (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Lincoln, 8e (359-36-14).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

SUPERMAN I, II, III (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES TROIS LANCIERS DU BENGALE (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20).

LES VITELLONI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THEATRE

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 25, 27, 30 (dern.) à 20 h 30 : Est-il bon ? Est-il méchant ? ; les 26, 29 (dern.) à 20 h 30 : Rue de la Folie Courteline ; les 28, 31 (dern.) à 20 h 30, le 29 à 14 h 30 : le Misanthrope.

BEAUBOURG (277-12-33) : Relâche.

Les autres salles

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : mer., jeu. : le Malentendu ; vend., sam. : Cocteau-Jarry, (dern. le 28).

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau : (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 17 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu, (dern. le 31).

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod, zod, zod...inque.

CHAPITEAU-PELOUSE DE REUILLY (296-87-86), 21 h : Dialogues des carmélites (dern. le 28).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : l'Ascenseur ; 21 h 30 : Festival Courteline.

ÉDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Treize à table.

ELDORADO (208-13-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : L'Arlésienne.

ESPACE GAITÉ (241-84-05), 20 h 30, dim. 15 h : la Mouche et le Pantin.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 21 h, Dim. 15 h : Chacun pour moi.

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), I. 20 h 15 : 6 heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. – Petite salle, 22 h 30 : Duo Cobra.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.). 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche.

MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.). 20 h 30 : Patatis et patatas.

MICHEL (265-35-02) 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit (dern. le 28).

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style (dern. le 28).

ŒUVRE (874-42-52) (D., L.), 21 h, sam. 19 h 30 et 22 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

POCHE (548-92-97) 21 h : Le plaisir de l'amour (dern. le 28).

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D., L.), 21 h : Théâtre de Bouvard.

TEMPLIERS (303-76-49) (D., L.), 19 h, 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), (D., L.), 20 h 45 : la Revanche de Nana ; 21 h 45 : Y'en a marr...ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D., L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), 19 h 30 : Odd numbers.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + Sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h : Classées X (dern. le 28) ; 22 h 15 : l'Omelette aux pingouins (dern. le 28).

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h 15 + Sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins : 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours : II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé : 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 22 h 30 : Coup de folie sur les assiettes en faïence.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.). 20 h 15 : J. Villeret ; 22 h 15 : Panique à Orly.

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

Spectacle d'eau

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, Fontaine Agam (979-00-15), ven., sam. 22 h : Daphnis et Chloé.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 25

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

JEUDI 26

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 18 h 30 et 21 h : Le concert spirituel (Corelli, Bach).

DIMANCHE 29

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 18 h 30 et 21 h : Le Concert spirituel (Telemann, Vivaldi, Haendel).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : M. Guyard (Buxtehude, Bach).

MARDI 31

Eglise américaine, 20 h 30 : Glenn Ellyn Choral Society.

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h : Ensemble Bonn (Vivaldi, Bach, Sarri).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (331-90-76), le 26 à 20 h 30 : B. Koenig's Band.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : P. Sellin/B. Vasseur.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), les 26, 27, 28 à 22 h : P. Blain.

FORUM (297-53-47), le 25, 26, 27, 28 à 21 h : Tokoto Ashanty.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 25, 26 : A. Ibrahim ; le 27 : D. Grisman Quartet ; le 28 : la Maniguа ; le 31 : A. Narell.

PETIT-JOURNAL (326-28-59), 21 h : mer. : P. Saussois ; jeudi : Westerners Orchestre Country ; ven. : Swing at Six.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : K. Drew Trio.

PHIL'ONE (776-44-26), les 26, 27, 28 à 22 h 30 : Apartheid not.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : R. Franc Dixieland (dern. le 28).

TROIS MAILLETS (354-00-79), mer., jeu., vend., sam., 23 heures : la Velle.

En région parisienne

Fêtes et forts (671-07-75) Fort d'Aubervilliers, le 25 à 21 heures : Radio Nova et Zoulou ; le 27 à 21 heures : La Voix du Lézard fortifié ; le 28 à 21 heures : Tremplin pop-rock ; le 1er à 21 heures : Nuit de la danse.

Festival musiques jeunes 94 :
Choisy-le-Roi, parc M. Thorez, le 27 à 20 h 30 : ADX, Black Out, Onyx.

Fontenay-sous-Bois, salle J. Brel, le 28 à 19 heures : Shub Niggurath, les Complices, T. Motiv.

Etampes, Conservatoire municipal (494-85-23) le 26 à 21 heures : J. Belliard, N. Palmieri-Gennatas.

Sceaux, 16e Festival de l'Orangerie, (660-07-79), le 28 à 17 h 30 : Sextuor à cordes de l'orchestre national de France (Schubert, Brahms) ; le 29 à 11 heures : Trio Tchaikovski (Schubert, Chostakovitch) ; 17 h 30 : Camerata de Versailles, dir. : A. du Closel (Haydn, Mozart) ; le 28 à 17 h 30 : Sextuor à cordes de l'orchestre national de France (Schubert, Brahms) ; le 29 à 11 heures : Trio Tchaikovski (Schubert, Chostakovitch) : 17 h 30 : A. Ciccolini (Beethoven).

Versailles, Bassin de Neptune, (950-36-22), le 28 à 22 heures : le Triomphe de Neptune.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Roi-Cerf.

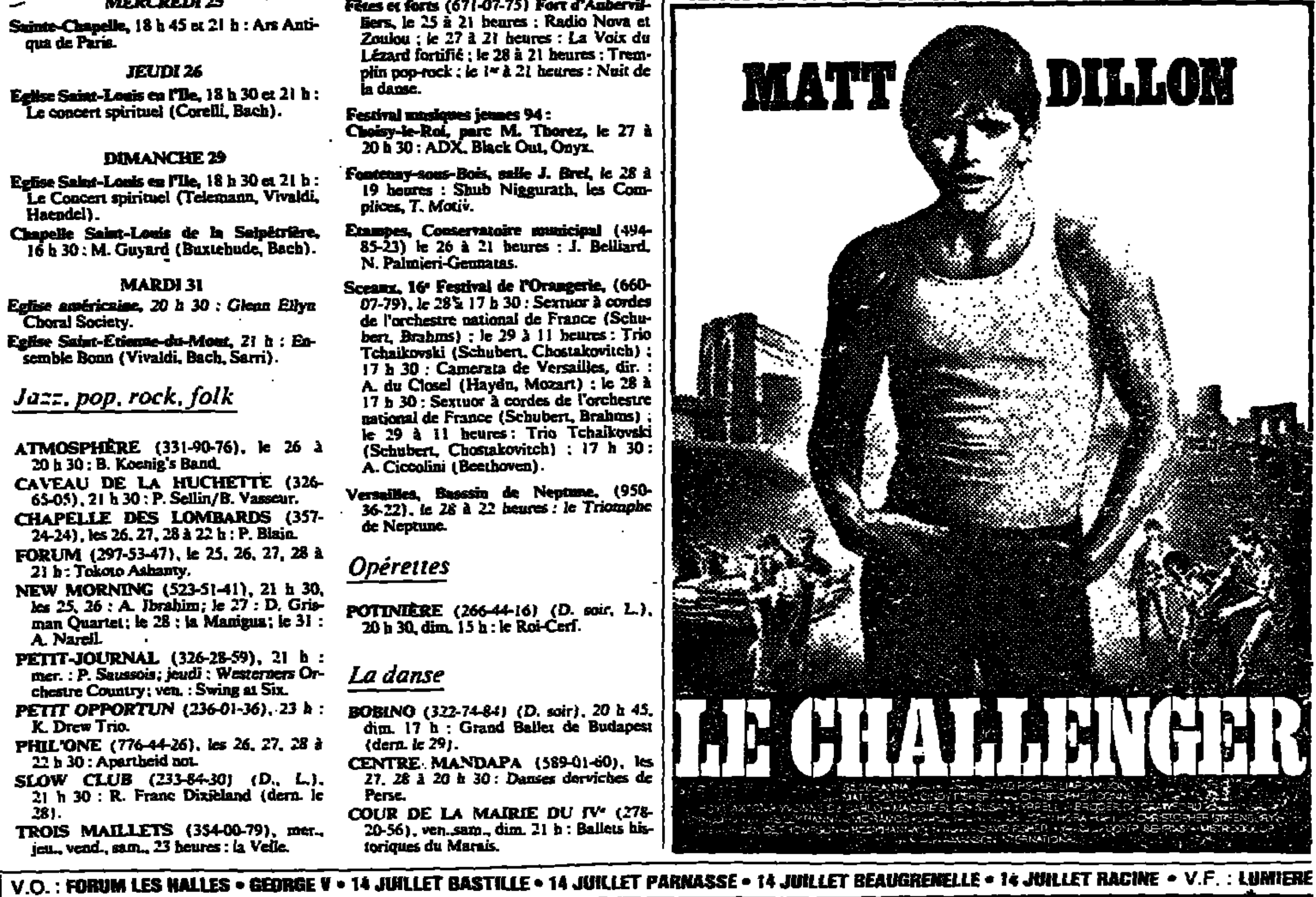
La danse

BOBINO (322-74-84) (D. soir), 20 h 45, dim. 17 h : Grand Ballet de Budapest (dern. le 29).

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 27, 28 à 20 h 30 : Danses derviches de Perse.

COUR DE LA MAIRIE DU IVe (278-20-56), ven., sam., dim. 21 h : Ballets historiques du Marais.





FESTIVALS

Festival estival de Paris

(549-14-83)

Musée Carnavalet, le 25 à 18 h 30 : P. O'Dette (Dowland, Wilder, Bachelar...)

Eglise St-Séverin, le 26 à 20 h 30 : The Chilingirian quartet (Haydn, Philippot, Schubert).

Station Auber/RER, le 27 à 16 h 30 : Quatuor de clarinettes de Paris (Dubois, Jeanjean, Dactwyler...)

Eglise Saint-Germain-des-Prés, le 27 à 20 h 30 : A. Mabit (Grigny, Bach, Messiaen...)

Bateaux-mouches, le 28 à 15 h 30 : Quatuor de clarinettes de Paris (Poulenc, Khatchaturian, Azevedo...)

Maisons-Laffitte, Château, le 29 à 17 h 30 : A. Glattauer (Thomas, C. Ph. E. Bach, Caplet...)

Faculté d'Assas, le 30 à 20 h 30 : Orchestre franco-allemand, dir. : J. Thorel (Pierné, Saint-Saëns).

Mairie du 5e, le 31 à 18 h 30 : une heure avec Cl. Ballif.

En province

AQUITAINE

XVe Festival des Abbayes (58) 74-39-53, Saint-Sever, Couvent des jacobins, le 31 à 21 h 15 : « L'Oiseau moqueur », « Le Concert dans l'œuf »

Saint-Léon-sur-Vézère, Festival du Périgord noir (53) 51-82-87, Eglise romane, le 25 à 21 h : B. Rigutto (Brahms, Schumann, Chopin) ; le 28 à 21 h : I. Garcisanz, J. Gottlieb (Campra, Grétry, Glück...) ; le 2 à 21 h : Quintette à vent Taffanel (Haydn, Danzi, Rossini...).

AUVERGNE

Gannat, XIe Festival (70) 90-14-62, jusqu'au 13 juillet : Festival mondial de folklore.

Vichy, Été musical (70) 31-68-88, Grand Casino, le 27 à 20 h 30 : La Veuve joyeuse ; le 31 à 20 h 30 : Véronique.

Vollore (73) 53-71-27, Château d'Aulteribe, le 27 à 17 h : Journée Onslow ; Eglise Saint-Genès, le 27 à 21 h : Orchestre symphonique du stage de Thiers (Mozart, Vivaldi, Schumann...) ; le 28 à 21 h : Orchestre et Chœurs du stage de Thiers, dir. : D. Facon (Mozart, Villa-Lobos).

BOURGOGNE

Nuits de Bourgogne (80) 30-78-07, Basilique de Vézelay, le 27 à 21 h ; Cathédrale d'Autun, le 28 à 21 h ; musique en Morvan, dir. : P. Cao (Honegger) ; Château du Clos de Vougeot, le 1er à 21 h : M. Rostropovitch (Beethoven, Brahms, Schumann...)

BRETAGNE

Festival des 3 Mers (98) 80-05-33, Brest, hôtel de ville, le 25 à 21 h : Orchestre P. Kuentz, dir. : P. Kuentz (Haendel, Debussy, Boïeldieu...).

Saint-Thegonnec, Eglise, le 30 à 21 h : M. Bouvard, M. Uyama (Bach, Couperin, Tomkins).

Suscinio en Sarzeau, Festival Château, le 25 à 21 h 30 : Trio Albeniz (Corelli, Mozart, Beethoven) ; le 27 à 21 h 30 : Solistes de R-F (Mozart, Haydn, Rameau...) ; le 29 à 21 h : La marche au soleil ; le 1er à 21 h : Suscinio, Histoires et légendes ; le 2 à 21 h 30 : Ensemble F. Danzi (Bach) ; les 26, 28 à 22 h 30 : La fille des eaux.

CENTRE

Amboise, Collégiale Saint-Denis, le 28 à 21 h : A. Isoir, D. Brown (Nivers, Monteverdi, Couperin...).

Sully-sur-Loire, Festival, (38) 36-29-46, Château, le 27 à 21 h : Trio Cl. Maillols (Boïeldieu, Chopin, Dvorak) ; le 28 à 21 h : The Cambridge Buskers (Bach, Offenbach...).

Valençay IIIe Festival régional (54) 00-10-66, Château, le 26 : Cie J. Bardot ; le 28 à 21 h 45 : Groupe chorégraphique d'Orléans ; le 1er à 21 h 45 : Les esprits.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Braux, Sainte-Cobière, Château, (26) 60-83-51, le 28 à 21 h : Trio Braux-Musica.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Bedarieux, été musical (67) 95-00-16, Saint-Alexandre, le 25 à 21 h 15 : J. Vandeville, J.-L. Gil (Bach, Telemann, Haendel...) ; Eglise, le 2 à 21 h 15 : Orchestre national de chambre de Toulouse, dir. : G. Armand (Mozart, Haydn, Bach...).

Carcassonne, Festival de la Cité (68) 71-30-30, Grand Théâtre, le 26 à 21 h : Le Roi d'Ys ; le 28 à 21 h : P. Sebastien, ; le 29 à 21 h : La nuit des étoiles ; le 31 à 21 h : Les Joyeuses Commères de Windsor ; Basilique Saint-Nazaire, le 30 à 21 h : M. Mesplé, G. Lafitte.

Prades, 33e festival P. Casals (68) 96-33-07 ; Abbaye Saint-Michel de Cuxa, le 25 à 21 h : I Solisti Veneti (Vivaldi, Albinoni, Bellini) ; le 27 à 21 h : Quatuor Via Nova (Beethoven, Schubert).

Saint-Guilhem-le-Désert, Saison musicale, (67) 63-14-99, Eglise, le 26 à 21 h 15 : S. Ross (Couperin, Bach).

Sète, XXVe Festival de la Mer (67) 74-14-44, Th. de la Mer, le 25 à 21 h 30 : Le théâtre comique, ou le père rival de son fils ; les 28, 29 à 21 h 30 : Fête galante à Venise ; le 1er à partir de 22 h : Nuit du cinéma italien.

LIMOUSIN

Saint-Robert, Été musical (55) 25-11-05, Eglise, le 26 à 21 h : F. Bolfard (Beethoven, Ravel, Stravinsky).

Saint-Yrieix, Festival musical (55) 75-94-60, Collégiale du Moustier, le 27 à 21 h : Quatuor de trombones de Paris, F. Houbart (Charpentier, Telemann, Bach...).

MIDI-PYRÉNÉES

Comminges, Festival du Comminges (61) 90-00-38, Eglise Saint-Jean de Montrejeau, le 26 à 21 h 30 : Orchestre du Capitole de Toulouse, Orphéon Donostiarra, dir. : M. Plasson (Fauré, Franck).

Cathédrale Saint-Bertrand de Comminges, le 28 à 21 h 30 : A. Sticker (Du Mage, Pachelbel, Buxtehude...) ; Basilique Saint-Just de Valcabrère, le 29 à 21 h 30 : Stagiaires de l'académie, dir., J.-P. Brosse ; le 31 à 21 h 30 : F. Petit, F. Houbart (Bach, Rameau, Soler...).

Gourdon en Quercy, Rencontres musicales (65) 41-06-40, Eglise Saint-Pierre, le 28 à 21 h : Quilapayun.

Gramont, Festival (63) 63-60-60, Château, le 2 à 21 h 30 : Ensemble Fitzwilliam.

Saint-Céré, Session de musique (65) 38-29-08, Théâtre de Cahors, le 25 à 21 h : Solistes du comte de Flandres (Ravel, Schumann, Haydn) ; Eglise Saint-Maur à Martel, le 25 à 21 h : Quintette à vents F. Poulenc (Mozart, Hindemith, Beethoven) ; Abbatiale de Maurs, le 27 à 21 h : Orchestre à cordes 59 (Tchaïkovsky, Corelli, Bach) ; Cathédrale de Tulle, le 28 à 21 h : Orchestre à cordes Mouvement 12 (Bach, Vivaldi, Sugar) ; Château d'Assier, le 28 à 21 h : voir Maurs le 27 ; Château de Castelnau-Bretenoux, le 28 à 21 h : Musique russe ; le 1er à 21 h 30 : La Voix humaine ; Château de Montal, le 30 à 21 h : Voir Tulle le 28 Cathédrale de Cahors, le 31 à 21 h ; Orchestre des jeunes pour le Sud-Ouest (Ravel) ; Abbatiale de Souillac, le 31 à 21 h : Orchestre lyrique des jeunes pour le Sud-Ouest, dir. : M. Ursule (Prokofiev, Debussy, Mozart) ; Théâtre d'Aurillac, le 31 à 21 h 30 : voir Tulle le 28 ; Eglise Saint-Spérie, le 2 à 21 h : voir Cahors le 31.

NORMANDIE

Heures musicales du Mont-Saint-Michel (33)-58-00-22, Abbatiale du Mont-Saint-Michel, le 25 à 21 h : J. Guillou (Bach, Haendel, Franck...).

Carolles, Eglise, le 27 à 21 h : M. Davies, B.H. de Beaufond, A.-M. Binet, G. Lefèvre, Ch. Osmulski, M. Hayashi (Schumann, Chausson).

Avranches, Salle Polyvalente, le 30 à 21 h : Musique militaire.

PROVENCE-COTE D'AZUR

Aigues-Mortes, Festival (66) 51-81-86 : Th. des Remparts, les 27, 20, 1er à 21 h 45 : la Griffe du lion ; les 29, 31, 2 à 21 h 45 : Docteur Faust. — Salle de l'Organeau, le 1er à 18 h 30 : Solo Mio ; le 2 à 18 h 30 : Cirque Pacotille.

Aix-en-Provence, Festival (42) 23-37-81 : Théâtre de l'Archevêché, les 27, 29, 1er à 21 h 15 : Il Barbiere di Siviglia ; le 25 à 21 h 15 : Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. J.E. Gardiner (Mozart) ; le 30 à 21 h 15 : C.R. Alsina, G. Amy, Nguyen Thien Dao, H. Dufourt, F.-B. Mache ; le 31 à 21 h 15 : J. Norman. — Cloître Saint-Sauveur, le 25 à 18 h : Ensemble Rameau (Bach) ; le 26 à 18 h : M. Damonte ; le 27 à 18 h : G. Cachemaille ; le 28 à 18 h : London Oriana Choir.

Antibes, Festival du jazz (33-95-64), le 25 : H. Pascoal ; le 26 : H. Antoine 3.

Arles, Festival (90) 96-47-00 : Théâtre Antique, les 27, 28 à 21 h 45 : Ballet national de Pologne. — Cour de l'Archevêché, le 30 à 21 h 45 : Quatuor polonais ; le 2 à 21 h 45 : H. Billand, B. Lafon, A. Jacquon. — Eglise Saint-Julien, le 28 à 21 h 45 : Ensemble Hard baroque. — Soirées musicales de Méjean, le 30 à 21 h : W. Christie (Le Roux, Rameau, Duphly).

Avignon, Festival (90) 86-24-43 : Cour d'honneur du Palais des papes, les 27, 28, 29 à 22 h : Ulysse 84 ; les 1er et 2 à 21 h 30 : Ballet de l'Opéra de Paris. — Th. Municipal, les 25, 26, 27 à 21 h 30 : Frédéric, prince de Hombourg ; les 31, 1er, 2 à 21 h 30 : La Cerisaie. — Cloître des Carmes, le 25 à 22 h : Edouard II ; les 30, 31, 1er et 2 à 21 h 30 : Dans la jungle des villes. — Cloître des Célestins, le 25 à 22 h : les Blouses ; les 27, 28, 29, 30, 31, 1er à 22 h : l'Amour des trois oranges. — Cour de la faculté des sciences, les 25, 26, 27 à 22 h : l'Ecole des femmes ; les 30, 31, 1er, 2 à 21 h 30 : Orlando Furioso. — Salle Benoît-XII, les 28, 29, 30, 31, 1er à 21 h 30 : Iles. — Théâtre des Halles, les 25, 26, 27, 28, 30, 31, 1er et 2 à 21 h 30 : Ani Maamin. — Cloître du Palais Vieux, le 27 à 19 h : H. Delavault ; 29, 30, 31, 1er et 2 à 19 h : S. Lacy Sextet. — Chapelle des Pénitents blancs, les 25, 26, 27, 28 à 21 h 30 : Figuren Theater Triangel ; les 31, 1er, et 2 à 21 h 30 : F. et Stein. — Cour de l'Oratoire, les 25, 26, 27, 28 à 22 h : Eiko et Koma ; les 31, 1er et 2 à 21 h 30 : Volcan. — Hospice Saint-Louis, tlj à 23 h Docteur X Héro. — Chapelle des Cordeliers, les 25, 26, 27, 28 à 18 h : Ecritures radiophoniques.

Métropole N.-D.-des-Doms, les 25, 1er à 18 h : l'Année de la musique tchèque. — Caserne des pompiers, à 18 h 30 : Créanciers. — Club de Bridge (jeu.) 16 h : l'Etau.

Cannes, Palais des Festivals (39-44-44), les 27, 28 à 21 h 45 : Bye Bye Show Biz

Carpentras, Festival (90) 63-46-35 : Cour de la Charité, le 25 à 21 h 30 : Angelique ; le 26 à 21 h 30 : Mélodies françaises ; le 28 à 21 h 30 : le Borgne est roi ; le 30 à 22 h : les Iles au soleil. — Cathédrale Saint-Siffrein, le 29 à 17 h : D. Serve (Sweelinck, Bull, Purcell). — Th. de Plein Air, le 27 à 21 h 30 : Etoiles de l'Opéra de Paris ; le 28 à 21 h 30 : Texas Tenors ; le 2 à 21 h 30 : Tamerlan, le grand seigneur de fer.

La Ciotat, Chapelle des Pénitents bleus (42) 08-66-69 : le 26 à 21 h 15 : A. Dinouard, S. Paloyan (Haendel, Telemann, Saint-Saëns) ; le 29 à 21 h 15 : Quintette à vent et piano (Mozart, Malipiero, Poulenc).

Amis de la musique du Lubéron (90) 75-63-28, Abbaye de Silvacane, le 28 à 21 h : Quatuor Hagen (Mozart, Beethoven, Apostel).

Malaucène, Rencontres estivales (90) 65-22-59 : les 28, 29 à 21 h : les Rustres.

Menton, 35e Festival de musique de chambre : Parvis Saint-Michel, le 25 à 21 h 30 : Quatuor Tacaks (Beethoven, Dvorak) ; le 27 à 21 h 30 : V. Ashkenazy, L. Harrell (Beethoven, Rachmaninov) ; le 29 à 21 h 30 : Soliste de Salzbourg (Mozart, Schubert, Tchaïkovsky) ; le 31 à 21 h 30 : D. Sgouros (Beethoven, Chopin, Liszt).

Nice, 1er Festival de musique brésilienne : Opéra de Nice, le 28 à 20 h 30 : Opéra de Nice, dir. I. Karabtchevsky (Nunez Garcia, Nepomuceno, Villa-Lobos).

Orange, Chorégies (90) 34-24-24 : Cour Saint-Louis, le 28 à 18 h : T. Zylis-Gara, Ch. Ivaldi (Fauré, Schubert, Strauss...) ; le 31 à 21 h 30 : K. Ricciarelli (Bellini, Donizetti, Verdi). — Th. Antique, les 28 et 31 à 21 h 30 : Carmen.

Sausset-les-Pins, Semaine musicale de la Côte Bleue (45-16-34) : Mac, le 26 à 21 h 30 : Swing Connection, Jazzland Orchestra ; le 28 à 21 h 30 : Ensemble P. Aledo.

Sophia Antipolis, Soirée (93) 33-10-10 : Théâtre de la Garrigue, le 25 à 21 h 30 : Slask ; le 28 à 21 h 30 : Angel Mahnone Enterprise ; le 1er à 21 h 30 : Ondekoza. — Th. du CERAM, le 26 à 21 h 30 : The Cambridge Buskers ; le 2 à 21 h 30 : H. Delavault.

Vaison-la-Romaine, XXXIIe Festival, (90) 36-24-79. — Th. du Nymphéa, le 26 à 21 h 30 : le Contrat de mariage ; le 31 à 21 h 30 : Cocteau/Marais. — Th. Antique, le 27 à 21 h 30 : M. Horne ; le 29 à 21 h 30 : I. Pogorelich ; le 2 à 21 h 30 : Orchestre national de Lille, dir. J.C. Casadesus (Mahler).

RHONE-ALPES

Annecy, 1er Festival International de piano (50) 45-26-85 : Théâtre, le 26 à 21 h : M. Hazarbassanov (Haendel, Brahms, Schubert...) ; le 27 à 21 h : F. Luz (Gershwin, Vizzini, Debussy) ; le 28 à 21 h : Ch. Bernard (Ravel, Moussorgsky).

1er Festival musical du Loire-Forez, (77) 33-42-45.

Ambierle, Eglise, le 26 à 21 h : H. Rosiofsen, R. Senn, Ensemble Hacquart, dir. C. Dunbraveanu.

Champdieu, Prieuré, le 28 à 21 h : A. Pondepeyre.

Bourg-Argental, Eglise, le 29 à 21 h : D. Marillier, A. Pondepeyre.

Vienne, Musique en Dauphiné (74) 85-12-62 : Théâtre antique, le 26 à 21 h 30 : P. Sébastien. — Cathédrale, le 28 à 21 h 15 : la Chapelle royale, dir. Ph. Herreweghe (Schütz).

COMMUNICATION

LA BATAILLE DES SATELLITES

Le nouveau chef du gouvernement du Grand-Duché apaise la querelle franco-luxembourgeoise

Comme nous le laissions entendre dans notre édition du 24 juillet, la querelle franco-luxembourgeoise à *propos des satellites de télévision directe* – projet TDF1 en France, projet GDL-Coronet au Luxembourg – *est en voie de règlement*. Dans sa déclaration de politique générale, lundi 23 juillet, le nouveau chef du gouvernement, M. Jacques Santer, s'est montré beaucoup plus conciliant que son prédécesseur, M. Pierre Werner. Il a affirmé sa volonté de *« reprendre sans retard les négociations entamées avec le gouvernement français sur la base de l'accord de principe obtenu en mai dernier »* et d'assurer à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), *« qui doit demeurer le pilier central du secteur audiovisuel luxembourgeois »*, une participation à l'exploitation du satellite français TDF 1, *« dans des conditions favorables pour la firme comme pour le pays »*.

Une réunion technique franco-luxembourgeoise a eu lieu mardi 24 juillet à Paris, pour préparer les décisions définitives des deux gouvernements. Le Luxembourg est maintenant décidé à garantir que son projet national ne comportera ni programme français, ni programme allemand, ce qui l'aurait placé en situation de concurrence avec le satellite TDF1 et avec la CLT.

M. Jacques Santer ne renonce pas pour autant à *« poursuivre parallèlement »* le projet du Luxembourg (avec des capitaux étrangers, notamment américains), qu'il estime *« parfaitement compatible »* avec le projet français. Toutefois, des difficultés se sont manifestées entre les investisseurs pressentis pour le financement des 3 millions de dollars nécessaires à la construction du satellite.

● *M. Jacques Sauvageot reste président de la SNEP.* – Un décret publié au *Journal officiel* de mardi 24 juillet reconduit M. Jacques Sauvageot, ancien gérant du *Monde*, à son poste de PDG de la Société nationale des entreprises de presse (SNEP), qu'il occupe depuis juin 1982. La SNEP est un établissement public à caractère industriel et commercial; créée par la loi du 11 mai 1946, elle gère des imprimeries, en France, en Afrique et à Madagascar. La Cour des comptes a attiré cette année l'attention des pouvoirs publics sur les difficultés financières de la SNEP, dont un plan de redressement a été mis en œuvre (*le Monde* du 7 juillet).

NRJ : SOS Fabius

« Monsieur le premier ministre, NRJ a avec vous deux points communs ; la jeunesse et la réussite. Notre succès nous a valu beaucoup d'inimitiés et d'incompréhension. Nous vous lançons aujourd'hui un véritable SOS car nous sommes en danger de mort. »

Flatteur ? Habile ? Démagogue ? Voilà en tout cas un appel à l'aide qui ne devrait pas laisser indifférent M. Laurent Fabius. Quoi ? La première radio libre parisienne – le premier ministre continue à parler de « radio libre » plutôt que de « radio locale privée » – se trouverait menacée, incomprise, attaquée ? Quoi ! La première radio « stéréotonique » de France serait même... oui, brouillée, comme dans l'ancien temps, et qui plus est, par Radio 7, une radio du service public ? Cela, décidément, sent le complot et l'affaire est trop grave pour que ce premier ministre jeune, moderne et talentueux – tiens, juste comme NRJ – renvoie à quelque autorité – aussi haute soit-elle – subalterne le dossier en question. Plus d'un million d'auditeurs (selon un sondage Ipsos) écoutent régulièrement NRJ, « il serait donc contraire à la démocratie que leur volonté ne soit pas respectée ».

Las ! Ni intrigue ni complot, mais énième péripétie de la bande FM parisienne, jamais encore domptée : Radio 7 (91,7 MHz) venant de recevoir l'émetteur puissant qu'elle réclamait à TDF depuis des années, la voilà enfin audible sur toute la capitale, au grand dam de sa voisine NRJ (92 MHz) qui s'estime brouillée dans plusieurs quartiers. Mais, observera-t-on au regard du Journal officiel, la fréquence légitime de NRJ n'est-elle pas 89,4 MHz. Certes, mais la place est prise aujourd'hui par Radio Libertaire. Radio Libertaire ? s'étonnera à nouveau l'observateur rusé, n'est-ce pas l'une des radios autorisées sur 103,9 MHz ? Sans doute, mais cette dernière fréquence est totalement occupée par Radio Montmartre, laquelle justement...

Bon courage, M. Fabius !

ANNICK COJEAN.

LE CARNET DU Monde

Décès

– M. et Mme Marc Aubry
et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Diehl
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Bertrand
et leurs enfants,
Et toute la famille, parente et alliée,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul AUBRY,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 22 juillet 1984 à Nancy.

Ses obsèques auront lieu aujourd'hui à 15 heures en l'église Saint-Michel, à Reichshoffen (Bas-Rhin), où il sera inhumé.

Un service religieux sera célébré à sa mémoire *le 22 septembre, à 11 heures*, en l'église Saint-Léon-IX à Nancy.

Le souvenir de son épouse
Mme Paul AUBRY,
née Geneviève Joly,
décédée le 13 septembre 1981, y sera associé.

4, boulevard Albert-Ier,
54000 Nancy.
4, rue du Général-Leclerc,
67110 Reichshoffen.

– L'Institut britannique de Paris a été durement éprouvé, récemment, par la mort de

Mme Phyllis BASSARAB,
directrice de la section d'anglais
(1947-1977),
le 30 mai 1984,
et de
M. Alexander ALLAN,
senior lecturer (1947-1982),
le 3 juillet 1984.

Leurs collègues et amis.

– M. et Mme Georges Caroubi,
M. et Mme Armand Caroubi,
M. et Mme André Lombard,
M. et Mme Pierre Caroubi,
Mlle Roberte Caroubi,
Mlle Marlène Caroubi,
M. Osi Benoliel,
ses *enfants et petits-enfants,*

ont la douleur de faire part du décès de leur père,

Elie Lucien CAROUBI,
fondateur du Cercle de la pensée libre
et *fondateur* de la fondation Caroubi,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 26 juillet 1984, à l'hôpital du Val-de-Grâce, à 8 heures, la levée du corps à 8 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux, vers 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Jean Cazaban Mazerolles,
M. et Mme Bernard C. Mazerolles,
M. et Mme Didier C. Mazerolles,
Mlles Caroline et Alexandra C. Mazerolles,
Parents et amis,

ont la douleur *de faire part du décès* de

M. Charles CAZABAN MAZEROLLES,

survenu le 10 juillet 1984 à *Paris.*

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 13 juillet en l'église de Boeil-Bezing (Pyrénées-Atlantiques).

Une messe sera célébrée le mercredi 8 août, à 11 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule à Paris.

– *Le président de* l'université de Valenciennes et du Hainaut Cambresis,
Les personnels enseignants et ATOS de l'université,
Et tous les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean COQUET,
docteur ès sciences,
agrégé de mathématiques,

survenu à Saint-Saulvé le 23 juillet 1984, dans sa trente-cinquième année.

Les funérailles auront lieu à Denain dans la plus stricte intimité.

– L'Institut français des conseils fiscaux
fait part avec grande tristesse du décès de son président

M. Joseph DELATTRE,
survenu au Chesnay le 24 juillet 1984, dans sa soixantième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 26 juillet, à 9 h 15, en l'église Saint-Germain, rue Jean-Louis-Forain, (78150) Le Chesnay.

– Le bureau Francis Lefebvre fait part, avec une grande tristesse, du *décès de*

M. Joseph DELATTRE,
chevalier de l'ordre du Mérite,
conseiller du commerce extérieur,
membre du conseil de surveillance
du bureau,
président de l'Institut français
des conseils fiscaux.
survenu au Chesnay, le 24 juillet 1984, dans sa soixantième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 26 juillet, à 9 h 15, en l'église Saint-Germain, rue Jean-Louis-Forain.
78150 Le Chesnay.

– **Mme Robert ENGEL,**
née Hélène Monnier,
cofondatrice et présidente d'honneur
de l'Action des *chrétiens*
pour l'abolition de la torture (ACAT),
est retournée au Père le 23 juillet 1984.

De la part de
M. et Mme Daniel Blondé,
Le docteur et Mme Philippe Engel,
M. et *Mme François Engel,*
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses frères et sœurs, neveux et nièces,
Des *familles Monnier*, Chabas, Martin, Engel,
Tous ses amis de l'ACAT.

« Que votre cœur ne se trouble point, croyez en Dieu, croyez aussi en moi ».
(Jean 14, 1.)

Une cérémonie d'action de grâce aura lieu *le vendredi 27 juillet*, 19, rue Cortambert, à Paris-16e, à 10 h 30, au temple de l'église réformée, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Villiers-le-Mahieu, à Thoiry (78).

Envoyez vos dons au Quart-Monde ATD, 33, rue Bergère, à Paris-9e.

11, rue Talma,
75016 Paris.
176, avenue de Verdun,
45160 Olivet.

– *La direction* et le personnel de
TÉLÉ-EUROPE
ont la tristesse de faire part du décès *survenu le 22 juillet, de leur ami*

Antoine LAILLARD,
reporter-cameraman,
chef-opérateur de prises de vues.

Les obsèques auront lieu le jeudi 26 juillet, à 14 heures, en l'église Saint-Maurice de Bécon, 218, *rue* Armand-Sylvestre, à Courbevoie.

– Le Seigneur a rappelé à Lui

Mme *Geneviève* LETERTRE,
croix de guerre 1939-1945,

âgée de quatre-vingt-neuf ans.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Châteaubriant (44), le 23 juillet 1984.

Priez pour elle !

De la part de
M. et Mme Marcel Letertre,
L'abbé Emile Letertre,
M. et Mme Jean Simon,
M. et Mme Yves Simon,
M. et Mme François Dupas,
M. et Mme Yvon Letertre,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.

– Epinay-sur-Seine,
Bar-sur-Seine.

M. et Mme Martial Clerc,
Leur fille Marianne,
Parents, *alliés et* amis,

ont la douleur de faire part du décès, à Andilly, le 15 juillet 1984, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de

M. Maurice RAGOT,
officier d'Académie,
médaille d'honneur
départementale et communale.

Ils rappellent le souvenir de son épouse,
née Georgette Martin.

Les obsèques civiles ont eu lieu le mercredi 18 juillet 1984, à 15 heures, au cimetière de Bar-sur-Seine.

21, avenue de la République,
93800 Epinay-sur-Seine.
4, avenue Général-Leclerc,
10110 Bar-sur-Seine.

Anniversaires

– En ce premier anniversaire de la disparition de

Hildebert ISNARD,
professeur honoraire des universités
d'Aix-en-Provence et de Nice,
commandeur des Palmes académiques,

sa famille et ses amis demandent à ceux qui l'ont connu et apprécié de se souvenir.

Eguilles, le 27 juillet 1984.

Communications diverses

– Eliane Richepin, pianiste virtuose internationale, vient d'être élevée au titre de chevalier de la Légion d'honneur.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 25 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
Incendie dans le ranch de South Fork. Qui parviendra à s'échapper des flammes ?

21 h 25 Nuit d'été de l'INA. Vidéo flashs.
De M. Jaffrenou et P. Bousquet.
Ces espaces intermédiaires ou petits tableaux vidéo-humoristiques ou poétiques accompagnent cette longue nuit de l'INA en servant de brefs intermèdes entre deux émissions.

21 h 30 Brefs.
De H. Herre.
Une collection de sujets insolites sur la vie de tous les jours.

21 h 45 Oublie les dix ans qui viennent.
De Vincent Blanchet, avec E. Blanchet, P. Khayati, D. Fuysse...
Une petite fille de quatre ans est confiée par sa mère, qui part travailler en Afrique, à son amie Juju. Rythmé par une musique rock, ce film de fiction utilise les techniques du tournage en direct.

23 h 15 Stations.
De Bob Wilson.
Suite du feuilleton vidéo imaginé et réalisé par le metteur en scène américain Robert Wilson. A ne pas manquer.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : la Rançon.
De J.-P. Jaubert, réal. Y. Butler, avec Katia Rupe, Patrick Norbert, Jean-Pierre Malo...
Un jeune loubard, à la recherche d'un « gros coup », séquestre une jeune femme handicapée et richissime. Dans le huis clos d'un affrontement sans concession, la conscience d'une même détresse va rapprocher ces deux êtres que tout oppose pour tout. Un sujet scabreux traité sans complaisance. Un téléfilm inégal qui a le mérite de ne pas tomber dans la simplification. On regrettera cependant des dialogues un peu stéréotypés dans la première partie et le jeu mal assuré de Katia Rupe.

22 h 10 Série : Cent ans d'automobile.
Du teuf-teuf au turbo. N° 3 : de la manivelle à l'électronique. Série proposé par J. Bardin, D. Dubarry et F. Maze, réal. par P. Dhostel, J. Equer, F. Maze.
Une série qui montre les grandes étapes de l'automobile, de cette satanée manivelle qui cassait les poignets à l'électronique qui s'insinue discrètement. Les grands inventeurs, les industriels, une épopée un peu vite montrée mais très agréable à regarder en vacances.

22 h 40 Sport : catch à deux.
A Sannois.

23 h 5 Journal.

23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 US Festival 83 : Hard rock.
C'était à San-Bernardino (Californie) devenu pendant quatre jours la capitale de la musique avec le deuxième « US Festival » 1983. Créé par le précurseur de l'ordinateur familial et l'un des fondateurs de « Apple Computers » : Stephen Wozniak. On n'a pas lésiné sur les moyens : scène immense, écran géant, sono de 400000 watts et système d'arrosage pour rafraîchir les spectateurs ! Inxs, Stray Cats, Van Hallen, Pretenders... Plus ou moins « hard » le rock de ces groupes qui se succèdent sous le feu des projecteurs avec une mise en scène hyper-soignée. Si cet événement n'est pas encore aussi populaire que l'a été le Festival de Woodstock, il est en passe de le devenir. Une liaison par satellite a permis au public moscovite de suivre ce concert de San-Bernardino. Au public français d'en juger aujourd'hui.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Cinéma : l'Invitation au voyage.
Film français de P. Del Monte (1982), avec L. Malet, A. Clément, M. Adorf, N. Scott, R. Bussières, R. Renucci.
Un jeune homme, épris de sa sœur jumelle, chanteuse de rock, qui vient de mourir, emporte le cadavre de celle-ci dans l'étui de sa contrebasse et part en voiture pour un voyage qu'ils voulaient faire ensemble. Errance poétique et morbide, personnages étranges surgis sur la route, transfert progressif de personnalité. Splendides images créant une atmosphère semi-fantastique. Laurent Malet dans un rôle étonnant.

23 h 25 Prélude à la nuit.
« Quatre mélodies de Don Quichotte *», de J. Ibert, interprétées par Roger Soyer.*

FRANCE-CULTURE

20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Musique : Opéra et politique.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Musiques à danser : œuvres de Bartok, Debussy, Bach.
21 h 25 Concert (en direct du théâtre de l'Archevêché) : *Sérénade n° 6 en ré majeur, Concerto pour piano et orchestre n° 20 en ré mineur, Symphonie n° 41 en ut majeur,* de Mozart par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. J.E. Gardiner, sol. M.J. Pires, piano.
23 h 30 Les soirées de France-Musique : Jazz club (en direct du Hot Brass).

Jeudi 26 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF1 Vision plus.
11 h 55 Quarante ans déjà.
12 h Bonjour, bon appétit.
Pâte à crêpes, crêpes soufflées.
12 h 30 Cocktail maison.
13 h Journal.
13 h 30 Série : la Conquête de l'Ouest.
14 h 20 Objectif santé.
Hygiène de l'aliment.
15 h 30 Quarté en direct d'Enghien.
16 h Images de Turquie.
16 h 15 Histoires sans paroles.
Un homme distrait.
16 h 30 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, infos-magazine, feuilleton.
17 h 50 Dessin animé : Woody Woodpeker.
18 h Votre auto a cent ans.
L'auto verte, l'auto des grands raids.
18 h 10 La merveilleuse histoire des Jeux olympiques.
Les jeux du bout du monde (1964-1968).
19 h Emissions régionales.
19 h 40 Ces chers disparus : Maurice Chevalier.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Spécial Jairo au Mexique.
Emission de M. et G. Carpentier.
Avec Jairo, Anna Belen, les ballets folkloriques de Guadalajara, Sylvie Vartan, Michel Sardou, Maria de Lourdes.
21 h 40 Téléfilm : l'Espagnol.
D'après le roman de B. Clavel, réal. J. Prat, avec J.-C. Rolland, D. Davray, L. Corne... (2e partie).
Depuis la mort du patron, l'Espagnol s'est attaché à cette terre qui lui a redonné le goût de vivre, et à Jeannette, cette enfant sans défense qui lui a donné l'illusion d'un foyer. Mais la guerre continue, des maquis s'organisent. Dans le maquis, il attrape un virus grave. Une œuvre de télévision très remarquée quand elle fut diffusée pour la première fois en 1967.
23 h 35 Journal.
23 h 50 Vivre en poésie.
Bretagne terre de poésie avec M. Godin, J.-P. Tour et C. Simorre.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal.
12 h 10 Série : les Globe-trotters.
12 h 30 Chefs-d'œuvre du muet.
Amour, police et orgue (1925).
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Des agents très spéciaux.
14 h 25 Aujourd'hui la vie.
L'aventure d'une adoption.
15 h 25 Sports été.
Tennis en direct de Vichy pour la Coupe Galea (demi-*finale*).
18 h Récré A 2.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
SOIRÉE ANGLAISE.
20 h 35 Club des télévisions du monde : Grande-Bretagne.
20 h 40 Téléfilm : l'Homme qui savait.
De A. Skene, réal. P. Cregeen, avec E. Woodward, N. Blake.
Une chute de cheval rend la mémoire à un ancien journaliste devenu amnésique après un accident de voiture. Une série de flash-backs. Une enquête mi-politique, mi-policière à laquelle l'assassinat de John Kennedy sert une fois de plus de toile de fond. Une histoire complexe qui évolue à travers un imbroglio d'enquêtes dont les motivations échappent le plus souvent. Fait partie d'une série de treize films policiers écrits chacun par un auteur différent spécialement pour la télévision et diffusés en 1981 le dimanche soir par la London Week-End Television.
22 h Variétés : Royal Performance.
Le Royal Performance est un spectacle qui a lieu une fois par an en présence de la reine Elizabeth. Pièce de théâtre, opérette, ballet ou variétés. Il s'agit cette fois de danse classique et moderne par Gene Kelly, un spectacle filmé en 1983 par le réalisateur anglais Alan Boyd pour London Week-End Television, une des seize compagnies que regroupe Independant Broadcasting Authority. Une version ici raccourcie.
23 h 15 Journal.
23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le Puy du fou.
Un spectacle son et lumière dans le cadre d'un château vendéen, mis en scène et joué par toute la population.
19 h 55 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Ciné-passion : Marie-Chantal contre docteur Kah.
Film français de Claude Chabrol (1965), avec M. Laforêt, F. Rabal, S. Reggiani, C. Denner, R. Hanin, A. Tamiroff.
Un agent secret français confie un bijou mystérieux à une snobinarde parisienne se rendant aux sports d'hiver. Il est assassiné en venant le reprendre. Marie-Chantal se trouve alors aux prises avec des espions internationaux et un génie du mal. S'inspirant d'un personnage féminin inventé par le danseur Jacques Chazot, Chabrol a réalisé un film d'aventures volontairement abracadabrant, semé d'humour et de références cinéphiliques.
22 h 25 Journal.
23 h 40 Prélude à la nuit.
Sonate pour violon et piano « le Printemps », *de L. von Beethoven, interprété par J.-P. Wallez au violon et A. Ciccolini au piano.*

FRANCE-CULTURE

7 h Réveils en d'autres lieux.
8 h Les chemins de la connaissance : Poètes dans la Résistance ; à 8 h 33, Ecologie profonde ; à 8 h 50, Les algues et les vagues.
9 h 5 Matinée de la littérature.
10 h 30 Le cri du homard.
10 h 50 Musique : la Belle Œuvre – poétique du sérialisme [et à 14 h 50].
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Peintres et ateliers.
14 h 10 Un livre, des voix : « les Sirènes du golf » et « la Cellule de verre », de Patricia Highsmith.
16 h 3 Méridiennes : adresse aux vivants : 16 h 10, Enquête ; 16 h 55, Paroles ; 17 h, Une journée dans la vie du commissaire Morin ; 18 h 22, Intime conviction.
18 h 30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Chemise de la fée », d'H. Pourrat, lu par J.-N. Sissia.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : l'infection en chirurgie.
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Théâtre ouvert : « Cabale », d'Enzo Cormann ; avec C. Fievet ; L. Merino.
22 h 30 Nuits magnétiques : Palerme entre parenthèses ; le verre d'eau.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique.
7 h 10 Actualité du disque compact.
9 h 5 Méditerranées : Berlioz et le rêve italien.
12 h Concert (en direct du cloître Saint-Sauveur) : œuvres de Bach, Benda, Schubert, Beethoven, *par* Alice Ader, piano.
13 h 5 Le jazz au Sud.
14 h Courrier du sud : le Pont-du-Gard, Orange, Aix, Marseille, le Lazaret, La Sainte-Baume et la Camargue vus par Stendhal ; œuvres de Satie, de Dia, Lenot, Roussel, Schmitt, Couperin.
17 h L'imprévu.
18 h Une heure avec... Magali Damonte et Jacques Chalmeau ; œuvre de Schumann.
20 h Musiques à danser : œuvres de Biber, Brahms, Bach, Ravel, Muffat, Marais, Mozart.
21 h 30 Concert : *Concerto pour piano et orchestre n° 1,* de Tchaïkovski ; *Symphonie n° 6 en fa majeur,* de Beethoven par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. Y. Egorov, piano.
23 h 30 Les soirées de France-Musique : l'oreille en calisson.

Le Monde

société

APRÈS UNE NOUVELLE TENTATIVE DE SUICIDE

Le procès de Gaétan Zampa compromis

De notre correspondant

Marseille. – Cette fois, cela a l'air sérieux. Après sa nouvelle tentative de suicide (*le Monde* du 25 juillet), Gaétan Zampa, le truand hospitalisé depuis quarante-huit heures à l'hôpital Louis-Salvator de Marseille, gardé comme un coffre-fort et investi par les tireurs d'élite de la police nationale, a subi une intervention chirurgicale au larynx consécutive aux lésions provoquées par la cordelette avec laquelle il a tenté de se pendre dans sa cellule lundi soir 23 juillet.

C'est son compagnon de détention, Marc Chandler, qui a donné l'alerte alors que, assoupi, il était tiré de son sommeil par la chute du corps sur le sol. Zampa, dont un rapport d'expert disait récemment que son état psychique était compatible avec sa détention, était aussitôt transporté à l'hôpital après avoir reçu les premiers soins sur place.

Le bulletin de santé fait état d'un œdème aigu de la partie supérieure du corps et d'un emphysème généralisé qui empêche une respiration autonome. Une trachéotomie a été pratiquée immédiatement après la découverte de la tentative de suicide, et Zampa doit subir une ventilation respiratoire permanente. Bien qu'il faille faire la part de la surenchère, toujours possible dans pareil cas, il semble que le « parrain » marseillais se soit également endommagé gravement les cordes vocales, et il est possible que des séquelles subsistent.

Le tribunal, qui juge Zampa pour divers délits financiers, s'est donné jusqu'à jeudi 26 juillet pour prendre une décision au sujet de la poursuite d'un procès qui en était à son trente-quatrième jour sans avoir jamais vraiment commencé. En effet, après plus d'un mois d'audiences quotidiennes marquées par un grand nombre de suspensions, émaillées d'incidents, entrecoupées de demandes d'expertises médicales et mentales concernant aussi bien Gaétan Zampa qu'un des co-inculpés, l'avocat « suspendu » Philippe Duteil, le dossier de l'établissement de nuit le Krypton, dirigé par Mme Christiane Zampa, n'avait pu être encore examiné. Dans l'après-midi de mardi, l'épouse du truand, en dépit de l'opposition du ministère public considérant « *cet événement dramatique comme étranger au dossier* », était remise en liberté provisoire afin qu'elle puisse se rendre au chevet de son mari.

Simultanément, on apprenait que Philippe Duteil, considéré comme le conseil financier de Zampa, mettait fin à la grève de la faim qu'il poursuivait pour protester contre ses neuf mois de détention provisoire.

Depuis quelques jours, le procès s'enlise dans des procédures dilatoires. Me Henri Juramy, défenseur de Zampa, avait évoqué la possibilité d'une « fronde » des inculpés et de leur refus possible de comparaître à l'audience, estimant que le déroulement du procès dans une atmosphère d'étuve et dans des conditions matérielles déplorables violait l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme. Le défenseur a écrit en ce sens à M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation.

Dans le même temps, se plaide devant la Cour de cassation une requête en suspicion légitime déposée par plusieurs défenseurs pour obtenir la désignation d'une nouvelle juridiction. Ils avancent le fait que l'épouse du président du tribunal, M. Barthélémy Albertini, elle-même magistrat, a participé à l'établissement du dossier, et ils soulignent les *liens affectifs qui l'attachent* à l'un des enfants du juge assassiné Pierre Michel.

JEAN CONTRUCCI.

Les psychiatres craignent que l'informatique ne menace le secret médical

Deux récentes demandes d'utilisation des techniques informatiques à des fins médicales et administratives vont amener la commission nationale *Informatique et libertés* (CNIL) à examiner la difficile question des rapports entre psychiatrie et informatique. Les premières auditions ont commencé il y a quelques jours avec la convocation par la CNIL des représentants des trois principaux syndicats de psychiatres français.

La première demande émane de la direction de l'hôpital de Vaucluse (quinze cents lits) à Epinay-sur-Orge. Elle est soutenue par la commission médicale consultative de cet établissement. Il s'agit d'un projet d'extension d'un programme informatique de gestion hospitalière à la psychiatrie (programme GIPSY). La possibilité d'une « accroche » des statistiques médicales est aussi à l'étude. La seconde demande concerne un programme informatique expérimental d'aide au diagnostic, baptisé DSM III. Ce dernier a pour objectif premier de concourir à la codification et à l'unification internationales des diagnostics psychiatriques. Il est actuellement à l'étude dans le service du professeur Pierre Pichot (hôpital Sainte-Anne, Paris).

Retour à l'asile ?

Sans parler des controverses qu'il suscite actuellement dans les milieux spécialisés, ce programme – comme le premier – présente un risque majeur : celui de permettre l'établissement d'un lien entre données administratives et données médicales. Or, dans les maladies mentales, le dossier administratif est à lui seul souvent révélateur de la pathologie du malade.

Les syndicats de psychiatres convoqués par le CNIL ont tous manifesté leurs inquiétudes. On est à un tournant. L'effort d'informatisation des centres hospitaliers joint à la réforme du budget global et à l'objectif prioritaire de réduction des dépenses de santé rendent plus difficiles que jamais les rapports entre les praticiens hospitaliers et leurs administrations. Dans le même temps, la notion de secret médical est bouleversée. C'est encore plus vrai en matière de psychiatrie, discipline coûteuse et mal connue, qui tend par souci d'efficacité à se développer en dehors de l'hôpital.

« *Le vrai danger*, explique le docteur Michel Audisio, secrétaire général du syndicat national des psychiatres des hôpitaux, *réside dans le développement de l'informatisation médico-administrative. Ainsi, l'établissement du budget 1985 amène l'administration à nous demander une justification précise de nos activités extra-hospitalières, comportant, par exemple, l'identité de nos consultants.* » « *De plus*, ajoute-t-il, *la tendance qui prévaut vise au dégraissage des activités extra-hospitalières. La pédo-psychiatrie est particulièrement défavorisée. De nombreux contentieux naissent, et la situation devient explosive.* »

L'autre risque, dont on semble conscient au sein de la CNIL, tient – comme toujours – à la possible connexion entre des circuits *a priori* indépendants. Celle-ci permettrait d'aboutir à la création d'une sorte de fichier nominatif et inter-hospitalier de la consommation des soins en psychiatrie. « *Se poserait alors rapidement*, explique le docteur Audisio, *la question du rapport optimum entre le coût et les soins. Et les solutions financières à court terme actuellement retenues nous ramèneraient rapidement à l'asile, en dépit des discours du secrétaire d'État à la santé sur le développement nécessaire des alternatives à l'hospitalisation.* »

JEAN-YVES NAU.

Comblant un vide juridique

UN DÉCRET DÉFINIT LA PROFESSION D'INFIRMIER

Le *Journal officiel* du 24 juillet publie un décret relatif à l'exercice de la profession d'infirmier. Ce texte fait suite à l'annulation par le Conseil d'État d'un précédent décret (12 mai 1981) cassé pour vice de forme sur recours des médecins biologistes. Le vide juridique qui en résultait avait été à l'origine, au printemps dernier, d'une série de protestations des syndicats d'infirmières puis, le 26 avril, d'une manifestation et d'une journée de grève nationale.

Les médecins biologistes contestaient en particulier aux infirmiers le droit d'effectuer certains gestes techniques. Le décret publié aujourd'hui comble le vide juridique existant et définit dans le détail le champ d'activité de cette profession.

L'EFFECTIF DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE SERA A NOUVEAU RÉDUIT

Le *Journal officiel* du 22 juillet publie un arrêté fixant l'effectif des étudiants en médecine qui, au terme de la prochaine année scolaire, seront admis à entrer en deuxième année de premier cycle (PCEM 2). Le chiffre retenu est de 4 750, soit une diminution de 5 % par rapport à cette année.

Le renforcement du numerus clausus dans les facultés de médecine est devenu une constante depuis plusieurs années : c'est la réponse des pouvoirs publics pour tenter de corriger les conséquences du boom démographique des effectifs médicaux français. Néanmoins, ses effets ne seront sensibles qu'à long terme. Le numerus clausus est également appliqué aux études pharmaceutiques. Il vient d'être fixé à 2 500 pour les facultés de pharmacie en 1984-1985.

LA SÉCURITÉ DES ESPACES VERTS DE PARIS

Gros bras dans les jardins

Trois heures du matin. Tous feux éteints, une voiture roule lentement dans les allées du parc Monceau. Jean-Jacques et ses trois équipiers, André, Dominique et Georges, âge moyen vingt-six ans, inspecteurs de la brigade de sécurité des parcs et jardins de Paris, font leur ronde. Derrière ses hautes grilles closes, éclairé par une lune de théâtre, le parc est romantique à souhait. C'est l'heure où s'exaspère le parfum des fleurs. Mais, venue d'un fourré, voici une odeur de fauve. « *Stop*, dit Jean-Jacques, *allons-y.* ».

Sans bruit, trois des garçons, nu-tête, chemise vert clair à manches courtes, pantalon vert sombre et chaussons de jogging, mettent pied à terre. Rien dans les mains, rien dans les poches. Si, l'un d'eux allume une torche électrique, un autre porte à la ceinture une bombinette lacrymogène. « *On ne sait jamais.* » Ils pénètrent dans le fourré. Un cri, des branches cassées, une forme déboule comme un sanglier, jaillit sur la pelouse, glisse et s'étale. D'un bond, les trois garçons l'entourent. C'est un rouquin qui se relève, grognant de colère. Il plonge la main dans sa poche. « *Pas ça*, dit Jean-Jacques d'une voix calme en pointant le doigt. *Les mains dehors. On ne te veut pas de mal.* »

L'homme comprend, s'apaise. C'est un clochard qui a établi là son campement. Il ramasse ses nippes, et deux hommes de l'équipe le reconduisent à la grille. « *Bonsoir.* »

« *Une vieille connaissance*, dit Jean-Jacques. *Il n'est pas méchant, mais quand il a bu il devient entreprenant et même agressif. Dans la journée, il effraie les vieilles gens et les gamins. On ne peut pas tolérer ça.* »

L'équipe remonte en voiture. Un appel radio pour signaler la rencontre au PC, et en route pour le square des Batignolles. « *Avant-hier, en plein jour, une de nos équipes est arrivée au moment où un Yougoslave venait d'arracher le collier en or d'une dame de province. L'un de nos gars a poursuivi le voleur. Un kilomètre à travers les rues. A la fin, le Yougoslave s'est retourné, un cran d'arrêt à la main. Notre copain est ceinture noire de karaté. Il a esquivé un coup à la gorge et un autre au foie. L'autre a été finalement désarmé et emmené au commissariat. C'est notre boulot. Rien de moins, rien de plus.* »

Deux rings

La brigade a été créée en mars 1980 par décision du Conseil de Paris. Motif : les trois cent cinquante parcs, jardins et squares de la capitale – près de trois cents hectares de verdure – devenaient à la fois de plus en plus difficiles à entretenir et infréquentables. Ici, des bandes de clochards établissaient leur camp, allumant des feux et laissant des tas d'ordures. Là, des bandes de jeunes faisaient la loi, saccageant les pelouses et pillant les massifs de fleurs. Des équipes de voleurs à la tire mettaient en coupe réglée les jardins fréquentés par les touristes.

Les gardiens en uniforme – des « emplois réservés » placés là autrefois pour la tranquillité de la fonction – étaient débordés. Certains se claquemuraient dans leur guérite ou fuyaient au bistrot d'en face. Quant à la police, elle répugne à intervenir dans un jardin pour calmer des jeunes qui chahutent ou des clodos qui « se poivrent ». M. Jacques Chirac, maire de Paris, a profité de cette situation pour créer l'embryon de force municipale.

La brigade compte aujourd'hui cent vingt hommes. Quinze sont affectés à l'Hôtel de Ville depuis qu'un attentat a fait sauter l'un des ascenseurs. Les autres, par équipe de quatre, tournent 24 heures sur 24 dans des R 9 banalisées, équipées de radio. A leur tête, on a placé trois ancien de la police parisienne. Pour faciliter les choses avec la préfecture. Jean Fauquet, soixante et un ans, commissaire en retraite et ex-entraîneur de catch, André Garrec, soixante ans, ancien commandant des brigades d'intervention, « *cinquante blessures dont vingt-deux graves* », Pierre Valet, soixante ans, ancien de la PP.

C'est Jean Fauquet qui recrute. Les candidats doivent avoir un CAP ou le BEPC. Ils passent au choix une de ces trois épreuves : athlétisme, force, sport de combat (karaté, judo, boxe, catch, etc.). Puis une épreuve écrite de français et un entretien avec le jury. « *Nous en retenons un sur trois*, dit leur chef. *Il me faut des jeunes irréprochables, très sportifs et supercool. Ils sont assermentés pour dresser procès-verbal en cas d'infraction au règlement des parcs et jardins. C'est tout. Pour le reste, nous faisons appel à la police. Et nous n'avons aucune arme, même pas de matraque. Nos garçons sont tous des spécialistes et parfois des champions des sports de combat. Leur service quotidien dure huit heures, dont deux heures obligatoires de sport et de musculation.* »

Les deux PC de la brigade, installés dans d'anciennes maisons de gardes, l'une au bois de Boulogne, l'autre aux Buttes-Chaumont, sentent l'embrocation. Dans chacun, Jean Fauquet a fait installer un ring et des salles de gymnastique.

Pas d'uniforme

« *Au début*, raconte André Garrec, *certaines bandes de loubards nous ont regardés arriver avec un sourire sardonique. On les a abordés et on a proposé aux plus agressifs de se mesurer sans arme, à la loyale, avec celui de nos garçons qu'ils choisiraient. Ça a duré exactement cinq minutes. Ils ont compris que nous étions les plus forts.* »

Chacun des trois cent cinquante squares de Paris est inspecté au moins une fois par vingt-quatre heures. Des équipes de réserve se tiennent prêtes à intervenir en cas d'appel radio. Les gardiens en uniforme ont retrouvé le moral. « *Hier*, raconte le surveillant du square Séverine, dans le vingtième arrondissement, *des gosses m'ont jeté des pierres et m'ont même renversé. Dix minutes après, les inspecteurs de sécurité étaient là. Ils ont été parler aux mômes. Je crois que ces voyous se tiendront tranquilles à présent.* »

Quatre ans après l'entrée en action des inspecteurs de sécurité, le nombre des délits (vandalisme, violences, exhibitionnisme) relevés dans les parcs et jardins a diminué de moitié. Or, dans certains squares, la fréquentation, elle, a doublé. Petit problème : obliger les garçons du commandant Garrec à porter l'uniforme vert. Ils n'ont jamais accepté la casquette style américain qu'on leur avait dessinée. Même le bonnet de police ne trouve pas grâce à leurs yeux.

Certains indésirables n'apprécient évidemment pas l'intervention de la brigade. Trois d'entre eux ont porté plainte pour expulsion abusive. Chaque fois les tribunaux ont donné raison à l'Hôtel de Ville. De leur côté, les homosexuels ont récriminé contre les rondes. Réponse de M. Guy Surand, directeur des parcs et jardins : « *Que les homosexuels se donnent rendez-vous dans les jardins aux heures ouvrables, ce n'est pas notre problème. Mais s'ils prennent les buissons pour des chambres d'amour, alors ça le devient. Ne dramatisons pas. Sur trente-quatre délits concernant les mœurs relevés en 1983 par la brigade, huit seulement concernent des homosexuels.* »

M. Chirac compte porter les effectifs de ses verts musclés de 120 à 200 hommes d'ici à 1986. Du coup, le statut et le recrutement des gardiens de square – ils sont 450 – vont être améliorés. L'objectif est de transformer leur rôle de simple surveillance en une mission d'accueil et même d'animation dans les parcs de la capitale.

MARC AMBROISE-RENDU.

EN BREF

Emoi en Bretagne où l'armée de terre quitte ses garnisons de Saint-Malo et Dinan

Ancien ministre de la défense, sénateur RPR d'Ille-et-Vilaine et maire de Dinard, M. Yvon Bourges vient d'adresser une lettre à M. Charles Hernu, ministre de la défense, pour protester contre « *le mauvais coup supplémentaire du pouvoir socialiste contre la Bretagne* » avec la décision de transférer, de Saint-Malo et Dinan vers Nantes, le PC de la 9e division d'infanterie de marine (DIMa) et le 9e régiment de commandement et de soutien (RCS) qui en dépend.

La 9e DIMa, forte de 8 000 hommes, dont 70 % sont des personnels d'active ou engagés sous contrat, est l'une des unités qui composent, avec une division parachutiste, une division alpine, une division blindée et une division aréomobile (hélicoptères), la Force d'action rapide (FAR).

Sur ordre de M. Hernu, l'état-major de Saint-Malo et le RCS de Dinan, soit au total un millier de militaires, feront mouvement avant deux ans sur Nantes, où le PC de la 9e DIMa devrait fusionner avec l'état-major de la 33e division militaire territoriale des Pays de Loire. A l'inverse, le centre d'instruction des services de santé, qui forment les infirmiers et les brancardiers, quittera Nantes pour Dinan, où s'installera, en outre, l'École nationale des sous-officiers des services de santé de l'armée de terre, qui quitte sa garnison d'Orléans.

Quatre morts dans l'explosion de deux voitures en Guadeloupe

L'explosion de deux engins dans des voitures a provoqué, en Guadeloupe, la mort de quatre personnes dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 juillet.

La première explosion a eu lieu à Pointe-à-Pitre, à 23 h 25. Elle a été suivie d'un incendie. Les témoins arrivés sur les lieux ont découvert un cadavre sur la chaussée et un homme grièvement blessé, à l'intérieur de la voiture, qui est décédé quelques instants plus tard.

La deuxième explosion, qui s'est produite une heure plus tard à Basse-Terre dans une voiture stationnée sur le parking d'une grande surface, a tué les deux occupants du véhicule.

Selon les premiers éléments de l'enquête, les quatre personnes tuées pourraient être des poseurs de bombes sur le point de commettre des attentats. L'identité des quatre personnes, dont les corps ont été déchiquetés par l'explosion, n'a pas encore été révélée.

Depuis plus d'un an, notamment depuis mai 1983, on a enregistré en Guadeloupe un net accroissement du nombre des attentats à l'explosif dont la plupart n'ont pas été revendiqués, à l'exception de ceux qui ont été commis au nom de l'Alliance révolutionaire caraïbe (ARC), qui a été dissoute par le gouvernement en mai dernier.

● *Hold-up au château de Versailles.* – Un hold-up a été commis, pour la première fois, au château de Versailles, mardi 24 juillet. Deux hommes ont pénétré dans la salle des coffres, vêtus de blouses blanches de peintres, et ils ont suivi la caissière qui portait la recette de la journée. Après lui avoir dérobé les cent mille francs de la recette, les deux hommes ont pris la fuite à bord d'une Renault 16, retrouvée quelques instants plus tard dans une rue de Versailles.

● *Deux nationalistes corses libérés.* – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bastia a ordonné, le 24 juillet, la libération de MM. Alain Orsoni, frère de Guy Orsoni, militant nationaliste enlevé et disparu en juin 1983, et de Léo Battesti. Ils avaient été arrêtés et inculpés en juin d'apologie de crime avant d'être transférés à la prison des Baumettes à Marseille. Les deux hommes sont membres de la liste Unita Nazionalista (Mouvement corse pour l'autodétermination) qui se présente aux élections régionales du 12 août 1984.

● *Une jeune femme tuée dans un parking à Vincennes.* – Le cadavre d'une jeune femme, Ghislaine Veysset, vingt-huit ans, a été retrouvé, lundi 23 juillet, dans un parking de la rue Diderot à Vincennes (Val-de-Marne). La jeune femme, qui habitait l'immeuble et vivait chez ses parents, a été tuée de trois coups de couteau. D'après les premiers éléments de l'enquête le vol ne semble pas avoir été le mobile du meurtre.

● *Un malfaiteur grièvement blessé au cours d'un hold-up.* – Deux motards casqués et armés ont attaqué, mardi 24 juillet, dans la matinée, une agence du Crédit agricole à Montpellier. L'un deux a été grièvement blessé d'une balle dans la tête par un policier alors qu'il tentait de s'enfuir en se couvrant d'un otage. Il a été transporté à l'hôpital, où son état est jugé très grave. Le second malfaiteur, qui dit se nommer « Parca » selon la police, âgé de vingt-cinq ans, s'est rendu sans résistance.

L'Algérie et la France examineront le dossier des enfants de divorcés

Les gouvernements français et algérien se déclarent prêts à discuter du droit de garde et de visite des enfants nés de parents français et algériens. La France, soucieuse de régler au plus vite ce problème, a proposé, mardi 24 juillet, d'ouvrir immédiatement des négociations en vue de la signature d'une convention comme il en existe avec notamment le Maroc et la Tunisie. Jusqu'à présent, les négociations avaient été bloquées parce que l'Algérie ne possédait pas de code de la famille. Ce dernier ayant été récemment adopté, rien ne devrait plus s'opposer à la signature d'une convention.

Le ministère des affaires étrangères algérien a déclaré de son côté : « *Cette question de garde et de droit de visite concerne aussi bien les enfants vivant en France qu'en Algérie avec l'un des parents (...) Les autorités algériennes se sont toujours montrées disponibles pour un examen attentif, au cas par cas avec les parents, ou de l'ensemble du problème avec les autorités françaises* ».

● *Querelle de clocher dans les Deux-Sèvres.* – Le tribunal d'instance de Thouars (Deux-Sèvres) a donné raison en référé à l'abbé Guémon en ordonnant, mardi 24 juillet, le rétablissement de l'eau au presbytère de Louzy (Deux-Sèvres). Quant au téléphone coupé également par l'abbé Girard, colocataire du presbytère (*le Monde* du 24 juillet), le tribunal s'est déclaré incompétent. Le rétablissement de la ligne est du ressort du tribunal de grande instance.

● *L'affaire Schlouch.* – Le parquet du tribunal de Papeete (Tahiti) a fait appel du jugement en date du 17 juillet qui relaxait deux médecins militaires, le commandant Cazenave, chirurgien des hôpitaux des armées, et le docteur Beaumont, volontaire pour l'assistance technique. Ces deux personnes étaient soupçonnées d'avoir rédigé de faux certificats médicaux destinés à nuire au docteur Claude Schlouch, soixante et un ans, établi à Tahiti depuis 1976. L'appel du parquet répond au vœu du comité de soutien qui s'est constitué autour du docteur Schlouch, victime, selon Me Gisèle Halimi, son avocate, « *du milieu médico-militaire local* » (*le Monde* du 25 juillet).

Des faussaires de cartes bleues arrêtés à Paris

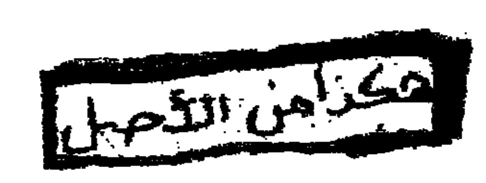
Cinq faussaires et un avocat parisien, impliqués dans la fabrication de fausses cartes bleues, ont été inculpés, le 24 juillet, « *de faux en écritures et d'escroquerie* ».

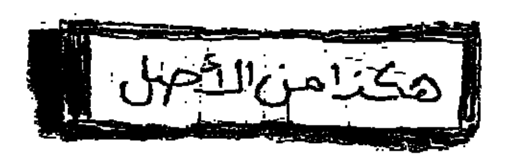
Dimanche 22 juillet, vers 17 h 45, quatre hommes dont Serge Renaldi, trente ans, serveur à Paris et Raymond Lipens, cinquante-quatre ans, originaire de Belgique, avaient été interpellés à la gare de Lyon. Les deux autres ont été mis hors de cause. Quelques heures plus tard, trois de leurs complices étaient arrêtés rue des Pyrénées à Paris (20e) : Henri Torres, trente-deux ans, Christian Dupuis, cinquante-cinq ans et Stephane Egedi, cinquante-cinq ans, chauffeur à la RATP.

Enfin, lundi 23 juillet, les policiers arrêtaient un avocat parisien, Me Gilles Naudet qui était en possession d'un document expliquant comment fabriquer une fausse carte bleue. L'avocat conteste les faits qui lui sont reprochés.

● *Grève de la faim à la prison de Loos-lez-Lille.* – A l'occasion du dixième anniversaire des mutineries de 1974, cent trente des huit cent soixante-dix détenus de la prison de Loos-lez-Lille (Nord) ont observé, mardi 24 juillet, une grève de la faim d'une journée. Le mouvement avait pour but de protester contre les conditions de vie pénitentiaire. Les manifestants ont adressé une lettre à M. Robert Badinter, garde des sceaux, dans laquelle ils demandent une amélioration des conditions de vie dans les prisons.

● *M. Haroun Tazieff s'est rendu sur les lieux sinistrés par la tempête dans les Vosges.* – M. Haroun Tazieff, le nouveau secrétaire d'État à la prévention des risques naturels et technologiques majeurs, a visité le 24 juillet Escles et d'autres communes des Vosges ravagées par la très violente tempête du 11 juillet. Il a notamment déclaré qu'il faut réorganiser les secours d'urgence pour les catastrophes d'envergure, faire dépendre directement du premier ministre l'ensemble des opérations de secours déclenchées au niveau national et renforcer l'enseignement de la médecine de catastrophe. Il a annoncé l'envoi prochain aux préfets des quarante départements pouvant être concernés par un séisme d'un « *scénario augmentant les chances de limiter les pertes humaines et économiques* ».





SPORTS | INFORMATIONS «SERVICES»



LA PRÉPARATION DES JEUX DE LOS ANGELES

DEUX STARS DANS LA RUÉE VERS L'OR

Carl Lewis : courir à compte bloqué

Los Angeles. – Carl Lewis, qui a obtenu, l'été dernier, les titres de champion du monde du 100 mètres, 4 × 100 mètres et du saut en longueur, avait été pressenti pour tenir le rôle de Jesse Owens dans une série télévisée. *« J'ai été flatté qu'on me fasse cette proposition, mais je ne veux pas qu'on m'identifie à Jesse Owens. Je suis Carl Lewis »*, a expliqué le jeune homme qui, quarante-deux ans après Owens, se trouve pourtant confronté au même défi : gagner quatre médailles d'or olympiques dans les mêmes disciplines que son aîné.

Depuis trois ans, Lewis a réalisé les meilleures performances mondiales sur 100 mètres et au saut en longueur. Aucun athlète avant lui n'a ainsi tenu la première place dans deux disciplines pendant aussi longtemps. De surcroît, c'est lui qui a couru le plus vite et sauté le plus loin sans l'avantage de l'altitude. Sur les vingt-six sauts mesurés à 8 m 50 et plus dans l'histoire de l'athlétisme, il en a signé vingt-deux. Si un homme paraît capable d'atterrir plus loin que Bob Beamon, qui avait volé sur 8,90 mètres à Mexico, c'est lui. Comme il a déjà prouvé à Helsinki, l'été dernier, qu'il pouvait tenir ses paris, rien ne semble devoir s'opposer à ce qu'il s'impose à nouveau, samedi 4 août, sur 100 mètres, lundi 6 à la longueur, mercredi 8 sur 200 mètres et samedi 11 au 4 × 100 mètres.

Les plus dangereux adversaires de Lewis sont ses compatriotes Sam Graddy, Ron Brolon, Kirk Baptiste et Larry Myricks, mais ceux-ci souf-

De notre envoyé spécial

frent d'un véritable complexe d'infériorité à son égard, qui les prive d'une partie de leurs moyens dans les moments difficiles.

Fibres rouges

De plus, Lewis possède des qualités physiques et techniques réellement supérieures. Une biopsie a révélé que les muscles de ses jambes sont exceptionnellement denses en fibres rouges, qui favorisent la détente et la puissance. Il termine ses courses en accélérations permanentes, grâce à une décontraction totale du buste et des bras, dont témoignent les mains grandes ouvertes pendant l'effort. La trajectoire de ses sauts est beaucoup plus tendue que celle des autres, mais il fait avec ses jambes et ses bras un double mouvement de ressort qui le tient plus longtemps en suspension.

Tout cela fait que Carl Lewis est déjà numéro un au « box office » olympique, avant même l'ouverture des Jeux. L'engouement qu'il suscite est comparable à celui du chanteur Michael Jackson. Sa mise sur l'orbite de la popularité est, en effet, assez comparable à celle de la vedette de *Thrillers*, dont il partage le goût pour les vêtements coûteux et voyants. La vie – presque la légende – du « plus grand athlète du monde » fait déjà l'objet d'un documentaire télévisé.

Le petit Carl faisait des châteaux de sable dans le bac du sautoir où son père Bill et sa mère Evelyn entraînaient les élèves d'une *High School* de Birmingham (Alabama). C'était le troisième fils d'une famille sportive, un enfant timide, pas très costaud, qui jouait surtout avec sa sœur cadette Carol. Il a commencé à sauter très jeune, à huit ans. Mais il avait plus d'agressivité que de résultats.

Ceux-ci commencèrent à arriver, à partir de quinze ans, lorsqu'il grandit brutalement. Sa plus récente biographie précise qu'il rencontra alors Jesse Owens, que le quadruple champion olympique distingua son talent et lui prédit une grande carrière. Lewis a été sélectionné pour les Jeux de Moscou, puis, en dépit du boycottage américain, il allait s'affirmer comme le meilleur sauteur en longueur et le meilleur sprinter des années 80.

On le peint alors comme un garçon exigeant, sachant exactement ce qu'il voulait. « J'ai prévu de devenir millionnaire », aurait-il notamment dit à l'entraîneur de l'université d'Houston, Tom Tellez, quand ce dernier le prit sous sa coupe pour lui donner son poli technique incomparable. C'est un projet qui est incontestablement en train d'aboutir grâce à Joe Douglas, le directeur du club de Santa-Monica, auquel Lewis a adhéré après avoir eu une note éliminatoire dans son diplôme des communications.

Petit homme toujours en mouvement, Douglas organisa le programme de Lewis pour qu'il obtînt à la fois les meilleurs contrats et la meilleure audience auprès des médias. La firme Nike lui a ainsi assuré 750000 dollars ; les organisateurs de réunions versent jusqu'à 20000 dollars pour l'inscrire à leurs programmes ; les plus grands magazines américains, comme *Newsweek*, *Ebony* ou *Gentleman Quarterly* l'ont mis en couverture. *« J'attends les résultats des Jeux pour faire monter les enchères »*, dit Douglas, qui a intenté des procès aux sociétés ayant exploité sans autorisation l'image de Lewis pour des posters, des calendriers ou des tee-shirts.

Les talents du Christ

Théoriquement, tout l'argent recueilli est reversé sur un compte bloqué jusqu'à la fin de la carrière sportive de Lewis. Ce subterfuge lui permet d'être sélectionnable aux Jeux. Pourtant, cela ne trompe personne. Il y a trois ans, Lewis s'est installé à Houston dans une maison de style victorien, payée 175 000 dollars. Un maître d'hôtel y veille à l'ordre magnifique d'une collection de cristaux et de couverts d'argent. Des tapis persans jonchent le sol d'un salon où s'entassent télévisions, stéréos et jeux vidéo. Les chambres sont pourvues de « *water-bed* » et les salles d'eau sont équipées de bains à remous. Le garage abrite une BMW 735 I turbo, munie d'un détecteur de radars.

Incontestablement, le petit enfant de la middle class noire a réalisé le rêve américain de la réussite. Pour s'identifier encore plus à son mythe, il ne manque pas une occasion de faire des déclarations patriotiques. Drapé dans la bannière étoilée, il y ajoute encore une profession de foi pour une secte chrétienne. *« J'ai reçu mes talents du Christ »*, assure-t-il. Plusieurs athlètes noirs américains se sont appliqués à ternir cette « image sainte » du champion en insinuant qu'il était homosexuel. Sa réussite financière et sportive a suscité beaucoup de jalousie. *« Je suis unique »*, dit Lewis, qui mène une vie sociale restreinte à un petit cercle d'amis.

Unique en tout cas semble être la manière dont il a préparé son avenir. Après le 100 mètres, le 200 mètres et la longueur, il affirme qu'il pourrait aborder le 400 mètres dans les temps du record du monde ou qu'il pourrait trouver sa place dans l'équipe des Dallas cow-boys. Et on le croit sur parole, bien que le tour complet de piste et le terrain de football lui soient complètement étrangers. Mais c'est au-delà de la compétition que Lewis se situe déjà. Il anime une émission sportive sur une chaîne de télévision locale à Houston. Il suit avec un certain succès les cours d'art dramatique de Warren Robertson à New-York. Il a enregistré une chanson qui est tout un programme : *Going for the gold.*

ALAIN GIRAUDO.

Zola Budd : la vitesse aux pieds nus

Zola Budd, dix-sept ans, 40 kilos, le nez en trompette : la coureuse aux pieds nus sera peut-être la petite fée de Los Angeles. Le comité international olympique vient en effet d'autoriser la jeune fille, née à Bloemfontein, en Afrique du sud, à faire partie de l'équipe de Grande-Bretagne. Le CIO a estimé que son grand-père et son père ayant gardé la nationalité britannique en émigrant en Afrique du Sud, elle pouvait être reconnue comme citoyenne de Sa Majesté la reine d'Angleterre, sans avoir besoin d'être naturalisée.

C'était l'épilogue d'une bataille juridique engagée depuis que la jeune détentrice des meilleures performances mondiales sur 3 000 et 5 000 mètres s'est envolée pour Londres, à l'instigation d'un journal populaire, le *Daily Mail*. Le gouvernement conservateur lui avait accordé un passeport britannique avec une grande célérité. Les travaillistes s'en étaient émus et avaient organisé des manifestations « anti-apartheid », lors de ses premières apparitions sur piste. Cela n'empêcha pas Zola Budd d'obtenir sa sélection pour les Jeux olympiques.

Le dernier obstacle pouvait venir d'une menace de boycottage des pays africains, mais elle ne s'est pas manifestée à Los Angeles. Zola Budd pourra donc affronter sur 3 000 mètres l'Américaine Mary Decker, qui a gagné les titres mondiaux du 1 500 et du 3 000 mètres l'an dernier à Helsinki, mais comme ces jeux sont le pays des merveilles, sa « biographie officielle » a déjà été éditée. C'est une charmante histoire où l'on apprend qu'elle fut un bébé chétif, qu'elle s'est entraînée dans le bled au milieu des autruches et que le prince charmant, Mark McCormack, a passé à ses pieds la sandale de vair qui, en l'occurrence, portait les trois bandes d'Adidas. Enfant prodige de la course à pied, Zola Budd a aussi été touchée par le doigt de la fortune.

A. G.

EN BREF

ARCHITECTURE

L'ŒIL ECOUTE. – L'école d'architecture de Versailles, dans le cadre de sa mission d'établissement d'enseignement et de recherche, organise, à l'automne, diverses actions de formation continue. « Acoustique architecturale », pour tous publics, les 25 et 26 octobre ; pour les architectes et ingénieurs, du 3 novembre 1984 au 30 mars 1985 : « Nouvelles compétences pour les collectivités locales en urbanisme et habitat », à l'intention des élus locaux et des fonctionnaires des collectivités territoriales, les 20, 21 septembre, 13 et 14 décembre.

★ **Ecole d'architecture de Versailles, 2, avenue de Paris, 78000 Versailles, tél. : 951-52-51, poste 402.**

FORMATION

FEMMES AU VOLANT. – L'IFTA (Institut de formation du tourisme en autocar) organise, avec le concours du conseil régional Midi-Pyrénées et diverses organisations professionnelles, une formation de « conductrice accompagnatrice de voyages en autocar » destinée aux femmes sans emploi de la région, âgées de vingt et un ans au moins et connaissant une langue étrangère (parlée). Ce stage se déroulera d'août à décembre dans les locaux de l'IFTA à Tarbes. Le programme portera sur la conduite, la technologie, le secourisme, et la sécurité, la réglementation du transport de voyageurs, les techniques du voyage (documents administratifs, comportement, préparation circuits). Sur les huit cents heures du stage, cent cinquante-six seront consacrées au perfectionnement en langue vivante et en culture générale. Il est prévu des exercices pratiques (deux voyages de deux jours, quatre excursions d'une journées, huit d'une demi-journée).

★ **IFTA, avenue d'Azereix, 65000 Tarbes. Tél. (62) 93-31-80, Mme Loucau ou ANPE Midi-Pyrénées.**

GUIDES

LE « P'TIT NORMAND 84/85 », guide de l'agglomération rouennaise, vient de paraître. Pour sa septième édition, il s'est placé sous le signe du septième art, avec de nombreuses références de films. Au terme des soixante-dix chapitres de ce guide de quatre cent seize pages comportant cinq mille adresses, dont celles de trois cents restaurants testés, la contrée rouennaise n'aura plus de secret pour vous.

★ **Editions du P'tit Normand, 4, rue de l'Ecole, 76000 Rouen. Tél. : (35) 89-48-33. En vente 30 F chez tous les libraires et marchands de journaux.**

LOISIRS

VAGABONDAGE PÉRIGOURDIN. – L'association Sauvegarde du Périgord organise une promenade de découverte de l'architecture, des paysages, de l'environnement et des équilibres écologiques du Périgord. Dans la haute vallée de l'Auvézère, à Excideuil et Saint-Mesmin (Dordogne), les participants pourront observer de belles restaurations, des erreurs aussi, des paysages préservés, un relais, suivre des sentiers « nature » et participer à des moments d'écologie dans un environnement préservé. Le 27 août au départ de Périgueux ou de Saint-Médard-l'Excideuil. Adhérents : 45 F, autres participants : 80 F.

★ **Association Sauvegarde du Périgord, B.P. 80, 24003 Périgueux, tél. : (53) 08-29-08/39-17.**

RÉTROMANIE

LE « GUIDE DU SAVOIR ACHETER ». – La brocante et les antiquités, par Jean Bedel, permet aux amateurs de déjouer les ruses des antiquaires et les pièges des salles de ventes. Un cadeau utile pour acheter à bon escient... des cadeaux à l'ancienne. (Hachette 58 francs).

JEUNESSE

Un été 84

Comme treize autres départements, le Val-de-Marne organise cette année, avec l'aide de plusieurs villes, et pour le troisième été consécutif, une opération « pare-feu » destinée à enrayer la montée de la petite délinquance pendant la période estivale. « Prévention été 84 » organise les loisirs des jeunes en difficulté.

Cette opération vise en priorité les zones à forte concentration urbaine et particulièrement cinq îlots sensibles à Créteil, Orly, Choisy-le-Roi, Villiers, Vitry, Champigny-Chennevières. Elle se déroule autour de trois axes : l'envoi d'adolescents en vacances, des animations locales, des actions spécifiques à caractère départemental.

Des activités « branchées »

Les associations de seize villes organisent des camps aux activités diverses. Ainsi, l'association Champ libre, à Boissy-Saint-Léger, propose-t-elle deux randonnées photo dans le parc de la Vanoise alors que diverses associations d'Orly participent au tour de France à la voile. Elles sont quatre à proposer des voyages en France ou à l'étranger comme le centre social Balzac, de Vitry, qui emmène des jeunes de dix-huit à vingt et un ans en Europe du Nord, en Italie, en Grèce, en Espagne et au Maghreb. De leur côté, les ministères de la défense et de l'intérieur ont prévu des stages d'initiation à des activités sportives pour les plus de seize ans. Quinze de ces stages concernent le Val-de-Marne (voile, plongée sous-marine, parachutisme, moto...). Enfin, trois cents enfants vont partir dans des familles d'accueil de la Nièvre dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la précarité.

Dix-sept villes organisent des animations tous azimuts marquées par le souci d'offrir des activités « branchées », rompant ainsi avec l'aspect patronage de ce qui est habituellement proposé aux jeunes : course de patins à roulettes, bowling, stages de smurf-break, stages de kung-fu, ateliers de micro-informatique, ateliers de mécanique auto-moto pour les jeunes filles.

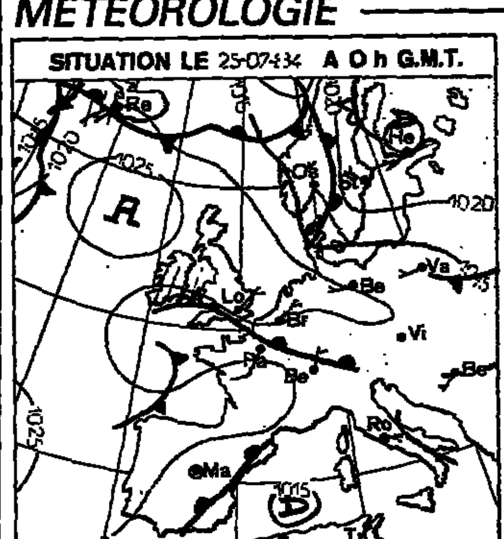
Des actions départementales complètent les initiatives locales. Le puits aux images, compagnie de cirque installée dans le département, effectue une tournée dans vingt-neuf villes. L'association Musiques jeunes 94 organise dix concerts de rock. Les jeunes de douze à seize ans des cités de Champigny-Chennevières, La Queue-en-Brie, Le Plessis-Trévise, sont invités à aménager un terrain d'aventure. Quatre-vingts adolescents vont pouvoir faire une journée de programmation de télévision ; le résultat de leurs travaux sera diffusé à l'automne. Une boutique médie interviendra à Créteil et à Villiers auprès de mille jeunes qui pourront s'initier à l'informatique et à la télématique.

Les résultats enregistrés l'année dernière plaident d'ailleurs en faveur du renouvellement d'une action préventive puisque, entre l'été 1982 et l'été 1983, le nombre de mineurs déférés au tribunal de grande instance de Créteil a baissé de 54 %, passant de 150 % à 69 %.

FRANCIS GOUGE.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25-07-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 26-07-84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ∼ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 25 juillet à 0 heure et le jeudi 26 juillet à 24 heures.

Un front froid orageux achèvera de traverser l'est de la France. A l'arrière, une traîne s'établira, elle sera modérée sur la moitié nord du pays.

De la Lorraine et de l'Alsace aux Alpes jusqu'à la Corse, des orages et des pluies se produiront le matin. L'après-midi, de timides éclaircies apparaîtront sur le Nord-Est avec encore quelques averses, alors qu'elles deviendront belles dans le Sud-Est et surtout près de la Méditerranée.

Sur le reste de la France, après dissipation des brouillards dans l'intérieur et des nuages bas près des côtes, le temps sera variable avec alternance d'éclaircies et de passages nuageux. Ce seront les passages nuageux qui prédomineront au nord de la Loire en donnant encore quelques averses l'après-midi. Par contre, au sud de la Loire, ce seront les éclaircies qui l'emporteront, et il n'y aura pas d'averses. Ces éclaircies seront belles près de la Méditerranée.

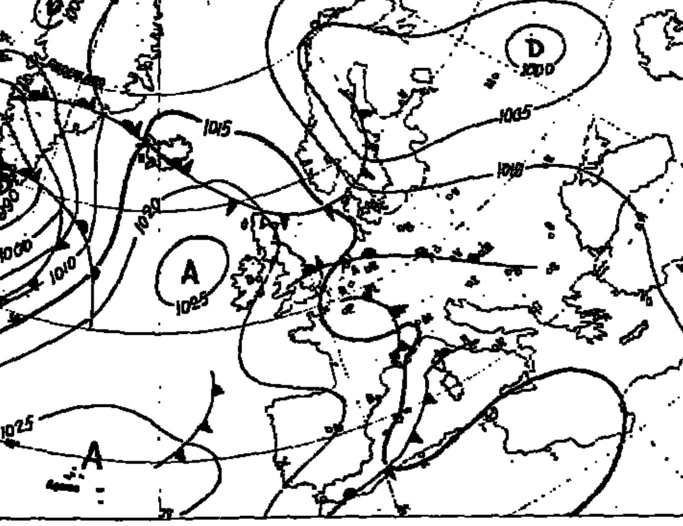
Les températures varieront peu par rapport à celles de mercredi. Il fera toutefois plus frais, en général, le matin.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 25 juillet à 8 heures, de 1017 millibars, soit 762,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 juillet ; le second le minimum de la nuit du 24 au 25 juillet) : Ajaccio, 29 et 17 degrés ; Biarritz, 23 et 17 ; Bordeaux, 24 et 12 ; Bourges, 13 (mini.) ; Brest, 20 et 16 ; Caen, 27 et 16 ; Cherbourg, 21 et 13 ; Clermont-Ferrand, 28 et 14 ; Dijon, 29 et 14 ; Grenoble-St-M.-H., 22 (mini.) ; Grenoble-St-Geoirs, 34 et 18 ; Lille, 13 (mini.) ; Lyon, 32 et 15 ; Marseille-Marignane, 29 et 20 ; Nancy, 26 et 13 ; Nantes, 24 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 22 ; Paris-Montsouris, 17 (mini.) ; Paris-Orly, 27 et 11 ; Pau, 24 et 17 ; Perpignan, 29 et 21 ; Rennes, 24 et 14 ; Strasbourg, 25 et 15 ; Tours, 27 et 13 ; Toulouse, 26 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 31 (maxi.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 34 et 20 ; Amsterdam, 20 et 13 ; Athènes, 32 et 19 ; Berlin, 17 et 11 ; Bonn, 24 et 9 ; Bruxelles, 24 et 11 ; îles Canaries, 30 et 23 ; Copenhague, 21 et 13 ; Dakar, 30 et 25 ; Djerba, 34 et 24 ; Genève, 30 et 15 ; Istanbul, 29 et 18 ; Jérusalem, 29 et 18 ; Lisbonne, 27 et 16 ; Londres, 24 et 13 ; Luxembourg, 26 et 14 ; Madrid, 36 et 13 ; Moscou, 20 et 11 ; Palma-de-Majorque, 36 et 23 ; Rome, 29 et 21 ; Stockholm, 20 et 12 ; Tozeur, 40 et 30 ; Tunis, 38 et 23.

PRÉVISIONS POUR LE 26 JUILLET A 0 HEURE (GMT)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉTÉ

MODE

CINQ JOURS EN HAUTE-COUTURE

Chanel, toujours !

Il fallait à *Chanel* le décor Second Empire qu'offre l'Opéra pour lancer son dernier parfum « Coco », un baroque fleuri, boisé, *ambré*, créant une nouvelle famille de senteurs.

Côté couture, Karl Lagerfeld, à son plus *inventif*, relance la redingote sous le mollet sur des tailleurs-pantalons qui font évoluer la silhouette en *douceur*. Il dessine à grande échelle, dans un foisonnement d'idées et de détails infiniment séduisants. On trouve enfin chez lui des jupes dans lesquelles on peut vivre, même s'il sacrifie au modèle droit, aux boutons dorés dans le *dos, si peu pratique.*

Les tailleurs étirés habillent à merveille, avec ou sans col. Les bleus nuit et le marine sont *flatteurs* en smoking à parements de satin blanc, comme les robes drapées en mousseline de soie. Les broderies, paillettes et dentelles témoignent de la vitalité de ce merveilleux artisanat parisien, même si certaines paraissent pesantes. Les Bretons en auréole donnent envie de porter des chapeaux. C'est superbe.

Lecoanet-Hémant améliorent la qualité de leur exécution pour leur deuxième collection qui tend à ressembler, par l'excès de ses détails, à l'arbre qui cache la forêt. Encore des influences du Triangle d'or d'Asie avec des drapés trop lourds aux hanches, des mouvements portefeuille bicolores et des formes en lampions étirés. Les tailleurs spencers *font place*, pour l'après-midi, à des vestes en queue-de-pie, un des thèmes de *la saison. De belles soies sont* drapées sur le corsage de robes rayées.

Emmanuel Ungaro change, avec bonheur, les proportions des pantalons écossais ou rayés par des coupes en biais souples et douces sous des blousons *drapés ou ceinturés du bas.* Sa silhouette est très emmitouflée : grandes toques de fourrure, renards de toutes *les couleurs* qui s'annoncent d'ailleurs comme l'accessoire vedette de la saison. Des manteaux épaulés sont croisés bas, noir corbeau ou surtaillés en tons vifs, portés avec du gris banquier ou du noir. Une note à la Paul Poiret agré*mente* les *robes-tuniques* très élaborées sur bout de jupe en velours noir. Les tenues de cré*puscule s'égayent quand même* par de somptueux satins de soie de Taroni en casaques ou toques drapées.

Jules François Crahay fête avec faste sa collection d'adieu après vingt ans passés chez *Lanvin*, d'où il a influencé la mode de *la scène et de la ville comme le* faisait la créatrice de la maison au début du siècle.

On retrouve les redingotes et les ensembles à pantalons dont les femmes ont envie, mais sa silhouette la plus originale suggère une « paysanne du faubourg Saint-Honoré », en paletots ou robes-tuniques modérément épaulés et ajustés au buste par *un fichu ou un châle croisé, d'une* modestie de bon aloi.

Brillant coloriste, comme nous avons pu l'apprécier par une rapide rétrospective de ses créations, Crahay marie toute la palette des moutardes de Paul Corcellet en drap de laine, avec *du brun café et du noir*, tandis que sa mariée, coiffée d'un petit coolie, resplendit de dentelles d'or.

Ted Lapidus revient à des *formes plus droites en vestes et* blazers bien coupés, assez longs, à double boutonnage, en drap reversible blanc cassé, sur jupes droites ou amples. Des parkas-trenchs à bavolets de cuir sont taillés en mohair sur pantalon. Ces thèmes sportifs sont repris en cuirs et en tweeds. Les robes de crépuscule courtes en crêpe georgette saumon à emmanchures *américaines* se parent de broderies nacrées.

Les superpositions de *Louis Féraud* enchantent par leur douceur et leur moelleux en lignes longues imprimées au pinceau ornées de renard, houppelandes de berger ou cabans aux dessins légers sur fond blanc cassé. De superbes géométries variables en positif-négatif de carreaux, *damiers ou pois géants* composent des panoplies. Les vestes des tailleurs s'ouvrent sur des *gilets gansés de cuir*, à blouses nervurées. Ces formes séduisantes passent de laines et de mohair au jersey et aux soies claires, vives ou noires pour le crépuscule avant le feu d'artifice des imprimés pailletés multicolores de Caroline Field pour *Jeunast.*

Les redingotes de *Philippe Venet* sont si seyantes par leurs emmanchures larges et leurs découpes qu'on ne regrette pas le confort des grands manteaux surtaillés qu'il présente aussi en damiers géants. De délicieuses vestes *rouge sienne* en drap reversible s'ouvrent sur des blouses précieuses et des jupes droites à *dessins contrariés. Des* broderies perlées sont tressées en torsades sur de spectaculaires fourreaux de mousseline noire.

NATHALIE MONT-SERVAN.



Dessin de Karl Lagerfeld.

CHANEL : tailleur de tweed dissocié, blanc souligné de détails *marine comme la jupe. Le breton* porté en auréole et la grosse chaîne en collier ras du cou sont typiques *de la collection.*

POUR CEUX QUI RESTENT AU PORT

Dans une salle du sous-sol du musée du Grand Palais, une vingtaine d'enfants du centre aéré de la ville de Bondy écoutent, bouche bée, trois professeurs de musique leur expliquer le maniement des tambours et des cymbales. Ils attendent leur tour pour utiliser toutes ces merveilles. Cet atelier de percussions est une des vingt animations que propose la direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France, en liaison avec les départements et les associations, à des jeunes qui restent *dans la région au cœur de l'été.* Archéologie, animation radio, musique, découverte d'une ville nouvelle, cinéma ou même traversée d'un vieux quartier de Paris ont pour but de « *confronter les jeunes à des activités dont l'aspect original, voire insolite, ne sacrifie pas au goût du gadget sans lendemain* », confie M. Thierry Bondoux, directeur régional de la DRAC.

Sept mille francs, un bus prêté par la RATP, ont suffi à la DRAC pour tenter cette *mini-opération* intitulée « *Anti-été chaud* », et axée sur les départements du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis. Cette initiative soutenue par le ministère de la *culture, devrait être prolongée*, dès la rentrée scolaire par un travail en liaison avec les rectorats d'académies en direction des zones d'éducation prioritaire (ZEP). Jusqu'en septembre, la DRAC recevra, en *groupes ou isolément, tous les adolescents* que ces activités intéressent.

★ Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France. Tél : 225-11-40, poste 32.

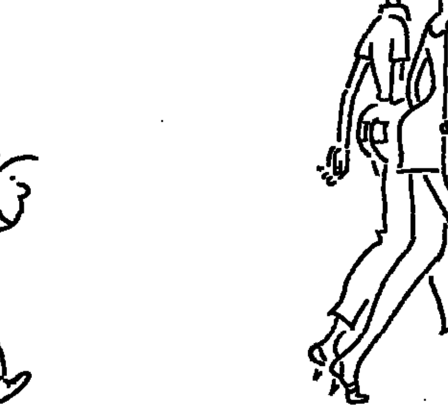
PERSONNES NATURALISÉES

DROIT DE VOTE. — *La chancellerie* rappelle que toutes les incapacités électorales temporaires qui frappaient les personnes naturalisées ont été supprimées, la loi du *20 décembre* 1983 *abrogeant* les dispositions législatives qui interdisaient aux personnes naturalisées depuis moins de dix ans d'être candidates à une élection *ou d'occuper une fonction pour* lesquelles la nationalité française est exigée. Ces dispositions sont d'effet immédiat et complètent les abrogations des incapacités du *droit de vote* (loi du *9 janvier* 1973) et de l'accès à la fonction publique (loi du 17 juillet 1978).

Histoire d'Amour par Konk

Résumé. — Au point de ce récit, il est nécessaire de rappeler que notre héros, qui a pris la mesure d'une liberté non souhaitée, ne cesse de ressasser dans sa tête mille idées sur ce qui aurait été son bonheur.

J'AURAIS VOULU QU'ELLE M'AIME COMME LA MÈRE AIME SON FILS : DÉFINITIVEMENT.





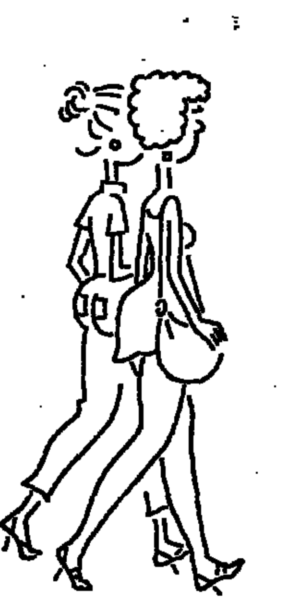






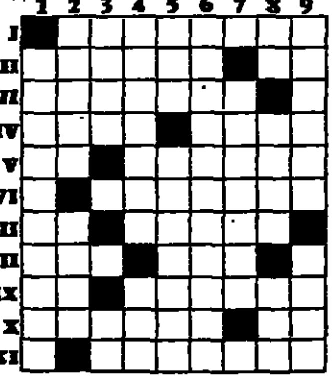


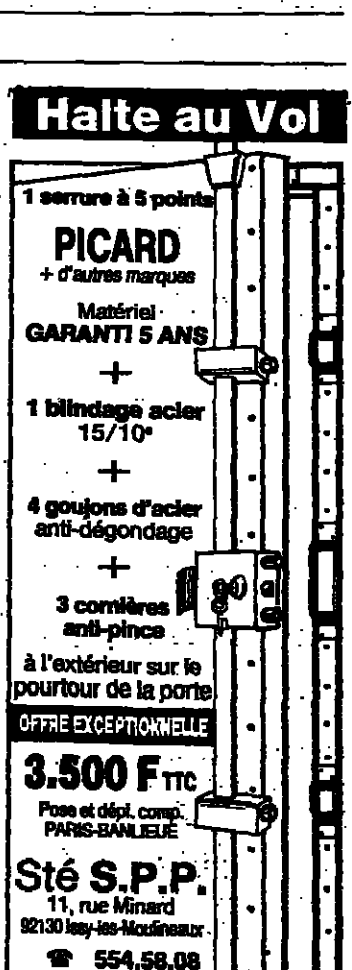












(A suivre.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 27 JUILLET

« Le canal de l'Ourcq », 15 heures, angle rue de Crimée/quai de la Loire, M. Garquez-Roméro ;

« L'hôtel de Miramion », 15 heures, 47, quai de la Tournelle, Mme Legrégeois ;

« *Ponts et quais de Paris autour de l'île de la Cité* », 15 heures, Statue d'Henri IV au Pont-Neuf, Mlle Oswald ;

« Paris au Siècle des lumières : le quartier de l'Odéon et le café Procope », 15 heures, rue de l'Ancienne-Comédie devant le café, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques) ;

« Vestiges et curiosités de la montagne Sainte-Geneviève », *14 h 30*, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs) ;

« Le quartier Saint-Séverin », 15 heures, 21, rue Saint-Jacques, (B. Czarny) ;

« Les ruelles de Passy, l'hôtel de Lamballe, la maison de Balzac », 15 heures, métro Passy (P.-Y. Jaslet) ;

« La Seine et ses ponts », 15 heures, 6, rue Saint-Martin (Paris Autrefois) ;

« *La cathédrale russe* », 15 heures, 12, rue Daru ;

« Jardins secrets à Saint-Germain », 15 heures, portail de l'église (Paris et son histoire) ;

« Le quartier Saint-André-des-Arts », 14 h 30, métro Mabillon (Résurrection du passé).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3761

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■								
II							■		
III								■	
IV					■				
V			■						
VI		■							
VII			■						■
VIII				■				■	
IX			■						
X							■		
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Objet de toilette. — II. Maison de rapport ou maison de transports. Point stratégique. — III. Donnent le gîte à des *mineurs*. — IV. *Parfum* enivrant. Fille du peuple ou femme de la haute. — V. Degré. Viennent sur terre en se rejoignant dans les « airs ». — VI. Donne bon goût. — VII. Note. Sont en couches avant la naissance. — VIII. Nous fait avoir des propos parfois bien sentis. *Répète* donc une comédie de la biche. — IX. Souvent parsemée de clous. Peut voler très haut ou être au ras des pâquerettes. — X. Fut très recherché avant d'être mis à prix. *Conjonction*. — XI. Font des mariages forcés mais souvent très heureux.

VERTICALEMENT

1. Bandits des grands chemins. — 2. Pied à terre. Jeune premier. — 3. Aux anges ou au diable. Symbole de *lumière*. — 4. Ses affaires flottaient, mais n'était pas du genre à prendre le bouillon. Personne ne pleure sa disparition quand il est mauvais. — 5. Homme de bonne société. Nettoie donc en étrillant. — 6. A nouveau confié à une bonne nourrice. — 7. Sont donc victimes d'appréhension ou de peu de compréhension. — 8. En pantalon. Lieu de légende. Abréviation. — 9. Pile. *Peuvent* être libres tout en étant en « laisse ».

Solution du problème n° 3760

Horizontalement

I. *Cruciverbiste*. — II. Oasis. Doudounes. — III. Ubac. Se. Né. Ce. — IV. Pô. Epinards. Ore. — V. Eu. Rot. Vie. — VI. Girouette. Volta. — VII. Oland. Aigles. — VIII. Rl. Eruption. Sam. — IX. Gel. Eternité. Do. — X. Ere. Tess. Léon. — XI. Ebriété. Is. Pré. — XII. Liège. *Protées*. — XIII. Epar. Pistolet. — XIV. Urne. EE. Lésé. — XV. Rocs. Erudites.

Verticalement

1. Coupe-gorge. Peur. — 2. Rabouillère. Pro. — 3. USA. Râ. Leblanc. — 4. Cicérone. Rires. — 5. Is. Poudrerie. — 6. Site. Ut. Egide. — 7. Eden. Tapette. — 8. Ro. Attitrée. Peu. — 9. Bu. Egine. Pied. — *10.* Id. Dé. Loisirs. — 11. Sons. Vent. Sot. — 12. Tue. Vos. El. Tôle. — 13. En. Oïl. Epelés. — 14. Secret. Adorées. — 15. Sée. Admonestés.

GUY BROUTY.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE, SPECIALISEE DANS L'EXPORTATION DE MATERIELS INDUSTRIELS SOPHISTIQUES, en forte expansion : l'effectif a doublé en 2 ans (200 personnes, pour l'essentiel cadres et techniciens) recherche :

ANALYSTE PROGRAMMEUR

pour SAINT - CLOUD .... avec quelques déplacements de courte durée.
Contrat à durée déterminée de 2 ans pour secteur informatique de gestion. Une bonne expérience technique de 4 à 5 ans est nécessaire sur IBM 43XX. Le langage utilisé est le PL 1 - le CICS et le VESSAM. Le travail est à effectuer sur DOS/VS.

Envoyer candidature manuscrite avec CV détaillé, photo d'identité et prétentions sous référence 6753 à PARFRANCE ANNONCES
4 rue Robert Estienne — 75008 PARIS - qui transmettra

SOCIETE, SPECIALISEE DANS L'EXPORTATION DE MATERIELS INDUSTRIELS SOPHISTIQUES, en forte expansion : l'effectif a doublé en 2 ans (200 personnes, pour l'essentiel cadres et techniciens) recherche :

INGENIEUR
TECHNICIEN ET COMMERCIAL

Cadre d'organisation, formation scientifique polyvalente pour l'élaboration et la réalisation d'un catalogue de prix de 50.000 articles, la préparation et le suivi des commandes de matériels rechanges, mécaniques, électriques et électroniques avec utilisation des procédures informatiques.
Le titulaire du poste devra faire preuve de méthode, de rigueur et d'organisation. Il aura une expérience de la gestion des pièces détachées.
La connaissance de l'anglais est souhaitée.
Le poste est situé à SAINT-CLOUD et de courts déplacements sont à prévoir.
Envoyer candidature manuscrite avec CV détaillé, photo d'identité et prétentions sous référence 6755 à PARFRANCE ANNONCES
4 rue Robert Estienne — 75008 PARIS - qui transmettra

SPECIALISTE DU SUPPORT TECHNIQUE

goupil

Ingénieur de formation ou Technicien de haut niveau, votre expérience de 3 ans minimum en micro-informatique et/ou laboratoire de micro informatique, vous a permis d'acquérir de solides connaissances :
- d'un système d'exploitation (MS, DOS, CPM ou autres)
- d'un langage assembleur (6809 Z 80, 8088 ou autres)
- d'un langage évolué (Basic, Pascal ou autres).
et vous possédez peut être aussi une bonne pratique de l'anglais.

Rejoignez la haute technologie chez SMT Goupil.

Vous aurez pour mission de répondre aux besoins de support et d'information exprimés par nos distributeurs et grands clients sur une ligne de produits dont vous serez responsable.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions) à SMT Goupil - Division du Personnel 39-49, Bd Jean-Baptiste Oudry - 94000 Créteil.

DESSEIN

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

FILIALE D'UNE BANQUE INTERNATIONALE PARIS 8e

Recherche pour son département ORGANISATION INFORMATIQUE

UN ANALYSTE CONCEPTEUR H/F

Rattaché au responsable de l'organisation :

- Il sera chargé de recenser les besoins informatiques et bureautiques, de les analyser et de les mettre en œuvre en collaboration avec les équipes concernées et les utilisateurs.
- Il sera amené à proposer de nouvelles méthodes concernant l'organisation des services de la banque.

De formation Universitaire, il a une expérience bancaire de 5 ans au sein d'une équipe opérationnelle ou d'une équipe organisation informatique, et a une bonne connaissance des opérations bancaires et des produits financiers.

Anglais souhaité.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous n° 7.037 PUBLIFOP 29, rue Bleue, 75009 PARIS qui transmettra

Si vous êtes intéressés par
- des produits financiers ;
- une négociation à haut niveau ;
- une formation ;
- une carrière.

Devenez l'un des FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H.F.) du Centre d'Informations Financières
Ecrire à Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris sous réf. 4.058 pour Paris sous réf. 4.059 pour Versailles sous réf. 4.060 pour banl. Sud.

Hebdo de Télévision cherche d'urgence

JOURNALISTE DÉBUTANT

pour rédaction programmes Écrire sous le n° T 066.939 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

URGENT 1re semaine sept. SOCIÉTÉ D'ÉDITION recherche

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

cotation de copie, maquette correction, relecture, etc. Travail partiel sur écran env. C.V. photo et prét. à SODER TUBRY 112, rue de Richelieu 75002 Paris.

IMPORTANT JOURNAL ÉCONOMIQUE RECH.

pour

POSTE RÉDACTIONNEL DE HAUT NIVEAU

spécialiste des transports internat., professionnel des transports ou journaliste. 40 ans environ, connais. obligat. de l'anglais.

Écrire avec C.V. détaillé à EDIGEON, 2, cité Cardinal-Lemoine, 75005 PARIS, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

Comptable expérimentée. 40 ans. Formation N.P.C. et P.C. 57. 1er, 2e degrés C.A.P., C.F.P.A. Taille entreprise indifférente. ETT s'abstenir. Paris et région parisienne. Écrire Mme SABINA A. 15, rue des Agnettes 15 92230 GENNEVILLIERS.

J.F. 25 ans. licence psychologie étudie ttes propos. dans domaine médico-psycho-social. Ecr. s/n° 3.775 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE de direction

H. 41 ans droit et sciences Po
- Grande expérience P.M.E. :
- Excellent gestionnaire et commercial.

Anglais, espagnol courants, cherche poste à responsabilités tous secteurs d'activités. Ecr. s/n° 6.626 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 34 ans. Chauffeur V-L. Plusieurs années d'expérience cherche place stable. Téléphone : 681-27-21.

J.F. agrégée de lettres classiques rech. mois d'août Paris ou Dijon, un emploi dans l'édition ou autre Tél. (16-80) 41-69-35.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 - 09 PARIS.

MOQUETTES 1er CHOIX 100.000 m² Tous types et coloris Prix entrepôt Pose assurée - 757-19-19. BINEAU MOKET'S.

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark 79 le m² Téléphone : 658-81-12.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 - 09 PARIS.

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE-EUROPE OUTRE-MER. 359-76-96.

Lave-vaisselle 6 couverts Dimensions : larg. 50 cm prof. 60 cm haut. 43 cm. Bon état. Valeur : 1.700 F. Prix : 850 F. Ecr. s/n° 6.646 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

A VENDRE
Collections de 44 œuvres compl. d'Honoré de Balzac. Troisième Discain (1863). Prix : 2.000 francs. Ecr. s/n° 6.645 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

cours et leçons

CONVERSATIONAL ENGLISH « DANS LE VENT » vous offre dans un site de vacances 3 JOURS D'ANGLAIS INTENSIF Niveaux moyen et avancé Tél. (6) 403-78-61.

véhicules utilitaires

PARTICULIER VEND CAMPING-CAR Mercedes 208 Diesel 87.000 km. Parfait état. Sièges modifiés + divers accessoires. Prix : 45.000 francs Téléphone : 430-72-91.



DIRECTIONS
Nationales et Internationales

INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES

La laboratoire, c'est votre métier.
Vous êtes actuellement N° 2 ou N° 3 chez un distributeur de matériel scientifique.

VENEZ nous REJOINDRE, DEVENEZ

DIRECTEUR

Nous sommes une société notoirement connue, leader dans sa branche.
Une opportunité d'avenir pour un homme d'expérience, imaginatif, désireux de percer.

Le recrutement sera instruit sans intermédiaire et dans le cadre d'une totale discrétion.

Merci d'adresser votre C.V. détaillé, avec photo et prétentions sous réf 8401 à PIERRE LICHAU S.A. 16, rue Joseph Guerber 67100 STRASBOURG-NEUDORF

DIRECTRICE OU DIRECTEUR JURIDIQUE 220.000 F.

Pour groupe dynamique solide 10 ans d'expérience droit des Stés, droit social

Ecrire avec C.V. et dates, présence à Paris, SAFECO 60, rue de la Chaussée-d'Antin 75009 Paris.

VILLE DE + 40.000 habitants RECRUTE

1 DIRECTEUR

DU SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE
Le candidat sera recruté par voie de mutation ou devra avoir une expérience de direction dans un secteur identique et être titulaire d'une licence Animation ou DU DEFA.
Ecr. s/n° 8.203 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VILLE DE BANLIEUE SUD (+ 40.000 habitants) RECRUTE

1 DIRECTEUR

(ASSIMILÉ ATTACHÉ) POUR UNE MAISON DE QUARTIER
Expérience de direction d'équipement nécessaire.
Le candidat sera recruté par voie de mutation ou devra être titulaire d'une licence de sciences et techniques de l'Animation ou du DEFA.
Ecr. s/n° 8.202 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



emplois régionaux

L'Institution Saint-Pierre de Fourmies, 59610, téléphone : (27) 60-34-34 recherche pour la rentrée scolaire un professeur en méthodes, techniques informatiques, (classes de 1 H et terminale H. Diplôme souhaité M.I.A.G.E., ingénieur, maîtrise d'informatique.

URGENT. CHEF DE SERVICE

Transformation matières plastiques, fonction technique et de gestion

Sté ALIZOL, rte du Manoir. 27460 ALIZAY.

enseignement

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council)
£16 00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. 843.591212. Telex 96454
ou Mme Boulon « Rue de la Perseverance Eaubonne 95
Tel (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge — pas de séjour minimum
ouvert toute l'année — cours spéciaux vacances scolaires

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

CŒUR MARAIS
DANS HOTEL PARTIC. NOMBREUSES SURFACES à rénover. 236-83-62.

Mo SAINT-PAUL Beau studio tt cft, refait nf, caractère. 634-13-18.

6e arrdt

PROX. SEINE, 170 m²
Terrasse, asc. 703-32-31.

8e arrdt

S/PARC MONCEAU
Récent, gd liv., 2 chbres, box, studio, balc., 4e, SOLEIL, VUE IMPRENABLE, refait à neuf prix élevé justifié. 766-33-00.

12e arrdt

MAIRIE 12e, charmante maison s/jard., réceptions + 2/3 chbres sud, calme. Etat neuf. 296-63-33.

14e arrdt

PORTE D'ORLÉANS DUPLEX, 9e, et 10e ét. 3 p., imm. récent, balcons. GARBI.567-22-88.

15e arrdt

MOTTE-PICQUET, beau 2 pièces 50 m², rez-de-ch. s/cour privative. 500.000 F. SIGEDIM. 296-63-33.

16e arrdt

ST-VINCENT-DE-PAUL
Dans imm. p. de taille, 4 pièces tt cft, 96 m². 282-03-50.

LOFT PORTE ST-CLOUD 88 m² + JARDINET, SOLEIL. 950.000 F. 731-98-67. 265-82-38.

2 P., MUETTE 50 m² environ, 7e ét., récent. 650.000 F. Visite jeudi, vendredi : 12 h - 15 h, samedi, dimanche 11 h - 13 h, 5, rue Bois-le-Vent ou 660-83-67 matin, soir.

45, RUE BOILEAU Face hameau 2 p., récent, sol. 700.000 F + parking. Visite jeudi, vendredi 16 h-19 h ou 660-83-67, matin, soir.

17e arrdt

BATIGNOLLES
PROGRAMME NF DE QUALITÉ RESTENT 6 APPTS avec park. livraison 11/84 s/pl. ts les jrs 14/18 h sauf le dimanche. 226-26-60. 67, place Dr-Félix-Lobligeois.

PRÈS Mo FOURCHE Dans bel imm. p. de taille, 2 p., entrée, cuis., w.-c., bains. URGENT. 634-13-18.

PRÈS PL. ST-FERDINAND 3 p., plein sud, 6e ét. balcon. 328-86-45.

18e arrdt

18e ATELIER LOFT 2 niveaux accès utilitaires, légers, calme, clair. Direct propriétaire. S/place mercredi jeudi, vendredi 11 h à 14 h, 6, rue Coustou, ou 329-58-65.

19e arrdt

R. MANIN, vue dégagée, 4 P., 98 m² + terrasse, box, récent. 1.030.000 F. 327-52-44.

19e, quai de la Loire, 2 P., tt cft, 45 m², 1er ét., calme, park. 280.000 cpt + 1.750 par mois. CRUZ. 266-19-00.

92 Hauts-de-Seine

DÉFENSE 2000 — SUPERBE 3 P. 83 m² + parkg. Parfait état. 635.000 F. SIGEDIM 296-63-33.

appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant. 15e-7e arrdts. IMMEUBLES même occupés.

8e, 17e, 16e URGENT PARTICULIER ACHÈTE COMPTANT 4 P. confort ou possib., 90 à 100 m² LIBRE TRÈS RAPIDEMENT M. FALGER 20, square La Motte-Picquet, 75015 PARIS.

locations non meublées offres

Paris

LES PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

PROX. Mo ST-MAUR 12, RUE DES BLUETS
APPARTEMENTS NEUFS 2, 3, 4 PIÈCES STANDING
Visites sur place mardi, jeudi, vendredi 15 à 19 h. Samedi 11 à 18 h. GFF Group. Foncier Français.

LOG EMENT 20-00
504-20-00 — 24 h s/24. L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES 3, rue Montevideo 16e Diffuse des offres de location APPTS de 2 à 6 PIÈCES et VILLAS. Prix intéressant.

Région parisienne

A LOUER A 6 KM DE POISSY
Secteur résidentiel boisé PROPRIÉTÉ ANCIENNE DE CARACTÈRE sur parc de 10.000 m² avec s. à manger, cuis., salon avec cheminée, 6 chbres, s. de bns, garage pour 2 voit., tt cft, 7.000 F mensuel. I.D.V. 971-60-18

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES LOUEZ
rapidement et sans frais
C.L.P. 807-83-03

Pour cadres supérieurs et personnel mutés IMPORTANTE STE FRANÇAISE PETROLE rech. divers appts 2 à 8 p. et villas PARIS BANLIEUE 503-37-00 DIRECT.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas ttes banl. loyer garanti. 889-89-66 — 283-57-02.

PARTICULIER CHERCHE F 3 RÉGION SAINT-GERMAIN (78) EN LOCATION MAXI 3.500 F. CC COMPRISE POUR FIN SEPTEMBRE 1984 TÉL. APRÈS 19 H. 058-21-23

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 Pièces LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS APPARTEMENT STANDING UNIQUEMENT
562-78-99

terrains

PROXIMITÉ CANNES (COTE D'AZUR) Vendons terrain constructible sur 23.000 m². Poss. 30 maisons individuelles. Belle vue magnifique sur mer. Accès facile. Possibilités intéressantes. Tél. ou écrire à SOTRAVI, 20, r. Daru, 34000 MONTPELLIER. Tél. : (67) 58-83-50.

LOUVECIENNES TERRAIN except. 6.889 m² sur parc Dubarry 1.300.000 F. Tél. : 723-87-62

bureaux

Locations

CHAMPS-ELYSÉES
Bureaux équipés avec services pour votre siège social, tél., télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée.
ACTE. 562-66-00.

Votre adresse commerciale
ou SIÈGE SOCIAL
Locat. bureaux, secrét. télex
CONSTITUTION STÉS
et CRÉATION TTES ENTREPRISES
ASPAC. S.A. 293-60-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
355-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

18e ATELIER LOFT 2 niveaux accès utilitaires, légers, calme, clair. Direct propriétaire. S/pl. mercredi, jeudi, vendredi 11 h à 14 h, 6, rue Coustou, ou 329-58-65.

immeubles

SOCIÉTÉ FONCIÈRE MARCHAND de BIENS vd par LOTS ou en TOTALITÉ
13e, 15e, 17e, 18e, 19e et BANL. PROCHE
apparts loi 48, possib, prêt bonifié à 12,5 % et crédit 100 %. Avantages fiscaux pour investisseurs. 755-69-27.

villas

AIX-EN-PROVENCE Vends villa 260 m² jardin clos 3.500 m² T. (42) 26-21-34/23-44-01.

propriétés

Près PONT-AVEN ferme 17e s. rénov. sur haut., 300 m² tt cft. Poutres chêne, 3 cheminées granit. 500 m port de BRIGNEAU. 5 km plages dans zone protégée oiseaux-gibier + plusieurs bâtiments. Sur 9.000 m² plantés d'arbres. Bras de mer 100 m. Prix 1.200.000 F à débattre. Maître Robino notaire. 29116 MOELAN-SUR-MER (98) 39-61-69.

EURE, 150 KM PARIS
Maison anc., cachet, cft, excell. état, belle situation, bord rivière sur 2 hectares près bois. Tél. : (1) 524-29-54.

MANTES (PRÈS)
VALLÉE DE LA VAUCOULEUR Superbes bâtiments du XVIIIe siècle tt cft, 400 m² habitables + maison gardiens, parc aménagé. 8.000 m² + 2.500 m² boisés bordé par 2 rivières. 766-73-78.

A vendre centre Bretagne propriété 5.500 m² (plantations) F 5 tout confort, très bon état. Prix 1.100.000 F. Écrire Me BOGARD, notaire 22600 LOUDÉAC

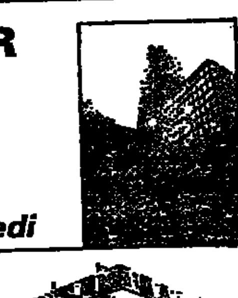
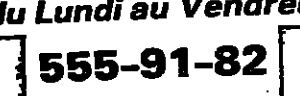
villégiature

PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE HOTEL SOL-PARK ★★★ SANT JULIA. Tél. 41043 vue panoramique, terrasse parking, situation tranquille prix pension complète 140 F.

PERIGORD NOIR pour août tr.agréable mais. campagne verdure, calme, vue, 4/6 pers. 6.000 F. Tél. 236-78-96. h.b.

Driscoll House Hôtel 200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1 Téléphone : 01-703-4175.

DOHEM — Le Constructeur Partenaire
vous propose de réaliser ensemble votre résidence dans une des plus belles région de France (Le Luberon)
Renseignements, documentation gratuite DOHEM - Le Louvier - Sainte Croix à Lauze 04110 REILLANNE - Tél. : (92) 76.46.16




L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
555-91-82

Le Monde

économie

MARCHÉ COMMUN

LA POLITIQUE AGRICOLE

La Commission ignore l'impasse budgétaire

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Malgré la réforme de la politique agricole commune (PAC) engagée le 31 mars dernier, malgré l'accord de Fontainebleau sur l'allégement de la contribution britannique au budget de la CEE, l'incertitude pèse encore cette année sur le financement de l'« *Europe verte* ». Les Dix ont ajourné au mois de septembre leurs discussions sur la manière d'assurer le soutien des marchés jusqu'au 31 décembre.

« *Il n'y a pas lieu d'être pessimiste* », a déclaré M. Dumas, le ministre des affaires européennes, à l'issue des travaux des 23 et 24 juillet. Son entourage précisait que les crédits *actuellement disponibles* assuraient une couverture des dépenses d'ici à la mi-novembre. La Commission de Bruxelles fait la même prévision, en ajoutant toutefois qu'à cette date la situation sera inextricable si un arrangement n'intervenait pas avant.

Aussi, les Dix n'auront-ils pas trop de temps à la rentrée pour arrêter un dispositif à bref délai. Aujourd'hui, rien n'indique que la négociation pourra aboutir rapidement tant la position britannique apparaît rigide, tant les cartes sont brouillées.

Le Royaume-Uni n'a pas jusqu'ici donné le moindre signe d'ouverture *quant à ce dépassement* des crédits arrêtés en décembre 1983. Les autres États membres sont prêts à fournir un effort jusqu'à concurrence d'une enveloppe additionnelle *de 1,4 milliard* d'ECU (1 ECU égale 6,87 F) – contre 2 milliards demandés par la Commission – mais sans avoir tranché à ce stade sur les reports (à l'exercice suivant) ou les annulations de dépenses.

De son côté, Bruxelles, ignorant l'impasse budgétaire, a présenté mardi un train de mesures pour améliorer la situation du marché de la viande bovine (où les cours sont tombés à un niveau particulièrement bas : 73 % du prix d'orientation) et dégager une partie des stocks laitiers. Il s'agit de simples décisions de gestion *qui, en d'autres temps,* n'auraient pas revêtu une importance particulière.

S'agissant des vins, la Commission ne fait qu'appliquer la réglementation en vigueur. Elle a écarté cependant définitivement tout recours à une campagne de distillation de soutien (possibilité de porter à l'alambic 5 millions d'hectolitres à un prix égal à 82 % du prix d'orientation) également prévue par la législation européenne, alors que les prix de marchés sont alarmants (70 % du prix d'orientation).

Le coût de ces mesures, qui doivent recueillir l'aval des comités de gestion spécialisés – où sont représentés les États membres, – ne concerne qu'une faible partie des crédits supplémentaires souhaités par la Commission. Ainsi, les dépenses prévues pour les vins seront de l'ordre de 150 millions d'ECU en 1984. L'essentiel de la somme globale doit assurer le fonctionnement quotidien de la PAC.

La Commission, en ne renonçant pas à ses pouvoirs de gestion des marchés, a visiblement jeté le trouble chez les Britanniques qui comptaient beaucoup sur des économies dans le secteur agricole pour boucler l'année. En refusant de se prêter à cet exercice, la Commission fait comme si elle disposait déjà de l'argent nécessaire jusqu'à la fin de l'année. Elle renvoie ainsi la balle dans le camp des Dix.

La faiblesse de la position de la Commission se situe par rapport à l'attitude des États membres autres que la Grande-Bretagne. Elle ne sait que trop qu'ils n'iront pas jusqu'à un montant de 2 milliards d'ECU. Divisée sur les choix à faire, elle n'a pas encore effectué les arbitrages nécessaires pour proposer un plan de dépenses se rapprochant de l'ouverture exprimée par les « Neuf », elle a pris au *contraire la direction* opposée. Bruxelles a décidé également le 24 juillet d'engager la totalité des allocations du fonds social européen pour 1984, soit 1,9 milliard d'ECU. Dans ce type de financement, il est pourtant facile de reporter à l'année suivante une partie des paiements. Il reste, au-delà de la volonté de se couvrir vis-à-vis du Parlement européen, qu'elle montre ainsi sa détermination à ne pas toucher aux « fonds structurels » (politique *régionale et sociale) qui relèvent* plus de transferts financiers vers les administrations nationales que de politique commune.

Dans l'hypothèse d'un accord proche de la position des « Neuf », l'obstacle il est vrai n'est pas insurmontable. Jusqu'à présent, la Commission s'est refusée à proposer des reports de dépenses en 1985 comme *elle l'avait fait pour 1983. La* plupart des Etats membres, y compris la France, y sont favorables. Ce cas de figure accroîtra toutefois les difficultés pour le prochain exercice, pour lequel il est acquis que les *dépenses seront aussi supérieures* de 2 milliards d'ECU aux recettes prévisibles.

L'Allemagne fédérale est opposée à l'application anticipée au 1er octobre 1985 du nouveau système des « ressources propres » (augmentation de 1 % à 1,4 % du taux de TVA versée par les Dix), dont l'entrée en vigueur est prévue au 1er janvier *1986. L'adhésion de l'Espagne et du* Portugal est toujours envisagée à cette date malgré les retards pris par la négociation. Et Bonn estime qu'il faut conserver la totalité des recettes pour *accueillir dans* de bonnes conditions les deux pays candidats. Autrement dit, les Dix doivent assurer le fonctionnement de la Communauté en 1984 et en 1985 sans *entamer le capital* de l'*année* suivante.

Les affaires budgétaires ont hypothéqué sous l'angle de la contribution britannique, pendant des années, le fonctionnement du Marché commun. Le risque est grand qu'elles continuent d'encombrer les travaux des Dix pendant de longs mois.

MARCEL SCOTTO.

DOUZE MILLIONS DE CHOMEURS DANS NEUF PAYS DE LA CEE

Le nombre de chômeurs déclarés comme tels dans la Communauté économique européenne, sans la Grèce, a diminué de 1,2 %, en données brutes, en juin par rapport à mai, atteignant 12 millions de personnes, a annoncé mardi 24 juillet l'office statistique de la CEE. En revanche, en données corrigées des variations saisonnières, le nombre des chômeurs a augmenté de 5,5 %. Le chômage, selon l'office, a tendance à s'accroître légèrement en France, en RFA et en Grande-Bretagne et à rester stable dans les autres Etats, avec une tendance à la diminution aux Pays-Bas. Pour la Grèce, les statistiques, considérées comme peu fiables par la CEE, semblent indiquer une diminution de 3,9 % en juin par rapport à mai, en données brutes.

Les mesures d'assainissement des marchés

Présentées le 24 juillet par la Commission européenne, les mesures d'assainissement concer*nent les marchés des produits* suivants :

● **Vins.** – Il s'agit de consentir aux viticulteurs une aide au « relogement » afin de *dégager des chais pour accueillir* les nouvelles vendanges (qui s'annoncent en France abondantes) et d'ouvrir *une distillation* pour les vins placés sous contrat de stockage pour une durée de neuf mois. Le prix payé aux producteurs est égal à 91,5 % du prix d'orientation pour les vins rouges et de 90 % pour les vins blancs.

Bruxelles a en outre proposé des modifications au fonctionnement du marché viti-vinicole qui répondent en partie aux préoccupations françaises (*le Monde* du 25 juillet). Les aménagements envisagés portent sur la clôture des distillations préventives au *1er décembre et sur la limitation* de cette garantie (dans ce cas le prix payé aux viticulteurs est de 65 % du prix d'orientation) en fonction des rendements. Les hauts rendements seront dirigés vers les distillations obligatoires (60 % du prix d'orientation). La Commission *demande en outre* de geler les prix aussi longtemps que les quantités de vins de table distillées dépasseront 12 millions d'hectolitres par an (22 millions d'hectolitres en 1984). Elle propose enfin de limiter à moins de 50 % *les droits de replantation.*

● **Viande bovine.** – Ouverture des achats d'intervention pour les carcasses entières à la mi-août (au lieu du 1er septembre). A *compter de cette date,* octroi des aides aux stockages privés pour la viande de vache; augmentation des subventions à l'exportation pour ce type de viande et les conserves.

● **Ecoulement des stocks de beurre.** – Afin de retrouver un niveau d'exportation comparable à 1980 (600 000 tonnes *cette année-là contre* 200 000 tonnes en 1984), la Commission envisage des ventes spéciales de beurres provenant des stocks d'intervention. Il s'agit de mettre à la disposition des exportateurs européens des quantités à des prix réduits pour *fournir les marchés du Moyen-*Orient, d'Iran et d'Union soviétique. Bruxelles compte écouler ainsi de 100 000 tonnes à 150 000 tonnes sur une période de douze mois. Pour les débouchés intérieurs, il est proposé d'étendre le régime d'aide pour *l'utilisation de beurre dans l'in*dustrie de transformation. 20 000 tonnes supplémentaires par an devraient être écoulées.

SOCIAL

La CFDT et FO signent la nouvelle convention de protection sociale de la sidérurgie

La CFDT et FO ont signé à Paris, mercredi 25 juillet à 2 h 45, avec le GESIM (Groupement des entreprises sidérurgiques et des industries minières) une nouvelle convention de protection sociale de la sidérurgie. La CFTC a émis « *un avis favorable* », mais s'est accordé un délai de réflexion supplémentaire jusqu'au 31 juillet. La CGT et la CGC ont pour leur part refusé de ratifier le document. L'accord est intervenu au terme d'une ultime rencontre marathon de quinze heures. Il prend effet à la date de sa signature et expirera le 31 décembre 1987. Les dispositions applicables aux ingénieurs et aux cadres *seront définies dans un texte spécifi*que.

La nouvelle convention succédant à celle signée en 1979 s'articule autour de deux grands chapitres : les mesures d'âge et les contrats formation-conversion. Le premier prévoit pour les sidérurgistes qui seront *placés en préretraite un niveau* de garantie de ressources en fonction de leur âge. Celui-ci sera pour les agents en dispense d'activité (cinquante-cinquante-cinq ans) de 75 % de leur salaire mensuel brut antérieur. Il sera pour les personnels en cessation anticipée d'activité (cinquante-cinq-soixante ans), de 70 % de leur salaire mensuel brut antérieur. Le GESIM, la CFDT et *FO sont également parvenus* à lever le différend concernant la prise en charge des cotisations de prévoyance (assurances décès, caisses complémentaires). L'accord stipule *que les salariés devront* acquitter dans la limite de 1,5 % la part calculée sur la tranche de leurs rémunérations dépassant 5 000 francs. Le second grand chapitre de la nouvelle *convention sociale portant sur* les congés de conversion rebaptisés contrat-formation-conversion, est destiné, selon les parties signataires, à permettre le reclassement des sidé*rurgistes dont l'emploi* sera supprimé. Il s'adressera aux agents ayant moins de quarante-cinq ans, à qui une formation de deux ans pourra être proposée avec, durant cette période, une garantie de ressources égale à 70 % du salaire brut mensuel antérieur.

« *Notre persévérance dans le cadre de cette négociation importante,* a déclaré, mercredi matin, la CFDT, *apporte les garanties sociales essentielles aux travailleurs. Il reste sur le plan industriel à modifier des décisions qui handicapent la sidérurgie française. La CFDT continuera à s'y employer.* » FO, de son côté, notait : « *On a essayé au maximum de protéger les sidérurgistes. Sans accord, les risques seraient bien plus grands.* » Pour la CGT, la signature de ce texte « *ouvre la porte à la mise en œuvre des plans de restructuration. Les congés de conversion, épine dorsale du texte, vont entraîner la suppression de dizaines de milliers d'emploi.* » La CGC, quant à elle, a affirmé : « *Ne signons pas de chèque en blanc. Nous ne connaissons toujours pas le champ d'application de cette convention.* »

JEAN-LOUIS THIS.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,7950	8,7970	– 20	+ 20	– 45	+ 5	– 320	– 170
$ can.	6,6700	6,6730	– 50	– 10	– 110	– 60	– 475	– 350
Yen (100)	3,5762	3,5785	+ 160	+ 185	+ 315	+ 340	+ 965	+ 1045
DM	3,0682	3,0705	+ 145	+ 170	+ 300	+ 325	+ 825	+ 895
Florin	2,7179	2,7193	+ 110	+ 135	+ 230	+ 255	+ 675	+ 735
F.B. (100)	15,1743	15,1816	0	+ 95	+ 20	+ 150	– 110	+ 305
F.S.	3,6041	3,6064	+ 190	+ 215	+ 395	+ 420	+ 1210	+ 1290
L (1 000)	4,9979	5,0004	– 180	– 110	– 350	– 270	– 1200	– 1050
£	11,6587	11,6595	– 110	– 20	– 125	– 30	– 130	+ 120

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 15/16	11 5/16	11 1/4	11 5/8	11 1/2	11 7/8	11 3/8	11 3/4
DM	4 3/4	5 1/4	5 1/4	5 5/8	5 1/2	5 7/8	6 1/16	6 7/16
Florin	5 5/8	6 1/8	5 15/16	6 5/16	6 1/8	6 1/2	6 5/8	7
F.B. (100)	10 3/4	11 3/4	11	12	11	12	11 1/4	12 1/4
F.S.	1/2	1 3/8	4 11/16	5 1/16	4 11/16	5 1/16	4 7/8	5 1/4
L (1 000)	14 1/4	15 1/4	14 1/2	15 1/4	14 7/8	15 3/4	16 1/4	17
£	12	12 1/2	12 1/8	12 1/2	12	12 3/8	11 15/16	12 5/16
F. franç.	11 3/8	11 5/8	11 1/4	11 3/4	11 1/2	12	12 7/8	13 1/4

AUTOMOBILE

Renault recrée le poste de secrétaire général pour M. François Doubin

M. François Doubin, jusqu'à présent directeur central de la communication *vient d'être nommé* secrétaire général de la régie Renault à l'occasion du départ de M. Pierre Eelsen, nommé président d'Air Inter.

Un secrétariat général avait déjà existé à la Régie jusqu'en 1978 ; il était alors occupé par M. Marc Ouin, depuis lors vice-président puis président de la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles. A son départ, MM. Eelsen et Doubin s'étaient partagé la tâche. *Au premier notamment* les affaires publiques, les relations avec les pouvoirs publics sous le titre de délégué général, tandis que M. François Doubin était chargé de la communication.

Dans ses nouvelles fonctions M. Doubin aura en charge la poli*tique générale intérieure et extérieure* de l'entreprise et sera responsable du comité exécutif (organe directeur du groupe), de la concordance de toute négociation avec la politique générale de l'entreprise et de la communication, avec les pouvoirs publics qu'en ce qui concerne la *promotion* de l'image Renault.

Voilà donc le candidat centriste malheureux aux élections européennes promu officiellement bras droit de M. Hanon, dont il était déjà le confident, et potentiellement le numéro deux de l'entreprise, au même titre que le directeur général adjoint et que les directeurs délégués.

[Né le 23 avril 1933, M. François Doubin, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, entre chez Renault en 1968 après avoir été chargé de mission au cabinet de M. Houphouët-Boigny (1957-1959), puis être passé chez Saviem. Chez Renault, il a été, entre autres, directeur de la grande exportation (1970), président-directeur général du groupe moteurs (1972), PDG de Renault moteurs développement (1975), directeur des projets spéciaux (1977), directeur de l'information (1978), puis directeur central de la communication (1981).]

AFFAIRES

Le groupe allemand Linde devrait reprendre une partie des activités de Fenwick-Manutention

C'est le groupe est-allemand Linde (19 000 salariés), l'un des chefs de file mondiaux du secteur des chariots élévateurs, qui devrait reprendre, pour partie, la société Fenwick-Manutention, numéro un français, qui a déposé son bilan lundi 23 juillet. Linde a soumis au tribunal de commerce une proposition aux termes de laquelle elle rachèterait, après une période transitoire de location-gérance de *quelques mois*, les actifs de la société française, en ramenant toutefois les effectifs de 1 550 à environ 750 personnes. *Linde ne reprendrait* en effet que les usines de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) et de *Châtellerault* (Vienne), l'unité située à Troyes (510 salariés) étant fermée.

Il y a un an, le 30 juin 1983, sous l'égide des pouvoirs publics saisis du dossier depuis octobre 1981, un accord avait déjà été conclu avec le groupe ouest-allemand. Celui-ci devait, moyennant un apport de 10 millions de francs, acquérir 34 % du capital de Fenwick-Manutention, cette participation pouvant être, dans un délai de trois ans, portée à 100 %.

Cet accord n'a pas été appliqué, les difficultés de Fenwick-Manutention, victime de la crise, qui a accumulé depuis 1981 plusieurs dizaines de millions de francs de pertes, pour un chiffre d'affaires d'environ 700 millions de francs, s'étaient encore aggravées depuis un an. Faute d'apport en capital, la société française, filiale de la société familiale Fenwick, a été acculée au dépôt de bilan, les pertes accumulées depuis trois ans dépassant très largement le capital social.

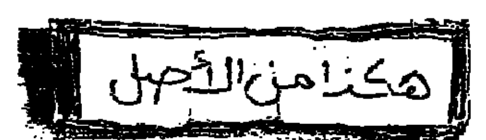
POTAIN SUPPRIME UN TIERS DE SES EFFECTIFS EN FRANCE

La direction de Potain, premier *fabricant mondial de grues de chantier*, a annoncé le 24 juillet au comité central d'entreprise la suppres*sion de 691 emplois sur un total* de 2 256 personnes. 550 salariés seraient licenciés, le reste (141 personnes) se voyant proposer des mises en préretraite ou des primes de départ volontaire. Le plan prévoit la fermeture de trois établissements à Jassans (Ain), Montbrison (Loire) et Paris, mais toutes les unités du groupe seront touchées par les réductions d'effectifs : 138 à Moulins (Allier), 133 à La Clayette (Saône-et-Loire), 112 à Charlieu (Loire) et 60 à Écully (Rhône).

Selon la direction, ces décisions s'expliquent par la mauvaise conjoncture mondiale du marché *des grues, dont la production* a chuté dans le monde de 13 000 en 1981 à 5 200 en 1983, et dont le marché *s'est encore effondré* de 30 % au cours du premier trimestre 1984. Potain, qui exporte 75 % de sa production, a notamment souffert de l'effondrement des marchés du Proche-Orient et d'Amérique du Sud.

● ***Saint-Gobain et BSN* condamnés pour entente par la Commission européenne.** – Les groupes Saint-Gobain et BSN, ainsi que leurs filiales belges Glaceries de Saint-Roch et Glaverbel ont été condamnés à une amende dont le montant global s'élève à 3,2 millions de dollars, par la Commission européenne. Les deux groupes sont accusés d'entente illicite visant à fixer ensemble les prix et les conditions de vente sur le marché du verre plat dans le Benelux, de 1978 à 1981. – *(AFP, AP.)*

● **Kodak signe un contrat avec la Chine.** – La compagnie américaine Eastman Kodak a conclu, le 24 juillet, avec la Chine un contrat de coopération en matière de matériel photographique. Au terme de ce contrat, dont le montant n'a pas été dévoilé, la compagnie Kodak fournira à la société chinoise Xiamen la technologie et l'équipement nécessaires à la fabrication d'une nouvelle *ligne de production* de pellicules couleur et de papier. Kodak se chargera également de la formation du personnel technique de Xiamen.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 juillet

Assez bien orienté

Les pronostics sur la tendance mardi à la Bourse de Paris ne se sont pas entièrement vérifiés. Quand les spécialistes voyaient le marché plus lourd, ce dernier s'est au contraire révélé plutôt soutenu. Un moment en avance de 0,8 %, l'indicateur instantané enregistrait à la clôture une très légère hausse de 0,5 % environ.

Singulier, car rien ne prédisposait la Bourse à se montrer plus optimiste. Bien au contraire, les désordres monétaires, le comportement peu rassurant de Wall Street l'inclinaient pour le moins à la réserve, d'autant que rien n'a encore filtré des intentions du nouveau premier ministre sur la conduite des affaires. C'est dans l'après-midi que M. Laurent Fabius devait prononcer à la Chambre son discours de politique générale. Mais n'était-ce pas, précisément en raison de cet événement, qu'il convenait de faire en sorte que la Bourse n'ait pas trop mauvaise mine ? Dans les travées, les professionnels parlaient ouvertement d'intervention. Les gendarmes étaient-ils vraiment là sur instructions venues d'en haut ? Impossible de le dire. Mais avec la pauvreté des affaires, le marché n'avait pas vraiment les moyensw de se montrer mieux disposé, même en ce début du nouveau mois boursier. Autre constat : les valeurs de la corbeille, Dassault excepté (+ 6,2 %), n'ont pas ou peu participé à l'amélioration observée.

La devise-titre n'a guère varié et s'est échangée entre 9,79 F et 9,83 F (contre 9,75-9,85).

L'or s'est un peu redressé à Londres avec l'once de métal précieux à 337,75 dollars (+ 2,75 dollars), à Paris avec le lingot à 96 700 F (+ 1 350 F).

Le napoléon a également progressé à 620 F (+ 2 F). Le volume des transactions est passé de 8,11 à 10,01 millions de F.

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Malgré des efforts répétés, Wall Street n'a pas réussi, mardi, à se redresser et des ventes d'actions General Motors, faites vers la fin de la séance, ont provoqué une réaction en chaîne de type « domino ». Pour la cinquième fois consécutive, le marché a baissé et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 086,57 (– 10,04 points), son niveau le plus bas depuis février 1983.

Le bilan de la journée a cependant été moins mauvais que le précédent. Sur 1 943 valeurs traitées, 961 ont baissé, 537 ont progressé et 445 n'ont pas varié.

Aucune nouvelle particulière n'est parvenue sur le marché. Les opérateurs attendaient la conférence de presse que le président Reagan devait donner dans la soirée, mais sans grand espoir d'y trouver quelque chose à glaner. De fait, le chef de l'exécutif devait se borner à parler des taux d'intérêt exagérément élevés, mais aussi de l'inflation désormais contenue (+ 0,2 % de hausse des prix de détail en juin). Rien de neuf de ce côté-là. En revanche, la Bourse se demandait ce que M. Paul Volcker, président du FED, allait bien pouvoir déclarer devant le Congrès, espérant qu'il fournirait des éclaircissements sur la politique de crédit. Quant à la baisse de General Motors, elle serait due à la révision en baisse des résultats du groupe pour le second trimestre faite par des analystes.

L'activité s'est encore ralentie et 74,37 millions de titres ont changé de mains, contre 77,99 millions la veille.

VALEURS	Cours du 23 juillet	Cours du 24 juillet
Alcoa	32 3/8	32 1/4
A.T.T.	18 1/4	17 7/8
Boeing	43 1/2	42 1/2
Chase Manhattan Bank	38 1/2	38 1/8
Du Pont de Nemours	43 5/8	43 3/4
Eastman Kodak	71 3/4	71
Exxon	41 1/8	41 1/8
Ford	37 1/4	36 1/4
General Electric	49 1/4	48 1/2
General Foods	54 1/2	54 1/4
General Motors	66 7/8	64 5/8
Goodyear	24 1/8	23 1/2
I.B.M.	108 1/8	105 1/4
I.T.T.	23 3/4	23 1/2
Mobil Oil	26 7/8	25 1/2
Pfizer	30 1/8	30
Schlumberger	43 1/4	42 1/8
Texaco	33	32 3/8
U.A.L. Inc.	33 1/2	33 3/4
Union Carbide	48 3/4	48 7/8
U.S. Steel	23	22 5/8
Westinghouse	20 5/8	20 3/4
Xerox Corp.	34 1/2	34 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MERRILL LYNCH. – En raison du marasme boursier et de la cherté des taux d'intérêt, la plus grosse firme de courtage américaine accuse, pour le deuxième trimestre, un déficit de 33 millions de dollars (contre un bénéfice record de 122 millions de dollars pour la période correspondante de 1983). Le chiffre d'affaires a également baissé de 13 % à 1,4 milliard de dollars.

Pour le semestre, les comptes de la firme se soldent par une perte également de 14 millions de dollars. Le dividende trimestriel de 20 cents est néanmoins maintenu.

PHILIP MORRIS. – Pour le premier semestre, le bénéfice net augmente de 13,9 % à 462,4 millions de dollars. La progression a été plus forte pour le seul deuxième trimestre : + 16,9 % à 257,3 millions de dollars.

UNION CARBIDE. – Résultats plus que doublés pour le deuxième trimestre avec un bénéfice net de 233 millions de dollars, contre 110 millions.

VALEO. – Le groupe vient de vendre à Mitsuba Electric, fournisseur de Honda, de Mitsubishi, de Nissan et de Fuji Heavy, une licence de fabrication pour de petits moteurs électriques d'asservissement (lève-vitre, essuie-glace, etc.). C'est la seconde fois que le groupe vend cette technologie au Japon, le premier bénéficiaire ayant été Jidosha Denki Kogyo en 1981.

IDEAL STANDARD. – La société américaine American Standard vient de racheter à la Générale de fonderie sa filiale Ideal Standard, spécialisée dans la fabrication d'équipements sanitaires. Le prix de l'opération n'a pas été rendu public.

American Standard, « numéro un » mondial de l'équipement sanitaire, avait déjà racheté, en 1982, la société Queroy, fabricant de robinetterie sanitaire.

Ce groupe possède déjà douze unités de production, comprenant un effectif de cinq mille cinq cents employés dans huit pays européens, pour un chiffre d'affaires de 270 millions de dollars (2,3 milliards de francs).

Ideal Standard, dont le chiffre d'affaires, en 1983, a été de 220 millions de francs, emploie quatre cent cinquante personnes dans ses usines de Dôle (Jura) et Clermont (Oise).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	23 juillet	24 juillet
Valeurs françaises	105,8	106
Valeurs étrangères	80,8	81,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	23 juillet	24 juillet
Indice général	159,3	159,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 25 juillet .... 11 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 juillet	25 juillet
1 dollar (en yens)	245,95	245,95

BOURSE DE PARIS Comptant 24 JUILLET

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eli-Antargaz	181 60	....
E.L.M. Leblanc	770	778
Enelf-Bretagne	131 10	129 80
Entrepôts Paris	245 70	255 50
Epargne (B)	1000	....
Epargne de France	314	....
Satam	45	....
Savoisienne (M)	82	....
SCAC	141	136
Sellier-Leblanc	268	264 50
Senelle Maubeuge	166	166
S.E.P. (M)	171	171
Sud. Allumettes	255	....
Tenneco	338 50	....
Thorn EMI	59	49
Thyssen c. 1 000	265	....
Toray indust. inc	16	15 50
Vieille Montagne	491	491
Wagons-Lits	350	340
West Rand	62	63

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1720	1720
C.D.M.E.	515	520
C. Equip. Elect.	230	230
Dafsa	300	305
Dauphin O.T.A.	1596	1590
Guy Degrenne	743	740
Merlin Immobilier	1555	1550
Métallurg. Minière	138 20	135 50
M.M.B.	250	250
Om. Gest. Fin.	259	260
Petit Bateau	418	411
Petrofigaz	545	545
Poron	435 50	435 50
Salomon	1319	1320
S.C.G.P.M.	273	273
Far East Hotels	0 84	0 84
Sofibus	214	211
Sovac	511	511
Zodiac	1110	1101

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	195	....
Cellulose du Pin	23 90	23 40
C.G.M.	4 50	....
Cochery	39 60	36 50 o
C. Sabl. Seine	115	....
Coparex	512	500
Dunlop	10	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	58 10	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	4	1 52
Pronuptia	127	131
Ripolin	....	....
Rorento N.V.	600	603
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	40 50 o
S.P.R.	148	146
Total C.F.N.	47	....
Ufinex	270	267

SICAV 24/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	219 62	209 66
Actions-Investiss.	251 30	239 90
Actions sélectives	327 32	312 48
Aedificandi	349 93	334 06
A.G.F. 5000	239 92	229 04
Agfimo	370 18	353 39
A.G.F. Interfonds	341 17	325 70
Altefi	208 86	199 39
A.L.T.O.	179 37	171 24
Amérique Gestion	419 63	400 60
A.M.I.	214 16	204 45
Assoc. St-Honoré	11568 86	11511 30
Associc	23479 85	23479 85
Bourse-Investiss.	284 84	271 92
Bred Associations	2186 86	2180 38
Capital Plus	1301 06	1301 06
Columbia (ex W.I.)	616 61	588 65
Convertimmo	264 87	252 86
Cortexa	896 07	855 44 ◆
Credinter	343 55	327 97
Croiss. Immobil.	353 87	337 82
Démeter	12100 17	12076 02
Drouot-France	312 32	298 16 ◆
Drouot-Investiss.	686 18	655 06 ◆
Drouot-Sécurité	181 84	173 59 ◆
Drouot-Sélection	111 58	106 52 ◆
Energie	218 91	208 98
Eparcic	50427 63	50377 15
Eparcourt Sicav	6256 46	6240 86
Epargne Associations	22792 16	22723 99 ◆
Epargne-Capital	5647 34	5591 43
Epargne-Croiss.	1254 66	1197 77
Epargne-Industr.	401 29	383 08
Epargne-Inter	604 60	577 18
Epargne-Long-Terme	1059 06	1011 04
Epargne-Oblig.	172 05	164 25
Epargne-Unie	798 36	780 25
Epargne-Valeur	321 80	307 21
Eparoblig	1175 88	1173 33
Eurocic	8110 88	7742 90
Euro-Croissance	379 92	362 69
Europe Investiss.	1002 36	956 90
Foncier Investiss.	627 78	599 31 ◆
Fonsival	145 41	138 82
France-Garantie	273 94	268 57
France-Investiss.	384 26	366 84
Fr.-Obl. (nouv.)	379 35	371 91
Francic	230 07	219 64
Fructidor	215 55	205 78
Fructifrance	423 94	404 72
Fructivar	82429 35	82273 57
Fructi-Associations	1045 89	1043 80
Fructi-Première	10226 07	10074 95
Gestilion	55061 62	54924 31
Gestion Associations	105 05	102 49 ◆
Gestion Mobilière	524 51	500 73
Gest. Rendement	457 66	436 91
Gest. Sél. France	371 24	354 41
Haussmann Oblig.	1208 79	1153 98
Horizon	690 54	670 43
I.M.S.I.	365 38	348 81
Indo-Suez Valeurs	565 02	539 40
Ind. française	12524 60	12279 02
Interoblig.	9280 76	8859 91
Intersélect France	285 16	272 23
Intervaleurs Indust.	384 90	367 45
Invest. net	11258 48	11236 01
Invest. Obligataire	13130 31	13104 10
Invest. Placements	718 23	685 66
Invest. St-Honoré	613 72	585 89
Japacic	101 18	96 59
Laffitte-crt-terme	112023 57	112023 57
Laffitte-Expansion	593 28	566 36
Laffitte-France	194 92	186 06
Laffitte-Japon	202 61	193 42
Laffitte-Oblig.	136 56	130 36
Laffitte-Placements	104531 70	104427 27
Laffitte-Rend.	188 80	180 24
Laffitte-Tokyo	838 17	800 16
Lion-Associations	12010 32	12010 32
Liouplus	52616 99	52096 03
Livret portefeuille	443 31	430 40
Mondiale Investissem.	319 78	305 28 ◆
Monacic	52508 66	52508 66
Multi-Obligations	424 75	405 49
Mutuelle Unie Sél.	103 80	99 09 ◆
Natio.-Assoc.	24347 83	24299 23
Natio.-Epargne	12143 70	12023 47
Natio.-Inter.	865 92	826 65
Natio.-Obligations	425 38	406 07 ◆
Natio.-Placements	59754 71	59754 71
Natio.-Valeurs	477 34	455 89
Oblifion	1056 55	1008 64
Oblisem	151 85	144 96
Pacifique St-Honoré	373 78	356 83
Paribas Epargne	12035 46	11987 51 ◆
Paribas Gestion	487 35	465 25 ◆
Patrimoine-Retraite	1201 02	1177 47
Phénix Placements	232 50	231 34
Pierre Investiss.	413 59	394 84
Placement crt-terme	56260 75	56260 75
Province Investiss.	264 51	252 52 ◆
Rendem. St-Honoré	11298 27	11242 06
Sécur. Mobilière	389 31	371 66
Sél.court terme	11385 50	11300 74
Sélec. Mobil. Div.	298 09	290 81
Sélection-Rendem.	168 14	160 52
Sélect. Val. Franç.	189 69	181 09
Sicav-Associations	1122	1119 76
S.F.I. fr. et étr.	421 89	402 76
Sicavimmo	458 88	438 07
Sicav 5000	212 08	202 46
Slivafrance	345 56	329 89
Slivam	295 13	281 75
Slivarente	187 28	178 79
Slivinter	307 43	293 49
S.I.-Est	882 33	842 32
S.I.G.	893 44	861 24
S.N.I.	947 75	904 77
Sofinvest	404 21	385 88 ◆
Sogepargne	340 90	325 44
Sogevar	779 51	744 16
Soginter	994 73	949 62
Soleil Investiss.	380 30	380 30
Technocic	980 82	936 34
U.A.P. Investiss.	315 95	301 62
Uni-Associations	109 72	109 72
Unifrance	252 87	241 40
Unifoncier	679 36	648 55
Uni-Garantie	1050 03	1028 43
Unigestion	597 81	570 70
Uni-Japon	968 97	944 12
Uni-Régions	1524 13	1455 02
Unirente	1689 59	1634 03
Univar	138 97	138 97
Univers-Obligations	1002 98	970
Valorem	329 33	329
Valorg	1171 15	1169 98
Valrel	126755 72	126629 09

c : coupon détaché; * : droit détaché;
o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1730	4,5 % 1973	1730	1728	1727	– 0 17
3535	C.N.E. 3 %	3535	3535	3538	+ 0 02
1350	Electricité T.P.	1350	1350	1350	....
1070	Renault T.P.	1070	1075	1075	+ 0 46
1340	Rhône-Poul. T.P.	1340	1340	1340	....
1175	St-Gobain T.P.	1175	1180	1180	+ 0 42
1243	Thomson T.P.	1243	1250	1250	+ 0 56
210	Accor	209	207	207	– 0 95
665	Agence Havas	655	675	675	+ 3 05
500	Air Liquide	499	503	503	+ 0 80
540	Als. Superm.	540	555	555	+ 2 77
88	A.L.S.P.I.	87 50	85	85	– 2 86
178	Alsthom-Atl.	178	180 10	180 90	+ 1 62
260	Applic. gaz	262	264	263	+ 0 38
415	Arjom. Prioux	414	419 80	419	+ 1 20
740	Ass. Entrepr.	738	736	738	....
406	Av. Dass.-Br.	405	430	430	+ 6 17
230	Bail-Equipem.	229 50	230 90	230 90	+ 0 61
556	Bail-Investiss.	553	553	553	....
490	Cie Bancaire	488 50	493	493	+ 0 92
146	Bazar H.-V.	146	148	148	+ 1 38
260	Béghin-Say	262	265	265	+ 1 14
386	Bic	386 50	387	387	+ 0 12
245	B.I.S.	245	248	248	+ 1 22
1280	Biscuit (Géné.)	1278	1367	1360	+ 6 41
1550	Bongrain S.A.	1551	1555	1555	+ 0 26
570	Bouygues	570	570	570	....
2430	B.S.N.	2426	2420	2425	– 0 04
1370	Carrefour	1368	1375	1373	+ 0 36
850	Casino	850	848	848	– 0 23
595	Cetis	593	593	593	....
325	Cetelem	325	326	325	....
585	C.F.A.O.	602	604	604	+ 0 33
74	C.F.D.E.	73 10	74 10	74 30	+ 1 64
325	C.G.I.P.	328	327	325	– 0 91
300	Chargeurs S.A.	298 70	296 90	296 90	– 0 60
22	Chiers-Châtill.	21 75	22 45	22 80	+ 4 82
230	Ciments franç.	231	246	246	+ 6 49
1010	C.I.T. Alcatel	1012	1038	1038	+ 2 56
860	Club Méditerr.	854	852	852	– 0 23
108	Codetel	108	109 10	109	+ 0 92
225	Cofimeg	225 10	225 20	225 20	+ 0 04
220	Coles	218	210	210	– 3 66
135	Compt. Entrepr.	135	135	135	....
320	Compt. Mod.	320	320	320	....
595	Créd. Foncier	597	593	593	– 0 67
220	Crédit F. Imm.	218 80	219 80	219 70	+ 0 41
630	Crédit Nat.	628	630	640	+ 1 91
25 50	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
125	Crouzet	125	128	128	+ 2 40
1600	Damart-Servip	1599	1630	1635	+ 2 25
920	Darty	923	926	925	+ 0 21
560	Docks France	562	565	565	+ 0 53
86	D.M.C.	86	86	85 80	– 0 23
680	Dumez	681	675	671	+ 1 51
490	Eaux (Gén.)	491	490	490	– 0 20
210	Elf-Aquitaine	210	204 90	204 90	– 2 42
196	– (certific.)	196	188 50	188	– 4 08
1000	Epeda	1000	999	989	– 0 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2490	Essilor	2505	2548	2548	+ 1 71
590	Esso S.A.F.	689	676	680	– 1 30
800	Eurafrance	806	801	801	– 0 49
685	Euromarché	686	675	675	– 1 60
615	Europe n° 1	616	635	635	+ 3 08
820	Facom	821	820	820	– 0 12
675	Fichet-Bauche	675	700	700	+ 3 70
175	Financiel	174 30	174 20	174 20	– 0 05
275	Fives-Lille	277	271	272	– 1 80
39	Fonderie (Gén.)	38 10	38 50	39	+ 2 36
76	Fraissinet	75	72	72	– 4
325	Francarep	325 50	346	332	+ 1 99
185	Gal. Lafayette	185 50	186	186	+ 0 26
770	Gén. Géophys.	778	775	776	– 0 38
210	GTM-Entrepose	210	205 10	206	– 1 90
290	Guyenne-Gasc.	291	300	300	+ 3 09
1500	Hachette	1500	1490	1490	– 0 66
335	Hénin (La)	334 20	335	335 10	+ 0 26
73	Imétal	71 60	72 50	72	+ 0 55
330	Imm. Plaine-M.	330	326	326	– 1 21
1230	Inst. Mérieux	1226	1215	1215	– 0 89
390	Interbail	391	391	391	....
1450	Intertechnique	1450	1445	1445	– 0 34
150	J. Lefebvre	150	150	151	+ 0 66
640	Lab. Bellon	638	636	636	– 0 46
310	Lafarge-Coppée	312	311 10	311 10	– 0 28
760	Lebon	760	765	765	+ 0 65
1780	Legrand	1782	1855	1855	+ 4 09
1030	Lesieur	1027	1030	1030	+ 0 29
270	Locafrance	272	266	266	– 2 20
655	Locindus	656	656	656	....
695	Lyonn. Eaux	693	723	710	+ 2 45
192	Mais. Phénix	196	196 20	196 20	+ 0 10
1050	Majorette (Ly)	1050	1051	1051	+ 0 09
85	Manurhin	87	93 10	90	+ 3 44
90	Mar. Wendel	90 30	89 80	89 80	– 0 55
1750	Martell	1751	1756	1756	+ 0 28
1060	Merlin-Gerin	1060	1060	1060	....
1350	Matra	1385	1395	1395	+ 0 72
765	Michelin	765	745	745	– 2 61
1520	Midi (Cie)	1525	1520	1520	– 0 32
172	Midland Bk S.A.	173	172	170	– 1 73
47	M.M. Penarroya	48 10	49	49	– 1 87
1600	Moët-Hennessy	1590	1566	1563	– 1 69
335	Mot. Leroy-S.	337	340	341	+ 1 18
98	Moulinex	96 10	98	98	+ 1 97
405	[illegible]	407	433	428	+ 5 15
245	Navig. Mixtes	248 50	253 60	253 60	+ 2 05
44	Nord-Est	44 40	45 80	45 70	+ 2 92
325	Nordon (Ny)	325	325	325	....
93	Nouvelles Gal.	92 50	97 50	97 50	+ 5 40
605	Occident. (Gén.)	606	603	603	– 0 49
250	Olida-Caby	252	250 10	250 10	– 0 75
750	Omn. F. Paris	750	747	747	– 0 40
159	Opfi-Paribas	159 60	156	155	– 3
2210	Oréal (L')	2219	2220	2220	+ 0 04
86	Paper. Gascogne	85 50	85 50	85 50	....
620	Paris-Réescomp	622	639	639	+ 2 73
235	Pechelbronn	238	236 40	237	– 0 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
526	Penhoet	525	520	525	....
750	Pernod-Ricard	748	752	752	+ 0 53
235	Pétroles (Fse)	236 40	238	238	+ 0 67
54	– (certific.)	54 50	57	56 70	+ 4 03
95	Pétroles B.P.	95	95	95 50	+ 0 52
183	Peugeot S.A.	187	183	183 40	– 1 92
44	Poclain	44 05	44	44	– 0 11
300	Poliet	303	303	303	....
136	Pompey	136	141	141	+ 3 67
295	P.M. Labinal	295 50	295 10	295	– 0 16
1610	Presses Cité	1610	1607	1607	– 0 18
975	Prétabail Sic.	975	960	965	– 1 02
200	Primagaz	196	200	201	+ 2 55
133	Printemps	133 30	135 10	136	+ 2 02
1500	Promodès	1500	1495	1490	– 0 66
260	Radiotechn.	258	270	270	+ 4 65
78	Raffin. (Fse)	78	78 30	78 30	+ 0 38
1020	Redoute (La)	1025	1021	1021	– 0 39
1230	Roussel-Uclaf	1243	1270	1274	+ 2 49
1390	Rue Impériale	1390	1390	1390	....
158	Sade	158	159	159	+ 0 63
1300	Sagem	1295	1295	1295	....
295	St-Louis B.	295	306	306	+ 3 72
450	Sanofi	453	467	467	+ 3 09
315	S.A.T.	309	314	314	+ 1 61
590	Saupiquet Cie	580	631	631	+ 8 94
88 50	Schneider	88 50	....	....	....
53	S.C.O.A.	53	53 90	53 90	+ 1 69
129	S.C.R.E.G.	129	129	129	....
320	Seb	320	330	330	+ 3 12
240	Sefimeg	238	238	238	....
890	S.F.I.M.	888	885	883	– 0 56
60	S.G.E.-S.B.	60	59 50	60	....
715	Sign. Ent. El.	716	690	690	– 3 63
460	Silic	459	490	490	+ 6 75
300	Simco	301	301	301	....
151	Simnor	150 80	150	150	– 0 53
1180	Skis Rossignol	1185	1185	1185	....
515	Siminco	517	514	514	– 0 58
3050	Sodexho	3060	3030	3030	– 0 65
460	Sogerap	460	460	460	....
470	Sommer-Allib.	470	469	469	– 0 21
480	Source Perrier	483	488 50	491	+ 1 66
225	Synthelabo	226	228	229	+ 1 32
450	Talcs Luzenac	451	450	450	– 0 22
1550	T&. Elect.	1550	1545	1545	– 0 32
275	Thomson-C.S.F.	275	270	270	– 1 81
1900	T.R.T.	1895	1885	1886	– 0 52
276	U.F.B.	274	281	281	+ 2 55
600	U.I.S.	599	600	597	– 0 33
245	U.C.B.	244	250 80	250 80	+ 2 78
205	Valéo	205	210	207	+ 0 97
58	Vallourec	58	57	57	– 1 72
2000	V. Clicquot-P.	2000	1950	1950	– 2 50
860	Viniprix	860	900	892	+ 3 72
955	Elf-Gabon	952	969	967	+ 1 57
173	Amax Inc.	174 10	175 10	175 10	+ 0 57
255	Amer. Express	255 10	259 80	259 80	+ 1 84

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
179	Amer. Teleph.	179	180	179	....
138	Anglo Amer. C.	138	134 60	134 60	– 2 46
915	Amgold	913	918	918	+ 0 54
610	BASF (Akt)	512	515	514	+ 0 38
515	Bayer	512	528	529	+ 3 32
415	Buffelsfont.	416	416	421	+ 1 20
30	Charter	29 80	30 90	30	+ 0 67
370	Chase Manh.	368 50	375 50	375 50	+ 1 89
250	Cie Pétr. Imp.	248	248	248	....
55	De Beers	55 10	55 10	55 10	....
1050	Deutsche Bank	1058	1051	1051	– 0 66
88	Dome Mines	87	87 30	88 10	+ 1 26
295	Driefontein Cal	291	294 50	295 50	+ 1 54
430	Du Pont-Nem.	429	428	428	– 0 23
700	Eastman Kodak	699	716	717	+ 2 57
105	East Rand	108	111 50	110 20	+ 2 03
295	Electrolux	294	294	294	....
360	Ericsson	361 10	367	367	+ 1 63
400	Exxon Corp.	398	403	403	+ 1 25
370	Ford Motors	360 10	372	366	+ 1 63
275	Free State	278	283 50	282	+ 1 43
155	Gencor	154 20	154 40	154 50	+ 0 19
265	Gén. Belgique	267	269 50	269 50	+ 0 93
488	Gén. Electr.	489	494	488	– 0 20
655	Gén. Motors	653	655	657	+ 0 61
60	Goldfields	59 60	60 50	60 50	+ 1 51
40	GdMetropolitain	39 50	39 25	39 25	– 0 63
165	Harmony	164 20	167 60	168	+ 2 31
30	Hitachi	30 40	31 45	31 50	+ 3 61
535	Hoechst Akt.	534	540	540	+ 1 12
69	Imp. Chemical	69 30	70 90	70 90	+ 2 30
88	Inco. Limited	88 50	88 70	88 70	+ 0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1030	IBM	1023	1059	1052	+ 2 83
73	Ito-Yokado	73 10	73 50	73 60	+ 0 68
230	ITT	230	237 50	236	+ 2 60
58	Matsushita	55 20	58 25	58	+ 5 07
775	Merck	774	780	780	+ 0 77
730	Minnesota M.	730	743	745	+ 2 05
250	Mobil Corp.	251 20	252 20	252 20	+ 0 39
20570	Nestlé	20570	20540	20580	+ 0 04
670	Norsk Hydro	672	688	688	+ 2 38
1100	Petrofina	1117	1105	1098	– 1 70
670	Philip Morris	670	679	679	+ 1 34
130	Philips	127 50	130 30	130 30	+ 2 19
315	Pres. Brand	309	311 10	311 50	+ 0 80
375	Président Steyn	374	379 80	379 80	+ 1 55
....	Quilmès	....	....	....	....
1010	Randfontein	1010	1013	1013	– 0 29
430	Royal Dutch	429	430	430	+ 0 23
67	Rio Tinto Zinc	67 20	67 30	67 20	....
255	St Helena Co	253 80	259 70	259 70	+ 2 32
425	Schlumberger	421	427 50	425	+ 0 95
74	Shell transp.	73 50	73 30	73 30	– 0 27
1250	Siemens A.G.	1245	1237	1248	+ 0 24
129	Sony	129	129 30	129 20	+ 0 15
177	T.D.K.	176 70	180 60	180 60	+ 2 20
15	Toshiba Corp.	14 90	15	15 05	+ 1
745	Unilever	745	758	758	+ 1 74
325	Unit. Techn.	334	338	337	+ 0 89
925	Vaal Reefs	916	926	932	+ 1 74
395	West Deep	385	389	389	+ 1 03
375	West Hold.	371	377 50	377 50	+ 1 75
330	Xerox Corp.	329	343	343	+ 4 25
1 88	Zambia Corp.	1 89	1 94	1 92	+ 1 58

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 804	8 837	8 550	8 970
ECU	6 870	6 873	....	....
Allemagne (100 DM)	306 900	306 900	293	313
Belgique (100 F)	15 176	15 184	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 920	271 890	261	281
Danemark (100 krd)	84 020	84 040	79	87
Norvège (100 k)	106 270	106 450	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 619	11 659	11 150	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 790	7 792	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	4 997	4 999	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	361 840	360 470	351	372
Suède (100 krs)	105 670	105 640	101	108
Autriche (100 sch)	43 760	43 710	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 422	5 450	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 795	5 865	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 628	6 686	6 420	6 760
Japon (100 yens)	3 577	3 583	3 460	3 620

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/7
Or fin (kilo en barre)	95 100	96500
Or fin (en lingot)	95350	96700
Pièce française (20 fr)	618	620
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	593	590
Pièce latine (20 fr)	578	574
Souverain	720	713
Pièce de 20 dollars	4250	4205
Pièce de 10 dollars	2140	2200
Pièce de 5 dollars	1302 50	.....
Pièce de 50 pesos	3860	3850
Pièce de 10 florins	599	594

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En Grande-Bretagne

LE GOUVERNEMENT CONTINUE SON OFFENSIVE CONTRE LES COLLECTIVITÉS LOCALES DÉPENSIÈRES

(De notre correspondant.)

Londres. – Malgré les difficultés récemment rencontrées tant sur le plan politique qu'économique ou social, et en dépit du sérieux avertissement que lui a adressé le mois dernier la Chambre des lords à propos du projet de suppression du Conseil du Grand Londres et de six autres « super-municipalités » – contrôlées par les travaillistes – (*le Monde* du 30 juin), le gouvernement de Mme Thatcher poursuit résolument son offensive contre les collectivités locales qui ne respectent pas sa volonté de réduire considérablement les dépenses publiques.

Il a présenté, le 24 juillet, une liste de dix-huit de ces administrations qui, sous peine de sévères sanctions financières désormais fixées par une nouvelle loi, devront diminuer leur budget et le niveau des impôts locaux qu'elles prélèvent. Toutes, sauf deux, sont animées par des assemblées en majorité travaillistes. La plupart sont des municipalités de la région de Londres ou des grandes villes industrielles des Midlands, telles Sheffield ou Leicester, et une fois de plus le Conseil du Grand Londres (GLC) est particulièrement visé. Pour lui, la réduction des crédits et subventions de l'Etat est encore plus forte. Cette apparente ségrégation soulève d'autant plus de protestations de la part de l'*opposition travailliste que* le gouvernement vient d'annoncer en même temps un régime de faveur pour quatre comtés qui, eux, auront droit d'augmenter leur budget parce qu'ils ont fait preuve d'une plus grande discipline. Est-ce un hasard si ceux-ci sont contrôlés par les conservateurs ?

Le porte-parole du Parti travailliste à la Chambre des Communes a déclaré qu'il s'agissait d'une « *sordide vendetta* ». Il a souligné que ces décisions auront surtout pour effet de provoquer des coupes sombres dans les crédits d'aide sociale dont *bénéficient* notamment les communautés les plus touchées par la crise économique et le chômage, c'est-à-dire, selon lui, « *les principales victimes de la politique gouvernementale* ». Ces mesures soulèvent aussi de vives critiques de la part de quelques élus conservateurs.

F. C.

Israël ferme son « bureau » au Liban

La décision aurait été prise avant les élections

Au lendemain des élections législatives du mardi 24 juillet, le gouvernement israélien a décidé de fermer sa représentation de Dbayé, à une dizaine de kilomètres au nord de Beyrouth, en raison de la décision du gouvernement libanais de cesser de *protéger l'immeuble*. La milice chrétienne des Forces libanaises favorables à Israël, qui contrôle la région *de Dbayé, avait la veille fait savoir* qu'elle n'avait pas l'intention d'assurer la protection du bureau de liaison *israélien, qui risquait ainsi d'être* l'objet d'attaques de Libanais, mécontents de l'occupation prolongée du sud du pays.

De source autorisée israélienne, on affirme que la décision de fermer le bureau a été prise, dimanche 22 juillet, par le gouvernement. Il avait *cependant été décidé* de la garder secrète jusqu'après le scrutin de lundi. Une partie du personnel israélien de trente-deux *fonctionnaires* a été évacuée par hélicoptère dans la nuit de mardi à mercredi, et le reste devrait l'être dans la journée, peu après le retrait des gardes libanais contrôlant l'accès de l'immeuble.

Le dernier décompte publié, mardi soir, par la commission centrale *des élections donne* à l'*opposition* travailliste de 44 à 45 sièges sur les 120 que comporte ka Knesset, devant le Likoud, qui aurait 41 ou 42 sièges. Contrairement à ce qui avait été annoncé dans la matinée, la liste Rakah (communiste) obtient 4 sièges et non 5. Prenant l'initiative, le premier ministre sortant israélien, M. Itzhak Shamir, a commencé ses consultations pour tenter de former le plus vite possible une coalition. L'opposition travailliste, encore sous le choc de son semi-échec électoral, paraît sur la défensive, et semble renoncer, pour l'instant à tenter sa chance.

L'instabilité consécutive au scrutin a créé un début de panique dans les milieux économiques. La Banque d'Israël a suspendu, mardi, les cota*tions des devises étrangères*, relançant ainsi les spéculations relatives à l'imminence d'une dévaluation du shekel et *provoquant* une véritable ruée sur le dollar au marché noir. Ce dernier se négociait ce même jour à plus de 370 shekels, soit 30 % de plus qu'au dernier cours officiel de la banque. A la suite d'une décision adoptée mardi soir, par le ministère des finances, les Israéliens devront désormais payer une taxe de 15 % sur tous leurs achats autorisés en devises étrangères.

*L'*insuccès *électoral* des travaillistes a suscité peu de prises de position sur le plan international et arabe. Le gouvernement américain s'est soigneusement gardé de tout jugement, se bornant à indiquer que l'« *étroite coopération traditionnelle* » avec Israël se poursuivrait, quel que soit le prochain gouvernement. A Moscou, en revanche, l'agence Tass a affirmé qu'aucun changement n'interviendra dans la politique d'Israël à l'égard des Arabes. Car « *le Likoud et le Parti travailliste ont toujours agi à partir d'une plate-forme commune, celle du sionisme, et d'une politique de force à l'encontre des Etats arabes voisins... leurs divergeances revêtent un caractère purement tactique et non stratégique* ».

Même son de cloche dans la plupart des pays arabes où l'on ne semble pas regretter outre mesure la défaite travailliste. « *Le Likoud et les travaillistes sont les deux faces d'une même médaille* », affirme le journal du Caire *Al Goumhouriya*, qui rejoint ainsi une appréciation *formulée par* le journal officiel du Baas syrien *Al Tichrine*. Le nouveau ministre des affaires étrangères égyptien, M. Esmat Abdelméguid, souhaite cependant que le nouveau gouvernement ait « *une conception positive* » à l'égard du processus de paix au Proche-Orient. A Tunis, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Cheldi Klibi estime pour sa part qu'il est « *hautement douteux* » qu'après les élections à la Knesset Israël s'oriente vers une politique de paix au Proche-Orient. A Amman, les dirigeants *jordaniens* craignent que le maintien du Likoud aux affaires ne se traduise par une accentuation de la politique d'annexion en Cisjordanie. La presse libanaise et celle du Golfe font des analyses analogues. – *(AFP, Reuter.)*

Le rabbin Meir Kahane : un raciste à la Knesset

De notre correspondant

Jérusalem. – Des gouttes de sang tombent sur le carrelage immaculé tandis qu'une voix *off* récite les noms des juifs victimes ces derniers mois du terrorisme arabe. Prenant pour toile de fond l'emblème du mouvement Kach « Ainsi » – un poing tendu ornant l'étoile de David – la ca*méra montre en gros plan* le visage barbu de Meir Kahane filmé près de la grande mosquée Omar *de Jérusalem*. « *Laissez-moi m'occuper d'eux* », lance alors le rabbin fanatique.

Cette séquence diffusée l'autre samedi dans le cadre de la propagande électorale télévisée n'est pas passée inaperçue. Beaucoup d'Israéliens y virent à bon *droit une incitation* à la haine raciale. Ils n'ont pas fini de s'indigner puisque celui qui promet de « *s'occuper* » des Arabes a été élu le 23 juillet après deux tentatives infructueuses en 1977 et 1981. Il a déjà prévu que lors de son premier discours parlementaire il demanderait l'expulsion du Grand Israël des quelque deux millions de Palestiniens qui *y vivent*.

« *Tous les journaux du monde entier publieront mes propos. Cela suscitera un grand débat national* », a prédit Meir Kahane, qui n'a jamais manifesté une excessive modestie. Ne s'affirme-t-il pas l'« *héritier de Moïse et du roi David* » ?

« *Si j'étais premier ministre*, explique cet inquiétant personnage tourmenté de tics, *j'ordonnerais aux Arabes de quitter la terre d'Israël moyennant des indemnités financières. S'ils refusaient je les expulserais* manu militari. » Meir Kahane assimile plus ou moins tous les Palestiniens à des terroristes : « *L'innocence d'un Arabe est un concept inexistant.* » Il dénonce ce peuple qui « *copule comme des lapins* » et *demande l'interdiction* légale de toutes relations sexuelles entre juifs et Arabes.

Chantre du « *judaïsme authentique* », il veut chasser de Terre Sainte les religieux non juifs, faire sauter les grandes mosquées de Jérusalem parce qu'elles sont construites sur l'emplacement du « *second Temple* » et isoler l'Etat hébreu du « *monde hellénisé des Gentils* » (non juifs). Né à Brooklyn il y a cinquante et un ans, ce rabbin aux idées fascisantes, qui continue de faire la navette entre Jérusalem et New-York, où il créa naguère la Ligue de défense juive, souhaite extirper du judaïsme les « *valeurs occidentales* ». Il ne tient pas la démocratie pour une valeur juive et propose de transformer la Knesset en synagogue. Cela ne l'a pas empêché, en attendant, de s'y *faire élire*.

« *La recours à la force*, souligne Meir Kahane, *n'est nullement incompatible avec le judaïsme. Ce sont les juifs de la Diaspora qui, terrifiés par l'antisémitisme, ont inventé le mythe du juif non violent. Or la Bible dit : « Celui qui s'apprête à te » tuer, tue-le avant qu'il n'exé» cute ses desseins.* »

Certains disciples de Kahane ont appliqué avec zèle cette loi du *talion préventive*. En *mars* 1982, un Américain, Harry Goodman, ouvrit le feu en vieille *ville de Jérusalem*, tuant deux personnes. Il y a quelques mois, des membres de Kach mitraillèrent, près de Ramallah, un autobus transportant des ouvriers arabes. En avril 1982, les fidèles de Kahane se barricadèrent dans le « bunker » de Yamit, cette im*plantation juive du Sinaï dont le* gouvernement Begin avait ordonné l'évacuation. A leur tête se trouvait Yehudah Richter, second de la liste électorale Kach, et actuellement emprisonné. Le rabbin fut lui-même arrêté à plusieurs reprises pour « *incitation à la violence* », mais chaque fois rapidement relâché.

Décidé à marchander son soutien parlementaire au Likoud, Meir Kahane a lancé, mardi 24 juillet, un « ultimatum » à M. Shamir. Il lui promet son appui si ce dernier accepte d'amnistier les membres du « *réseau terroriste juif* » auquel le rabbin voue une admiration peu dissi*mulée*.

Meir Kahane nourrit une haine solide pour la gauche israélienne, qui la lui rend bien. L'ancien secrétaire général du Parti travailliste, *M. Aryeh Eliav*, traite Meir Kahane de « *psychopathe meurtrier ayant usurpé sa qualité de rabbin* ». *Toutefois, l'auteur de* ce jugement n'a pas réussi à se faire élire. Le raciste est à la Knesset et le pacifiste demeure sur la touche.

J.-P. LANGELLIER.

● *Baisse aux Etats-Unis des commandes de biens durables en juin.* – Les commandes de biens durables ont diminué de 3,2 % en juin aux Etats-Unis pour se situer à 98,9 milliards de dollars. Cette baisse est la deuxième en trois mois : en avril, ces commandes de biens dont la durée de vie dépasse trois ans avaient chuté de 6,5 %. Ce résultat *n'avait pas été complètement* compensé par une augmentation de 4 % en mai. La baisse des commandes de biens durables confirme, ont estimé plusieurs économistes, que l'expansion de l'économie américaine est dans une phase de relatif ralentissement. En juin, les commandes de *biens* d'équipement *non* militaires, notamment, ont diminué de 6 %. Cette catégorie, révélatrice des projets d'investissement des entreprises, avait enregistré une hausse de *11,9* en mai. En revanche, les commandes d'équipements militaires ont augmenté de 22,8 %. Pour leur part, les livraisons ont augmenté de 0,3 %, atteignant 98,3 milliards. Elles avaient augmenté de 2,3 % en mai et diminué de 1,3 % en avril. – *(AFP.)*

Sur le vif

Mitraillettes et galipettes

Ils ne manquent vraiment pas d'air, les ex-membres des Brigades rouges. Ils ne font plus la guerre à la société. Ils font l'amour dans le box des accusés. En faitde box, c'est une énorme cage – vous l'avez vue à la télé – où ils viennent s'entasser pendant les audiences, les mains accrochées au grillage, comme des singes dans un zoo. Grâce à quoi, il y a quelques mois, on a célébré la naissance en prison de deux superbes jumeaux conçus à l'ombre du prétoire par une fille de Prima Linea. Ces bébés, l'archevêque de Milan en personne les a baptisés, ce qui est vraiment chic de sa part, avouez.

Alors, l'autre jour, protégés des regards indiscrets par le pack des copains agglutinés aux barreaux, Giovanni et Pasqua Aurora ont cru pouvoir jouer en toute impunité à la bête à deux dos. C'était plutôt rapide, plutôt incertain, plutôt furtif, leur petit calin. Mais ça n'a pas empêché un carabinier de garde de dresser un rapport pour activité sexuelle illicite au tribunal.

Fureur du président de la cour. Séparation immédiate des hommes et des femmes dans le bunker coupé en deux pour l'occasion. Hurlements des prévenus. Vives protestations. C'est tout juste s'ils n'ont pas alerté leur syndicat. C'est une mesure de représailles inadmissible. C'est le résultat d'un préjugé antédiluvien. Depuis quand le sexe est-il offensant ? Surtout s'il n'a eu qu'un gendarme pour témoin. Le sexe, il n'y a rien de plus beau, rien de plus sain. On n'a pas le droit de le réprimer, de l'interdire, etc.

Toute l'Italie a pris partie. C'est la grande bataille juridique du siècle. L'acte sexuel est-il l'expression d'un doit inaliénable à l'affectivité ? Ou bien s'agit-il d'un comportement incompatible avec les convenances de mise dans une affaire de justice ? Enfin quoi, la justice, elle a les yeux bandés. Elle n'y a pas vu malice, j'en suis persuadée. Aux mitraillettes, moi je préfère encore les galipettes. Si elles étaient encouragées aux Baumettes, il y aurait peut-être un peu moins d'électricité dans l'air. Vous me direz, dans les pays scandinaves, les chambres d'amour, ça existe depuis belle lurette. Oui, mais justement Badinter n'en veut pas. Il préfère accorder des permissions de sortie à ceux qui seraient autorisés à honorer leur petite amie. Loin de moi l'idée d'ouvrir ici une querelle à l'italienne, mais ça se discute. Une chose est sûre en tout cas : dix ans de continence, ça n'est pas prévu par le code pénal. Dix ans de prison, c'est déjà assez dur comme ça.

CLAUDE SARRAUTE.

PS. – Le compte à rebours a commencé. Je termine la semaine et je m'en vais. A partir de lundi prochain, je vous cède ma place, en haut, à droite, à la dernière page du *Monde*. Vous êtes déjà en train de vous bousculer pour l'occuper. Vos contributions arrivent par gros paquets. Très bien, bravo ! Continuez. Même si nous le recevons l'avant-veille de mon retour, le 3 septembre, s'il est bon, s'il est meilleur que les autres, votre billet sera sélectionné. Bon courage.

DOLLAR PLUS CALME : 8,80 F

Le dollar a légèrement fléchi mercredi 25 juillet, revenant de 8,84 F à 8,80 F environ et de 2,8750 DM à 2,8675 DM, sur des marchés très calmes. Ce fléchissement est attribué à la publication de nouveaux indices, inflation de 0,2 % seulement en juin et recul de 3,2 % des commandes de biens durables, considérés comme plus « raisonnables ». Par ailleurs, tous les opérateurs attendaient la déposition de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, mercredi soir, devant le Congrès.

LA MODIFICATION CONSTITUTIONNELLE

Les sénateurs RPR et UDF s'efforcent de définir une stratégie commune

En choisissant de faire examiner par le Sénat avant l'Assemblée nationale le projet de modification constitutionnelle, le gouvernement a mis délibérément la balle dans le camp de l'*opposition nationale*, c'est-à-dire en l'occurrence de la majorité sénatoriale. Celle-ci veut d'abord préserver son union en recherchant les votes et moyens susceptibles du consensus le plus large.

Les multiples réunions – de concertation entre les responsables des quatre groupes de la majorité sénatoriale, internes à chaque groupe, puis collective avec celle de l'intergroupe UDF –, sans compter l'entretien qu'a eu, avec les présidents de groupe, M. Alain Poher (qui devait être entendu mercredi après-midi 25 juillet par les sénateurs centristes), n'ont pas permis, mardi 24 juillet, d'arrêter vraiment une décision.

Deux attitudes sont défendues par les sénateurs de l'opposition : la première consiste à dire d'emblée non au projet de loi constitutionnelle. Pour les partisans du « *rejet brutal* », cette solution aurait le mérite d'être plus facilement défendable aux yeux de l'opinion, car plus « *claire* » et « *sans ambiguïté* » qu'une « *bataille d'amendements* ». Les mêmes, confortés dans cette position par les contacts qu'ils ont eus pendant le week-end dans leur département, expliquent volontiers que le référendum souhaité par la majorité sénatoriale et les Français concernait l'enseignement et non la réforme de la constitution. En outre, l'organisation d'un référendum – malgré tout – fait craindre à certains, dans les rangs de l'UDF, que M. Jacques Chirac prenne la tête de la campagne pour le non. La seconde entre davantage dans les *conceptions traditionnelles de la* Haute Assemblée. Elle a déjà été annoncée par M. Alain Poher qui, dès le 13 juillet, avait réclamé « *des garanties constitutionnelles parlementaires précises.* » C'est aussi ce qu'avait demandé M. Jacques Chirac, le même jour. Cette tactique n'est pas, dans son objectif final, incompatible avec la première.

S'il s'agit d'empêcher le référendum auquel M. Jean-Claude Gaudin a assuré que l'UDF « *est hostile* », rien n'interdit au Sénat d'amender le projet dont il commencera à débattre le 7 août, au point qu'il devienne inacceptable pour la majorité de l'Assemblée nationale (la procédure choisie par M. Mitterrand nécessite l'accord des deux Chambres sur le texte avant que celui-ci puisse être soumis au référendum). Pour le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, le référendum « *est un coup politique pour que M. Mitterrand ait son chiffre, comme Napoléon III* », et d'ajouter qu'il ne croit pas qu'il faille « *entrer dans ce jeu* ».

La réflexion engagée au sein de la majorité sénatoriale se poursuit. Toutes les hypothèses sont envisagées. Désigné comme rapporteur du projet mardi 24 juillet, par la commission des lois, M. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne), *vice-président du Sénat, résume* la situation par la formule : « *Tout est dans le chapeau... Il faut encore attendre pour voir ce qui va en sortir.* »

La conférence des présidents, réunie mardi en début d'après-midi, avait apporté un élément d'apaise*ment : le gouvernement remettait* à plus tard la deuxième lecture du projet de loi sur la presse, qui, initialement, devait commencer le jeudi 26 juillet. Certes, le projet n'est pas « retiré » comme l'avait souhaité la commission spéciale chargée d'examiner le texte, mais, pour son président, M. Pasqua, « *là aussi, le Sénat a gagné* ». « *Jusqu'à quand ?* », s'interrogeait M. Jean Cluzel (Un. cen., Allier), qui venait de terminer son rapport et dont l'intention est de demander à ses collègues de rétablir le texte approuvé en première lecture fin mai par la Haute Assemblée.

Le texte du projet de loi

Nous publions ci-dessous l'exposé des motifs du projet de loi constitutionnelle *« portant révision de l'article 11 de la Constitution pour permettre aux Français de se prononcer par référendum sur les garanties fondamentales en matière de libertés publiques ».*

« Les libertés sont une conquête de la République. Proclamées pour la première fois en 1789, elles expriment une conception de la vie en société dans laquelle le pouvoir du droit l'emporte sur la raison d'Etat ou le rapport des forces politiques et sociales en présence.

» La Constitution du 4 octobre 1958, dans son article 34, laisse à la loi votée par le Parlement le soin de fixer les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques. Elle ne prévoit pas une intervention directe des citoyens dans une matière *qui les concerne* pourtant au premier chef.

» En effet, l'article 11 de la Constitution, qui a instauré dans notre droit positif la possibilité de soumettre au *référendum* des projets de loi, ne l'a prévu que dans des domaines étroitement délimités. Outre l'approbation des accords de Communauté, qui n'a plus qu'une valeur rétrospective, la procédure référendaire n'est susceptible d'être mise *en œuvre que dans deux* hypothèses : pour les projets de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics et pour les projets tendant à autoriser la ratification de certains traités.

» Il apparaît souhaitable d'en étendre le champ d'application à *un domaine essentiel* : les grandes questions qui concernent ces biens précieux et inaliénables que sont les libertés publiques.

» Sous cette dénomination, la tradition constitutionnelle française recouvre les libertés proclamées par la *Déclaration* des droits de l'homme et du citoyen de 1789, par les préambules des Constitutions de 1946 et 1958 et, plus généralement, celles ressortant des « principes fondamentaux reconnus par les lois de la République ».

» S'appuyant sur les dispositions du préambule de la Constitution de 1958, le Conseil constitutionnel a donné une valeur constitutionnelle à ces libertés.

» Sur les grandes questions qui s'y rattachent, il est souhaitable d'élargir les possibilités de recours au référendum, de façon à pouvoir consulter directement le peuple français.

» Le présent projet tend à modifier en conséquence l'article 11 de la Constitution. Il fortifie la démocratie dans notre pays. Il marque un progrès important dans le domaine des libertés. »

Le numéro du « Monde » daté 25 juillet 1984 a été tiré à 459 906 exemplaires

A B C D F G H